


EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA



MULTIPLIER LES RETOMBÉES DE L'EXPORTATION

RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2023

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

MULTIPLIER LES RETOMBÉES DE L'EXPORTATION

RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2023

À PROPOS D'EDC

Exportation et développement Canada (EDC) est une société d'État qui aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. Nous sommes l'organisme de crédit à l'exportation du Canada et faisons partie du portefeuille du commerce international du gouvernement canadien, et nous avons des bureaux et des représentations au Canada et à l'étranger. Depuis 1944, nous offrons aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, réseaux de relations et solutions financières (prêts, placements en capitaux propres, assurances) – pour prospérer en toute confiance. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité, de la responsabilité et de l'inclusion, tout en veillant à ce que le commerce soit au service de la société et de la planète.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient des déclarations prospectives à l'égard de la situation financière, des résultats et des activités d'EDC. Ces déclarations et projections comportent des incertitudes et des risques, puisqu'elles concernent des événements et des circonstances qui se produiront dans le futur. Il existe divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou l'évolution de la situation diffèrent sensiblement des attentes exprimées explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Par conséquent, celles-ci n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'un rapport par les auditeurs de la Société. Les déclarations prospectives faites par EDC le 28 mars 2024, au moment de la publication de nos résultats de 2023, s'appuient sur nos plans d'affaires et nos prévisions du début de l'année 2024.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le siège social d'EDC à Ottawa, en Ontario, se trouve sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquaine Anishinaabe. Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont les gardiens traditionnels du territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. EDC rend hommage à la longue tradition commerciale entre les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Aujourd'hui, nous en prenons acte en collaborant avec les populations autochtones pour établir de nouveaux cadres commerciaux inclusifs, dans une optique de réconciliation.

Table des matières

04

À propos du présent rapport	4
Message de la présidente du Conseil d'administration	5
Message de la présidente et chef de la direction	6
Message de la chef de la gestion des risques et du développement durable	7
Performance par rapport aux objectifs	8
Conjoncture économique de 2023	14
Notre stratégie 2030 et nos valeurs	16

17

Passion du client

Place aux moyennes entreprises	18
Amélioration de l'expérience numérique	19
Marchés et secteurs prioritaires	20
Stratégie pour l'Indo-Pacifique	21
Partenariats	23

24

Inclusion

Commerce inclusif	25
Diversité des fournisseurs	29
Inclusion, diversité et équité	30
Programmes de leadership et de gestion du talent	31
Accessibilité	31

32

Durabilité

Vision et cadre ESG	33
Gestion des risques sociaux et environnementaux	34
Interactions avec les parties prenantes	35
Les principes ESG et nos clients	36
Notre engagement en matière d'action climatique	37
Technologies propres	42
Notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada	44
Financement durable	46
Obligations durables	47
Faire avancer les droits de la personne	48

52

Bienveillance

Investissement dans la collectivité	53
Bourses d'études du programme Éducation jeunesse	53
Groupes de ressources pour les employés (GRE)	54

55

Intégrité

Responsabilité des entreprises	56
Gouvernance	58
Conseil d'administration	62
Équipe de la haute direction	62
Rayonnement de la Société	63

64

Annexe sur les données

85

Revue financière

Rapport de gestion	86
États financiers consolidés	123
Revue des dix derniers exercices	185
Glossaire des termes financiers	193

À propos du présent rapport

Le présent rapport annuel intégré présente le rendement d'EDC et ses résultats financiers, en plus de faire état de son bilan et de ses indicateurs en matière de durabilité, témoignant ainsi de l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour les activités et les valeurs fondamentales de la Société.

Le rapport couvre l'exercice clos le 31 décembre 2023. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien.

Cadre de divulgation ESG

Le présent rapport a été préparé en conformité avec les normes universelles de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2021 et la divulgation du secteur des services financiers de la GRI. Les enjeux ESG prioritaires cernés dans le cadre de notre **évaluation de l'importance relative de 2021** continuent de déterminer le contenu et la portée de notre rapport (voir la **page 34** du rapport pour plus d'information). Nous utilisons la notion d'importance relative de la GRI pour définir les enjeux ESG, et l'évaluation est réalisée tous les quatre ans.

L'Index du contenu des normes GRI peut être téléchargé à partir de notre **site Web**.

FinDev Canada

La section *Revue financière* du présent rapport comprend les résultats consolidés d'EDC et de l'Institut de financement du développement Canada Inc. (« FinDev Canada »), sa filiale en propriété exclusive. L'information contenue dans le reste du document ne concerne qu'EDC, à moins d'indication contraire.

Mise sur pied par EDC en 2018, FinDev Canada a comme mandat de base de soutenir la croissance inclusive et la durabilité des entreprises du secteur privé sur les marchés en développement. Pour en savoir plus ou pour consulter le rapport annuel de FinDev Canada, voir le site findevcanada.ca.

Autres engagements

Le présent rapport fait aussi état de l'engagement d'EDC à :

- rendre compte de sa gouvernance climatique ainsi que de la stratégie, des risques, des occasions, des indicateurs et des cibles liés au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (voir la **page 37**);
- faire preuve de transparence au sujet de son bilan au chapitre des droits de la personne (voir la **page 48**);
- favoriser une économie durable et équitable grâce à notre Cadre de financement durable (voir la **page 46**).

Audit externe au sujet des facteurs ESG

Chaque année, nous retenons les services d'un auditeur indépendant pour mener une mission de validation limitée. Pour des renseignements précis dans le présent rapport, nous avons retenu les services de PricewaterhouseCoopers (PwC). Nous avons apposé la mention « **VALIDÉ** » aux indicateurs pour lesquels les données de 2023 ont été validées.

La Déclaration de validité de notre auditeur se trouve sur notre **site Web**.

PUBLICATIONS CONNEXES

Le présent rapport intégré 2023 est accompagné de divulgations distinctes et de renseignements supplémentaires concernant la stratégie d'EDC ainsi que sa gouvernance et son bilan ESG. Les documents suivants peuvent être consultés sur notre site Web :



DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT 2023



RAPPORT SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



INDEX DU CONTENU DES NORMES GRI

AUTRES PUBLICATIONS :

RAPPORT SUR LES RETOMBÉES DES OBLIGATIONS DURABLES 2023

DÉCLARATION DE VALIDITÉ

STRATÉGIE D'EDC POUR 2030

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE 2023-2027

Liens dans le document : Le présent rapport contient des liens vers des pages et des adresses Web offrant des renseignements complémentaires.

Renvoi à une autre page du rapport

Renvoi à un autre document en ligne

Message de la présidente du Conseil d'administration

Je suis ravie de me présenter à vous, lecteurs du présent rapport annuel intégré, en tant que nouvelle présidente du Conseil d'administration d'EDC.

Les extraordinaires possibilités de croissance qu'offre EDC aux exportateurs canadiens, à ses partenaires et à l'économie canadienne – grâce à sa grande expertise, à son rayonnement mondial et à son savoir – me remplissent d'enthousiasme.

Les exportateurs canadiens ont connu une excellente année 2023, et j'ai hâte de voir EDC aider encore plus d'entreprises à exploiter le vaste potentiel que renferment les marchés étrangers, car le commerce extérieur occupe une place centrale dans l'économie canadienne. En effet, les entreprises qui exportent génèrent plus de revenus, ont une croissance plus rapide et font preuve d'une plus grande résilience durant les ralentissements économiques. Grâce au commerce international, qui représente près de 30 % de notre PIB, le Canada peut influencer les pratiques commerciales d'autres marchés et favoriser la croissance économique nationale.

Aujourd'hui, moins de 5 % des entreprises canadiennes exportent leurs biens et services, et 90 % de ces biens et services sont destinés à d'autres économies avancées, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, à l'Union européenne et au Japon. Imaginons la création d'emplois et la prospérité que connaîtrait le Canada si un plus grand nombre d'entreprises pouvait profiter de débouchés sur plus de marchés étrangers, que ce soit en investissant dans ceux-ci, en y exportant ou en participant à leurs chaînes d'approvisionnement.

Au moment où je rédige ces lignes, nous en sommes presque au tiers de notre stratégie décennale – notre plus ambitieuse à ce jour – visant à faire croître les exportations canadiennes de 60 % d'ici 2030. Le présent rapport décrit les diverses avancées réalisées à cet égard. On y fait notamment état de notre démarche ciblée pour diversifier les exportations sur les marchés et dans les secteurs porteurs d'un potentiel de croissance élevé pour les entreprises canadiennes, de l'attention particulière que nous accordons à la croissance des moyennes entreprises – catalyseur commercial du Canada – sans toutefois négliger les petites et grandes entreprises, et du renforcement de nos capacités numériques pour simplifier et accélérer la prestation de services aux clients.



« Les exportateurs canadiens ont connu une excellente année 2023, et j'ai hâte de voir EDC aider encore plus d'entreprises à exploiter le vaste potentiel que renferment les marchés étrangers, car le commerce extérieur occupe une place centrale dans l'économie canadienne. »

Au fil de votre lecture, vous verrez des récits et des données qui illustrent les efforts déployés par EDC pour aider les entreprises canadiennes non seulement à faire croître leurs activités, mais aussi à le faire de façon durable afin d'avoir une incidence positive ici et ailleurs. Nous espérons que le présent rapport reflète bien le travail qu'accomplit EDC depuis près de 80 ans pour faire progresser le programme commercial du Canada.

Rien de ce qui est présenté dans ce rapport n'aurait été possible sans les personnes qui, jour après jour, aident nos clients à réaliser leurs ambitions mondiales : nos quelque 2 000 employés situés partout au Canada et dans le monde. N'oublions pas non plus les membres de notre équipe de direction – gestionnaires, directeurs, vice-présidents, vice-présidents directeurs et premiers vice-présidents, et bien sûr notre chef de la direction –, qui ont tous réalisé d'importantes avancées cette année et qui ont su tracer la voie pour leurs équipes.

Si cette équipe est forte et solide, c'est grâce aux employés et aux leaders, et je suis heureuse d'en faire partie. Je voudrais également remercier notre ancienne présidente, Martine Irman, et notre président par intérim, Lindsay Gordon, pour leur excellent leadership. Il me tarde de diriger avec la même passion et le même dévouement qui leur ont permis de guider EDC contre vents et marées pour maintenir, voire augmenter, notre pertinence et notre influence.

Enfin, j'aimerais remercier l'honorable Mary Ng, ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, pour son soutien inébranlable, ses conseils et sa vision, ainsi que tous les fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada.

Au nom du Conseil d'administration, merci à tous et toutes pour votre engagement et votre excellent travail en 2023.

Vivian Abdelmessih
Présidente du Conseil d'administration

Message de la présidente et chef de la direction

Alors que 2023 touche à sa fin, je suis emplie d'optimisme et de confiance. Je sais, cela paraît étrange : l'année a été difficile autant pour les entreprises canadiennes que pour le reste du monde.

Les effets directs de la pandémie et de la guerre en Ukraine (crises financières et touchant les chaînes d'approvisionnement, insécurité alimentaire mondiale, marché de l'énergie sous tension) ayant commencé à se résorber, ce sont plutôt l'inflation élevée, les taux d'intérêt en hausse, une nouvelle guerre, le ralentissement de la demande nationale et la plus faible croissance de notre plus grand partenaire commercial qui auront marqué 2023.

Ces difficultés bien tangibles ont eu une incidence réelle sur nos clients, les exportateurs canadiens.

Néanmoins, il n'y a jamais eu autant de débouchés internationaux.

Nous nous attendons à voir les ressources naturelles et les technologies propres de renommée mondiale du Canada jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. En effet, notre écosystème technologique avancé et novateur pourrait prendre une place centrale dans la transformation technologique des secteurs, des économies et des sociétés, et de nouveaux partenariats commerciaux prometteurs dans des régions en croissance rapide donneront aux exportateurs canadiens encore plus de raisons de se diversifier au-delà de nos partenaires de longue date. Enfin, vu notre classement parmi les pays les plus autosuffisants sur le plan agricole, l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement agroalimentaire sera essentiel à l'alimentation d'un monde aux ressources toujours plus limitées.

La dichotomie est saisissante. Je dirais même qu'à ma connaissance, les défis et les débouchés n'ont probablement jamais été aussi nombreux en même temps.

À EDC, toutefois, nous sommes très bien placés pour savoir qu'il est excessivement difficile d'accorder toute son attention aux plans à long terme lorsque chaque jour apporte son lot de défis. Nous savons combien il est difficile pour une entreprise de changer quoi que ce soit à ses activités, qu'il s'agisse de diversifier ses produits, ses acheteurs ou ses marchés, alors que le contexte commercial comporte tant d'inconnues et de risques. C'est là qu'EDC entre en scène.



« Notre stratégie 2030 consiste à favoriser et à accélérer la réussite de nos clients. Elle s'appuie sur l'écoute de nos clients, dont les commentaires nous permettent d'adapter nos activités, notre offre et nos façons de faire pour mieux répondre à leurs besoins et, par la même occasion, contribuer à faire croître les exportations canadiennes de 60 % par rapport à 2020. »

Nous sommes là pour aider les entreprises à trouver les occasions et à les saisir. Nous sommes là pour assumer les risques en offrant des prêts, des garanties et des assurances aux exportateurs canadiens afin de les aider à croître et réussir sur les marchés étrangers. Leur réussite est notre objectif.

Notre stratégie 2030 consiste à favoriser et à accélérer la réussite de nos clients. Elle s'appuie sur l'écoute de nos clients, dont les commentaires nous permettent d'adapter nos activités, notre offre et nos façons de faire pour mieux répondre à leurs besoins et, par la même occasion, contribuer à faire croître les exportations canadiennes de 60 % par rapport à 2020.

Dans cette optique, le fait que nous ayons fait de la croissance des exportations des moyennes entreprises une priorité nous a amenés à travailler avec plus de 1 240 clients financiers de ce segment de clientèle. Notre engagement à aider les clients à diversifier leurs marchés nous a amenés à ouvrir des représentations dans la région indo-pacifique, à Séoul et à Jakarta, à augmenter les capacités de notre succursale de Singapour et à planifier l'ouverture de trois autres représentations en 2024.

Nous avons travaillé à la modernisation de nos systèmes numériques pour faciliter et accélérer l'accès des micros et petites entreprises à nos solutions. Nous avons aussi continué à appliquer des

principes ESG rigoureux, par exemple en décarbonant nos activités d'exploitation, en établissant les bases d'une croissance de portefeuille durable grâce à notre Cadre de financement durable, en appuyant un nombre record de clients dans le secteur des technologies propres et de l'énergie renouvelable et en veillant à ce que les propriétaires d'entreprises canadiennes puissent jouir des mêmes chances de réussite sur la scène mondiale.

Dans le présent rapport annuel intégré, qui s'accompagne de rapports distincts sur les droits de la personne et sur les changements climatiques, vous verrez plus en détail les réussites et les débouchés dont j'ai parlé, entre autres choses. J'espère que vous comprendrez d'où vient mon optimisme après avoir lu ce qui suit.

Grâce aux efforts de l'ensemble du personnel d'EDC, 2023 aura permis à nos clients d'accroître, de favoriser et de multiplier les retombées de l'exportation. C'est quelque chose dont tous nos employés sont très fiers et qui donne à EDC une solide pierre d'assise sur laquelle s'appuyer pour soutenir les ambitions et la croissance de plus d'entreprises canadiennes en 2024, année du 80^e anniversaire de la Société.

Mairead Lavery
Présidente et chef de la direction

Message de la chef de la gestion des risques et du développement durable

À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous savons que notre durabilité à long terme est liée à la réussite internationale et à la durabilité de nos clients.

C'est pourquoi des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) solides sont au centre de la stratégie 2030 d'EDC, et c'est aussi la raison pour laquelle nous nous engageons à imbriquer ces pratiques à tous les niveaux de l'organisation.

Par ailleurs, il est maintenant plus important que jamais de comprendre la valeur de la croissance commerciale responsable.

Les gouvernements et les organismes de réglementation mettent en place des normes ESG plus rigoureuses, qui demandent aux entreprises de toutes tailles de produire des rapports plus complets sur les répercussions de leurs activités sur les collectivités et l'environnement. De nouvelles lois entourant les chaînes d'approvisionnement, comme le *Projet de loi S-211* au Canada et la *Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité* dans l'Union européenne, tiennent les entreprises davantage responsables de leurs fournisseurs, ce qui, à son tour, fait des facteurs ESG un élément décisif lors de l'octroi de contrats.

Puis, il y a les événements qui rappellent pourquoi les facteurs ESG doivent être une priorité stratégique : 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes (entre autres, les feux de forêt sans précédent au Canada) qui ont frappé le monde entier. Des conflits armés majeurs ont également ramené au premier plan les enjeux liés aux droits de la personne, et l'augmentation de l'inflation a exacerbé les défis économiques.

C'est sur cette trame de fond qu'EDC a poursuivi ses travaux en matière de pratiques ESG, à la fois pour bâtir ses propres bases et pour offrir une plus grande valeur à ses clients : nous avons lancé un Cadre de financement durable afin de montrer plus en détail la façon dont nous assurons le suivi et la production de rapports sur cet aspect en évolution de nos activités; nous avons publié notre cinquième Divulgence liée au climat, qui est chaque année plus rigoureuse et mieux alignée sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC); nous avons effectué notre quatrième analyse par scénario climatique, qui aide la Société à comprendre et à mieux gérer les risques et les occasions liés au climat associés à nos activités de financement et de souscription; nous avons joint le forum du Groupe de travail sur les



« EDC a poursuivi ses travaux en matière de pratiques ESG, à la fois pour bâtir ses propres bases et pour offrir une plus grande valeur à ses clients. »

informations financières liées à la nature et avons commencé à évaluer les retombées d'EDC sur la biodiversité; et, après de longues consultations, nous avons mis à jour les cinq politiques de notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui appuie nos efforts pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, respecter les droits de la personne, améliorer la transparence et soutenir la transition de nos clients vers une économie sobre en carbone.

En outre, les activités externes sont restées une priorité pour le Groupe du développement durable en 2023. Nous avons organisé deux réunions du Conseil consultatif sur les questions ESG, l'une portant sur le tableau de bord et le cadre des retombées ESG d'EDC et l'autre, sur nos stratégies pour le commerce inclusif et pour l'Indo-Pacifique. En juin, à l'occasion de notre deuxième table ronde à l'intention de la société civile, l'Équipe de la haute direction d'EDC s'est entretenue avec sept organisations de la société civile au sujet des activités et de la performance d'EDC liées aux facteurs ESG. Du côté de la scène mondiale, j'ai été ravie de participer au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme à Genève où, parmi d'autres constats, l'importance d'adopter une approche axée sur les droits de la personne dans la lutte contre les changements climatiques s'est faite on ne peut plus évidente. J'ai également fait partie de la délégation canadienne à l'occasion de la COP28 à Dubaï, où EDC s'est jointe à la *Net Zero Export Credit Agencies Alliance (NZECA)* à titre de membre fondateur. Là-bas, j'ai trouvé encourageant de voir a collaboration et l'innovation entre les membres de la communauté internationale d'organismes de crédit à l'exportation, ainsi que la volonté de mettre en commun

nos pratiques exemplaires et d'unir nos forces pour une économie durable et sobre en carbone.

Vers la fin de 2023, EDC a pris une importante mesure organisationnelle en combinant les groupes du Développement durable et de la Gestion des risques; par conséquent, je signe le présent message à titre de « chef de la gestion des risques et du développement durable » plutôt que « chef du développement durable ». Compte tenu de la hausse constante des risques à l'échelle mondiale auxquels les entreprises canadiennes sont exposés, ainsi que de l'interrelation croissante des risques financiers et non financiers pour nos clients comme pour la Société, le fait de combiner les deux disciplines sous une même direction nous semble aller de soi. Et pour poursuivre dans cette lancée, nous continuerons de faire évoluer notre Cadre de gestion des risques pour assurer une gouvernance solide.

Pour les prochaines années, nos priorités à EDC seront de faire des progrès vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité à l'horizon 2050, de discuter avec nos clients de leurs parcours ESG, de gérer les risques liés aux droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement avec plus de rigueur, et de gérer nos émissions d'exploitation en parallèle avec nos émissions de portefeuille. C'est ainsi que nous continuerons à respecter notre engagement stratégique envers les gens, la planète et la prospérité au pays.

Lorraine Audsley
Chef de la gestion des risques et du développement durable

Performance par rapport aux objectifs

Nous continuons de soutenir le succès de nos clients en augmentant notre présence sur les marchés émergents et dans les secteurs à fort potentiel, tout en nous démarquant par nos valeurs et nos engagements ESG. Nous nous concentrons sur la création de bases qui généreront des retombées et de la valeur pour le Canada.

Nous suivons nos progrès en mesurant notre performance relativement à certains des objectifs organisationnels qui correspondent le mieux à notre orientation stratégique et à nos valeurs. Nous évaluons chaque indicateur en fonction de l'atteinte ou du dépassement de la fourchette cible fixée pour l'année.

^ Objectif dépassé
 ✓ Objectif atteint
 ✗ Objectif non atteint

Indicateurs liés aux activités	Résultat	2023	Plan de 2023	2022	Variation (%)
Clients servis	✓	27 377	26 000 – 30 000	26 922	2 %
Nombre de clients financiers servis (moyennes entreprises)	✗	1 242	1 250 – 1 350	1 175	6 %
Activités facilitées (G\$)	✓	131,4	130,0 – 133,9	133,4	-1 %
Activités facilitées sur les marchés émergents (G\$)	^	27,7	25,2 – 27,6	27,6	0 %
Activités facilitées dans le secteur des technologies propres (G\$)	^	12,2	7,7 – 8,7	8,8	39 %
Indicateur lié à la clientèle	Résultat	2023	Plan de 2023	2022	
Net Promoter Score (NPS)	✓	74,1	65,7 – 77,8	75,4	
Indicateur financier	Résultat	2023	Plan de 2023	2022	
Ratio de productivité (%)	^	42,2	44 – 48	42,2	

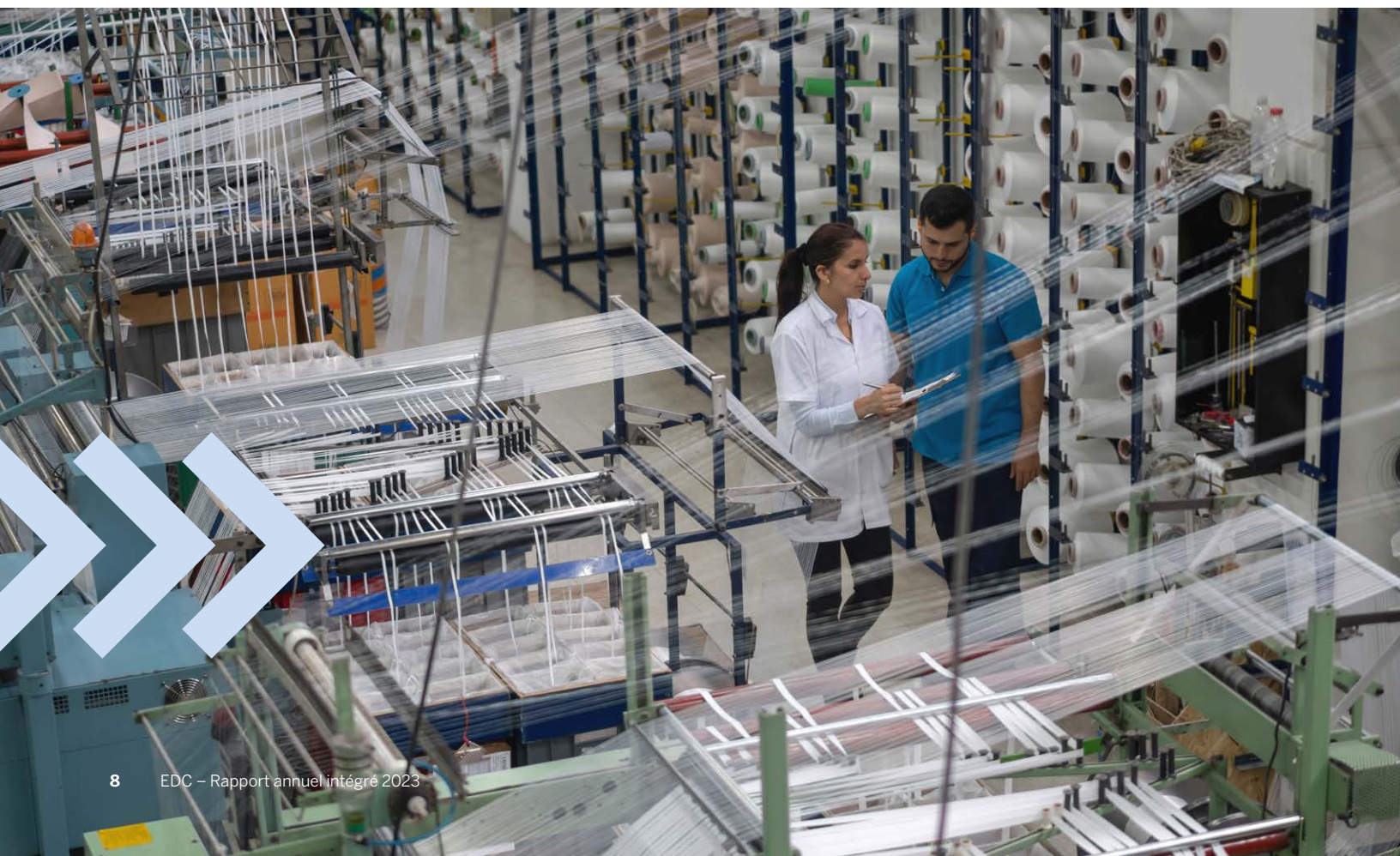


Tableau de bord ESG

▲ Dépassé
 ✓ Atteint
 ▶ En cours
 ▶▶ Sur la bonne voie
 — Aucun changement
 ▲ Augmentation (variation annuelle)
 ▼ Diminution (variation annuelle)

Facteurs ESG	Indicateur	Cible	2023	2022	2021	Progrès	
ENVIRONNEMENT							
Répercussions environnementales du portefeuille	Cible climatique pour 2023	Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ^{1,2}	Financement de 12,2 G\$ d'ici 2023	6,9 G\$	9,6 G\$	13,6 G\$	▲
		Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ^{1,2}	Réduction de 45 % d'ici 2023	69 %	57 %	39 %	▲
	Cible climatique pour 2030	Émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien ³	Réduction de 37 % d'ici 2030	-7,5 %	0,8 %	—	▶
		Volume de production lié aux prêts dans le portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière (en amont)	Réduction de 15 % d'ici 2030	37 %	40 %	—	▶▶
		Part de la production liée au pétrole comparé à la part liée au gaz naturel dans le portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière (en amont)	Réduction de 3 % de la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030	7 %	13 %	—	▶▶
Empreinte environnementale liée à l'exploitation	Cible pour 2030 en matière d'émissions d'exploitation ^{4,5}	Émissions de GES liées à l'exploitation (tonnes d'éq. CO ₂) <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	2 408,2	1 209,3	775,9	▲	
		Réduction réelle des émissions de GES liées à l'exploitation, par rapport à 2019	Réduction de 32 % d'ici 2030	25 %	—	—	▶
	Crédits carbone et certificats d'énergie renouvelable	Achat et utilisation de crédits carbone et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser nos émissions d'exploitation	Oui	Oui	—	✓	
Financement durable et financement de transition	Valeur des activités de technologie propre facilitées	10 G\$ en activités facilitées d'ici 2025	12,2 G\$	8,8 G\$	6,3 G\$	▲	
	Nombre d'entreprises de technologie propre servies	400 entreprises d'ici 2025	444	392	324	▲	
	Valeur des transactions financées par le produit des obligations vertes (valeur cumulée depuis 2014) ⁶		2,4B G\$	2,4 G\$	2,4 G\$	—	
	Énergie renouvelable générée grâce au produit des obligations vertes (MWh)		254 086	3 597 345	5 871 021	▼	

¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

² À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES du champ d'application 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt éq. CO₂/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

³ L'exposition relative au secteur du transport aérien à forte intensité de carbone a augmenté en raison de versements anticipés inattendus.

⁴ Les « émissions d'exploitation » correspondent au total des émissions des champs d'application 1 et 2, et des émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires.

⁵ En 2023, la part d'EDC dans l'immeuble du siège social a été corrigée (de 98,3 % à 88,8 %). Des émissions des champs d'application 1 et 2 ont ainsi été reclassées comme des émissions du champ d'application 3 (bureaux sous-loués). Cette correction a également été appliquée rétroactivement aux émissions des années précédentes, y compris à nos données de référence (2019). Pour des renseignements sur la méthode de calcul, voir l'élément 305 dans l'Index du contenu des normes GRI.

⁶ La dernière émission d'obligations vertes d'EDC remonte à 2019.



▲ Dépassé
✓ Atteint
▶ En cours
▶▶ Sur la bonne voie
— Aucun changement
▲ Augmentation (variation annuelle)
▼ Diminution (variation annuelle)

Facteurs ESG	Indicateur	Cible	2023	2022	2021	Progrès
SOCIÉTÉ						
Expérience client et produits et services novateurs	Net Promoter Score (NPS)	65,7 – 77,8 en 2023	74,1	75,4	72,3	✓
	Droits de la personne	Transactions ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi en matière de droits de la personne	15,5 %	13,5 %	16 %	▲
	Nombre de transactions non liées à des projets ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi des risques en matière de droits de la personne <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »		378	321	266	▲
Inclusion, diversité et équité	Postes de direction occupés par des femmes (en %) ^{7,8,9}	50 % d'ici 2025	51 %	53 %	56 %	▶▶
	Postes de direction occupés par des minorités visibles (en %) ^{7,8,9}	25 % d'ici 2026	20 %	22 %	20 %	▶
	Ratio de parité salariale (femmes : hommes)		98,8 %	–	–	s.o.
Accès au financement et inclusion	Petites entreprises ayant bénéficié de nos solutions financières et non financières		17 423	17 472	18 564	▼
	Commerce inclusif – Activités commerciales facilitées (femmes, Autochtones, Noirs, 2ELGBTQI+, populations racisées, personnes en situation de handicap) ¹⁰		2,3 G\$	2,6 G\$	2,5 G\$	▼
	Commerce inclusif – Nombre de clients des solutions financières et non financières servis (femmes, Autochtones, Noirs, 2ELGBTQI+, populations racisées, personnes vivant avec un handicap) ¹⁰		4 260	3 749	3 091	▲
	Montant des dépenses associées aux contrats conclus avec des fournisseurs issus de la diversité	5 M\$ en 2023	5,6 M\$	3,4 M\$	–	▲
Retombées sur la collectivité	Nombre d'heures de bénévolat effectuées par les employés et les membres du Conseil d'administration		4 904	5 265	3 300	▼
	Montant total des dons faits par EDC et ses employés ¹¹		381 128 \$	411 704 \$	411 357 \$	▼
GOVERNANCE						
Surveillance et gouvernance des facteurs ESG	Femmes siégeant au Conseil d'administration d'EDC		45 %	50 %	50 %	▼
	Membres du Conseil ayant obtenu une certification ESG de Competent Boards (en %)		82 %	58 %	23 %	▲
Conformité et éthique	Employés ayant suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC ¹² (en %)	100 %	100 %	100 %	100 %	✓
	Employés concernés ayant reçu une formation sur les crimes financiers ^{12,13} (en %)	100 %	100 %	100 %	100 %	✓
Contrôle préalable en matière de risques ESG	Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG au cours de l'examen préliminaire ¹⁴		40	23	55	▲
	Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG à l'étape de l'examen par les comités décisionnels officiels d'EDC ¹⁴		16	12	22	▲

⁷ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification.

⁸ L'équipe de direction comprend l'ensemble des leaders et des membres de la haute direction.

⁹ Les données de 2021 incluaient les employés d'EDC et de FinDev Canada. À compter de 2022, les données excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

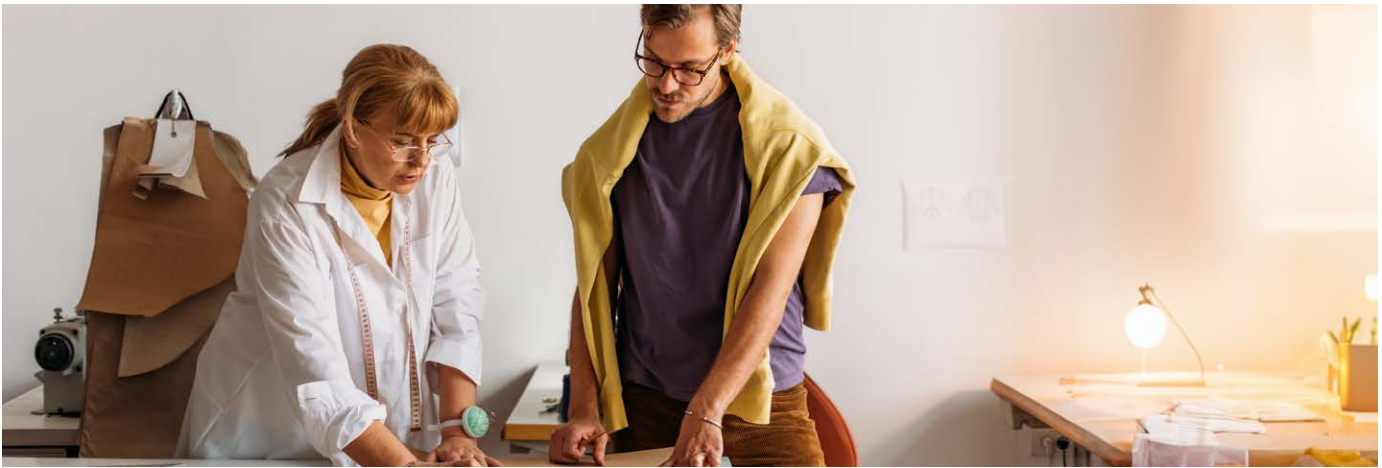
¹⁰ Le nombre de clients servis et la valeur des activités facilitées des années précédentes ont parfois été ajustés en raison de modifications apportées aux critères de classification concernant les entreprises détenues ou dirigées par des personnes visées par le commerce inclusif.

¹¹ Le montant total des dons se compose de 232 622 \$ versés par EDC et de 148 466 \$ versés par les employés d'EDC.

¹² Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

¹³ Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste en cours d'année.

¹⁴ Comme plusieurs facteurs peuvent entraîner un refus, les refus liés aux facteurs ESG découlent, en tout ou en partie, de risques ESG.



Activités facilitées

Par l'entremise de ses solutions financières, EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 131,4 milliards de dollars en 2023, dont 27,7 milliards en activités facilitées sur les marchés émergents (27,6 milliards en 2022).

Dans le cadre de son programme d'assurances, la Société a aidé plus de 10 400 clients à réaliser des ventes à l'exportation d'environ 100 milliards de dollars, auprès de quelque 119 000 acheteurs partout dans le monde. Comptant pour plus de 80 % de ces activités, l'assurance crédit aide les entreprises à atténuer les risques et à mobiliser leurs créances auprès de leurs institutions financières dans l'optique d'accéder à davantage de financement à court terme. Elle aide les entreprises à bâtir un avenir économique plus solide et plus durable en leur permettant d'exercer leurs activités sur des marchés qu'elles auraient autrement jugé trop risqués.

En outre, nous avons accordé environ 31 milliards de dollars en nouveaux financements à des clients canadiens ou à leurs partenaires commerciaux à l'étranger. Nous avons généré 3,8 milliards en revenus de prêt et commissions de garantie, soit plus qu'en 2022, principalement en raison de taux d'intérêt plus élevés et de l'augmentation de la taille du portefeuille moyen de prêts en 2023.

Activités facilitées dans le secteur des technologies propres

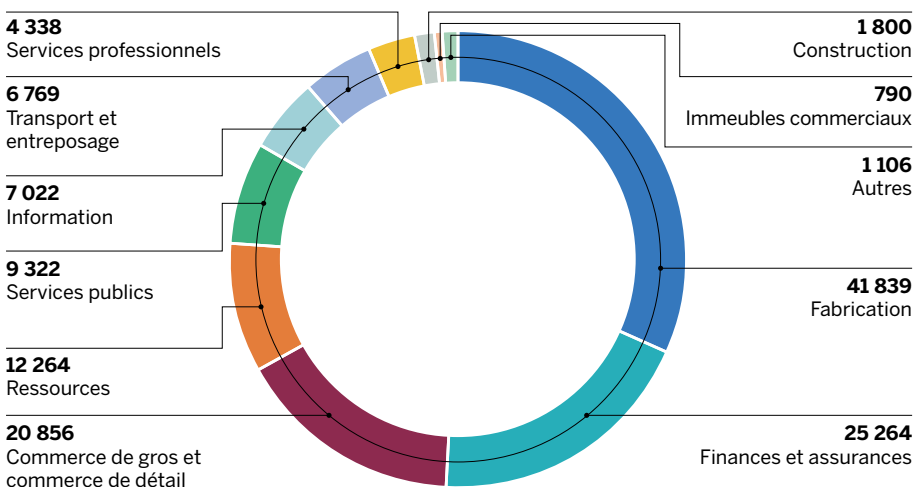
Il y a plus de dix ans, EDC a fait des technologies propres un secteur prioritaire, et il s'agit aujourd'hui d'une composante centrale de sa stratégie 2030. Cet indicateur s'intéresse au volume d'activités qui sont appuyées par les solutions financières d'EDC dans ce secteur.

En 2023, nous avons atteint un sommet en facilitant 12,2 milliards de dollars pour plus de 440 entreprises du secteur, surpassant notre objectif pour 2025 de 10 milliards en soutien aux technologies propres avec deux ans d'avance. À titre comparatif,

nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,8 milliards de dollars et servi 392 entreprises en 2022. La croissance annuelle de 39 % a été stimulée par une demande accrue de prêts directs, de financement de projets et de solutions de cautionnement dans divers sous-secteurs, comme l'énergie renouvelable, l'agriculture, les transports et les infrastructures. EDC a d'ailleurs appuyé des projets de plus grande envergure dans le secteur de l'énergie renouvelable comparativement à 2022. En outre, de nombreuses grandes entreprises ont entamé leur transition vers la réduction des émissions de carbone et misent sur la chaîne d'approvisionnement des technologies propres pour y parvenir.

Depuis 2012, année où le secteur est devenu prioritaire, EDC a facilité approximativement 41 milliards de dollars en exportations de technologies propres et est devenue l'un des plus importants acteurs financiers du secteur au Canada. Nous prévoyons accroître notre soutien dans le cadre de nos efforts visant l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

Activités facilitées (en millions de dollars)



131,4 G\$

EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 131,4 milliards de dollars en 2023, dont 27,7 milliards en activités facilitées sur les marchés émergents.

Nombre de clients servis

Par « client », nous entendons une entreprise qui fournit à EDC soit un paiement, soit des renseignements sur elle qui ne sont pas accessibles au public. Cet indicateur représente le nombre d'entreprises uniques avec lesquelles EDC interagit sur une période de 12 mois.

Si le commerce canadien a connu deux années de croissance impressionnante propulsée par la demande mondiale suivant la levée des restrictions liées à la pandémie, son élan s'est essoufflé en 2023. Les secteurs comme l'énergie, les engrais, les minerais et les minéraux, dont le prix et le volume d'exportation avaient bondi au cours des deux dernières années, ont ralenti partiellement en raison de l'incertitude économique et de la guerre russo-ukrainienne.

Dans ce climat d'incertitude, EDC n'a pas cessé de fournir du capital de croissance, des ressources de gestion des risques et des liquidités aux entreprises canadiennes. En plus des solutions financières d'EDC, celles-ci ont pu profiter de son expertise pour atteindre leurs objectifs commerciaux. Grâce à nos solutions financières et à nos produits du savoir, nous avons ainsi servi 27,377 clients, ce qui correspond à l'objectif prévu (de 26 000 à 30 000 clients).

La stratégie 2030 d'EDC accorde notamment une attention particulière à la prestation de solutions financières adaptées aux besoins des clients. En conséquence,

le nombre de clients financiers a augmenté de 6 % (15 845 clients en 2022 contre 16 763 en 2023), dépassant ainsi l'objectif prévu (de 15 500 à 16 500 clients financiers). Toujours en raison de cette priorité stratégique, le nombre d'entreprises canadiennes ayant utilisé des produits du savoir d'EDC a diminué de 2 %, passant de 13 194 en 2022 à 12 883 en 2023. Bien que le nombre de clients profitant des produits du savoir d'EDC soit en baisse par rapport à l'année précédente, ce nombre demeure largement supérieur à celui enregistré avant la pandémie.

EDC soutient les entreprises canadiennes de toutes tailles tout au long de leur parcours à l'exportation, et notre stratégie 2030 met l'accent sur la croissance des moyennes entreprises. Pour déterminer la taille d'une entreprise, la Société s'appuie sur son effectif total. En 2023, ce sont 1 242 moyennes entreprises canadiennes (100 à 499 employés) qui ont profité de nos solutions financières. Bien que ce nombre soit 6 % plus élevé que l'année précédente, il a manqué de peu l'objectif de 1 250 à 1 350 clients financiers servis dans le segment des moyennes entreprises. La croissance annuelle a été principalement propulsée par la plus grande demande dont ont fait l'objet nos produits d'assurance et nos garanties de prêts, qui incitent les banques à prêter plus facilement aux entreprises ayant besoin de fonds et permettent aux exportateurs d'accéder au capital nécessaire à leur croissance.

Nous accordons toujours une grande importance au soutien des petites entreprises dans leurs activités commerciales. En 2023, nous avons soutenu 10 864 petites entreprises canadiennes (moins de 100 employés) grâce à nos produits financiers, soit une augmentation annuelle de 3 %. Cette croissance est attribuable à des partenariats fructueux avec des institutions financières et des entreprises qui offrent nos solutions à leurs petites entreprises clientes. En faisant affaire avec des partenaires, nous pouvons aller à la rencontre de ces entreprises au lieu d'attendre qu'elles fassent elles-mêmes appel à nos services.

Net Promoter Score

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur de l'expérience client. Il nous permet d'estimer le niveau de fidélité des clients et la probabilité qu'ils recommandent EDC à d'autres.

La note de 74,1 obtenue par EDC a atteint notre objectif (entre 65,7 et 77,8) et est semblable à celle de l'an dernier (75,4). L'excellence de ce résultat permet à EDC de se classer parmi les 10 grandes organisations nord-américaines de services interentreprises et est le reflet des initiatives que nous avons lancées en réponse aux commentaires reçus pour répondre plus rapidement aux clients, faciliter l'accès à nos solutions et devenir un meilleur partenaire stratégique. Par exemple, nous avons accordé des approbations de crédit plus rapidement pour nos solutions d'assurance et simplifié l'accès aux ressources dans MonEDC, notre portail client.

Ratio de productivité

Le ratio de productivité, c'est-à-dire le ratio des charges administratives par rapport au bénéfice net, indique dans quelle mesure nous optimisons nos ressources et nos coûts. En 2023, notre ratio de productivité était de 42,2 %, soit identique à celui de 2022 et même supérieur à la fourchette cible de 44 % à 48 %. Ce résultat signifie que 42,2 cents de chaque dollar gagné servent à couvrir nos dépenses.

Le dépassement de notre fourchette cible s'explique principalement par la croissance de la taille moyenne de notre portefeuille de prêts.

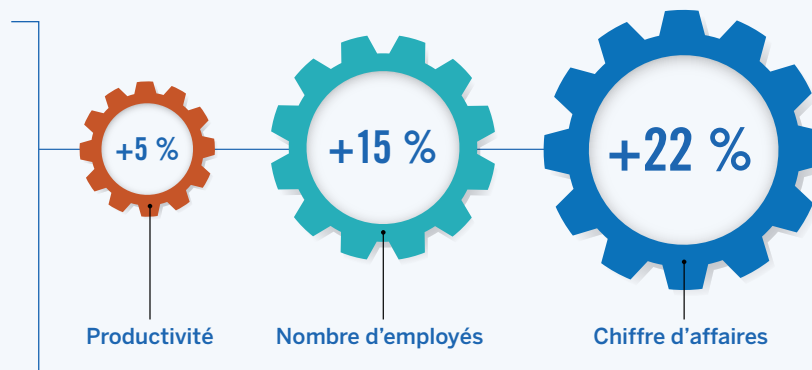
1 242

moyennes entreprises canadiennes ont profité de nos solutions financières.



LES EXPORTATEURS CANADIENS ET LES RETOMBÉES D'EDC

Les exportateurs canadiens qui bénéficient de l'aide d'EDC ont un chiffre d'affaires plus élevé (22 %), un plus grand nombre d'employés (15 %) et une productivité plus importante (5 %) – calculée en fonction des revenus par employé – par rapport aux exportateurs qui ne sont pas clients d'EDC.



Les retombées d'EDC sur les exportateurs canadiens et l'économie

EDC a mené une étude sur les retombées en collaboration avec Statistique Canada pour mieux comprendre la valeur de son soutien aux exportateurs canadiens. Cette analyse fait partie des efforts d'EDC visant à améliorer les méthodes de mesure de ses retombées et la reddition de comptes à cet égard. Elle remplace la Fiche de performance relative aux retombées pour le Canada utilisée précédemment et permet une meilleure harmonisation avec notre stratégie 2030 et la mesure de notre succès du point de vue des clients.

L'étude sur les retombées que produit EDC pour ses clients sert à déterminer les retombées du soutien d'EDC sur les résultats de ses clients, notamment sur le chiffre d'affaires, la productivité et l'emploi. Les résultats de l'étude indiquent qu'EDC a eu des retombées positives considérables sur ses clients.

Les exportateurs canadiens qui bénéficient de l'aide d'EDC ont un chiffre d'affaires plus élevé (22 %), un plus grand nombre d'employés (15 %) et une productivité plus importante (5 %) – calculée en fonction des revenus par employé – par rapport aux exportateurs qui ne sont pas clients d'EDC.

Cette étude phare pour EDC s'accompagne d'une mise en garde quant aux données et aux hypothèses méthodologiques. En effet, les conclusions d'études ultérieures pourraient varier en raison de nouvelles données, d'un horizon temporel différent et de l'affinage de la méthode employée. En reproduisant cette étude régulièrement, nous espérons déterminer une fourchette pour les retombées d'EDC.

Méthode

L'étude, menée en 2023, prend en compte les données de 2014 à 2020. Statistique Canada a comparé les données de clients d'EDC avec celles d'exportateurs canadiens qui ne sont pas des clients d'EDC. Elle a utilisé des techniques statistiques pertinentes pour s'assurer que le groupe de comparaison ressemblait autant que possible à celui des clients d'EDC, ce qui a permis de faire ressortir l'incidence réelle du soutien d'EDC.

Retombées macroéconomiques

EDC mesure aussi régulièrement ses retombées sur l'économie canadienne à l'aide d'indicateurs macroéconomiques. En 2023, la Société a facilité des transactions et des activités commerciales totalisant 131,4 milliards de dollars, ajoutant ainsi environ 94,4 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada et soutenant plus de 520 000 d'emplois équivalent temps plein (ETP) au pays, ce qui correspond à 3,3 % du PIB canadien total et à 2,6 % de l'emploi au pays.

Contribution d'EDC à l'économie canadienne¹

	2023	2022
Volume total d'activités d'EDC (en G\$)	131,4	133,4
1. PIB canadien soutenu par l'ensemble des activités d'EDC (en G\$)	94,4	95,4
Part du PIB canadien total (%)	3,3 %	3,4 %
2. Nombre d'emplois soutenus par l'ensemble des activités d'EDC	520 326	566 031
Part de l'emploi total au Canada (%)	2,6 %	2,9 %

¹ L'estimation du PIB et des emplois soutenus est déterminée en fonction des tableaux des ressources et des emplois ainsi que des multiplicateurs de Statistique Canada. Elle peut donc ne pas correspondre à celle rapportée les années précédentes en raison des corrections apportées aux tableaux. Cette estimation comprend le soutien direct et indirect (chaîne d'approvisionnement). De plus, nous sommes en train de revoir la manière dont nous évaluons nos retombées sur le PIB et les emplois soutenus. Par conséquent, les estimations du PIB et des emplois soutenus à l'avenir pourraient ne pas correspondre aux estimations des années précédentes.

Source : Estimations d'EDC établies à l'aide des multiplicateurs de retombées publiés par Statistique Canada

Conjoncture économique de 2023

Contexte mondial

À la fin de l'année, les multiples hausses de taux par les banques centrales ces deux dernières années avaient refroidi les taux d'inflation et ralenti la croissance économique en Amérique du Nord, en Europe et dans d'autres grandes économies.

La hausse des taux directeurs des banques centrales depuis 2022 et ses répercussions sur les marchés des capitaux ont réduit l'accès au capital et la demande mondiale. Les taux d'intérêt et les taux de rendement des obligations ayant remonté et les liquidités s'étant tariées à mesure que s'est éloignée la pandémie, les emprunteurs se sont retrouvés au pied du mur, ce qui a fait croître le risque de défaut des entreprises. Bien qu'il s'agisse d'un retour aux tendances à long terme, la période d'adaptation pourrait être difficile.

États-Unis

Aux États-Unis, les effets décalés des taux d'intérêt n'ont eu que peu de répercussions sur l'économie : les taux d'intérêt et les coûts d'emprunt élevés ont porté les faillites d'entreprises à leur plus haut niveau depuis la crise financière mondiale, mais la dette des ménages est restée modérée. Comme plus de 40 % des prêts hypothécaires en temps de pandémie ont été contractés à de faibles taux sur 30 ans, l'économie a pu mieux résister aux tensions sur les prix et aux taux d'intérêt élevés.

Europe

L'Europe a continué de subir les conséquences de la guerre russo-ukrainienne. Les cours élevés de l'énergie ont fait craindre une inflation vive et prolongée, ce qui a amené la Banque centrale européenne à augmenter vigoureusement les taux d'intérêt pour juguler l'inflation. À la fin de 2023, l'inflation s'était grandement résorbée dans la zone euro. Les cours élevés de l'énergie, les hausses des taux d'intérêt et la réduction de la demande d'exportations vers la Chine ont durement frappé l'Allemagne, la plus grande économie européenne, qui a eu du mal à maintenir sa croissance.

Indo-Pacifique

L'Inde fut le marché dont la croissance a été la plus rapide au monde en 2023, et les dépenses publiques aideront à stimuler les dépenses de consommation et les investissements des entreprises à l'avenir. La croissance de l'Indonésie s'est avérée solide, et les ventes au détail, le dynamisme industriel et les investissements étrangers ont préparé la voie à l'ascension du pays comme l'une des économies à la croissance la plus rapide de la région.

En revanche, la Chine a dû composer en 2023 avec l'érosion de la confiance des entreprises et des consommateurs, un net repli du secteur immobilier et une détente de la demande du côté des exportations. Bien que le gouvernement ait pris certaines mesures pour stimuler la croissance, elles n'ont pas infléchi de façon notable le sort de l'économie mondiale.

TENDANCES MONDIALES À LONG TERME

1. Retombées économiques des changements climatiques

Les mesures visant à limiter les conséquences des changements climatiques toucheront tous les secteurs d'activité au Canada; les initiatives pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050 pourraient toutefois accélérer la croissance dans les secteurs qui soutiennent l'économie à faible intensité de carbone.

2. Investissement dans la transition énergétique

Pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C, nous devons investir chaque année de 1 à 3 billions de dollars pour changer la façon dont nous générons, stockons, acheminons et distribuons l'électricité.

3. Un nouvel ensemble de produits de base essentiels

La demande des principaux minéraux utilisés dans les technologies propres, comme le lithium, le nickel, le cobalt et le graphite, monte en flèche. Le Canada peut certes répondre à une partie de cette demande, mais nous devons également investir dans diverses technologies, notamment en matière de recyclage des minéraux. De plus, les producteurs de minéraux critiques sont à la recherche de technologies pour décarboner leurs activités.

4. Risques géopolitiques

Les risques devraient rester élevés. Le conflit russo-ukrainien a ébranlé les marchés de l'énergie et des céréales, le conflit au Moyen-Orient menace de perturber les voies d'expédition et la montée des tensions entourant Taïwan aggrave le risque de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

5. L'avenir de l'économie mondialisée

La rivalité grandissante entre les États-Unis et la Chine pourrait inverser plusieurs décennies de mondialisation du commerce, et ses répercussions se font sentir dans de grands secteurs, comme celui des technologies de pointe.

6. Optimisation des chaînes d'approvisionnement

Les entreprises misent sur des technologies de chaîne d'approvisionnement et sur de nouvelles usines et de nouveaux centres de distribution qui sont plus près des destinations finales.

7. Dette souveraine

Le niveau d'endettement a atteint un nouveau sommet pour les marchés émergents. La hausse des taux d'intérêt exercera une pression sur les coûts de portage, ce qui pourrait forcer une redistribution des ressources fiscales et bloquer des projets d'infrastructures et de services publics. Un niveau d'endettement élevé pourrait même mener à des faillites dans certains marchés.





Contexte canadien

La hausse des taux d'intérêt a mis sous pression l'économie canadienne en 2023, ce qui a fait chuter la consommation. La plus grande menace qui pèse sur les exportateurs canadiens provient avant tout de l'atonie de l'économie mondiale. Si les pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement se sont grandement modérées au cours de la dernière année, les pénuries de main-d'œuvre restent une préoccupation pour beaucoup d'entreprises canadiennes.

Notre indice de confiance commerciale, qui reflète les opinions de plus de 1 200 exportateurs canadiens, se chiffrait à 65,7 à la fin de 2023, indiquant que la confiance est bien en dessous de la moyenne historique de ce sondage (72,8). La confiance commerciale était basse dans toutes les régions et pour toutes les

tailles d'entreprises au Canada. Selon les répondants, l'inflation et les taux d'intérêt élevés ont nui à leur entreprise en réduisant leurs marges bénéficiaires, les forçant soit à répercuter ces coûts plus élevés sur leurs clients ou à augmenter leurs coûts d'emprunt. L'accès au capital fut aussi plus difficile. Néanmoins, 66 % des répondants prévoient exporter vers de nouvelles destinations au cours des deux prochaines années.

Pour la première fois, notre sondage s'intéressait au financement du commerce extérieur. Parmi les répondants, 40 % s'attendaient à ce que les conditions de financement se détériorent et seulement 49 % de ceux ayant demandé du financement d'une institution financière canadienne dans la dernière année ont obtenu la totalité du montant demandé.

De manière générale, les taux d'intérêt élevés ont posé problème pour les consommateurs canadiens, le marché de l'emploi a commencé à stagner et la demande intérieure s'est refroidie. À la fin de l'année, les tensions inflationnistes s'étaient apaisées, bien que l'inflation soit restée au-delà du 2 % ciblé par la Banque du Canada. Le taux directeur est resté à 5 % et le resserrement des conditions financières a fait ralentir l'activité économique.

66 %

des répondants prévoient exporter vers de nouvelles destinations au cours des deux prochaines années.

NOTRE STRATÉGIE 2030 ET NOS VALEURS

Le mandat d'EDC – soutenir et développer le commerce extérieur du Canada – nous donne une occasion privilégiée de favoriser des avancées dans ce domaine et de catalyser le changement. EDC offre une vaste gamme de solutions et de services qui stimulent la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes à l'international, contribuant ainsi à bâtir un meilleur avenir économique pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

La vision d'EDC pour 2030 est que le Canada soit reconnu comme un chef de file du commerce international.

Notre stratégie 2030 a pour objectif ambitieux d'aider les exportations canadiennes à grimper de 60 % d'ici 2030, de redonner au pays sa place de chef de file du commerce international et de continuer à mettre en œuvre de solides pratiques et principes ESG. Les clients étant au cœur de notre stratégie, répondre à leurs besoins est notre plus grande priorité. Puisque nous avons lancé la stratégie en 2020, le présent rapport marque la troisième année consécutive où nous rendons compte de nos progrès à cet égard.

Pour en savoir plus à ce sujet, voir la **stratégie 2030** d'EDC.

NOUS DÉMARQUER PAR NOS VALEURS

EDC a toujours été une organisation reposant sur des valeurs définies. Nous cherchons à nous démarquer par nos valeurs en les plaçant au cœur de tout ce que nous faisons; c'est ainsi qu'elles nous définissent, nous guident et nous aident à contribuer au bien commun, au Canada comme à l'étranger.

Nous incarnons ces valeurs par nos comportements, nos interactions avec les clients et nos échanges avec les parties prenantes ainsi que par nos pratiques commerciales.

Nous souhaitons également véhiculer nos valeurs fondamentales dans le présent rapport.

NOS VALEURS



**PASSION
DU CLIENT**



INCLUSION



DURABILITÉ



BIENVEILLANCE



INTÉGRITÉ

PASSION DU CLIENT

Tout au long de l'année, nous avons travaillé à améliorer nos solutions et services afin de répondre aux besoins des différents segments de clientèle.

Place aux moyennes entreprises	18	Marchés et secteurs prioritaires	20
Amélioration de l'expérience numérique	19	Stratégie pour l'Indo-Pacifique	21
		Partenariats	23

Place aux moyennes entreprises

Nous avons pris des mesures pour aider les exportateurs canadiens et multiplier les retombées de l'exportation, notamment en élargissant nos programmes de prêt et d'investissement, en ajoutant de nouveaux produits et services du savoir, en ouvrant de nouvelles représentations à l'étranger et en approfondissant notre programme de financement durable.

Les moyennes entreprises canadiennes (100 à 499 employés) sont le moteur de la croissance commerciale du pays. Dans notre stratégie 2030, nous accordons une place plus importante à ce segment, et nos retombées n'en sont que plus grandes.

Notre proposition de valeur pour les entreprises de ce segment consiste entre autres à :

- les aider à planifier leur croissance internationale en misant sur notre expertise en commerce international pour mieux cerner les risques et les débouchés;
- alimenter leur expansion par l'entremise de la gamme de solutions financières d'EDC;

- les aider à nouer des relations grâce à notre solide réseau de ressources et de partenaires au Canada et à l'étranger.

Au fil de la montée de l'inflation et des coûts et alors que des conflits géopolitiques faisaient rage à travers le monde, nous avons soutenu stratégiquement les moyennes entreprises en leur fournissant des contacts, des produits financiers et des connaissances pour les aider à se démarquer et à prospérer à l'étranger.

Nous avons manqué de peu nos objectifs pour 2023 concernant les moyennes entreprises. Voici quelques faits marquants à cet égard :

- Le nombre de moyennes entreprises qui tirent profit des solutions financières d'EDC s'est élevé à plus de 1 240, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2022.
- Nous avons établi des relations et fourni des services consultatifs (allant de répondre aux questions sur des marchés précis à donner des conseils sur des questions réglementaires ou sur les fusions et acquisitions) dans le cadre de plus de 200 activités de consultation, ce qui constitue une croissance importante par rapport à l'année précédente.
- Nous avons amélioré le Programme de prêts à l'expansion internationale (PPEI), en collaboration avec nos institutions financières partenaires, pour qu'un plus grand nombre de moyennes entreprises puissent accéder rapidement à du financement.
- Nous avons élargi le Programme d'investissement de contrepartie afin de soutenir davantage les exportateurs du segment des moyennes entreprises en leur offrant désormais des fonds de contrepartie pouvant aller jusqu'à 25 millions de dollars (auparavant 5 millions). Dans le cadre de ce programme, EDC s'appuie sur le travail de ses partenaires des fonds de capital-risque et de capital-investissement pour accélérer le processus de contrôle préalable et d'approbation.
- Dans la région indo-pacifique, les débouchés abondent pour les entreprises canadiennes œuvrant dans les secteurs des infrastructures, des technologies propres, de l'agroalimentaire et de la fabrication de pointe. De fait, EDC leur a fourni des ressources grâce à son bureau à Singapour et a mis des moyennes entreprises en relation avec des représentants de la Société.
- Nous avons continué à améliorer notre approche très personnalisée pour les entreprises à fort potentiel de croissance et avons fourni du capital-développement additionnel à une quinzaine de ces entreprises.

PRIORISER LES BESOINS DU CLIENT, PAR SEGMENT



Micro et petites entreprises
Moins de 100 employés

Rapidité
Efficacité
Capacité numérique



Moyennes entreprises
Entre 100 et 499 employés

Beaucoup de contacts
Solutions personnalisées

Nous viserons avant tout le segment des moyennes entreprises pour avoir la plus grande incidence sur le commerce du Canada



Grandes entreprises
Plus de 500 employés

Partenariats
Outils financiers distincts

Pratiques ESG

Les pratiques ESG sont au cœur de notre proposition de valeur aux clients de tous les segments. Nous cherchons à mettre notre savoir, nos conseils et nos solutions de financement au service de la croissance et de la réduction des risques ESG des entreprises.

Ce programme offre désormais des fonds de contrepartie pouvant aller jusqu'à 25 millions de dollars (auparavant 5 millions) par l'intermédiaire de fonds de capital-risque et de capital-investissement admissibles.

Amélioration de l'expérience numérique

Nous continuons d'investir dans nos ressources et capacités numériques pour répondre aux besoins particuliers de chaque segment de clientèle. Dans le cadre de notre transformation numérique, qui s'étend sur plusieurs années, nous investissons dans notre personnel, nos processus, nos technologies et nos données.

Le programme est en cours depuis deux ans déjà et durant cette période, EDC a :

- terminé la modernisation de son réseau;
- pris des mesures considérables pour renforcer davantage la cybersécurité;
- commencé la transition graduelle, échelonnée sur plusieurs années, vers le nuage afin d'améliorer la résilience et la connectivité de nos systèmes.

De plus, nous continuons :

- d'améliorer la gouvernance des données, l'analytique et les rapports;
- de planifier et d'apporter des améliorations à la cybersécurité;
- de simplifier et d'optimiser les applications existantes afin d'améliorer l'expérience de nos clients, par exemple en leur offrant un meilleur accès numérique qui leur permet de voir l'état de leurs demandes et en numérisant certains de nos formulaires.

Nous combinons l'expertise interne et externe pour assurer la mise en œuvre optimale de notre transformation numérique.

Nous introduisons progressivement de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (IA) générative, dans notre organisation, car nous savons qu'elles présentent des avantages tant pour nos employés que pour nos clients. L'IA générative, bien qu'elle puisse grandement améliorer notre travail, comporte des risques liés à la qualité des données et à la sécurité ainsi que des risques d'atteinte à la vie privée. Nous étudions les cas d'utilisation et nous nous assurons que les nouvelles technologies respectent les valeurs d'EDC, ses politiques (notamment en matière de gestion des risques) et ses lignes directrices encadrant la conduite des affaires.



PORTRAIT D'UN CLIENT :

MIOVISION

EN ACTIVITÉ DEPUIS :	NOMBRE D'EMPLOYÉS :	RÉGION :	SECTEUR :	PRINCIPAUX MARCHÉS MONDIAUX :
2005	Environ 300	Kitchener (Ontario)	Technologies propres	63 pays à ce jour

Diminuer la congestion, rendre les rues plus sûres et réduire les émissions des véhicules, telles sont les missions de Miovision. L'entreprise ontarienne du secteur des technologies propres a conçu une gamme de solutions de transport, notamment des logiciels, des appareils et des systèmes tout-en-un, qui sont utilisés par près de 1 500 clients. Alors que les villes et les pays du monde entier cherchent des solutions pour réduire leurs émissions, la capacité de diminuer les niveaux de pollution sera déterminante pour la réussite de Miovision.



EN SAVOIR PLUS SUR MIOVISION ET SES SOLUTIONS.

NOUVEAU BALADO D'EDC

En août 2023, EDC a lancé le balado [L'impact de l'exportation](#), qui s'intéresse au parcours à l'exportation de clients actuels et potentiels du segment des petites et des moyennes entreprises. Animé en anglais par Joe Mimran, entrepreneur et créateur de mode canadien, et en français par Marie-Josée Richer, entrepreneure sociale québécoise, ce balado cherche à susciter l'intérêt des exportateurs canadiens, à les inspirer et les informer en leur donnant accès aux connaissances nécessaires à leur croissance et à leur succès à l'international. Nous y présentons des stratégies, des tactiques et des changements d'état d'esprit qui peuvent propulser les entreprises vers la réussite et nous invitons des experts et des entrepreneurs qui font bouger les choses. De nouveaux épisodes sont publiés aux deux semaines sur les différentes plateformes de diffusion en direct. En 2023, plus de 4 000 personnes ont écouté les neuf épisodes du balado.



Marchés et secteurs prioritaires

Afin de concrétiser sa vision pour 2030, il est essentiel non seulement qu'EDC réponde aux besoins des exportateurs canadiens aujourd'hui, mais aussi qu'elle fasse en sorte que le Canada soit bien placé pour tirer profit des possibilités à plus long terme. Nous mettons l'accent sur les grands marchés et secteurs ayant un potentiel important de nouvelle croissance nette afin de préparer le terrain pour la prochaine génération d'exportateurs canadiens en mesure de soutenir la concurrence sur la scène mondiale.

Marchés

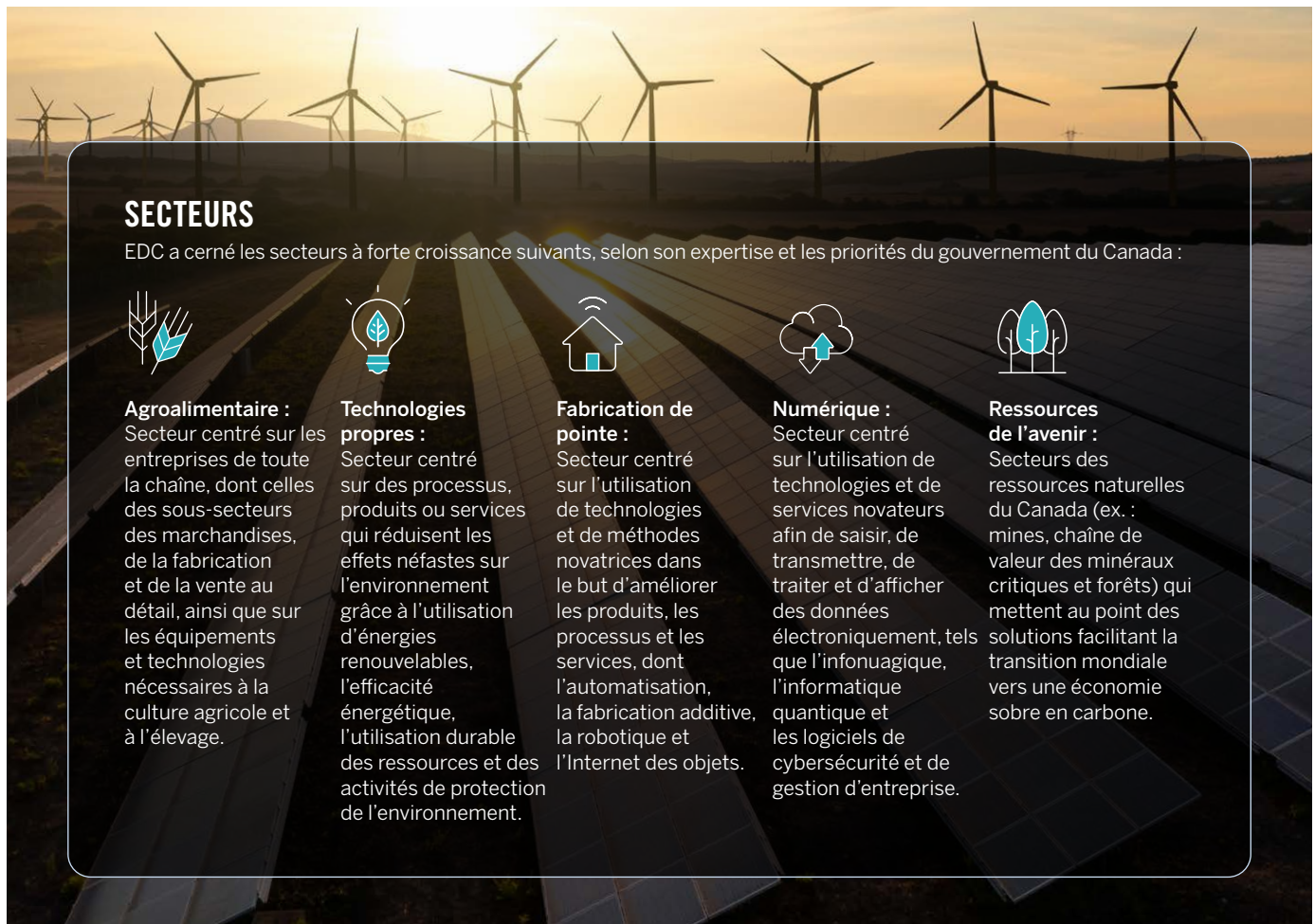
Grâce à nos bureaux et représentations partout au Canada et à l'étranger, nous sommes près des entreprises que nous soutenons et d'acheteurs étrangers pouvant aider les exportateurs canadiens à intégrer des chaînes d'approvisionnement mondiales. Parmi les marchés incontournables pour nos parties prenantes, on compte l'Indo-Pacifique, les États-Unis (notre plus grand partenaire commercial) et l'Europe.

L'Indo-Pacifique compte quelques-unes des économies les plus dynamiques au monde – et la demande est au rendez-vous. La région forme le deuxième bloc commercial en importance pour les biens et services canadiens, la Chine, le Japon et la Corée du Sud figurant parmi les dix principales destinations des exportations canadiennes. Par sa simple taille, l'Indo-Pacifique recèle un potentiel inexploité pour les exportateurs canadiens.

 Pour en savoir plus sur notre stratégie pour l'Indo-Pacifique, voir la [page 21](#).


Pour la plupart des exportateurs canadiens, les États-Unis représentent le principal marché étranger qu'ils approvisionnent et jouent souvent un rôle important dans leur expansion. Bien que les occasions de croissance soient présentes dans tous les secteurs, les récents programmes gouvernementaux visant l'actualisation des infrastructures du pays (la *Bipartisan Infrastructure Law* et la *Inflation Reduction Act*) font du pays un marché particulièrement attirant pour les entreprises canadiennes des secteurs des transports, de l'énergie, des technologies et de l'eau.

EDC favorise également la croissance en Europe en tirant parti des accords de libre-échange, comme l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG), l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU) et l'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni. Les besoins des pays membres de l'AECG en matière d'infrastructures présentent aussi un potentiel à court terme pour les exportateurs canadiens, notamment dans les secteurs des technologies propres et de l'agroalimentaire.




SECTEURS


EDC a cerné les secteurs à forte croissance suivants, selon son expertise et les priorités du gouvernement du Canada :




Agroalimentaire :
Secteur centré sur les entreprises de toute la chaîne, dont celles des sous-secteurs des marchandises, de la fabrication et de la vente au détail, ainsi que sur les équipements et technologies nécessaires à la culture agricole et à l'élevage.




Technologies propres :
Secteur centré sur des processus, produits ou services qui réduisent les effets néfastes sur l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'utilisation durable des ressources et des activités de protection de l'environnement.



Fabrication de pointe :
Secteur centré sur l'utilisation de technologies et de méthodes novatrices dans le but d'améliorer les produits, les processus et les services, dont l'automatisation, la fabrication additive, la robotique et l'Internet des objets.



Numérique :
Secteur centré sur l'utilisation de technologies et de services novateurs afin de saisir, de transmettre, de traiter et d'afficher des données électroniquement, tels que l'infonuagique, l'informatique quantique et les logiciels de cybersécurité et de gestion d'entreprise.



Ressources de l'avenir :
Secteurs des ressources naturelles du Canada (ex. : mines, chaîne de valeur des minéraux critiques et forêts) qui mettent au point des solutions facilitant la transition mondiale vers une économie sobre en carbone.

Stratégie pour l'Indo-Pacifique

En 2040, les économies de l'Indo-Pacifique devraient représenter 50 % du PIB mondial et environ 40 % de la consommation de la planète. Par conséquent, favoriser la diversification commerciale des entreprises canadiennes sur ce marché en plein essor sera d'une importance capitale pour aider le Canada à regagner sa position de chef de file du commerce international. La réussite des exportateurs dans la région indo-pacifique nécessite l'adoption d'une nouvelle optique : au lieu de se concentrer sur les débouchés à court terme sur les marchés traditionnels, il faut se diversifier sur des marchés à plus forte croissance à long terme. En exportant vers des marchés diversifiés, les entreprises sont plus à même d'être résilientes et de maintenir un niveau d'activité stable dans une conjoncture économique difficile.

Les économies asiatiques sont en pleine transformation : auparavant considérées comme émergentes, elles deviennent des marchés développés et leur classe moyenne s'agrandit rapidement. Pour que le commerce extérieur du Canada prenne de l'ampleur, les entreprises d'ici devront donc forger des relations plus fortes, s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement, bâtir des réseaux locaux, se renseigner sur les marchés et être en mesure d'assumer les risques, tout en composant avec la concurrence mondiale.

C'est à Singapour qu'EDC a établi son bureau régional en Indo-Pacifique; il s'agit de sa seule succursale indépendante de financement à l'extérieur du Canada, ce qui en fait la porte d'entrée de la région pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. Le fait d'être à proximité des acheteurs asiatiques nous aide à repérer de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes, à établir des liens avec des partenaires locaux, à fournir des solutions de souscription et de financement facilitant le commerce, et à agir comme catalyseur du commerce en Indo-Pacifique. La succursale se veut également un centre de services pour les représentants d'EDC dans la région.

Pour en savoir plus sur le commerce dans cette région, voir la page **Renseignements sur les marchés de l'Indo-Pacifique** d'EDC.

La région est particulièrement axée sur les relations, et même si les relations stratégiques prennent du temps à bâtir, elles seront essentielles à notre réussite à long terme. Pour aider les entreprises canadiennes, EDC se concentre sur trois secteurs (infrastructures et technologies propres, agroalimentaire, et fabrication de pointe) et nous prévoyons augmenter notre présence sur place et changer la façon dont nous y faisons des affaires.

Ce qui change

La stratégie pour l'Indo-Pacifique comporte cinq piliers :

- 1. Accroître la présence d'EDC dans la région** – Établir de nouvelles représentations et augmenter les capacités de la succursale de Singapour pour être présents là où nous souhaitons que nos clients s'établissent et pour faciliter des activités au rythme auquel s'attendent nos clients et nos partenaires.
- 2. Établir des relations stratégiques avec les leaders du marché indo-pacifique** – Ouvrir aux entreprises canadiennes les portes du marché et réduire les risques en tissant des liens avec de grandes entreprises et institutions dans la région.

- 3. Miser sur les champions canadiens** – Catalyser la croissance des champions canadiens, soit les entreprises qui sont déjà présentes ou qui exportent déjà dans la région, apprendre de leurs bons coups et préparer le terrain pour le segment des moyennes entreprises.
- 4. Faire découvrir l'Indo-Pacifique au Canada** – Susciter l'intérêt des entreprises canadiennes pour les occasions d'affaires dans la région, notamment dans des pays, secteurs ou sous-secteurs précis.
- 5. Mettre sur pied et consolider des partenariats, au Canada et en Indo-Pacifique** – Renforcer et mettre à profit les partenariats avec l'Équipe Canada (sociétés d'État, ministères, provinces et agences) et les relations avec des associations industrielles et organismes de crédit à l'exportation qui partagent notre vision pour faciliter et accélérer l'implantation des moyennes entreprises dans la région.

Pour en savoir plus sur nos partenaires, voir la **page 23**.

50 %

En 2040, les économies de l'Indo-Pacifique devraient représenter 50 % du PIB mondial et environ 40 % de la consommation de la planète.



PORTRAIT D'UN CLIENT :

WHITECAP INTERNATIONAL SEAFOOD EXPORTERS

EN ACTIVITÉ DEPUIS :	NOMBRE D'EMPLOYÉS :	RÉGION :	SECTEUR :	PRINCIPAUX MARCHÉS MONDIAUX :
2008	Environ 25	St. John's (Terre-Neuve)	Agroalimentaire	45 pays à ce jour

Whitecap International Seafood Exporters est une habituée de l'expansion mondiale; elle exporte déjà de grandes quantités de produits de la mer durables, comme le crabe des neiges, la crevette et le homard. En 2018, cette entreprise de vente et de marketing du Canada atlantique qui représente des transformateurs de produits de la mer se tourne vers la région de l'Indo-Pacifique. C'est l'Indonésie, pays en plein essor doté d'infrastructures de pointe, qui attire son attention. Avec l'aide de partenaires au Canada et sur le terrain, dont EDC, Whitecap a obtenu les ressources, les renseignements et les contacts qui l'ont aidé à s'implanter en Indonésie.



EN SAVOIR PLUS SUR LES AFFAIRES EN INDONÉSIE.



Nos réalisations en 2023

Nous avons fait de solides progrès en 2023 dans la conception et l'exécution de notre stratégie pour l'Indo-Pacifique. Voici des exemples :

- EDC a ouvert de nouvelles représentations à Jakarta (Indonésie) et à Séoul (Corée du Sud), et a recruté du personnel dans la région, entre autres pour la succursale de Singapour. En étant présents sur les principaux marchés, nous pouvons aider les exportateurs canadiens à relever une partie des défis inhérents à la conduite des affaires à l'autre bout du monde : nous établissons des relations et repérons des occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes avant même qu'elles ne se lancent. Nous comptons ouvrir trois

représentations supplémentaires en 2024 : à Tokyo (Japon), à Manille (Philippines) et à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam).

- Nos directeurs relationnels ont mis en relation plus de 50 moyennes entreprises canadiennes avec un représentant d'EDC à l'étranger afin de les aider à explorer les possibilités qui s'offrent à elles pour percer les marchés de l'Indo-Pacifique.
- Nous avons approché plus de 100 entreprises canadiennes déjà présentes en Indo-Pacifique afin de voir comment EDC pourrait les aider à croître dans cette région.

- Nous avons officialisé des partenariats stratégiques avec les grands leaders du marché par la signature d'accords de partenariat avec deux grands conglomérats en Inde, et un protocole d'entente (PE) avec PT Indonesia Infrastructure Finance pour accélérer la participation du Canada dans le développement des infrastructures en Indonésie.
- Nous avons signé deux PE avec des organismes de crédit à l'exportation sud-coréens. Le premier, avec la Banque d'import-export de Corée (KEXIM), a pour objectif de mettre en commun nos connaissances et de soutenir les transactions mutuellement bénéfiques. Les principaux secteurs potentiels de coopération comprennent les minéraux critiques, les batteries secondaires, l'hydrogène propre, les infrastructures, l'agroalimentaire et la fabrication de pointe. Le deuxième PE, avec la Korea Trade Insurance Corporation (K-Sure), porte plutôt sur la croissance du commerce et des investissements entre les deux pays grâce à la collaboration, au savoir commercial, à la réduction des risques et aux solutions financières.

LES GENS D'EDC :

JOY RANKOTHGE

Joy, nouveau représentant en chef d'EDC pour la Corée du Sud, voit dans la possibilité de contribuer davantage à l'expansion des entreprises canadiennes dans la région de l'Indo-Pacifique une belle façon de redonner aux Canadiens qui l'ont accueilli si chaleureusement il y a un peu plus d'une décennie. Né au Sri Lanka, Joy a émigré au Canada en 2010 après avoir terminé un programme d'études supérieures aux États-Unis. Il trouve stimulant de jouer un rôle dans l'investissement audacieux d'EDC dans la région de l'Indo-Pacifique.



**POUR EN SAVOIR PLUS SUR JOY,
VOIR NOTRE BILLET DE BLOGUE SUR LINKEDIN.**

Partenariats

Comme EDC fait partie de l'écosystème commercial du Canada, sa réussite passe par une étroite collaboration avec d'autres partenaires commerciaux. Les partenariats permettent d'accroître notre rayonnement et notre capacité à innover, et d'étoffer notre réseau de distribution et les renseignements à notre portée. Nous collaborons avec un éventail d'organisations et misons sur nos forces pour favoriser le commerce extérieur du Canada.

En 2023, nous avons continué de chercher à comprendre les occasions de partenariats dans nos segments d'affaires, nos marchés et nos secteurs prioritaires afin de mieux venir en aide à nos clients. En collaboration avec nos partenaires, nous offrons du financement, des mises en relation et des connaissances à nos clients; nous aidons les entreprises à améliorer leur bilan ESG grâce au financement durable et de transition; et nous favorisons leur croissance sur les marchés étrangers, notamment ceux de l'Indo-Pacifique.

Principaux partenaires fédéraux

- [Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)
- [Banque de développement du Canada](#)
- [Corporation commerciale canadienne](#)
- [Environnement et Changement climatique Canada](#)
- [Financement agricole Canada](#)
- [Innovation, Sciences et Développement économique Canada](#)
- [Investir au Canada](#)
- [Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada](#)
- [Ressources naturelles Canada](#)
- [Service des délégués commerciaux](#)

Équipe de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (REÉC)

EDC est à la tête de l'Équipe REÉC, une initiative conjointe entre ministères fédéraux, agences gouvernementales et sociétés d'État de l'écosystème commercial. Formée en 2020, l'Équipe se voulait un modèle de soutien intergouvernemental collaboratif visant à faciliter une reprise économique postpandémie robuste et une croissance inclusive à long terme.

En 2023, l'Équipe REÉC s'est principalement penchée sur la promotion croisée d'événements, de produits et de services pour aider les exportateurs canadiens à trouver plus facilement les solutions qui répondent le mieux à leurs besoins. Par exemple, les membres de l'Équipe ont amélioré l'outil afin de le rendre plus utile pour les entreprises à la recherche de programmes et de services gouvernementaux. L'Équipe a également réalisé un projet pilote avec l'Équipe des services au client d'EDC pour mieux rediriger les clients vers les

organisations partenaires pouvant leur offrir des solutions répondant à leurs besoins.

Programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Le gouvernement du Canada a lancé le programme du CUEC pendant la pandémie. Les petites entreprises canadiennes et les organismes sans but lucratif qui y étaient admissibles pouvaient obtenir des prêts sans intérêt et avec possibilité de remise pour couvrir leurs coûts d'exploitation pendant que leurs rentrées d'argent étaient réduites. C'est EDC qui a été chargée par le gouvernement du Canada d'administrer ce programme.

EDC s'est associée à plus de 230 institutions financières canadiennes pour offrir ce programme. En 2023, le gouvernement a repoussé au début de 2024 la date limite concernant le remboursement et la remise partielle des prêts pour les emprunteurs admissibles. Il a également repoussé d'un an la date limite pour le remboursement des prêts à terme, qui est maintenant le 31 décembre 2026.

Secteur financier

Nos partenariats de longue date avec des institutions financières canadiennes facilitent considérablement l'offre de nos solutions financières de base, notamment nos solutions de fonds de roulement, de financement et d'assurance.

Ces partenaires nous permettent d'ajouter une capacité de risque sur le marché, de combler les lacunes du secteur privé et d'aider plus d'entreprises canadiennes. De plus, nous explorons et saisissons les occasions de rejoindre plus d'entreprises au moyen de notre réseau dans le domaine de l'assurance crédit.

Les programmes que nous offrons conjointement avec nos partenaires comprennent le PPEI et le projet pilote de la Garantie pour le financement durable, qui ont tous les deux accueilli de nouveaux partenaires en 2023. Huit institutions financières, dont la Financière Accord, notre premier prêteur non traditionnel, et la Banque des Premières Nations du Canada, offrent maintenant le PPEI aux exportateurs canadiens. Ce partenariat permettra à plus d'entreprises canadiennes de profiter des avantages de l'exportation, dont celles dirigées par des femmes, des personnes

autochtones, noires, racisées ou handicapées ou des membres de la communauté 2ELGBTQI¹, et ultimement, dopera l'économie nationale. Le montant de la garantie du PPEI a été augmenté à 10 millions de dollars, ce qui permet à plus de moyennes entreprises d'obtenir rapidement un fonds de roulement par l'entremise de leur institution financière.

Organismes de crédit à l'exportation

Les partenariats avec d'autres organismes de crédit à l'exportation (OCE) contribuent à uniformiser les règles du jeu internationales qui influencent la capacité concurrentielle de nos clients et haussent la barre en matière de pratiques ESG.

Le Canada et ses partenaires ont mené pendant plus de trois ans des négociations portant sur la modernisation des règles de l'Arrangement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui sont utilisées par les OCE de l'OCDE pour soutenir les crédits à l'exportation. Les négociations ont eu pour résultat de dégager une plus grande marge de manœuvre pour mieux répondre aux besoins des exportateurs dans le contexte commercial actuel, notamment en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques et les technologies propres. EDC occupe un rôle central dans la délégation canadienne, tout comme Finances Canada et Affaires mondiales Canada.

Par ailleurs, l'incertitude entourant le contexte géopolitique nous amène à nouer plus de liens de collaboration à l'étranger. Par exemple, EDC et ses pairs du G7 sont à la recherche de solutions pour soutenir l'Ukraine, particulièrement durant sa phase de reconstruction.

Partenariats d'affaires

Nos partenariats avec diverses organisations, comme le Forum pour la formation en commerce international (FITT), le Fonds de solidarité, MaRS Discovery District, le Programme d'accélération du commerce du Canada et Startup Canada, nous aident à accroître notre rayonnement, à rejoindre un plus grand nombre d'entreprises canadiennes et à mettre en place de nouvelles capacités et solutions.

EDC cherche en outre à nouer des partenariats avec des institutions et des entreprises avec lesquelles ses clients travaillent déjà, comme Shopify, un partenaire stratégique de plus en plus important pour EDC. La collaboration entre EDC et Shopify en matière de relations d'affaires et de création de liens permet d'envisager des possibilités de mises en relation commerciales.

¹ Personnes deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées ou s'identifiant à toute autre orientation sexuelle ou identité de genre.



INCLUSION

Nous savons que pour réussir, il faut s'entourer de personnes ayant des idées, des forces, des expériences culturelles et des champs d'intérêt variés.

Commerce inclusif	25	Programmes de leadership et de gestion du talent	31
Diversité des fournisseurs	29	Accessibilité	31
Inclusion, diversité et équité	30		

Commerce inclusif

Conformément à sa stratégie 2030, EDC évolue pour veiller à ce que plus d'entrepreneurs issus de groupes en quête d'équité puissent accéder à du capital, à des contrats et à des solutions commerciales pertinentes.

On entend par « groupes en quête d'équité » les femmes, les peuples autochtones, les personnes noires et autres communautés racisées, les personnes handicapées et la communauté 2ELGBTQI+. Toutes ces personnes sont confrontées à des défis uniques dans le monde des affaires, des difficultés communes (réseaux limités ou historique financier) aux obstacles institutionnels (biais inconscients, racisme ou sexisme). Ces difficultés n'en sont que plus importantes en cas d'intersectionnalité.

L'accès au capital reste l'un des grands obstacles pour les entreprises détenues par des personnes issues de la diversité. En 2023, nous avons approfondi nos relations avec des institutions financières ayant des objectifs semblables afin de promouvoir l'équité pour ces groupes moins bien servis. Pour ce faire, nous mettons en commun nos pratiques exemplaires et nos connaissances, nous organisons des événements conjoints destinés aux clients, nous faisons des mises en relation et des recommandations réciproques et nous réfléchissons aux possibilités d'innovation en matière de produits pour les entreprises visées par le commerce inclusif.

EDC a continué d'améliorer la pertinence de ses services pour les exportateurs canadiens en quête d'équité afin de faciliter leur croissance à l'international. Depuis le 1^{er} novembre 2023, les entreprises visées par le commerce inclusif voulant obtenir du financement d'EDC y sont admissibles au titre du volet « social » du nouveau Cadre de financement durable d'EDC.

Pour en savoir plus sur le Cadre, voir la [page 46](#).



À l'interne, EDC offre des modules sur le commerce inclusif dans le cadre de ses programmes de formation sur les facteurs ESG et de ses formations en vente destinés au personnel de première ligne. En 2023, nous avons publié des témoignages sur le commerce inclusif et ses défis afin de sensibiliser notre personnel et rendre nos services plus accessibles. Nous souhaitons que les communications des employés de première ligne et de nos centres d'appels soient inclusives et que les ressources que nous diffusons soient pertinentes.

Nos partenaires

Nous nous appuyons beaucoup sur notre vaste écosystème de partenaires pour faire connaître les avantages de l'exportation aux groupes en quête d'équité. Voici nos principales initiatives :

- collaboration avec nos partenaires en matière de commerce inclusif dans l'organisation de présentations sur le commerce pour de petits groupes d'entrepreneurs issus de la diversité et sollicitation de l'un de nos partenaires, le **Forum pour la formation en commerce international (FITT)**, pour la tenue de séances sur les bases de l'exportation;
- présentation de séances « Outils du métier » en collaboration avec la **Banque de développement du Canada (BDC)** et le **Service des délégués commerciaux (SDC)** à de multiples groupes (séances sur différents programmes et services, comme le Programme d'accélération du commerce);
- intégration des principes du commerce inclusif à notre collaboration avec **Startup Canada** en soutenant son nouveau programme pour les exportatrices (promotion, diffusion et développement du contenu);
- investissement dans des fonds qui appuient la croissance d'entrepreneurs issus de la diversité, comme **BKR Capital**, **Raven Capital** et le **Fonds de croissance autochtone**;
- collaboration avec des conseils sur la diversité des fournisseurs du Canada, dont la **Chambre de commerce gaie et lesbienne du Canada (CGLCC)** – qui représente plus de 100 000 entreprises détenues ou dirigées par des membres de la communauté 2ELGBTQI+ – et l'**Inclusive Workplace and Supply Council of Canada (IWSCC)**.

LES GENS D'EDC :

JENNIFER COOKE

Jennifer, directrice du commerce inclusif à EDC, est connue pour ses positions favorables à l'inclusion, à l'équité et à la diversité. Elle est d'ailleurs passée maître dans l'art d'aider les entrepreneurs issus de communautés longtemps marginalisées et négligées à réussir à l'international. Elle offre souvent du mentorat à de jeunes professionnels du Groupe de ressources pour les employés noirs (GREN) d'EDC.



[POUR EN SAVOIR PLUS SUR JENNIFER, VOIR NOTRE BILLET DE BLOGUE SUR LINKEDIN.](#)

Programme d'investissement pour le commerce inclusif

Doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars, notre Programme d'investissement pour le commerce inclusif vise à aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les entreprises détenues ou dirigées par des personnes issues de la diversité et à créer des débouchés pour elles en s'attaquant à l'un des principaux obstacles entravant leur croissance : l'accès équitable au capital.

Le programme s'inspire de notre engagement pris au titre du Programme d'investissement pour les femmes en commerce.

EDC a affecté plus de 270 millions de dollars à des entreprises et à des fonds, surpassant ainsi le montant initial de 200 millions qu'elle s'était engagée à investir dans le cadre du Programme. Nous continuons d'y injecter des fonds et nous n'avons pas fixé de plafond à cet égard.

Objectifs et résultats

EDC a de loin dépassé ses objectifs concernant les femmes en commerce, en plus de sa cible 2023 de clients autochtones servis. Bien que la cible du volume d'activités facilitées pour les entreprises autochtones n'ait pas été atteinte, nous cherchons de nouvelles occasions d'investir du capital qui aidera à augmenter la capacité d'exportation de ces entreprises.

Femmes en commerce

- EDC a servi un total de 4 297 clientes, dépassant ainsi son objectif pour 2023, soit 2 000 clientes uniques (total cumulé).
- EDC a facilité un volume d'activités d'une valeur de 8,7 milliards de dollars, dépassant ainsi son objectif pour 2023, soit 6 milliards de dollars (total cumulé).

Entreprises autochtones

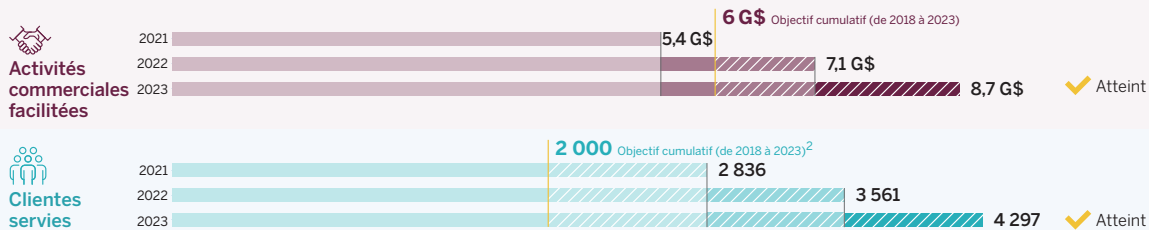
- EDC a servi un total de 414 clients autochtones, dépassant ainsi son objectif pour 2023, soit 400 clients uniques (total cumulé).
- EDC a facilité un volume d'activités d'une valeur de 563 millions de dollars pour ses clients autochtones, un chiffre inférieur à sa cible de 650 millions de dollars.

4 297

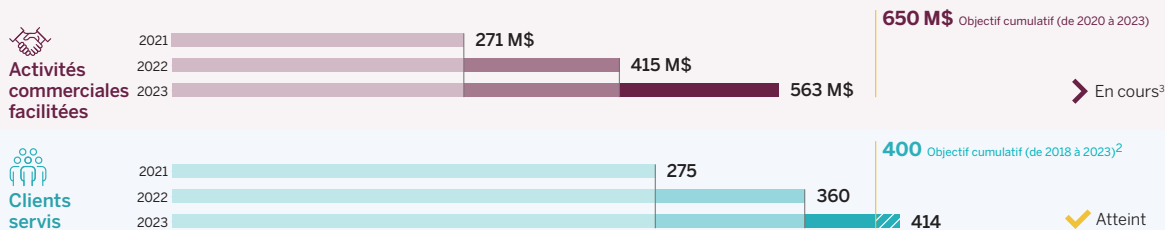
EDC a servi un total de 4 297 femmes en commerce, dépassant ainsi son objectif pour 2023, soit 2 000 clientes uniques (total cumulé).

CIBLES ET RÉSULTATS

Femmes en commerce¹



Exportateurs autochtones¹



Les cibles pour 2023 ne constituent pas le soutien maximal pouvant être accordé à ces exportateurs. Aucun plafond n'a été fixé pour le soutien financier qu'EDC peut consentir aux groupes en quête d'équité. Les cibles visent plutôt à orienter les efforts d'EDC et à assurer le suivi des progrès accomplis.

¹ Le nombre de clients servis et la valeur des activités facilitées des années précédentes ont parfois été ajustés en raison de modifications apportées aux critères de classification concernant les entreprises détenues ou dirigées par des personnes visées par le commerce inclusif.

² Nous ne comptabilisons chaque client qu'une fois, même s'il a été servi à de multiples reprises au fil des ans.

³ Notre soutien aux entreprises autochtones, bien qu'inférieur à nos attentes initiales, continue de croître, car nous nous employons activement à mieux comprendre leurs besoins et à mieux y répondre.

Femmes en commerce

L'accès limité au capital, la difficulté de trouver des clients étrangers et l'absence de plan de croissance stratégique sont des obstacles communs à l'exportation selon les femmes. EDC est donc résolue à aider les entreprises canadiennes détenues ou dirigées par des femmes à réussir à l'international en leur fournissant les solutions financières et les renseignements dont elles ont besoin pour croître en toute confiance. Dans le but de communiquer ses connaissances et d'aider les femmes à réseauter et à surmonter les obstacles, EDC appuie de nombreux événements chaque année, dont les suivants, qui ont eu lieu en 2023 :

- Nous avons sélectionné, par le biais de **Coralus**, un partenaire de longue date, une cohorte de 26 entrepreneures de différents secteurs qui ont eu accès à de la formation, à des renseignements et à des ressources, ont participé à des discussions avec des pairs et des experts et ont assisté à des séances en tête-à-tête avec un représentant du SDC. Parmi celles qui allaient devenir des « activatrices » dans le cadre du programme, 60 % vendaient déjà à l'extérieur du pays et le reste prévoyait le faire. Selon les participantes, la cohorte leur a permis de tisser de nouvelles relations et d'acquérir des connaissances qui les aideront mettre en branle leurs plans d'exportation.
- Nous avons fait une présentation à la conférence numérique destinée aux entrepreneures d'**Une coche plus haut Canada** sur la façon de faire croître son entreprise et sur la valeur de l'exportation. Une coche plus haut Canada rassemble les entrepreneures et les acteurs de l'écosystème en général afin de promouvoir une croissance économique équitable et inclusive.

- Nous avons coparrainé une conférence virtuelle organisée par les **Organisations d'entreprises de femmes du Canada** pour faire valoir les avantages de l'exportation.
- Nous avons parrainé des événements organisés par le **Réseau des Femmes d'affaires du Québec**, un organisme qui se consacre au développement économique des entreprises québécoises détenues par des femmes et qui offre à ses membres des conseils et de l'aide pour préparer leur mission commerciale.

Entreprises autochtones

Environ 7 % des entreprises autochtones exportent leurs biens et services, comparativement à une moyenne de plus de 12 % parmi toutes les entreprises canadiennes¹. De nombreux facteurs expliquent cette différence, dont l'accès limité à du capital et à des services financiers. Il existe de nombreuses manières de combler ce manque, et autant d'avantages pour tous. Nous travaillons d'ailleurs à faire avancer la réconciliation économique et à améliorer l'accessibilité et la pertinence des solutions financières d'EDC pour les entreprises autochtones.

L'une des principales initiatives en 2023 était de renforcer et d'approfondir nos relations stratégiques avec nos partenaires, notamment des organisations autochtones, des institutions financières et des organismes gouvernementaux. Tout au long de l'année, nous avons également appuyé de nombreux événements et webinaires éducatifs, auxquels nous avons aussi participé.

Nous avons, entre autres :

- commandité **Pow Wow Pitch** pour soutenir les concours de présentation et le financement des entrepreneurs autochtones;
- commandité plusieurs événements importants du **Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)** en plus d'y participer, notamment sa conférence nationale annuelle (*Economic Development Youth Summit*) et la conférence *Links to Learning* en Colombie-Britannique;
- commandité l'événement annuel *Indigenous Prosperity Forum* de l'**Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)**. Cette année, il y a également eu plus de décaissements dans le fonds de croissance autochtone de l'ANSAF, dans lequel EDC s'est engagée à investir 35 millions de dollars;
- entretenu notre relation stratégique avec le **Conseil canadien pour l'entreprise autochtone** en tant que membre mécène et participé aux comités consultatifs pour les conférences;
- participé au programme d'affaires autochtones **SOAR** en tenant des séances de formation sur l'exportation destinées aux entrepreneurs autochtones;
- renforcé notre partenariat stratégique avec la **First Nations Major Projects Coalition (FNMPC)** en misant sur une mobilisation accrue de la haute direction et en offrant d'importantes commandites pour les événements de la FNMPC.

¹ Source : [Adawe : Les expériences d'exportation des entrepreneurs autochtones](#)

PORTRAIT D'UN CLIENT : CHEEKBONE BEAUTY

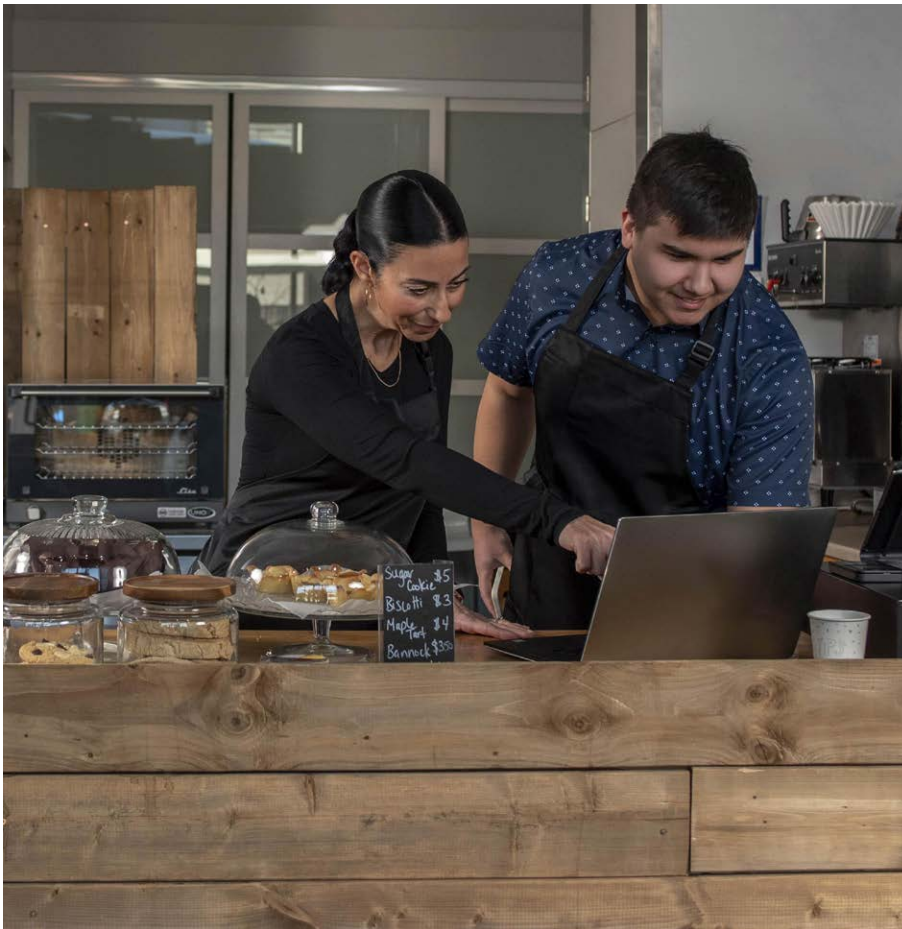
EN ACTIVITÉ DEPUIS :	NOMBRE D'EMPLOYÉS :	RÉGION :	SECTEUR :	PRINCIPAUX MARCHÉS MONDIAUX :
2016	Environ 12	St. Catharines (Ontario)	Biens de consommation	États-Unis

Jenn Harper, fondatrice de Cheekbone Beauty, la première entreprise de produits de maquillage détenue par une Autochtone au Canada, était ravie de faire partie du programme d'accélération du commerce en 2023, coprésenté par Square, BDC et Futurpreneur, qui avait pour objectif de quintupler le chiffre d'affaires de cinq entreprises autochtones sur un an. Cheekbone Beauty a également lancé ses produits dans plus de 600 magasins JCPenney aux États-Unis (sous la bannière de Thirteen Lune). Jenn Harper voit la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Amérique du Sud comme d'excellents marchés d'exportation pour sa marque, compte tenu du grand nombre de peuples autochtones qui y habitent.



EN SAVOIR PLUS SUR CHEEKBONE BEAUTY ET SA CROISSANCE.





Nous avons appuyé la mise en œuvre du PPEI au sein des équipes chargées des services bancaires aux Autochtones de nos institutions financières partenaires, puis au sein de la **Banque des Premières nations**, ce qui a mené aux premières transactions de ce nouveau partenaire dans le cadre du programme en juin 2023. Par ailleurs, la majorité des institutions financières au Canada font des investissements afin de mieux répondre aux besoins des clients commerciaux autochtones et de remédier au sous-financement chronique des entreprises autochtones, ce qui a donné à EDC l'occasion de collaborer plus étroitement avec ses partenaires financiers.

Participation autochtone à des projets majeurs

Il devient de plus en plus évident que les entreprises autochtones doivent jouer un plus grand rôle dans l'économie canadienne. Le consentement, l'appropriation et la prise de participation des Autochtones sont tous nécessaires à l'avancement de l'économie de transition et de l'exploitation des ressources (énergie, mines, minéraux critiques, forêts, énergies renouvelables, hydrogène, énergie éolienne et infrastructures connexes). Les

projets auxquels les partenaires autochtones participent pleinement et équitablement sont les plus susceptibles de réussir et d'être concurrentiels : en effet, les tensions et les risques liés à la réglementation s'en trouvent réduits, les chaînes d'approvisionnement locales, fortifiées, et les approches concernant les problèmes environnementaux, améliorées. Malgré tout, l'accès au capital reste le principal obstacle à la prise de participation.

Nos partenariats stratégiques avec des organisations autochtones comme la **FNMPC** et le **CAADA** et des institutions financières ont pour but d'améliorer l'accès à des capitaux concurrentiels et à une expertise en financement afin d'aider les Autochtones à s'approprier des projets d'envergure et y participer. Ces efforts visent également à soutenir davantage la participation autochtone et l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones dans les importantes chaînes d'approvisionnement associées à ces projets. À cette fin, nous travaillons à concevoir des stratégies pour collaborer plus étroitement avec les entreprises et les sociétés de développement économique autochtones locales.

Exportateurs noirs et racisés

EDC cherche à créer des règles du jeu équitables qui permettent à davantage d'entreprises canadiennes détenues et dirigées par des personnes noires ou racisées de réussir sur les marchés mondiaux. Toutefois, la réalité présente toujours de nombreuses iniquités, et plus de 76 % d'entrepreneurs noirs ou racisés font face à de la discrimination lorsqu'ils tentent d'obtenir des ressources, y compris du financement¹. Pour définir et faire connaître l'étendue de notre soutien aux entreprises dirigées par des personnes noires ou racisées en 2023, nous avons :

- entrepris le renforcement de nos capacités afin de mieux cerner les lacunes critiques, les obstacles à la réussite et les occasions de croissance avec nos partenaires, dont des organisations communautaires dirigées par des personnes noires et financées par le **Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires** et d'autres institutions financières;
- mis à profit notre partenariat avec Coralus et accueilli un éminent acteur financier de l'écosystème des entreprises détenues par des personnes noires, la **Fédération africaine canadienne de l'économie**. Ensemble, nous avons rassemblé 17 entrepreneurs noirs dans le cadre d'une série d'ateliers et de séances de mentorat, de mises en récit et de mises en relation;
- commandité le **Salon international de la femme noire**, qui célèbre les entreprises détenues par des personnes noires et met en lumière l'étendue de leurs talents, leur valeur et leur contribution;
- soutenu des organisations, dont l'**Expo commerciale des noirs 2023 de BCW**, qui sont axées sur la collaboration entre les leaders commerciaux et les leaders communautaires pour susciter des changements et sur l'amélioration de l'accès aux occasions économiques pour les entrepreneurs noirs et immigrants;
- fait des percées dans les plaques tournantes technologiques et agricoles des communautés noires et progressé pour ce qui est d'offrir aux exportateurs noirs les capacités financières et techniques nécessaires pour percer de nouveaux marchés.

¹ Source : [Entrepreneuriat inclusif : Examen des obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs noirs du Canada](#) (Sénat du Canada et Abacus Data)

Diversité des fournisseurs

En 2023, nous avons acheté des biens et services d'une valeur approximative de 255 millions de dollars auprès de fournisseurs, et nous tenons à ce que ces occasions d'approvisionnement soient communiquées à un large éventail de fournisseurs diversifiés, dont ceux provenant de groupes en quête d'équité. Selon notre politique et notre ligne directrice sur les achats, les acheteurs doivent inclure un fournisseur issu de la diversité à leur liste restreinte lorsque la valeur d'un marché pour des biens ou services est de 100 000 \$ à 600 000 \$.

Nous avons travaillé à l'interne afin de faire la promotion des produits et services offerts par les fournisseurs issus de la diversité et à l'externe pour faire connaître nos processus d'approvisionnement. En 2023 a d'ailleurs eu lieu notre deuxième événement « À la rencontre des acheteurs », axé sur les services de RH, et 24 fournisseurs y ont participé. En outre, nous avons pris part à des événements de jumelage et de réseautage et diffusé 10 avis concernant des occasions d'approvisionnement concurrentiel auprès d'associations regroupant des entreprises issues de la diversité.

CIBLES POUR 2023



2 % – Part des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité dans les dépenses d'approvisionnement.



5 millions de dollars – Montant des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité.



60 – Nombre de contrats accordés à des fournisseurs issus de la diversité.

RÉSULTATS DE 2023



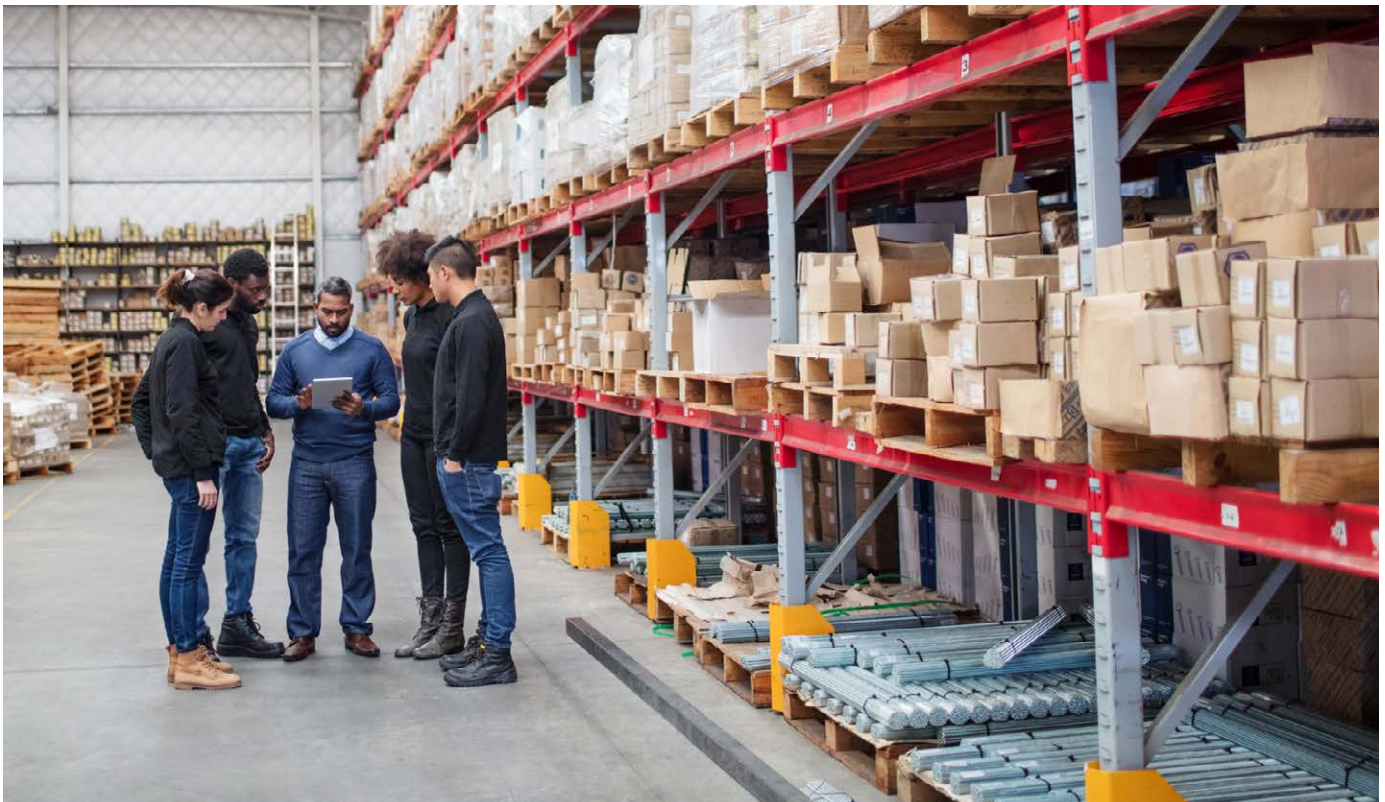
Nous avons dépensé 5,6 millions de dollars dans le cadre des 58 contrats accordés à des fournisseurs issus de la diversité.



Ces mêmes dépenses comptent pour 2,2 % du total de nos dépenses d'approvisionnement.



Nos dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité ont augmenté de près de 65 % en 2023, comparativement à 2022.



Inclusion, diversité et équité

Nous chérissons et respectons la différence chez nos employés et célébrons la diversité qui vient avec le fait d'être une organisation internationale.

Nous préconisons une approche axée sur les données probantes pour ce qui est des initiatives d'inclusion, de diversité et d'équité. À l'aide d'analyses poussées de notre effectif, nous décelons les lacunes organisationnelles en matière d'inclusion, de diversité et d'équité sur lesquelles nous pourrions concentrer nos efforts, et nous les corrigeons en améliorant nos pratiques et processus de base en matière de RH, comme le recrutement, le perfectionnement et la fidélisation.

Voici quelques-unes des actions que nous avons entreprises en 2023 :

- déceler les lacunes dans la représentation des femmes et des minorités visibles dans les postes de direction à l'aide d'un tableau de bord amélioré;
- intégrer les pratiques d'inclusion, de diversité et d'équité aux programmes de formation de base;
- appliquer une perspective axée sur l'inclusivité, la diversité et l'équité aux processus de gestion du talent;
- favoriser le recrutement de talents issus de la diversité en utilisant un langage inclusif dans les offres d'emploi;
- collaborer avec des partenaires mondiaux pour concevoir et renforcer nos initiatives en matière d'inclusion, de diversité et d'équité.

Nous sommes résolus à offrir une expérience accessible et inclusive à nos employés et à nos clients, y compris aux personnes en situation de handicap. Pour en savoir plus, voir la section sur l'accessibilité à la [page 31](#).

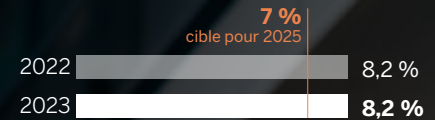
Nous avons fait de l'avancement du bilinguisme une priorité, surtout pour les postes de direction. Nous avons mis en place un programme de formation linguistique de premier ordre pour aider nos employés à communiquer avec leurs collègues et les clients en anglais et en français.

Composition de l'effectif, par groupes en quête d'équité¹

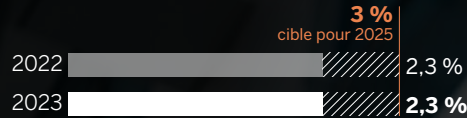
Minorités visibles



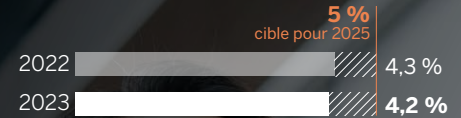
Minorités visibles – Noirs



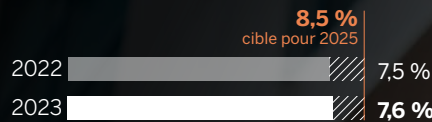
Autochtones



Communautés 2ELGBTQI+

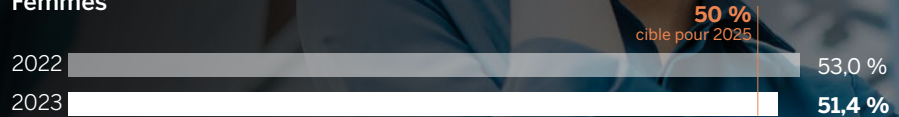


Personnes en situation de handicap



Direction et haute direction¹

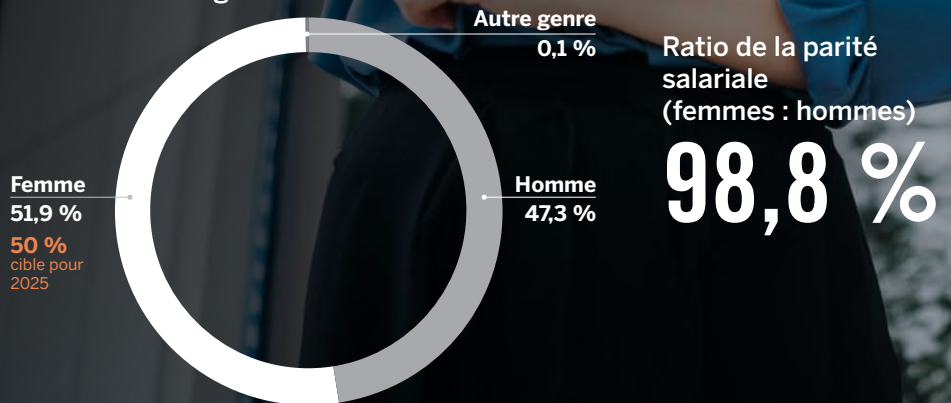
Femmes



Minorités visibles



Effectif selon le genre²



Ratio de la parité salariale (femmes : hommes)
98,8 %



Voir notre **Tableau de bord ESG** et notre **Annexe sur les données** pour en savoir plus sur nos indicateurs et notre bilan.

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2023, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,7 % de l'effectif.

² Le total ne correspond pas à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre » à l'enquête d'auto-identification.

Programmes de leadership et de gestion du talent

Nous travaillons à moderniser nos programmes de gestion du talent pour continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste notre atout le plus important : nos employés.

Dans le cadre de cette modernisation, nous avons mis à jour notre architecture des postes et notre cadre de rémunération en 2023 pour nous préparer à être conformes à la *Loi sur l'équité salariale* en 2024. La loi fédérale, entrée en vigueur en août 2021, vise à éliminer toute disparité salariale entre les postes à prédominance masculine ou féminine ayant une valeur similaire. EDC doit publier un plan à cet effet, en collaboration avec un comité sur l'équité salariale, d'ici le 4 septembre 2024.

Nos efforts de modernisation des programmes se poursuivront en 2024; nous adapterons notre cadre des compétences et améliorerons l'alignement et l'intégration de nos différents programmes de gestion du talent. Ces changements s'inscrivent dans nos grands objectifs en matière d'inclusion, de diversité et d'équité.

Diriger avec impact

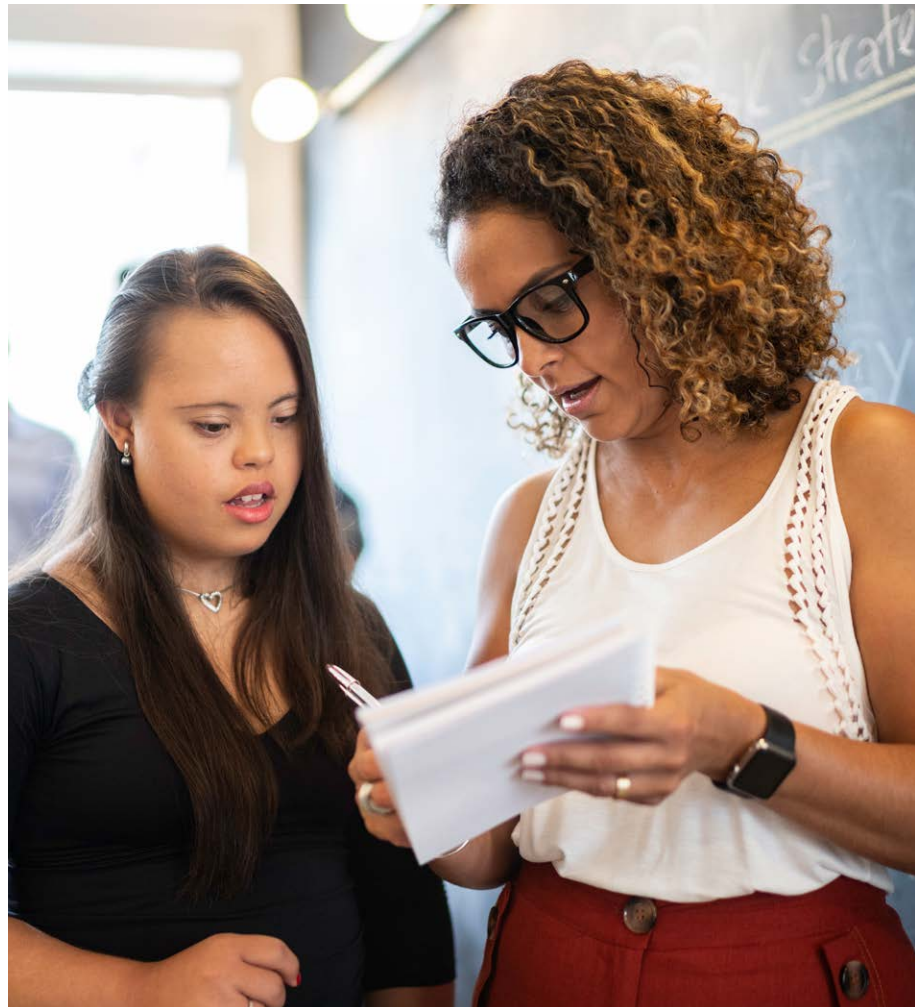
Miser sur nos leaders fait partie intégrante de notre stratégie 2030 et est nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs des exportateurs canadiens.

Notre programme de formation Diriger avec impact, lancé en mars 2023, a pour objectif d'outiller les leaders et de leur donner les compétences nécessaires pour améliorer l'expérience des employés et des clients.

Le modèle « Diriger avec impact » définit les compétences clés et les comportements attendus qui contribueront à changer la culture du lieu de travail au fil du temps. Les cinq dimensions du leadership donnent aux leaders les moyens de mieux :

- obtenir des résultats;
- communiquer leur vision;
- diriger le changement;
- créer des liens;
- développer les talents.

Plus de 200 leaders de tous les échelons ont été formés en 2023. Des ateliers similaires sont prévus pour les leaders régionaux et internationaux en 2024, dans le cadre de nos efforts pour faire évoluer et intégrer ces cinq comportements à nos programmes de gestion du talent.



Accessibilité

La *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA), en vigueur depuis 2019, vise à éliminer les obstacles au sein des collectivités, des lieux de travail et des services, et ce, pour tous les Canadiens, d'ici 2040.

EDC est résolue à offrir une expérience accessible, inclusive et équitable à sa clientèle, à son personnel et à toute la population canadienne, en particulier aux personnes en situation de handicap. Nous avons ciblé des secteurs prioritaires, dont nous tenons compte dans nos cycles de budgétisation et de planification.

Notre plan d'accessibilité triennal (2023-2025) décrit les mesures devant prévenir ou aplanir les obstacles à l'accessibilité.

En 2023, nous avons commencé à mettre en œuvre ce plan. Nous avons notamment :

- publié notre premier [Rapport d'avancement sur l'accessibilité](#), qui traite des mesures prises et des leçons tirées en ce qui concerne l'expérience des clients et des employés;

- fait certifier le siège social d'EDC à Ottawa (Carrefour communautaire d'Ottawa) par la Fondation Rick Hansen, dont le programme national mesure et certifie le niveau d'accessibilité des immeubles et des bureaux et fournit des pistes d'amélioration;
- participé, à titre de partenaire, à un projet de recherche de 18 mois sur l'approvisionnement accessible et les modèles favorisant l'inclusion et l'innovation, qui évalue les obstacles en matière d'approvisionnement pouvant nuire aux entrepreneurs et employés handicapés.

DURABILITÉ

Nous intégrons la durabilité environnementale, sociale et économique dans toutes nos activités.

Vision et cadre ESG	33	Technologies propres	42
Gestion des risques sociaux et environnementaux	34	Notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada	44
Interactions avec les parties prenantes	35	Financement durable	46
Les principes ESG et nos clients	36	Obligations durables	47
Notre engagement en matière d'action climatique	37	Faire avancer les droits de la personne	48

Vision et cadre ESG

Notre engagement en faveur de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) solides est au cœur de notre stratégie d'entreprise. Les pratiques ESG ne sont pas seulement essentielles à la pérennité de notre organisation : elles sont aussi indispensables au succès à long terme des entreprises canadiennes.

Notre approche s'articule autour de quatre objectifs :

1. **Renforcer la résilience.** Nous concentrons nos efforts ESG afin de favoriser la résilience des entreprises, en développant les capacités fondamentales d'EDC.
2. **Outiller nos clients.** Nous donnons aux clients les moyens de repérer les risques et les possibilités ESG, tout en leur fournissant les solutions et connaissances qui contribueront à l'atteinte de leurs objectifs dans ce domaine.
3. **Accroître nos retombées.** Nous travaillons au sein de l'écosystème commercial afin de favoriser les pratiques commerciales responsables et la concrétisation de retombées positives.
4. **Renforcer notre culture.** Instaurer une culture ESG intentionnelle et féconde, portée par une équipe investie d'une mission.

Gouvernance ESG

Pour atteindre nos objectifs, il est fondamental d'avoir une gouvernance solide, ce qui suppose d'intégrer des pratiques ESG robustes dans tout ce que nous faisons, et de respecter nos engagements en faveur de la carboneutralité à l'horizon 2050.

Notre approche de la gouvernance fait intervenir des parties prenantes de l'ensemble de la Société, en commençant par notre Conseil d'administration qui supervise nos efforts sur le plan ESG et nous aide à adapter notre stratégie. De plus, nous disposons du Comité de direction sur les questions ESG, présidé par la chef de la gestion des risques et du développement durable, qui discute de l'orientation stratégique, reçoit régulièrement des rapports sur les progrès liés aux initiatives ESG et en examine les résultats. Pour en savoir plus sur la gouvernance ESG à EDC, voir notre [site Web](#).

LE PARCOURS VERS LA CARBONEUTRALITÉ

Nous croyons que la clé d'un avenir durable pour le Canada est de soutenir la transition vers une économie faible en carbone et résiliente aux changements climatiques.

La Mise à jour sur la carboneutralité 2022 d'EDC a été élaborée par souci de transparence au sujet du parcours qui amènera la Société à devenir carboneutre d'ici 2050, notamment en ce qui concerne la décarbonation de nos portefeuilles et de nos activités d'exploitation. Parmi les éléments centraux et prioritaires du plan, on compte le calcul des émissions financées, l'établissement d'objectifs climatiques intermédiaires, la réduction de nos émissions d'exploitation et l'augmentation des capitaux qui y sont consacrés au moyen d'initiatives de financement durable.



Pour en savoir plus sur notre engagement envers la carboneutralité, voir notre [Mise à jour de 2022 sur la carboneutralité](#).

Gestion des risques sociaux et environnementaux

Les risques non financiers, comme ceux liés aux droits de la personne, aux changements climatiques ou à la gouvernance, peuvent miner la viabilité et la réputation d'une société, la solidité de ses relations et le bien-être des personnes et des collectivités.

Le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) d'EDC oriente notre travail à ce chapitre. Il est composé des éléments suivants :

- Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux
- Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale
- Politique sur les changements climatiques
- Politique sur les droits de la personne
- Politique sur la transparence et la divulgation

En collaboration étroite avec diverses parties prenantes, nous évaluons et révisons nos politiques de GRES tous les trois ans pour nous assurer de leur pertinence et de leur adéquation avec les cadres internationaux. Nous avons publié de nouvelles politiques approuvées par le Conseil d'administration en mars 2023, en réaction à la rétroaction reçue durant les nombreuses consultations en 2022. Toutes les politiques sont publiées sur notre [site Web](#).

Pour en savoir plus sur le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, notre processus d'examen et notre document de réponse aux parties prenantes, voir notre [site Web](#).

Audit de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale

En 2023, le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada a publié un rapport sur la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC, qui fait partie du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux susmentionné. Cette directive est l'un des instruments de gestion des risques environnementaux et sociaux que nous utilisons pour les examens liés aux projets.

L'audit de performance menée par le BVG visait à évaluer si la conception de la Directive est appropriée, ainsi que le respect de ses exigences et son adéquation avec les engagements environnementaux et sociaux du gouvernement du Canada. Le rapport du BVG décrit les conclusions de l'audit et les recommandations subséquentes.

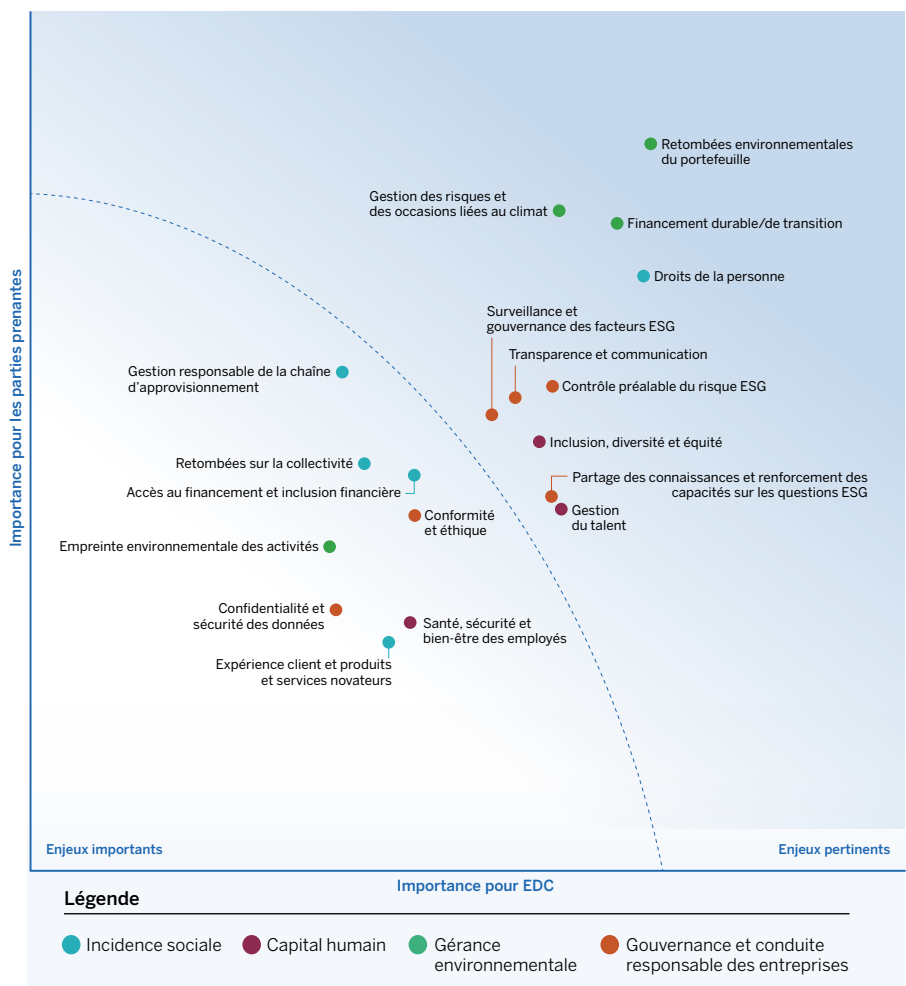
Nous avons accueilli favorablement les recommandations du BVG, qui jouent un rôle important dans la façon dont nous améliorons continuellement nos processus de contrôle préalable liés à la Directive. Tous nos financements de projets sont régis par le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, et nous appliquons la Directive conformément aux normes internationales. La conduite responsable de nos activités est au cœur des valeurs d'EDC. Nous devons avant tout nous assurer d'avoir de bons processus en place pour déceler les risques et prendre de bonnes décisions, ce qui implique que nos processus intègrent les pratiques exemplaires du secteur financier pour les organismes de crédit à l'exportation ainsi que les pratiques ESG en général.

Notre réponse complète au rapport du BVG se trouve sur notre [site Web](#).

Importance relative

Nous évaluons l'importance relative afin de détecter, de comprendre et de gérer les risques et les occasions ESG qui comptent le plus pour nos activités et nos parties prenantes. Par ailleurs, nous continuons de donner suite aux commentaires reçus dans le cadre de l'[évaluation de l'importance relative 2021](#), qui guide notre planification et nos décisions relatives aux initiatives ESG.

Facteurs ESG – matrice de l'importance relative



Interactions avec les parties prenantes

Notre stratégie 2030 place les pratiques et les principes ESG au centre de nos décisions d'affaires, et nous consultons régulièrement des parties prenantes sur les enjeux ESG. En effet, pour solidifier nos pratiques d'affaires responsables, nous devons écouter l'opinion des parties prenantes de l'écosystème commercial.

Les parties prenantes d'EDC comprennent ses clients, ses partenaires, des chefs de file sectoriels et des acteurs du secteur public. Nos objectifs en matière de consultation sont les suivants :

- nous assurer d'écouter les parties prenantes et de tenir compte de leur avis dans nos processus;
- recueillir des commentaires sur les pratiques exemplaires et les attentes;
- répondre rapidement aux parties prenantes;
- faire participer plus de gens pour favoriser la diversité et l'inclusion;
- faire état des progrès accomplis par EDC.

Table ronde à l'intention de la société civile

En juin 2023, EDC a tenu sa deuxième Table ronde à l'intention de la société civile, une discussion avec les organisations de la société civile sur nos activités et notre bilan liés aux facteurs ESG. Les hauts dirigeants d'EDC, y compris notre présidente et chef de la direction, Mairead Lavery, y ont détaillé l'évolution de notre approche ESG au cours des dernières années et pris acte des sujets et enjeux qui sont prioritaires pour ces parties prenantes, notamment :

- la gouvernance;
- la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow;
- le transition vers l'énergie propre;

- le rôle de la biomasse en tant que source d'énergie renouvelable;
- les risques pour les défenseurs des droits de la personne;
- l'adoption d'une perspective axée sur les droits des femmes et les droits liés au genre dans le processus de contrôle préalable d'EDC;
- l'amélioration de la transparence à l'égard de nos initiatives ESG.

Nous avons aussi parlé de notre stratégie pour l'Indo-Pacifique afin d'obtenir de la rétroaction à ce sujet et de cibler les réseaux et les ressources qui pourraient profiter à nos activités dans cette région.

La plupart des interactions prennent la forme de consultations officielles, mais nous recevons aussi des commentaires par l'entremise, notamment, des médias sociaux et d'appels téléphoniques. Par ailleurs, les questions adressées à la présidente du Conseil et à notre chef de la direction, de même que leurs réponses, sont publiées sur notre [site Web](#).

Exemples d'interactions avec des parties prenantes

Parties prenantes	Leurs attentes à l'égard d'EDC	Quelques initiatives de 2023
Clients et associations industrielles	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des associations commerciales, des chambres de commerce et des groupes de réflexion concernant des enjeux comme la reconstruction de l'Ukraine, la décarbonation et les secteurs de l'avenir. • Augmentation de notre rayonnement à l'international, en particulier dans la région indo-pacifique, notamment par l'entremise du B20 en Inde, de la mission commerciale de l'Équipe Canada au Japon, de la conférence de la Fondation Asie Pacifique du Canada à Singapour et du Asian Exim Banks Forum en Australie. • Poursuite des interactions avec de grandes associations commerciales régionales, comme les réseaux QG100 et OG100 ainsi que la Canada West Foundation. • Organisation de la septième édition de la Semaine de l'exportation des technologies propres, qui réunit des experts, des entreprises et des partenaires du secteur.
Gouvernement du Canada EDC relève de la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique.	<ul style="list-style-type: none"> • Donner suite aux priorités définies dans l'énoncé annuel des priorités et des responsabilités et faire état des mesures prises par EDC quant aux priorités stratégiques du gouvernement. • Adopter des pratiques ESG exemplaires. • Respecter nos engagements en matière de carboneutralité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence de l'Équipe de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (page 23). • Collaboration étroite avec Affaires mondiales Canada, Finances Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada concernant la transition du pays vers une économie sobre en carbone.
Organisations de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer un engagement clair à l'égard de pratiques durables et responsables. • S'aligner sur les engagements du gouvernement du Canada en matière d'atténuation des changements climatiques et de respect des droits de la personne. • Restreindre le niveau de risque toléré pour les transactions. • Améliorer nos pratiques en matière de transparence et de divulgation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de nos nouvelles politiques s'inscrivant dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. • Tenue d'une deuxième Table ronde à l'intention de la société civile pour recueillir des commentaires sur nos activités et notre bilan liés aux facteurs ESG. • Collaboration bilatérale avec des membres de la société civile et des communautés autochtones.
Organisations internationales Ce groupe comprend nos pairs, soit les grands organismes et groupes internationaux avec lesquels nous collaborons en vue de résoudre des problématiques mondiales et de définir des normes internationales.	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec d'autres institutions financières et OCE de nos expériences pour faire progresser les pratiques exemplaires. • Contribuer au progrès des règles internationales et à l'uniformisation des règles du jeu pour ce qui est de l'utilisation des crédits à l'exportation à l'échelle mondiale. • Communiquer les points de vue des entreprises canadiennes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la COP28 et échanges avec d'autres OCE pour promouvoir l'action climatique. • Communication avec les OCE au sujet des pratiques exemplaires en lien avec le devoir de diligence environnementale et sociale, l'abandon graduel du secteur des combustibles fossiles et la conception de produits novateurs. • Collaboration avec les dirigeants des OCE du G7 concernant le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction, la transition climatique et énergétique ainsi que les problèmes relatifs aux chaînes d'approvisionnement.

Les principes ESG et nos clients

Le Canada a tout intérêt à ce que davantage d'exportateurs deviennent des champions mondiaux grâce à une croissance responsable, et c'est pourquoi les pratiques ESG sont à la base de notre stratégie. Nous voulons maximiser nos retombées en informant les entreprises canadiennes pour qu'elles puissent prendre des décisions éclairées sur les occasions et les risques ESG.

En 2023, nous avons axé nos efforts sur notre capacité, nos compétences et notre résilience ESG et avons intégré des pratiques ESG à l'échelle de la Société.

C'est dans cette optique que nous avons confié des mandats clairs à ces équipes d'EDC : Financement durable, Politique et recherche ESG, Rayonnement et présentation des résultats ESG, et Climat. Grâce à notre expertise et à nos processus internes renforcés, nous sommes mieux à même d'aider nos clients à adopter des pratiques ESG.

Nous avons continué de développer la formation destinée aux employés sur les pratiques ESG afin de les aider à enrichir leurs conversations avec les entreprises canadiennes à ce sujet. En outre, nous avons ajouté de nouveaux modules afin que tous nos employés aient une connaissance de base des principaux enjeux sociaux d'importance pour les activités d'EDC, comme les droits de la personne, le commerce inclusif, l'investissement dans la collectivité et les principes d'inclusion, de diversité et d'équité.

12,2 G\$

Nous avons fourni un montant record de 12,2 milliards de dollars au secteur des technologies propres en 2023, atteignant ainsi notre cible deux ans plus tôt que prévu.

PORTRAIT D'UN CLIENT :

THREE FARMERS FOODS

EN ACTIVITÉ DEPUIS :	NOMBRE D'EMPLOYÉS :	RÉGION :	SECTEUR :	PRINCIPAUX MARCHÉS MONDIAUX :
2011	Environ 25	Saskatoon (Saskatchewan)	Agroalimentaire	5 pays à ce jour

Three Farmers Foods, une entreprise établie en Saskatchewan qui produit des collations à base de plantes, a récemment commencé à exporter dans la région indo-pacifique et en a vu les retombées. Avec leur père Dan, les sœurs Natasha et Elysia Vandenhurk ont cofondé l'entreprise, qui produit des collations faites à partir de pois chiches, lentilles et gourganes rôtis. Elles affirment que les nouvelles se répandent rapidement dans la région, ce qui peut propulser les ventes d'une entreprise.



EN SAVOIR PLUS SUR L'EXPANSION DE THREE FARMERS FOODS SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS.



Notre engagement en matière d'action climatique

Aider nos clients à conquérir le monde tout en le protégeant.

Un appel à l'action climatique renouvelé

Les records de température et les phénomènes météorologiques extrêmes en 2023 nous ont rappelé l'urgence de la lutte contre les changements climatiques. Les conséquences en sont de plus en plus coûteuses, et il apparaît évident que tous les pays et tous les secteurs de leur économie ont un rôle à jouer pour relever ces défis.

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC est là pour aider les entreprises canadiennes de toutes tailles à se distinguer sur la scène internationale. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises et veille ainsi à ce que le commerce soit au service de la société et de la planète. L'avenir du commerce doit rimer avec durabilité; pour ne pas perdre notre avance, il nous faut continuer de progresser. Pour que les exportateurs canadiens restent concurrentiels à l'international, nous devons les aider à faire la transition vers l'économie de l'avenir, une économie sobre en carbone. C'est de cette façon que nous pourrons bâtir un Canada et un monde meilleurs grâce au commerce.

Pour EDC, le progrès a été le mot d'ordre de 2023. Nous avons poursuivi nos efforts pour atteindre nos cibles liées au climat et avons travaillé de concert avec nos clients pour arriver à des solutions favorisant un avenir durable.

Notre approche

Motivée par notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans tous nos secteurs d'activités et dans nos activités d'exploitation, notre action climatique est menée en parallèle avec nos efforts pour réaliser notre stratégie visant à redonner au Canada sa place de chef de file du commerce international. Nous continuons d'affiner et de renforcer notre gouvernance et notre stratégie climatiques en veillant à établir des bases solides grâce à nos politiques, à nos engagements et à nos partenariats qui permettent de soutenir les entreprises canadiennes dans leurs propres parcours climatiques.

Politique sur les changements climatiques

Notre [Politique sur les changements climatiques](#) constitue la base stratégique de nos engagements à agir quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques par l'entremise de mesures, de sensibilisation, de financement durable, de systèmes de gestion des risques et de rapports. En 2023, nous avons mis à jour cette politique dans le cadre de la révision de nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES).

Parmi les changements notables apportés :

- Engagement à déclarer de façon plus transparente les conséquences des émissions du portefeuille financier d'EDC.
- Officialisation de notre engagement à réduire les émissions engendrées par nos portefeuilles et nos émissions d'exploitation, notamment par l'élaboration d'objectifs intermédiaires basés sur la science.
- Amélioration de l'approche de mobilisation des parties prenantes pour encourager les efforts en faveur d'une transition juste.
- Clarification de nos engagements en ce qui concerne nos activités liées au charbon thermique.

Conformité aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Depuis 2018, EDC publie sa méthode d'évaluation des risques et des occasions liés au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).



Pour en savoir plus sur notre performance et les mises à jour apportées à la stratégie pour le climat et les initiatives d'EDC, voir la [Divulgateur liée au climat](#) de 2023.



FAITS SAILLANTS SUR LE CLIMAT

En 2023, EDC a poursuivi son travail en faveur de l'environnement et fait des progrès des plus encourageants. Voici quelques-uns des faits marquants de l'année en matière de climat.



NOUS AVONS FOURNI PLUS DE 12 G\$

en soutien aux technologies propres en 2023, un montant record qui nous a permis d'atteindre notre objectif deux ans plus tôt que prévu.



NOUS AVONS PUBLIÉ LE CADRE DE FINANCEMENT DURABLE D'EDC

pour faire mieux connaître nos méthodes de suivi et de déclaration du financement durable.



NOUS SOMMES DEVENUS MEMBRE FONDATEUR DE LA NET ZERO EXPORT CREDIT AGENCIES ALLIANCE (NZECA),

une nouvelle initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) qui encourage ses membres à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



NOUS AVONS PARTICIPÉ À PLUSIEURS CONFÉRENCES SUR LE CLIMAT,

dont le [World Biodiversity Summit](#), le [Sommet de la finance durable](#), la conférence [Donner de l'élan à la carboneutralité](#) et le [World Energy Transition Summit](#) afin de faire avancer le débat sur des sujets comme la décarbonation, le financement durable et les solutions axées sur la nature, entre autres.



NOUS AVONS PARTICIPÉ À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP28)

afin de discuter de grands enjeux liés au climat avec les OCE, le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, la coalition Export Finance for Future (E3F) et diverses institutions financières.



NOUS AVONS CONTRIBUÉ À LA MODERNISATION DE L'ARRANGEMENT

sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public de l'OCDE, qui comprenait notamment l'élargissement de la portée des projets et technologies écoresponsables afin qu'ils profitent de modalités de financement plus avantageuses.



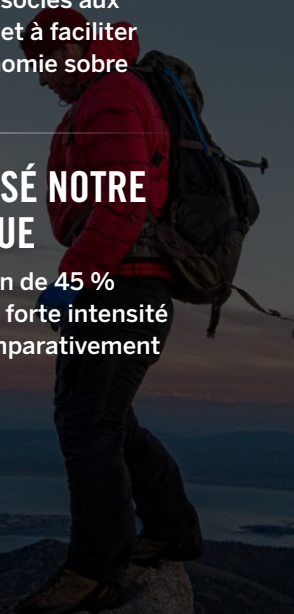
NOUS AVONS PRÉSIDÉ LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CLIMAT DE L'UNION DE BERNE,

un dialogue entre des organismes de crédit à l'exportation (OCE) visant à résoudre les problèmes associés aux changements climatiques et à faciliter la transition vers une économie sobre en carbone.



NOUS AVONS DÉPASSÉ NOTRE OBJECTIF CLIMATIQUE

visant à réduire l'exposition de 45 % dans six de nos secteurs à forte intensité de carbone d'ici 2023, comparativement à 2018.



NOTRE ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES



PORTEFEUILLES

Réduire de 45 % le soutien financier que nous accordons aux six secteurs à plus forte intensité de carbone d'ici 2023, par rapport à 2018.



OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ



TRANSPORT AÉRIEN

Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre d'ici 2030, par rapport à 2020.



PAS EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF*



PÉTROLE ET GAZ NATUREL

D'ici 2030, réduire de 15 % notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel (par rapport à 2020).



EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF



TECHNOLOGIES PROPRES

Atteindre 10 G\$ en activités facilitées dans le secteur des technologies propres d'ici 2025.



OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ



ÉMISSIONS D'EXPLOITATION

Réduire de 32 % les émissions des champs d'application 1 et 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires du champ d'application 3 d'ici 2030, par rapport à 2019.



EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF

OBJECTIF À LONG TERME

D'ICI 2050, NOUS AURONS ATTEINT

LA CARBONEUTRALITÉ

DANS NOS PORTEFEUILLES ET NOS ACTIVITÉS D'EXPLOITATION.

ASPECTS



INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS

Discuter des questions liées au climat avec nos clients pour mieux comprendre leurs plans de transition et leurs besoins à cet égard afin que notre approche puisse bien soutenir leur transition.



MOBILISATION DES PARTENAIRES, DE L'INDUSTRIE ET DU SECTEUR PUBLIC

Chercher des occasions d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires concernant le climat et les approches relatives à la carboneutralité afin de favoriser les changements à grande échelle.



FINANCEMENT DURABLE

Fournir à nos clients le soutien en capital dont ils ont besoin pour faire croître leur entreprise dans une optique de carboneutralité.



AMÉLIORATION DES CAPACITÉS FONDAMENTALES

- Gouvernance
- Données
- Formation et renforcement des capacités
- Communication et divulgation

PRIORITÉS À COURT ET MOYEN TERME

- Accroître les interactions avec les clients d'EDC et le partage de connaissances au sujet du climat et des possibilités qu'offre la transition vers la carboneutralité, y compris en ce qui concerne les mécanismes visant à appuyer les technologies et services offerts par les exportateurs canadiens dans le domaine de la carboneutralité.
- Continuer à tisser des liens avec des organisations qui sont stratégiques pour notre engagement en faveur de la carboneutralité en vue de favoriser des règles du jeu uniformes au fil de la décarbonation mondiale qui s'opère.
- Financer des occasions liées à la transition stratégique afin de soutenir le passage mondial à une économie sobre en carbone.
- Continuer d'affiner les responsabilités et les rôles en matière de gestion des occasions et des risques liés au climat, de qualité des données et de planification de la mise en œuvre.
- Continuer à améliorer l'infrastructure de données et de rapports afin de mesurer, suivre et rendre compte de nos progrès.
- Intégrer les changements climatiques dans les processus de gestion des risques d'EDC et renforcer la capacité à gérer les risques de transition et les risques physiques au niveau des transactions et des portefeuilles.
- Continuer à améliorer nos divulgations conformément aux normes mondiales à cet égard.
- Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions d'exploitation.

* L'exposition relative au secteur du transport aérien à forte intensité de carbone a augmenté en raison de versements anticipés inattendus.

Cibles climatiques de 2023


Dans le cadre de notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, nous avons établi un objectif intermédiaire visant une réduction de 45 % de notre exposition à six de nos secteurs les plus intenses en carbone d'ici 2023, par rapport à 2018. À la fin de 2023, notre exposition à ces six secteurs était de 6,9 milliards de dollars, comparativement à 22,4 milliards en 2018. L'objectif a été atteint et même dépassé : nous avons réduit notre exposition de 69 %.

La réussite d'EDC pour ce premier objectif climatique est le résultat de la participation de l'ensemble de l'organisation, à tous les niveaux de la direction et dans toutes nos activités. Le but initial de cette cible pour 2023 était de réduire l'exposition au risque climatique de nos portefeuilles. Cet objectif étant atteint, nous passons à une approche basée sur les retombées et la mobilisation qui permettra à EDC de continuer à gérer ses propres risques de portefeuille tout en soutenant les secteurs en transition.

Cibles sectorielles fondées sur la science pour 2030


En 2022, EDC a établi des cibles sectorielles fondées sur la science pour 2030, à commencer par deux secteurs représentant une part importante de notre portefeuille de financement et des émissions connexes : le transport aérien et l'exploitation pétrolière et gazière en amont. En 2023, nous avons automatisé le calcul de nos progrès et

illustré ces données au moyen d'un tableau de bord. Ainsi, les résultats sont plus transparents et les erreurs induites par les calculs manuels sont évitées. Afin de respecter notre engagement à arrimer nos façons de faire aux pratiques exemplaires, nous continuons à consulter des experts de l'industrie au sujet des méthodes et des scénarios les plus récents quant aux objectifs fondés sur la science.

 Pour en savoir plus sur notre bilan et les nouveautés pour ces deux secteurs, voir la [Divulgateur liée au climat](#) de 2023.

Carboneutralité de l'exploitation

Même si la plupart de nos émissions de GES sont associées à nos activités de financement, il est important que nous réduisions nos propres émissions d'exploitation.

 Pour en savoir plus sur nos objectifs à cet égard, voir la [Divulgateur liée au climat](#) de 2023.

Financement de l'action climatique dans les pays en développement

En 2023, EDC a fourni 397,5 millions de dollars en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (transactions sobres en carbone ou soutenant l'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement).

EDC À LA COP28

La COP28, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, a eu lieu à Dubaï en décembre 2023. Lors de cette conférence annuelle, huit organismes de crédit à l'exportation, dont EDC, ont annoncé la formation de la [Net Zero Export Credit Agencies Alliance](#). Dans le cadre de cette alliance, ils se sont engagés à éliminer les émissions de GES attribuables à leurs activités ainsi que leurs émissions d'exploitation pour favoriser l'atteinte de la carboneutralité d'ici le milieu du siècle, ce qui comprend l'atteinte de la cible de zéro émission nette de CO₂ au plus tard en 2050. Les membres de l'Alliance se sont également engagés à ne plus accorder de nouveau financement direct au secteur traditionnel des combustibles fossiles à l'international d'ici la fin de 2024, un objectif qu'EDC a atteint en janvier 2023.



CIBLES CLIMATIQUES POUR 2030 : PROGRÈS ACCOMPLIS

PÉTROLE ET GAZ NATUREL, EN AMONT

Réduction de
37 %

de notre volume de production lié aux prêts dans le portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière (en amont).

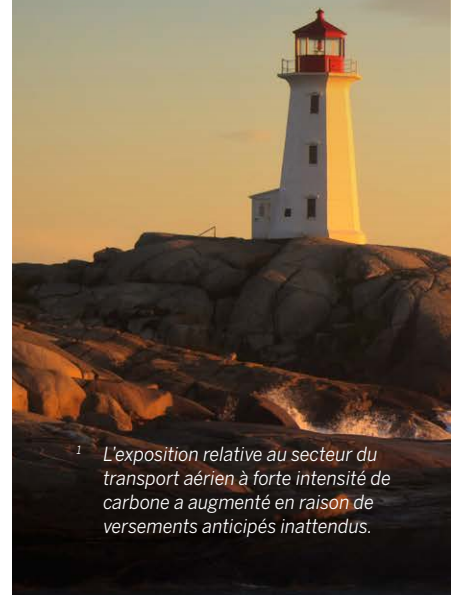
Réduction de
7,2 %

de la part du pétrole au profit du gaz naturel, par rapport à 2020.

TRANSPORT AÉRIEN

Augmentation de
7,5 %

des émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement du transport aérien (par rapport à 2020)¹.



¹ L'exposition relative au secteur du transport aérien à forte intensité de carbone a augmenté en raison de versements anticipés inattendus.



Risques climatiques

La résilience de nos activités dépend de notre capacité à gérer l'incidence actuelle et future des changements climatiques. Pour cela, il nous faut intégrer nos processus d'évaluation des occasions et des risques climatiques à nos processus d'entreprise, et adapter notre stratégie et notre processus de planification financière en conséquence.

Détection et évaluation des risques climatiques

Notre Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux comporte des politiques, des procédures et des positions assurant une évaluation rigoureuse des transactions sur les plans environnementaux et sociaux. Lors de la détection et de l'évaluation des risques climatiques, nous tenons compte des risques de transition (les risques liés à la transition vers une économie sobre en carbone) et des risques physiques (les risques liés aux effets physiques des changements climatiques, dont les risques graves et les risques chroniques), ainsi que de l'incidence potentielle sur nos clients.



Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons les risques climatiques, voir notre [Divulgateion liée au climat](#) de 2023.

Analyse par scénario

Nous continuons à améliorer nos capacités techniques quant à la modélisation des répercussions en fonction de différents scénarios climatiques, car nous savons qu'une meilleure évaluation des risques nous aidera à prendre de meilleures décisions. En 2023, nous avons examiné les répercussions selon le scénario [basé sur les politiques actuelles du Network for Greening the Financial System](#) pour 2050. Nous continuerons à faire évoluer notre approche d'analyse des portefeuilles par scénario climatique pour tenir compte des nouvelles exigences réglementaires et évaluer l'incidence sur les prévisions concernant les risques liés aux portefeuilles. En outre, nous continuerons d'intégrer les résultats de notre analyse par scénario climatique dans la gestion des risques, la planification financière et la stratégie.

Biodiversité

EDC reconnaît l'importance de la nature dans la réalisation des objectifs mondiaux quant au climat et aux droits de la personne et admet que la perte de biodiversité et de services liés à l'écosystème est un problème de plus en plus important pour nos parties prenantes, notre actionnaire et la planète. En 2023, guidés par les cadres et initiatives utilisés à l'international, nous avons donné la priorité à l'éducation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités. Nous avons conçu et mis en branle une campagne interne de sensibilisation à la biodiversité afin d'en renforcer l'importance pour EDC et ses clients, et avons participé à de nombreuses activités externes axées sur l'échange de connaissance, le partenariat et la collaboration.



Pour en savoir plus sur nos travaux en matière de biodiversité, voir notre [Divulgateion liée au climat](#) de 2023.

Technologies propres

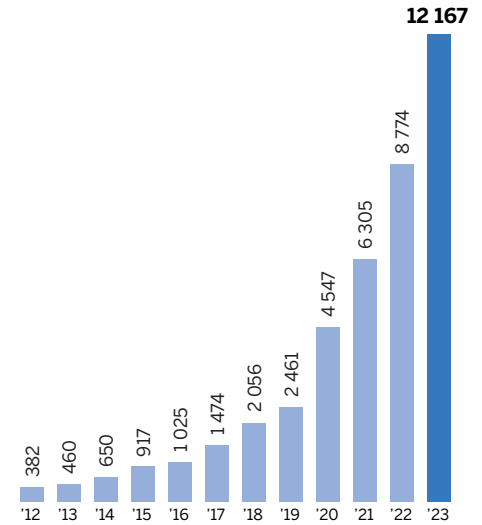
Dans le domaine des technologies propres, la demande va croissante pour les innovations permettant de réduire les émissions de carbone et d'atténuer la pollution des sols, de l'air et de l'eau. Cette demande est soutenue tant par les politiques publiques que les investissements du secteur privé dans la transition climatique et la sécurité énergétique. Selon le [dernier rapport d'EDC sur les technologies propres](#), ce marché mondial devrait atteindre 1,7 billion de dollars américains en 2023.

EDC est l'un des plus importants acteurs financiers de ce secteur au Canada. Depuis plus d'une décennie, nous aidons les entreprises canadiennes de technologies propres de toutes tailles à percer à l'étranger. Nous croyons qu'en donnant aux ambassadeurs du changement les moyens d'agir, nous favorisons le progrès.

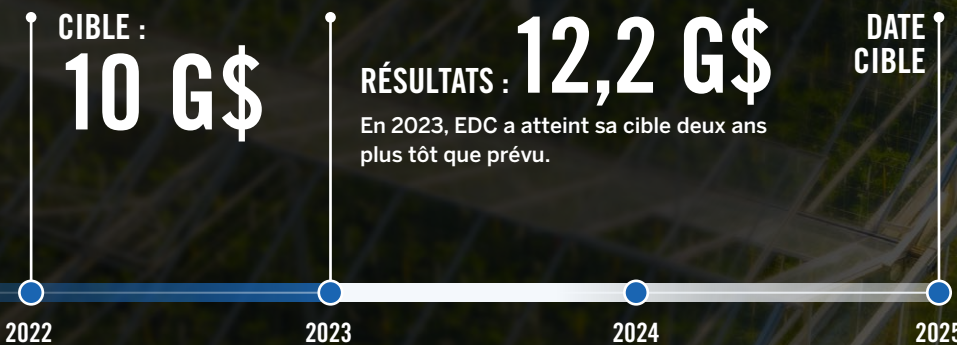
Nous avons soutenu le secteur des technologies propres à raison de plus de 12,2 milliards de dollars et servi 444 entreprises en 2023, dépassant notre cible de 10 milliards de dollars avec deux ans

d'avance. Cela représente une augmentation de 39 % par rapport aux 8,8 milliards de dollars en activités facilitées et aux 392 entreprises servies en 2022. En 2023, nous avons constaté une augmentation de la popularité de nos solutions de prêts directs, de financement de projets et de cautionnement dans divers sous-secteurs, comme l'énergie renouvelable, l'agriculture, les transports et les infrastructures. Nous avons aussi appuyé davantage de projets d'envergure du secteur de l'énergie renouvelable qu'en 2022.

Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres au 31 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)



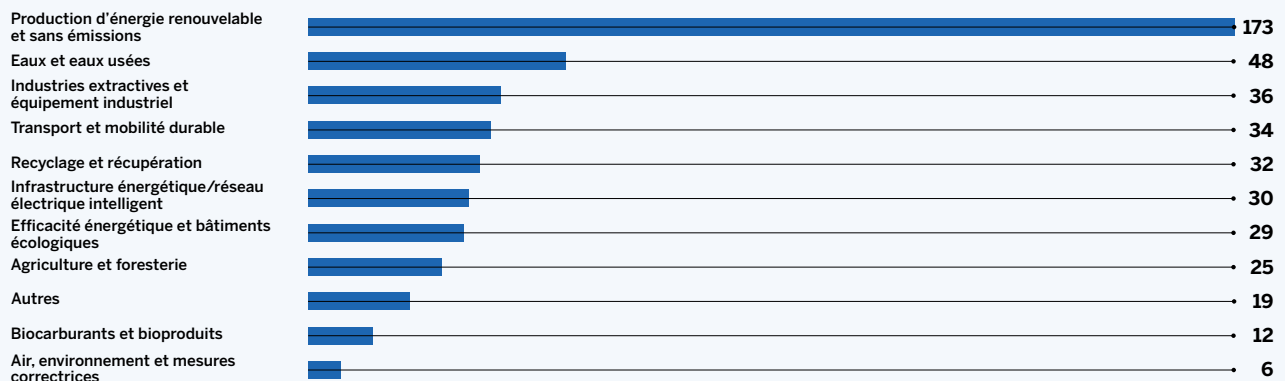
TECHNOLOGIES PROPRES – CIBLE ET RÉSULTATS



« L'atteinte de cette cible plus tôt que prévu nous rend fiers, fiers de soutenir la croissance rapide et la renommée des technologies propres canadiennes à l'échelle mondiale, tout en progressant vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité à l'horizon 2050. »

Mairead Lavery, présidente et chef de la direction, Exportation et développement Canada

ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES PROPRES SERVIES, PAR SOUS-SECTEURS



Semaine de l'exportation des technologies propres

Chaque année, innovateurs, partenaires et acteurs du secteur financier se réunissent à l'occasion de la Semaine de l'exportation des technologies propres, conférence phare d'EDC où elle agit à titre d'organisatrice et d'experte. En 2023, pour la septième édition, nous avons rendu l'événement plus accessible que jamais en organisant des rencontres à Ottawa (aussi diffusée en direct), Toronto, Montréal et Vancouver. Le thème de cette année était *Favoriser la collaboration et accélérer le progrès : les technologies propres canadiennes dans la course vers la décarbonation*. Nous y avons parlé des débouchés aux États-Unis et en Europe, tenu des activités de réseautage et exploré différents aspects du marché des technologies propres.

C'est Carl Burlock, vice-président directeur et chef de l'exploitation à EDC, qui a donné le coup d'envoi de l'événement en personne à Ottawa, en lançant une prédiction percutante : « À l'échelle mondiale, le secteur des technologies propres devrait atteindre 26 billions de dollars américains au cours des dix prochaines années, et d'ici 2030, il y aura 10 fois plus de véhicules électriques sur les routes. Cette croissance représente une excellente occasion de développer l'infrastructure des secteurs des véhicules électriques et des minéraux critiques du Canada. »

Thèmes, défis et perspectives

Les experts ont discuté de ce que le Canada pourrait faire de plus pour atteindre ses objectifs climatiques et accélérer le pas. Ils ont également fait remarquer qu'il ne fallait pas simplement réduire les émissions de GES, mais carrément les éliminer. Toutefois, des obstacles demeurent : l'inflation, les taux d'intérêt, les mesures incitatives qui augmentent l'attrait des États-Unis et de l'Europe, entre autres, comme marchés d'investissement pour le secteur des

LES GENS D'EDC :

JEFF KEATS

En tant que responsable national de l'Équipe des technologies propres, Jeff encadre les partenariats d'EDC afin de faciliter l'exportation de technologies propres et d'aider le Canada à bâtir une économie durable. À EDC depuis 2006, Jeff a occupé divers postes avant de se joindre à l'Équipe des technologies propres en 2023. Le secteur canadien des technologies le passionne autant que les effets de la collaboration pour rendre l'économie du pays plus écoresponsable.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR JEFF ET LIRE SES OBSERVATIONS SUR LA SEMAINE DE L'EXPORTATION DES TECHNOLOGIES PROPRES, VISITEZ NOTRE SITE WEB.

technologies propres, et le manque de clarté des politiques à long terme (notamment en ce qui a trait aux crédits d'impôt à l'investissement). Les conférenciers ont souligné d'autres problèmes comme le manque de financement des entreprises en phase d'amorçage et en phase avancée, la migration de jeunes entreprises de technologies propres et de talents vers d'autres marchés et les lacunes grandissantes en matière de recherche et de développement privés.

Du côté des débouchés, il est ressorti des discussions que la collaboration est essentielle pour favoriser la décarbonation. Des partenaires investis, comme EDC, BDC, des sociétés de capital-risque, des banques et des organismes gouvernementaux, peuvent adopter une approche collaborative pour atteindre les objectifs climatiques. Pour croître, les entreprises canadiennes de technologies propres doivent vendre à l'étranger, et pour ce faire, elles ont besoin de clients de référence locaux. Par conséquent, les instances gouvernementales, les sociétés

et les investisseurs canadiens doivent avoir recours plus souvent – et rapidement – à des solutions de technologies propres canadiennes. Nous pouvons accélérer la décarbonation en utilisant les technologies propres existantes et émergentes, en établissant des chaînes de valeur des minéraux critiques pour les véhicules électriques, en adoptant des technologies comme les thermopompes, en étendant notre expertise sur l'énergie renouvelable à de nouveaux marchés ainsi qu'en finançant de nouvelles technologies comme l'hydrogène et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone.

Comme l'indique notre [rapport annuel sur les technologies propres](#), il faudra absolument combler le fossé entre le soutien accordé aux entreprises en démarrage et en expansion pour assurer la réussite du secteur canadien des technologies propres. L'investissement doit être dirigé vers les chaînes de valeur de l'énergie propre et les technologies naissantes.

CÉLÉBRER LES ÉTOILES CANADIENNES DE L'EXPORTATION DES TECHNOLOGIES PROPRES ET LES ENTREPRISES À SURVEILLER

Qu'il s'agisse d'offrir du transport collectif en autobus pour réduire l'utilisation individuelle de voitures (Bus.com) ou de concevoir de nouveaux procédés de traitement des eaux usées (CarboNet) et des panneaux solaires à faibles émissions intrinsèques (Silfab Solar), des entreprises canadiennes novatrices exportent des solutions de technologies propres avec notre aide. Nous avons cité deux entreprises à surveiller : l'une restaure les terres dégradées (Viridis Terra) et l'autre conçoit des technologies de recharge de véhicules électriques à la maison (RVE). Pour en savoir plus sur ces entreprises et leur contribution, voir notre [site Web](#).

Le gagnant du concours de présentations 2023 dans le secteur des technologies propres (SomaDetect) fournit des données en temps réel aux producteurs laitiers dans le but de produire le meilleur lait possible avec le moins de vaches possible, ce qui réduit les émissions de GES et les coûts. Pour en apprendre plus sur SomaDetect, voir notre [site Web](#).



Notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada

Le secteur pétrolier et gazier, bien qu'il soit à l'origine d'une partie importante des émissions du Canada, fait partie intégrante de l'économie canadienne et devrait le demeurer pendant la transition énergétique mondiale. Offrir un appui stratégique aux entreprises canadiennes des secteurs à forte intensité de carbone qui innovent en vue de réduire leurs émissions est un élément important de notre stratégie et de notre engagement envers la carboneutralité. C'est aussi l'une des manières dont nous soutenons la transition vers un avenir sobre en carbone.

Nous soutenons les entreprises pétrolières et gazières canadiennes à condition qu'elles respectent nos exigences, y compris nos cibles de carboneutralité, nos engagements dans le cadre de la [Déclaration de Glasgow](#), et nos attentes générales liées aux facteurs ESG. Par exemple, nous tenons compte des pratiques d'une entreprise quant aux rapports liés au climat, de ses plans de réduction des émissions, de sa capacité à gérer les risques environnementaux et sociaux en conformité avec les lois et règlements, et du respect des pratiques exemplaires du secteur.

En outre, nous respectons la politique sur les changements climatiques du gouvernement fédéral. C'est pourquoi depuis le 1^{er} janvier 2023, EDC n'accorde aucun nouveau financement direct au secteur traditionnel des combustibles fossiles à l'international. Cette mesure s'inscrit dans notre engagement à l'égard des plans de réduction des émissions du gouvernement du Canada, l'Accord de Paris et la Déclaration de Glasgow. De plus, nous ne fournissons plus de nouveaux produits commerciaux indirects (assurances, cautionnement et garanties) pour les activités internationales en amont et en aval des exportateurs canadiens du secteur du pétrole et du gaz naturel. La valeur des engagements financiers d'EDC qui sont visés par la Déclaration de Glasgow, mais qui ne sont pas encore arrivés à échéance, est passée de 2,5 milliards de dollars en 2022 à 1,6 milliard en 2023. Ces engagements ne seront pas reconduits.

Nous continuons de surveiller de près les politiques publiques canadiennes et internationales et de travailler avec nos partenaires gouvernementaux pour nous assurer de garder le cap sur les mesures et objectifs du Canada en matière de climat. Par exemple, en juillet 2023, le gouvernement du Canada a publié son cadre et ses lignes directrices sur les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Il est également déterminé à éliminer progressivement le financement public dans ce secteur : ses premières actions consistent à étudier le financement public actuel et à publier un plan de mise en œuvre plus tard en 2024. Même si EDC fournit un soutien commercial et non des subventions aux entreprises, la Société appuiera le gouvernement dans le cadre de cet examen.

Notre soutien en 2023

Les rapports d'EDC utilisent le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), un système mondial utilisé par le gouvernement fédéral et par d'autres organismes internationaux. Par conséquent, notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel comprend des transactions liées à l'adoption ou à l'achat de solutions de technologies propres qui réduisent l'empreinte carbone ou environnementale de l'entreprise, ainsi que les activités indirectes, comme le commerce d'électricité.

Notre soutien lié aux technologies propres dans le secteur du pétrole et du gaz naturel s'est élevé à 102 millions de dollars en 2023 (464 millions de dollars en 2022). Si le nombre de transactions du secteur des technologies propres a bien augmenté (huit en 2023 contre trois en 2022), leur valeur était moindre. Le montant de ce soutien varie d'une année à l'autre en fonction de la portée et de l'envergure des transactions.

Comme illustré ci-dessous, et comme les années précédentes, la majorité de notre soutien aux entreprises en 2023 pour le secteur a été indirect, par l'intermédiaire d'assurances à court terme¹ et de cautionnement². Ensemble, les assurances et le soutien sous forme de cautionnement représentent 88 % de nos activités facilitées dans ce secteur.



¹ Les assurances à court terme font référence à l'Assurance comptes clients d'EDC, qui protège une entreprise des pertes en cas de défaut de paiement d'un acheteur.

² Les solutions de cautionnement d'EDC fournissent une garantie de transfert des risques pouvant aller jusqu'à 100 % à l'institution financière d'un exportateur canadien, ce qui permet à l'entreprise d'avoir accès à un fonds de roulement plus important.

Le soutien d'EDC d'une année à l'autre

- Baisse de 42 % du financement direct (ex. : prêts) dans le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel, passant de 1,5 milliard de dollars en 2022 à 870 millions en 2023. Cette réduction s'explique par une importante baisse du financement direct consenti à des entreprises qui fournissent de l'équipement et des services aux producteurs de pétrole et de gaz naturel. En 2023, environ 80 millions de dollars de notre financement direct étaient liés aux technologies propres.
- Baisse de 25 % du soutien lié aux assurances à court terme, qui est passé de 6,8 milliards de dollars en 2022 à 5,1 milliards en 2023. En 2023, 43 % de ce soutien sous forme d'assurance était lié au commerce d'électricité et d'énergie, tant dans le secteur des combustibles fossiles que dans celui de l'énergie renouvelable (comme l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique). Les sources d'énergie ne pouvant être isolées, le montant indiqué comprend à la fois le soutien lié aux combustibles fossiles et celui lié aux combustibles non fossiles.
- Hausse de 30 % du soutien relatif aux solutions de cautionnement, passant d'un milliard de dollars en 2022 à 1,3 milliard en 2023.

Pour tous les produits, y compris les transactions liées aux technologies propres et au commerce d'énergie, EDC a facilité un total de 7,3 milliards de dollars en activités directes et indirectes dans le secteur du pétrole et du gaz naturel en 2023¹, contre 9,3 milliards en 2022, soit une baisse de 22 %. En 2023, notre soutien dans ce secteur représentait 6 % de l'ensemble des activités facilitées par EDC (131,4 milliards de dollars).

Plus de soutien pour les technologies propres et l'énergie renouvelable

Au-delà de notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel durant la transition énergétique mondiale et les efforts des entreprises pour décarboner leurs activités, nous nous concentrerons aussi sur les secteurs canadiens des technologies propres et de l'énergie renouvelable.

En 2023, EDC a dépassé sa cible en matière de technologies propres – 10 milliards de dollars en activités facilitées en 2025 – avec deux années d'avance, atteignant un montant record de 12,2 milliards en activités facilitées, par rapport à 8,8 milliards en 2022 (voir la [page 42](#) du présent rapport pour en savoir plus). Notre soutien au secteur de l'énergie renouvelable a augmenté de 41 % depuis l'an dernier pour atteindre 8,9 milliards de dollars, une part importante de notre soutien au secteur des technologies propres en 2023. Cette hausse s'explique

par une augmentation du soutien consenti à plusieurs projets d'énergie éolienne et solaire.

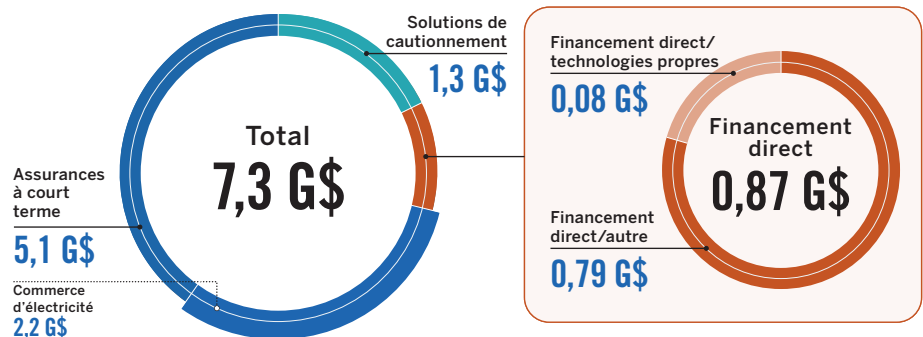
Notre soutien au secteur des technologies propres du Canada est un élément essentiel de la stratégie d'EDC pour 2030 et de notre plan pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Pour plus de détails sur notre bilan climatique et notre engagement envers la carboneutralité, voir notre [Divulgence liée au climat](#) de 2023.

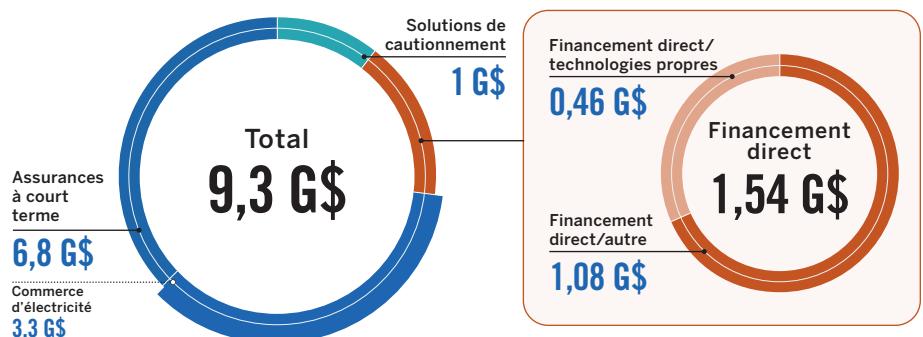
41 %

Notre soutien au secteur de l'énergie renouvelable a augmenté de 41 % depuis l'an dernier pour atteindre 8,9 milliards de dollars, une part importante de notre soutien au secteur des technologies propres en 2023.

Soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel en 2023



Soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel en 2022



¹ En 2023, nous avons actualisé notre rapport en ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz naturel à la suite d'un exercice de validation afin de nous assurer que les codes SCIAN sous-jacents correspondent à notre définition du secteur, de manière à inclure tout le soutien offert au secteur du pétrole et du gaz naturel en ce qui concerne les activités traditionnelles, de transition et liées aux technologies propres. Les données de 2022 ont été mises à jour en fonction de la nouvelle définition.

Financement durable

Nous nous efforçons de réduire le déficit commercial du Canada tout en soutenant l'utilisation responsable des ressources naturelles, en minimisant l'incidence environnementale négative sur la planète et en améliorant l'équité pour les collectivités. Le financement durable est l'un de nos principaux outils pour y arriver.

Cadre de financement durable

En 2023, nous avons publié le [Cadre de financement durable d'EDC](#), qui définit notre approche pour classer les transactions de financement direct comme étant durables. Il décrit comment nous faisons le suivi et rendons compte des activités considérées comme du financement durable. Entré en vigueur le 1^{er} novembre 2023, ce cadre soutient notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il est indépendant de notre [Cadre d'obligations durables](#), mais y est complémentaire.

Par l'entremise du Cadre de financement durable, EDC fournit du capital en soutien aux activités durables qui permettent aux entreprises de continuer à croître pendant leur transition vers des pratiques commerciales plus durables et l'atteinte de leurs objectifs ESG. Il nous permet aussi de prendre délibérément des risques ciblés pour mettre pleinement notre appétit pour le risque au service des exportateurs afin de leur fournir un soutien auquel ils n'auraient peut-être pas autrement eu accès.

Ce cadre catégorise et définit les activités vertes, sociales ou de transition qui peuvent être incluses dans le portefeuille de

financement durable d'EDC ainsi que celles qui en sont exclues. Ces activités ont été planifiées en tenant compte des lignes directrices sectorielles pertinentes, avec l'aide de Morningstar Sustainalytics.

Parmi les catégories vertes admissibles, on compte l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la prévention de la pollution, l'écoconstruction, l'écotransport et la gestion durable de l'eau et des eaux usées. Les activités sociales admissibles comprennent nos programmes de commerce inclusif destinés aux entrepreneurs et aux propriétaires d'entreprise issus de groupes en quête d'équité. Ce type d'activité inclut aussi les services financiers aux peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis), aux sociétés et entreprises de développement économique détenues par des communautés autochtones, pour favoriser la prise de participation, soutenir les débouchés sociaux et économiques et renforcer la capacité d'exportation. Enfin, parmi les activités de transition admissibles, on retrouve le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, les carburants à faible intensité en carbone, la production de chaleur et d'électricité au gaz naturel qui respecte les exigences en matière d'émissions de GES et de méthane et la décarbonation des installations de fabrication et des infrastructures.

Garantie pour le financement durable

La Garantie pour le financement durable a été lancée en 2022. Ce projet pilote a pour objectif d'aider les moyennes et grandes entreprises canadiennes à délaissier leurs activités à fortes émissions de carbone. Il s'agit d'une solution de partage des risques qui mise sur des partenariats avec plusieurs institutions financières canadiennes. Ce financement vise des initiatives durables (hydrogène, infrastructures renouvelables, modernisation de réseaux, etc.) et s'arrime au cadre de financement durable de chaque partenaire.

En 2023, nous avons inclus quatre institutions financières partenaires dans le projet pilote : la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, Desjardins et la Banque Canadienne Impériale de Commerce. L'enveloppe attribuée à chaque institution financière dans le cadre du programme est de 500 millions de dollars. Ce programme fait partie des outils que nous utilisons pour soutenir les activités durables et de transition des entreprises canadiennes.




Obligations durables

Par son engagement profond envers la durabilité, combiné à ses capacités de financement à grande échelle, la Société est bien placée pour soutenir des projets novateurs qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques et l'iniquité sociale systémique.

L'émission d'obligations durables nous permet de mobiliser des fonds auprès d'investisseurs tenant compte des pratiques ESG pour ensuite les affecter à des projets porteurs aux quatre coins du globe. Jusqu'ici, ce programme s'est avéré efficace; depuis l'émission de notre première obligation verte en 2014, nous avons fourni environ 2,4 milliards de dollars à des entreprises et des projets qui contribuent à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques.

Durant sa première décennie, le programme ne portait que sur les obligations vertes. En 2022, nous avons élargi le Cadre de référence pour les obligations vertes, qui est devenu le Cadre d'obligations durables, en y ajoutant des catégories pour les obligations sociales et de transition.

Ce changement vise à nous donner une plus grande marge de manœuvre financière pour soutenir les initiatives sociales et de transition. Nous sommes aussi très conscients que les investissements liés au financement durable sont de plus en plus scrutés à la loupe et reconnaissons l'importance de concevoir des indicateurs de rendement clés crédibles, dont les incidences sociales et environnementales ont été établies. Aucune nouvelle obligation n'a été annoncée en 2023, mais nous prévoyons en émettre selon le nouveau cadre durant la période 2024-2025.


 Tous les détails sur le bilan 2023 du programme d'obligations durables d'EDC, y compris concernant les indicateurs de retombées, la description des actifs et les améliorations se trouvent dans le [Rapport sur les retombées des obligations durables 2023](#).

ENSEMBLE DES RETOMBÉES DES OBLIGATIONS DURABLES EN 2023



254 086 MWh

Énergie renouvelable générée

Énergie solaire 

24 979 MWh

Énergie éolienne 

229 106 MWh



6 %

Réduction des fuites (par rapport à 2017–2018). L'infrastructure hydraulique est ainsi plus durable et génère moins de pertes.

Faire avancer les droits de la personne

En tant qu'employeur, acheteur de biens et services et prêteur au rayonnement international, EDC a le devoir d'assurer le respect des droits de la personne lorsqu'elle soutient les exportateurs canadiens dans leur croissance à l'international. Les pratiques d'EDC en la matière sont en évolution constante, ce qui montre la force de son engagement envers le respect des droits de la personne sur la scène mondiale.

Notre approche et nos progrès

Notre approche se fonde sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU). Ces principes sont reconnus comme étant le cadre de référence mondial en ce qui a trait à la conduite responsable des affaires en matière de droits de la personne. Au fil de la mise en œuvre des PDNU, nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration de notre expertise au chapitre de la gestion des risques et des atteintes liés aux droits de la personne, et sur la communication de nos résultats. Pour en savoir plus sur nos progrès, voir le [Rapport sur les droits de la personne](#) de 2023, qui couvre la période de janvier 2022 à décembre 2023.

Faits nouveaux, évolution des menaces

Les droits de la personne sont menacés de toutes parts : les catastrophes météorologiques, l'érosion de la biodiversité, les crises de santé publique, les avancées technologiques rapides comme l'intelligence artificielle (IA), l'aggravation des inégalités de richesse, la complexité croissante des chaînes d'approvisionnement et du commerce, et l'évolution de la nature du travail, par exemple, touchent le monde entier. En réponse à ces menaces, nous tâchons de faire évoluer et de renforcer notre programme sur les droits de la personne et d'être un grand défenseur de ces droits.

Intégration des principes en matière de droits de la personne

Ces principes sont intégrés à l'ensemble de nos activités, qu'elles touchent nos employés ou nos interactions avec nos clients et fournisseurs.

- **Nos employés** : Tenue de respecter la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et les normes connexes, EDC s'engage à respecter les droits inhérents de chaque employé. Nous favorisons un environnement de travail inclusif et complètement accessible, exempt de discrimination, de harcèlement et de préjudice, et nous fournissons aux employés des moyens appropriés de signaler les problèmes.
- **Nos clients** : Au moyen de notre processus de contrôle préalable, nous cherchons à aider nos clients à mieux comprendre leurs responsabilités en ce qui concerne les droits de la personne et à mettre en place les politiques et processus nécessaires, conformément aux PDNU.
- **Nos fournisseurs** : EDC s'engage à obtenir ses biens et services de fournisseurs qui respectent les droits de la personne, l'éthique et l'environnement, et qui mettent en place des politiques et pratiques responsables.

Examen de la politique

La [Politique sur les droits de la personne](#) d'EDC fait l'objet d'un examen tous les trois ans selon un processus consultatif avec des parties prenantes internes et externes. Au début de 2023, nous avons publié notre [Politique sur les droits de la personne](#) mise à jour dans le cadre de la révision générale des politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Les principaux changements sont les suivants :

- Amélioration de la transparence dans notre processus décisionnel en ce qui a trait à la gestion des relations avec les clients afin d'en accroître la clarté.
- Remplacement du terme « personnes vulnérables » par « groupes présentant un risque accru de vulnérabilité ou de marginalisation » pour mieux suivre les pratiques exemplaires.
- Ajout d'un passage sur le retrait responsable d'une transaction ou d'une relation, lorsqu'une telle mesure est envisagée. L'ajout indique que la première étape est d'exercer notre influence et de faciliter les mesures correctrices.

TRANSPARENCE DANS L'APPROCHE D'EDC

Notre [Politique sur les droits de la personne](#) décrit les principes et les engagements sur lesquels se fonde notre approche en matière de risques et d'occasions liés aux droits de la personne. Nous faisons régulièrement état de nos progrès afin de montrer la façon dont nous respectons nos engagements et de faire preuve de transparence quant à notre réponse aux problèmes liés aux droits de la personne.



Pour en savoir plus sur notre travail, consulter les documents suivants sur [edc.ca](https://www.edc.ca) :

- [Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne](#)
- [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#)
- [Rapport sur les droits de la personne](#)



FAITS SAILLANTS DE NOTRE BILAN 2022–2023*



EN 2023, **15,5 %**

des transactions ont fait l'objet d'un contrôle approfondi des risques liés aux droits de la personne.



96 %

des employés ont suivi une formation sur les droits de la personne par l'entremise de notre formation en ligne ESG 201, lancée en 2023.



MISE À JOUR DE NOTRE POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

visant à renforcer et à clarifier nos engagements et nos processus.



LANCEMENT DE NOTRE TROUSSE D'OUTILS EN MATIÈRE D'INFLUENCE ET DE RÉPARATION

visant à aider les employés d'EDC à mettre en œuvre nos principes à ce sujet et les engagements de notre Politique sur les droits de la personne.



DÉFINITION DE NOTRE POSITION SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ

pour orienter notre processus de contrôle préalable.



AMORCE D'UNE ANALYSE DE LA PERTINENCE

afin de déterminer les risques liés aux droits de la personne qui peuvent découler des activités et des relations d'affaires d'EDC et qui ont les conséquences les plus graves, et de les classer par ordre de priorité.



TRANSACTIONS D'UNE VALEUR DE 2,3 G\$ FACILITÉES DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'EDC POUR LE COMMERCE INCLUSIF,

à l'appui des femmes, des Autochtones, des personnes noires ou racisées, des communautés 2ELGBTQI+ et des personnes en situation de handicap.



EN 2023, 24 % DES DOSSIERS ONT FAIT L'OBJET DE RECOMMANDATIONS PAR EDC VISANT À AIDER LES CLIENTS

à repérer et à atténuer leurs risques liés aux droits de la personne.


* Les faits saillants concernent la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Gestion des risques liés aux droits de la personne

Dans le cadre de notre processus de contrôle préalable, nous examinons les répercussions graves réelles ou possibles sur les droits des groupes présentant un risque accru de vulnérabilité ou de marginalisation. Au cours de la période de référence 2022-2023, les risques les plus fréquents relevés dans nos relations et transactions avec les clients concernaient :

- les incidences sur l'environnement et les droits de la personne;
- l'inadéquation des conditions de travail et concernant la main-d'œuvre;
- les lieux de travail non sécuritaires;
- le manque d'investissement dans la collectivité;
- la santé publique;
- les droits des personnes vulnérables et des Autochtones;
- le travail forcé et l'esclavage moderne; et
- les conflits militaires ou armés.

Durant la période de référence 2022-2023, trois secteurs ont fait l'objet d'une surveillance accrue de notre part en raison des risques élevés qu'ils posent pour les droits de la personne : les télécommunications et les logiciels; la défense et la sécurité; et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

 Pour en savoir plus sur notre approche concernant ces secteurs, voir le [Rapport sur les droits de la personne](#) de 2023.




Collaborer pour générer plus de retombées

Dans le cadre de ses efforts pour veiller au respect des droits de la personne, EDC mobilise différentes parties prenantes, dont le Conseil consultatif sur les questions ESG d'EDC, les clients, les organisations de la société civile, les associations sectorielles et commerciales, les institutions financières, d'autres organismes de crédit à l'exportation et des partenaires internationaux. Nous travaillons également de près avec notre actionnaire, le gouvernement du Canada, pour veiller au respect des priorités et politiques canadiennes en matière de droits de la personne.

Lorsqu'un risque est relevé, nous collaborons étroitement avec nos clients pour le comprendre, et nous appuyons les efforts qu'ils déploient pour repérer, prévenir et atténuer les répercussions négatives sur les droits de la personne. Dans le cadre de notre processus de contrôle préalable, nous évaluons l'ensemble des risques et cherchons à les atténuer en collaboration avec nos clients. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons notamment leur poser des questions précises sur leurs pratiques en matière de droits de la personne et leur fournir des renseignements et des conseils pour améliorer ces pratiques et gérer efficacement les risques et les répercussions possibles de leurs activités.

En 2023, nous avons collaboré avec de nombreuses parties prenantes sur la question des droits de la personne, notamment en :

- animant une table ronde qui a réuni des représentants de sept organismes de la société civile ayant une expertise en matière de changements climatiques, de droits de la personne, de transparence et de gouvernance pour mieux comprendre leurs préoccupations liées aux droits de la personne;
- coprésidant un groupe de travail axé sur les droits de la personne aux côtés d'autres organismes de crédit à l'exportation pour appuyer la mise à jour des Approches communes de l'OCDE; et
- contribuant à la création de cinq nouveaux [outils de contrôle préalable](#) pour améliorer l'accès aux mécanismes de règlement des griefs et permettre des réparations efficaces, dans le cadre du groupe de travail de l'Association des Principes de l'Équateur.

 Pour connaître la liste complète des activités effectuées durant la période de référence 2022-2023, voir le [Rapport sur les droits de la personne](#) de 2023.

Regard vers l'avenir

Nous aspirons à intégrer et à promouvoir davantage le respect des droits de la personne au sein d'EDC et ailleurs. Pour y arriver, nous comptons consolider nos bases au moyen d'initiatives nouvelles ou améliorées. Parmi nos principales priorités pour 2024-2025 :

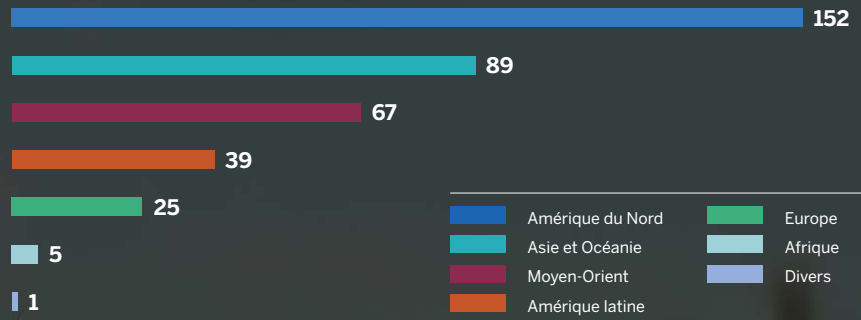
- **Gouvernance et politiques** – Concevoir des principes sur le retrait responsable pour respecter les engagements pris dans la mise à jour de notre Politique sur les droits de la personne.
- **Collaboration avec nos parties prenantes et promotion des pratiques exemplaires** – Continuer de participer à des forums internationaux pour solidifier les pratiques exemplaires en matière de droits de la personne, notamment en ce qui concerne la révision en cours des *Approches communes de l'OCDE*, et joindre le groupe sur la transition équitable de SHIFT.
- **Gestion des risques liés aux droits de la personne** – Effectuer une analyse de la pertinence afin de cerner et de classer par ordre de priorité les risques toujours changeants en matière de droits de la personne.
- **Suivi et déclaration des résultats** – Concevoir et mettre à l'essai des indicateurs fondés sur les retombées pour évaluer nos résultats en ce qui a trait aux droits de la personne.

FAITS SAILLANTS DE 2022 À 2023

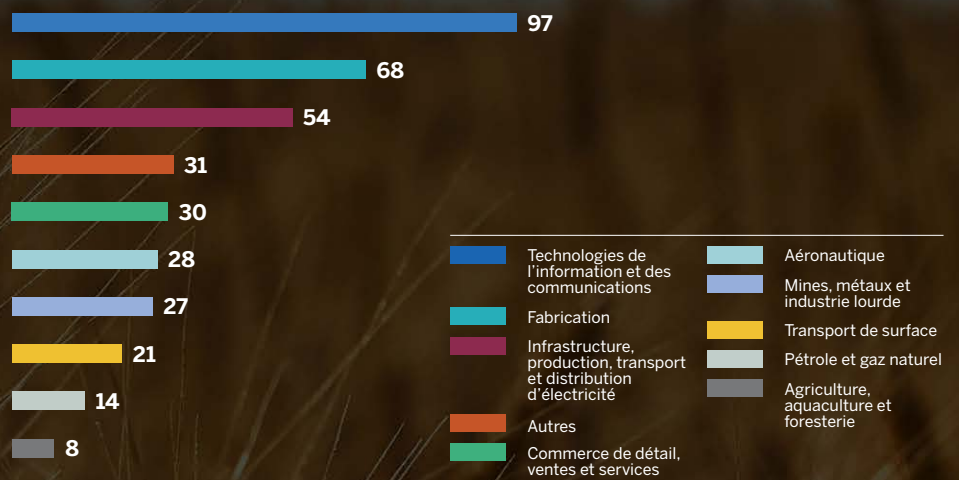
Nombre de contrôles des risques liés aux droits de la personne, par régions

15,5%

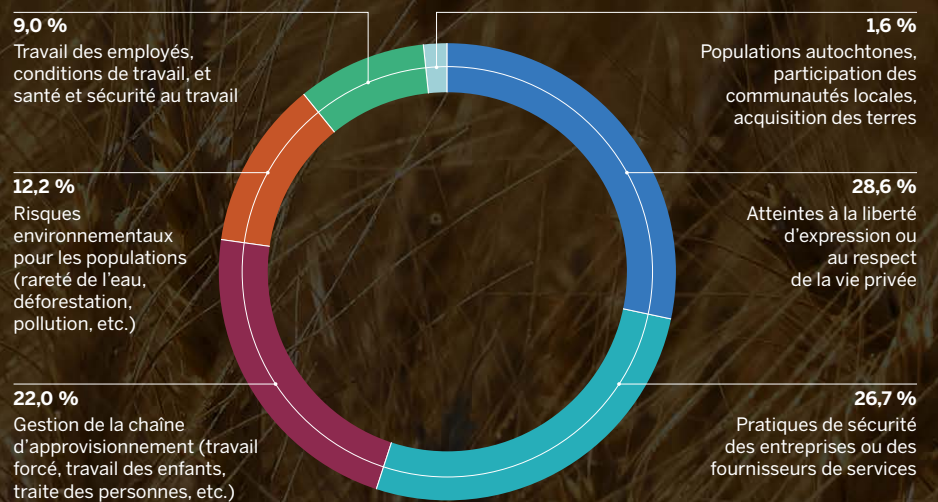
des transactions ont fait l'objet d'un contrôle approfondi des risques liés aux droits de la personne



Nombre de contrôles des risques liés aux droits de la personne, par secteurs



Risques liés aux droits de la personne décelés lors de contrôles des facteurs environnementaux et sociaux



Nota : Les pourcentages étant arrondis, les totaux ne correspondent pas à la somme des composantes. La ventilation en pourcentage représente un sous-ensemble de tous les contrôles effectués et ne tient pas compte des contrôles concernant des transactions pour lesquelles de multiples risques associés à différentes catégories ont été signalés ou des situations où le risque signalé n'a pas pu être associé à l'une des catégories de risque définies.

BIENVEILLANCE

Au-delà de nos intérêts commerciaux, nous sommes soucieux des gens, de leur bien-être et de leur épanouissement.

Investissement dans la collectivité	53
Bourses d'études du programme Éducation jeunesse	53
Groupes de ressources pour les employés (GRE)	54

Investissement dans la collectivité

Notre programme d'investissement dans la collectivité repose sur trois piliers : redonner à ceux dans le besoin au sein des collectivités d'ici et d'ailleurs, soutenir les leaders communautaires de demain par l'entremise de notre programme Éducation jeunesse et outiller nos employés, nos partenaires et d'autres membres des collectivités en leur offrant du financement, un réseau de relations et des occasions de croissance.

Journée d'investissement dans la collectivité 2023

La Journée d'investissement dans la collectivité du 15 juin 2023 a permis à tous les employés d'EDC d'échanger avec des collègues de leur région ou d'ailleurs au Canada lors d'activités de bénévolat. Plus de 800 employés ont participé à plus de 40 activités organisées dans tout le Canada, en personne comme en mode hybride.

Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada 2023

Chaque automne, les employés d'EDC prennent part à la plus importante campagne de financement en milieu de travail au Canada. Les bénéficiaires pour cette campagne étaient Centraide/United Way et PartenaireSanté, mais les employés pouvaient aussi choisir de donner à n'importe quel organisme de bienfaisance enregistré qui leur tient à cœur. En 2023, les employés actuels et les anciens employés d'EDC de tout le pays ont recueilli un total de 381 128 \$ pour 125 organismes canadiens.

Voici d'autres initiatives d'investissement dans la collectivité :

- 108 448 \$ recueillis dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada.
- 68 jours de bénévolat des employés commandités par EDC.
- 4 904 heures de bénévolat des employés et des membres du Conseil.
- Plus de 80 000 \$ de fonds amassés par EDC et ses employés dans le cadre de quatre campagnes de don de contrepartie (pour le séisme Türkiye-Syrie, les feux de forêt au Canada, le séisme au Maroc et la crise humanitaire Israël-Gaza).

Plus de 800

Plus de 800 employés ont participé à plus de 40 activités organisées dans tout le Canada, en personne comme en mode hybride.

Bourses d'études du programme Éducation jeunesse

Notre programme Éducation jeunesse récompense les étudiants et les jeunes leaders des universités, collèges et cégeps pour leurs résultats scolaires exceptionnels et leur implication communautaire. Un total de 135 000 \$ a été remis en bourses d'études à 27 étudiants de niveau postsecondaire en 2023.

En plus des 20 bourses d'études en commerce international des années précédentes, nous avons lancé en 2023 sept nouvelles bourses soulignant le leadership communautaire, remises à des étudiants membres de communautés en quête d'équité. Les bénéficiaires se distinguent par leur dévouement pour le développement de leur communauté, comme en témoignent leurs initiatives parascolaires et bénévoles. Nos groupes de ressources pour les employés (GRE) ont joué un rôle essentiel dans la création de ces catégories de bourses. Des représentants de six de nos GRE faisaient partie du comité de mise en candidature et de sélection pour les bourses d'études. Par ailleurs, une septième bourse a été créée pour souligner le rendement académique d'un étudiant ukrainien ou d'une étudiante ukrainienne.

L'objectif de nos nouvelles bourses d'études et de notre programme élargi est d'épauler ces futurs ambassadeurs du changement et d'encourager leur engagement pour un monde plus durable, plus équitable et plus responsable. Depuis 2000, EDC a attribué plus de 600 bourses d'études, soit 2 millions de dollars, dans le cadre du programme Éducation jeunesse.



L'équipe d'EDC à Halifax a fait du bénévolat dans un centre de réhabilitation de la faune et de la flore dans le cadre de la Journée d'investissement dans la collectivité.



Jonathan Chan, bourse d'études en commerce international (Sauder School of Business de l'Université de Colombie-Britannique)



Anya Baidur, bourse d'études pour les leaders de la communauté 2ELGBTQI+ (École de commerce Sprott de l'Université Carleton)

Groupes de ressources pour les employés (GRE)

Les GRE sont des groupes d'employés volontaires qui partagent des caractéristiques ou des expériences.

Ils tiennent toujours une place primordiale dans notre stratégie d'inclusion, de diversité et d'équité grâce à leurs précieux commentaires sur les écarts décelés dans l'expérience des employés d'EDC. Ces groupes offrent un espace sûr où les employés peuvent échanger des idées et enrichir leur réseau, et ils contribuent à l'engagement du personnel en créant un sentiment de solidarité, d'appartenance et de fierté sur le lieu de travail.

EDC compte neuf GRE, qui ont chacun un dirigeant-parrain ou une dirigeante-marraine : Employés noirs, DiversesHabilités, Francophonie, Comité des professionnels en croissance, Employés autochtones, Mosaïque, Latin+, 2ELGBTQI+ et Femmes. Nous avons aussi deux groupes d'affinité, qui regroupent des employés qui ont des objectifs ou des intérêts communs : Environnement et Famille élargie. Ils collaborent lors des événements d'inclusion, de diversité et d'équité, comme le Mois de l'histoire des Noirs, le défilé de la Fierté dans la capitale et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.



*Maria-Alba Benoit Mariaca
Conseillère associée – Facteurs environnementaux et sociaux et présidente du Groupe de ressources sur l'environnement (les défenseurs de la durabilité à EDC)*



Des centaines d'employés d'EDC ont manifesté leur appui à la communauté 2ELGBTQI+ en participant au défilé de la Fierté de la capitale, au centre-ville d'Ottawa.

Événements des GRE

Fierté 2023

À l'occasion de la Semaine de la fierté à Ottawa et des célébrations de la Fierté partout au Canada, plus de 200 employés d'EDC ont participé au défilé. Il s'agissait de notre troisième participation et du plus important nombre d'employés jamais réuni pour cet événement. Les événements de la Fierté nous permettent de nous rassembler pour célébrer les droits et les valeurs de la communauté 2ELGBTQI+ à EDC et dans le monde. Durant le Mois de la fierté, le GRE de la communauté 2ELGBTQI+ a organisé et animé des événements, comme la cérémonie de déploiement du drapeau de la Fierté au siège social d'Ottawa et une discussion virtuelle avec des entreprises détenues par des membres de la communauté portant sur leurs expériences.



Célébrations du Mois de l'histoire des Noirs au Carrefour communautaire d'Ottawa

Voici d'autres exemples d'événements des GRE :

- **Mois de l'histoire des Noirs** : Nous avons célébré la résilience, la persévérance et la faculté d'adaptation des personnes noires du Canada et d'ailleurs, tout en mettant en valeur la mosaïque de cultures de la communauté noire d'EDC.
- **Journée internationale des femmes** : Nous avons réitéré notre engagement envers l'avancement des femmes en commerce lors de plusieurs événements et discussions.
- **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation** : Nous avons rendu hommage aux survivants des pensionnats et aux enfants disparus, nous avons encouragé les employés à signer le serment sur la vérité et la réconciliation et nous avons animé un atelier sur la sensibilité interculturelle.
- **Latin+** : Nous avons célébré nos employés Latin+ en organisant des ateliers tout au long de l'année et en offrant au personnel la possibilité de participer toutes les deux semaines à des leçons de conversation en espagnol.

LES GENS D'EDC : DIANNA HUDSON

Dianna, conseillère, Petites entreprises et Opérations – Alberta, Saskatchewan et Manitoba, a grandi dans la Première Nation de Peguis, la plus grande communauté du Manitoba. En tant qu'enfant d'un survivant des pensionnats, elle est très attachée à sa culture et à son héritage et elle est fière d'appartenir au territoire du Traité n° 1. Elle est membre du groupe de ressources pour les employés autochtones, qui l'a aidée à se sentir plus à l'aise de rester fidèle à ses origines lorsqu'elle travaille à EDC.



**POUR EN SAVOIR PLUS SUR DIANNA,
VOIR SUR NOTRE BLOGUE LINKEDIN.**



INTÉGRITÉ

Nous faisons ce qui est juste, même quand c'est difficile. Nous sommes ouverts, soucieux de l'éthique, authentiques et équitables.

Responsabilité des entreprises	56	Équipe de la haute direction	62
Gouvernance	58	Rayonnement de la Société	63
Conseil d'administration	62		

Responsabilité des entreprises

Investie du mandat d'aider les entreprises canadiennes à exercer leurs activités dans certains des marchés les plus difficiles au monde, EDC doit absolument encadrer ses pratiques commerciales de politiques, de lignes directrices et de mesures de contrôle solides. EDC est résolue à maintenir et à soutenir des pratiques commerciales durables et éthiques pour favoriser la prospérité économique, augmenter sa transparence et démontrer son leadership mondial.

Conduite éthique

Le respect de normes d'éthique élevées fait partie de nos valeurs et est indissociable de notre réputation et de la valeur que nous offrons à la population canadienne.

En 2023, le Conseil d'administration d'EDC a approuvé une nouvelle version du Code de conduite qui intègre l'importance de nous démarquer par nos valeurs, améliore les lignes directrices sur le respect mutuel, la gestion des renseignements confidentiels et des actifs d'EDC, et des interactions avec les fournisseurs, et propose du nouveau contenu sur les crimes financiers et la fraude externe.

Nous avons aussi révisé notre Norme en matière de conflits d'intérêts, qui guide les employés et leaders dans l'évaluation, la déclaration, l'approbation et l'atténuation des risques de conflits d'intérêts, comme un emploi ou des activités commerciales ou politiques à l'extérieur de la Société. Nous tâchons de cultiver une culture de sécurité psychologique, où s'exprimer est encouragé et où notre engagement envers nos valeurs est manifeste. En 2023, nous avons créé un nouveau tableau de bord pour donner aux employés des statistiques sur les déclarations, une initiative qui reflète bien la transparence dont EDC fait preuve en matière de signalement des préoccupations et de conformité à l'obligation de déclaration des conflits d'intérêts.

Prévention des crimes financiers

Notre programme de prévention des crimes financiers utilise le Modèle des trois lignes de maîtrise, lequel est renforcé par un cadre de gouvernance du risque qui combine des processus d'affaires complets à de la surveillance et des contrôles.

Le Programme de crimes financiers s'articule autour de quatre grands volets : le contrôle préalable de base, l'évaluation du risque, le contrôle préalable accru et la surveillance. Il évolue en fonction des changements réglementaires et sectoriels.

En 2023, EDC a terminé sa transition vers un outil automatisé d'évaluation du risque qui s'applique à toute sa gamme de produits. La Société a aussi peaufiné ses processus existants pour améliorer la gouvernance et la surveillance au moyen de suivis et d'essais, de contrôles de la qualité, de rapports, de formations et d'autres initiatives qui visent à accroître la sensibilisation, la transparence et la responsabilisation.

Tout au long de 2023, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des parties prenantes externes, notamment d'autres OCE, des organismes gouvernementaux et des représentants de l'OCDE, pour unir nos efforts contre les risques de crimes financiers émergents. Le Canada a fait l'objet d'un examen de phase 4 par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption. Le but de ce rapport était d'évaluer la mise en œuvre par le Canada de la *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales* et de formuler des recommandations à ce sujet. Le [rapport](#), publié en octobre 2023, a soulevé des points à améliorer dans le contexte canadien en général et comprenait des recommandations sur les crédits à l'exportation et la sensibilisation des petites et moyennes entreprises (PME) à la corruption étrangère. Les conclusions du rapport étaient positives à l'égard d'EDC.

Gestion du risque

Le succès durable et à long terme des clients d'EDC repose sur notre connaissance du commerce international et notre capacité à assumer et à gérer des risques. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités nous exposent à des risques financiers, opérationnels et stratégiques, notamment des risques ESG.

Notre appétit pour le risque, notre gouvernance et nos pratiques de gestion des risques continuent d'évoluer avec nos stratégies et nos priorités d'affaires. Cette évolution se fonde sur les évaluations de la maturité des pratiques de gestion des risques et de l'environnement de contrôle d'EDC, et sert de tremplin à des discussions sur la hiérarchisation des risques au sein de la haute direction et du Comité de la gestion des risques du Conseil. Nous continuons également de renforcer nos pratiques et nos systèmes pour mieux appuyer la mise en œuvre de notre stratégie, notamment en gérant de façon adéquate les risques opérationnels au moyen d'une structure organisationnelle robuste et de bonnes pratiques de surveillance et de signalement.

Notre approche pratique de la gestion met l'accent sur la quantification, ce qui contribue à éclairer notre prise de décision et à trouver des compromis qui nous permettront d'atteindre nos objectifs stratégiques de manière responsable et avec une gouvernance saine. Plusieurs initiatives réalisées en 2023 s'arrimaient à cette approche, notamment les suivantes :

- révision de la Taxonomie des risques et du Cadre relatif à l'appétit pour le risque d'EDC pour définir clairement les risques et les mesures de surveillance des risques financiers, opérationnels et stratégiques;
- modernisation de nos mécanismes d'intervention rapide pour évaluer les risques mondiaux émergents qui touchent EDC et ses clients et réagir promptement;
- mise à jour et lancement de formations obligatoires pour tous les employés sur des sujets liés à la gestion des risques, par exemple sur les crimes financiers, les pratiques ESG et la cybersécurité;
- amélioration continue des données, des outils et des rapports sur les risques.

Transparence et divulgation

Notre Politique sur la transparence et la divulgation établit un cadre pour la divulgation d'information sur nos activités, selon une approche qui concilie d'une part l'impératif de confidentialité de nos clients et d'autre part, la transparence et les renseignements demandés par les Canadiens et Canadiennes.

En 2022, nous avons consulté des groupes de parties prenantes à propos de nos pratiques de divulgation dans le contexte de la révision de notre Cadre de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous avons reçu des commentaires positifs concernant nos pratiques de divulgation d'information sur les transactions et les projets ainsi que des pistes d'amélioration. Dans notre [document de réponse](#) de 2023, nous nous sommes engagés à améliorer ces pratiques pour les principaux secteurs ciblés. Les changements apportés ont été inclus dans la mise à jour de notre [Politique sur la transparence et la divulgation](#).

Pour renforcer la divulgation d'information sur le climat, nous avons commencé en 2023 à consigner les transactions de financement classées dans la catégorie des technologies propres dans nos rapports sur les transactions individuelles. Nous divulguons ces données dans nos [pages Web sur la déclaration des transactions](#) et y précisons quelles transactions (prêts, garanties et capitaux propres) sont classées dans la catégorie des technologies propres.

Afin de nous conformer aux pratiques exemplaires en matière de transparence et de divulgation, nous avons publié sur notre [site Web](#) en 2023 toutes les transactions divulguées depuis que la politique a été instaurée en 2001.

EDC fait état du nombre total de transactions de financement et d'assurance envisagées qui n'ont pas abouti en tout ou en partie en raison de risques ESG depuis maintenant quatre ans.

PROCESSUS ET RÉSULTATS DE 2023

TRANSACTIONS

Les transactions envisagées sont évaluées au moyen du processus de contrôle préalable d'EDC, qui tient compte à la fois des risques de crédit (financiers) et des risques non liés au crédit (pertinence pour le mandat d'EDC et risques ESG).

PHASE I : EXAMEN PRÉLIMINAIRE

Une transaction envisagée est d'abord examinée par l'équipe de produit, qui évalue si elle cadre avec le mandat et l'appétit pour le risque d'EDC.¹

S'il est évident à cette étape que la transaction n'est pas conforme à nos exigences, elle est refusée et n'est pas soumise à l'examen d'un comité ni officiellement consignée. Nous procédons ainsi pour éviter à EDC et au demandeur de gaspiller du temps et des ressources.

S'il est plausible que la transaction réponde à nos attentes, elle est soumise à l'examen des comités décisionnels officiels d'EDC.



En 2023, nous avons recensé **40 transactions refusées** en tout ou en partie à cette étape en raison de risques ESG.

PHASE II : EXAMEN PAR LES COMITÉS DÉCISIONNELS OFFICIELS D'EDC

Des cadres d'EDC approuvent ou refusent des transactions en fonction des résultats des contrôles préalables.



En 2023, **16 des 218 transactions envisagées** qui ont été évaluées par les comités décisionnels d'EDC ont été refusées en tout ou en partie en raison de risques ESG.

¹ Voici quelques raisons pour lesquelles EDC peut refuser de participer à une transaction : 1) EDC estime que le risque – lié au crédit ou non – est trop élevé; 2) l'entreprise ne fournit pas les renseignements exigés pour le contrôle préalable; 3) la transaction ne cadre pas avec le mandat d'EDC ni avec sa stratégie d'affaires. En revanche, EDC reste ouverte à la possibilité de réévaluer une transaction ou un client plus tard, si de nouvelles circonstances les rendent admissibles. Dans certains cas, EDC peut accompagner une entreprise qui est en train de mettre en œuvre des améliorations, et continuer à lui fournir un certain soutien.

Gouvernance

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

Société d'État à vocation financière fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont issus du secteur privé.

Gérance du Conseil

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction s'assurent que l'orientation stratégique de la Société et son Plan d'entreprise cadrent avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil sont le point de liaison entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations de la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, par l'intermédiaire de son énoncé des priorités et des responsabilités. En parallèle à cet énoncé, EDC entretient un dialogue constant avec son actionnaire.

En novembre 2023, le Conseil a soumis le Plan d'entreprise 2024–2028 à l'approbation de l'actionnaire et de la ministre.

Responsabilités et fonctionnement

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception de la présidente et chef de la direction d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des

responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration en matière d'intendance et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions, d'abord avec la chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité d'audit tient trois réunions à huis clos : une avec le BVG, une autre avec le premier vice-président et auditeur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence de la chef de la direction.

Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec la chef de la gestion des risques et du développement durable et la vice-présidente et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules les personnes assumant la présidence et la vice-présidence du Conseil et la présidence des comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de direction et du Comité de la nomination et de la gouvernance.

Renouvellement du Conseil et faits saillants de 2023

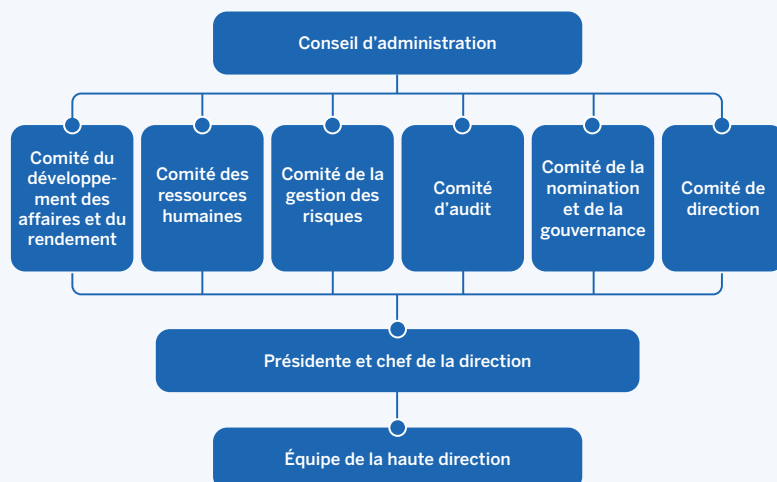
Vivian Abdelmessih a été nommée présidente du Conseil en mars 2023. Son expérience riche et diversifiée dans le domaine des services financiers et au sein d'un conseil assure l'excellence de la direction du Conseil. Nous souhaitons en outre remercier Lindsay Gordon d'avoir joué le rôle de président par intérim jusqu'en mars.

Le renouvellement du Conseil continue d'être une priorité. En 2023, deux processus de sélection, menés par le Bureau du Conseil privé, ont été menés à bien en vue de pourvoir les postes vacants (présidence et cinq postes d'administrateurs). Trois administrateurs dont le mandat a pris fin sont restés en poste, comme le permet la *Loi sur le développement des exportations*, et à la fin de l'année, il restait deux postes d'administrateurs vacants. EDC tient également à souligner les contributions d'Andrea Stairs et de feu Karen MacWilliam, qui ont toutes deux quitté le Conseil en 2023.

Le Conseil a atteint la parité hommes-femmes, ce qui témoigne de l'engagement de la Société envers l'inclusion, la diversité et l'équité.

Parmi les autres champs d'action du Conseil, on compte les priorités de l'actionnaire, comme la stratégie indo-pacifique et les compressions budgétaires, les nouvelles incertitudes géopolitiques et économiques et la mise en œuvre de notre stratégie 2030.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



Répartition selon le sexe

55 % (6) hommes
45 % (5) femmes

Groupes en quête d'équité

27 % (3) minorités visibles

Les facteurs ESG et la surveillance de la conduite éthique

Le Conseil encadre l'orientation et la stratégie ESG de la Société de même que la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale. En 2023, il a reçu le rapport sur l'audit de la Directive effectuée par le BVG. Pour en savoir plus, voir la [page 34](#).

Le Conseil a également renforcé ses compétences ESG collectives grâce à l'offre continue de formations et de certifications aux administrateurs. Ces derniers ont participé à des séances de formation de perfectionnement sur les crimes financiers et l'IA et à des cours complémentaires sur les technologies propres et les autres secteurs de l'avenir, et ont consulté le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour en savoir plus sur les priorités du Canada. En outre, 82 % des administrateurs ont obtenu la certification ESG de Competent Boards (GCB.D), qui porte sur les risques d'entreprise, la complexité des affaires, les perturbations technologiques et les obligations sociales et environnementales. Les enjeux liés au volet ESG ont compté parmi les points régulièrement traités par le Comité du développement des affaires et du rendement. Tous les autres comités se sont acquittés de leurs mandats en portant une attention particulière aux facteurs ESG. Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques à ce sujet de la part de la chef de la gestion des risques et du développement durable et a pu entendre les points de vue de l'actionnaire et de représentants de la société civile sur les questions ESG.

Le Conseil fut représenté par sa présidente, Vivian Abdelmessih, lors des réunions du Conseil consultatif sur les questions ESG en 2023. Ce groupe d'experts conseille et guide EDC à l'égard de ses pratiques ESG.

Le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Il approuve le Code de conduite des employés d'EDC, qui intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public. Il reçoit régulièrement des rapports sur la formation des employés et les attestations confirmant leur engagement à respecter le Code de conduite d'EDC. Par ailleurs, la Société s'attend à ce que les membres du Conseil exercent leur mandat conformément au Code de conduite du Conseil d'EDC, qui est examiné et approuvé chaque année par le Conseil. Ils sont en outre tenus de suivre la formation relative au Code de conduite et de signer l'attestation connexe chaque année.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations d'intérêts permanentes et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et tout membre du Conseil ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Supervision des activités de la filiale d'EDC

Le Conseil a continué de superviser les activités de la filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc., qui exerce ses activités sous la marque de FinDev Canada. L'Institut est chapeauté par son propre conseil d'administration où siègent des membres du Conseil d'EDC (la présidente et chef de la direction d'EDC le préside) ainsi que des administrateurs indépendants.

Transformation et stratégie à long terme

EDC est en train de mettre en œuvre sa stratégie 2030. Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques concernant les initiatives de transformation d'EDC, notamment au sujet de la culture organisationnelle et des résultats du sondage auprès des employés, et a collaboré avec l'équipe de direction en vue de mettre en place un solide plan d'évolution de la culture favorisant l'adoption des changements qui s'imposent pour atteindre les résultats visés. Par ailleurs, la séance stratégique annuelle s'est tenue en juin; le Conseil et l'équipe de la direction ont pris connaissance des avancées de notre stratégie, remis en question les principales hypothèses et arrimé la planification générale aux priorités de l'actionnaire.

Le Conseil a maintenu une perspective stratégique pérenne et contribué à l'élaboration et à la révision du Plan d'entreprise d'EDC, en veillant à son harmonisation avec les priorités de l'actionnaire, notamment la stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et les compressions budgétaires. Durant l'année, le Conseil et l'Équipe de la haute direction se sont penchés ensemble sur les tendances qui façonnent le commerce extérieur du Canada, notamment la conjoncture économique et géopolitique mondiale, la crise climatique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, et ont mené une réflexion divergente sur les défis auxquels font face les exportateurs canadiens. L'examen critique réalisé par le Conseil a donné aux cadres supérieurs les moyens de répondre aux besoins de la Société tout en soutenant les entreprises canadiennes.

Gestion des risques d'entreprise

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, nous devons composer avec plusieurs risques d'ordre financier, opérationnel et stratégique, et ce, dans une foule d'écosystèmes économiques et politiques. À ce titre, la gestion des risques d'entreprise (GRE), qui consiste à enchâsser des pratiques de gestion du risque dans les activités courantes d'EDC, demeure une priorité pour le Conseil. En 2023, le Conseil a supervisé l'examen spécial du modèle qui visait à évaluer l'adéquation des contrôles et a pris part à des exercices de simulation avec l'équipe de direction, notamment lors

de la séance stratégique annuelle de juin, afin de garantir une préparation adéquate à la gestion de crise.

Interactions avec les parties prenantes

Le Conseil a continué de surveiller et de faciliter des communications efficaces entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. Il s'est aussi entretenu avec la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique au sujet de la gouvernance, du renouvellement du Conseil, des priorités de l'actionnaire et des résultats d'affaires.

L'encadrement des interactions de la Société avec ses parties prenantes reste une priorité pour le Conseil. Le Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil a reçu des rapports périodiques et formulé des orientations à ce sujet, tout en suivant l'évolution des conditions du marché, les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, les priorités de l'actionnaire d'EDC et les attentes des autres parties prenantes. Il a reçu des rapports périodiques sur le commerce inclusif et le soutien pouvant être offert aux exportateurs issus de groupes en quête d'équité, ainsi que sur les résultats d'EDC à l'échelle mondiale. Il a communiqué avec les parties prenantes des segments des petites et moyennes entreprises, des secteurs de l'avenir et des partenaires axés sur le développement de solutions relatives au climat.

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement de la présidente, du vice-président directeur, des premiers vice-présidents et des titulaires de certains postes désignés. Les objectifs et indicateurs de rendement de la présidente et chef de la direction pour l'année sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du Plan d'entreprise, et sont établis et évalués par le Comité des ressources humaines en fonction de ces objectifs. À la lumière de son évaluation, le Comité formule des recommandations au Conseil, après quoi ce dernier transmet au gouvernement ses recommandations concernant la rémunération variable et la prime au rendement de la présidente et chef de la direction. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement, ainsi que les plans de gestion du talent et de maintien des activités. L'une des priorités en 2023 fut d'élaborer un plan de travail visant à orienter les efforts d'EDC pour être conforme à la *Loi sur l'équité salariale* dès 2024. Cette loi vise à éliminer toute disparité salariale entre les postes à prédominance masculine ou féminine ayant une valeur similaire.

Comités du Conseil

Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien des six comités du Conseil mentionnés ci-dessous, dont il revoit régulièrement le mandat. De plus amples renseignements sur le mandat du Conseil peuvent être consultés [ici](#).

Chaque membre du Conseil siège à plusieurs comités.

Le **Comité d'audit** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, à l'examen de toute enquête menée par l'auditeur interne en chef, à l'approbation des plans des auditeurs internes et externes et à l'adéquation des ressources.

Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des audits internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité d'audit connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC.

Présidé par Manjit Sharma, le Comité a tenu quatre réunions ordinaires en 2023. En outre, il a régulièrement remis des rapports au Conseil et échangé avec l'auditeur interne en chef de même qu'avec des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le **Comité du développement des affaires et du rendement** donne des conseils quant à l'orientation stratégique à adopter, encadre la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise, et assure un suivi du rendement par rapport aux stratégies, aux plans et aux politiques qui ont été approuvés.

Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires en 2023.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des hauts dirigeants ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement de la présidente, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés.

Présidé par Karna Gupta, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires en 2023.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de surveiller le cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC et de recommander des mises à jour au besoin, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille.

Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires en 2023. EDC tient à remercier Lindsay Gordon, qui a assuré la présidence du Comité jusqu'en juin, et à saluer son dévouement pendant son mandat.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination à la présidence d'EDC et à la présidence du Conseil de même que sur le profil des administrateurs (compétences souhaitables et expérience requise), sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil. En outre, le Comité supervise la gouvernance des filiales d'EDC, juge l'efficacité du Conseil, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités.

Présidé par Vivian Abdelmessih, présidente du Conseil, le Comité a tenu quatre réunions en 2023.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité, sous la gouverne de Vivian Abdelmessih, présidente du Conseil, a tenu deux réunions en 2023.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Les administrateurs indépendants, y compris la présidence, reçoivent des honoraires annuels pour leurs services et leur présence aux réunions du Conseil et des comités, de même qu'une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Présidence du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- Présidence des comités (autre que le Comité de direction) et vice-présidence du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$.
- Les administrateurs sont également remboursés pour leurs dépenses raisonnables, y compris pour les frais de déplacement, d'hébergement et de repas engagés dans l'exercice de leurs fonctions.

En 2023, il y a eu 15 réunions du Conseil (cinq réunions ordinaires, dix réunions extraordinaires) et 28 réunions de comités. Les activités du Conseil se sont tenues en mode hybride et les administrateurs comme la haute direction y ont pris part tantôt en personne, tantôt en mode virtuel, exception faite des réunions de février, qui se sont tenues exclusivement en ligne. Les administrateurs ont également eu l'occasion d'échanger avec des parties prenantes et des clients de divers secteurs d'activité lors de la séance stratégique annuelle du Conseil qui s'est tenue à Toronto en juin.

La rémunération globale accordée aux administrateurs indépendants, y compris à la présidente du Conseil (honoraires annuels plus indemnité quotidienne), s'est élevée à 274 380 \$ en 2023, contre 256 709 \$ en 2022¹. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (présidence exclue), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 145 087 \$ en 2023, contre 156 273 \$ en 2022². Les frais de déplacement et d'hébergement de la présidente ont totalisé 118 456 \$ en 2023, contre 42 933 \$ en 2022.

¹ En 2023, le Conseil et les comités ont tenu un total de 43 réunions, contre 30 en 2022, ce qui explique qu'une rémunération plus élevée ait été versée aux administrateurs en 2023.

² L'augmentation des frais de déplacement du Conseil est liée à l'accueil et l'intégration de la présidente du Conseil en 2023 ainsi qu'à une hausse générale des coûts de transport.

Présence au Conseil¹

Présence des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités en 2023

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Comité d'audit (3 = quorum)	Réunions du Comité du développement des affaires et du rendement (3 = quorum)	Réunions du Comité des ressources humaines (3 = quorum)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (3 = quorum)	Réunions du Comité de la gestion des risques (4 = quorum)	Réunions du Conseil d'administration (6 = quorum)	Réunions du Comité de direction	Réunion annuelle d'Exinvest ²
Abdelmessih, Vivian	39 612,50 \$	5/5	4/4	5/5	3/3	5/5	10/10	2/2	
Boivin, Pierre	20 750,00 \$		4/5	3/3		5/6	15/15		1/1
Culbert, Heather	16 627,50 \$	4/5		3/6	4/4		10/15	2/2	0/1
Gordon, Lindsay	26 887,50 \$	5/5	1/1	6/6	2/3	6/6	13/15	1/1	1/1
Gupta, Karna	31 670,00 \$	5/5	5/5	6/6	4/4		15/15	2/2	1/1
Lavery, Mairead	– \$			6/6	4/4	6/6	15/15	2/2	1/1
MacWilliam, Karen	3 975,00 \$					1/1	4/5		1/1
Matuszewski, Pierre	31 722,50 \$		5/5	6/6	4/4	6/6	14/15	2/2	1/1
McLeese, Robert	20 507,50 \$	5/5				6/6	15/15		1/1
Payette, Richard	23 175,00 \$	5/5	4/5			3/3	15/15		1/1
Sharma, Manjit	25 902,50 \$	5/5	4/5		2/4		12/15	0/2	1/1
Stairs, Andrea	8 677,50 \$		2/3	2/3			7/8		1/1
Yuers, Kari	20 022,50 \$	5/5	5/5				14/15		1/1
Total	269 530,00 \$								
EXINVEST	4 850,00 \$								
Total	274 380,00 \$								

¹ Les écarts de présence sont attribuables aux changements suivants dans la composition du Conseil et des comités en 2023 : V. Abdelmessih a été nommée présidente le 31 mars 2023; L. Gordon a été président par intérim jusqu'au 30 mars 2023; A. Stairs a quitté le Conseil le 30 juin 2023; K. MacWilliam a quitté le Conseil en avril 2023; P. Boivin s'est joint au Comité des ressources humaines le 22 juin 2023; et R. Payette s'est joint au Comité de la gestion des risques le 22 juin 2023.

² Exinvest est une filiale de niveau 2 (inactive) d'EDC, créée en 1995. Tous les administrateurs d'EDC sont administrateurs d'Exinvest et se réunissent chaque année pour assurer la gestion de base du cycle de vie de la filiale conformément aux exigences réglementaires.

Conseil d'administration



Vivian Abdelmessih
(Présidente)
Toronto (Ontario)



Karna Gupta
(Vice-président)
Oakville (Ontario)



Pierre Boivin
Sainte-Foy (Québec)



Heather J. Culbert
Calgary (Alberta)



Lindsay Gordon
Vancouver
(Colombie-Britannique)



Pierre Matuszewski
Montréal (Québec)



Robert S. McLeese
Toronto (Ontario)



Richard Payette
Montréal (Québec)



Manjit Sharma
Toronto (Ontario)



Kari Yuers
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Équipe de la haute direction



Mairead Lavery
Présidente et chef de
la direction



Carl Burlock
Vice-président directeur
et chef de l'exploitation



Scott Moore
Vice-président directeur,
Finances et chef
de la direction financière



Lorraine Audsley
Première vice-présidente
et chef de la gestion
des risques et du
développement durable



Susannah Crabtree
Première vice-présidente,
Personnel et culture



Guillermo Freire
Premier vice-président,
Groupe du marché
intermédiaire



Sven List
Premier vice-président,
Groupe des grandes
entreprises canadiennes
et internationales



Dominic Mailhot
Premier vice-président
et chef des services
informatiques



Julie Pottier
Première vice-présidente,
Petites entreprises et
partenariats et chef
de l'assurance



Miguel Simard
Premier vice-président
et chef des Services
juridiques, Risques
spéciaux et CUEC



Todd Winterhalt
Premier vice-président,
Communications et
Marketing, et chef de la
stratégie d'entreprise

* Retraité depuis décembre 2023. Sameer Madhok, auditeur en chef d'EDC, ne figure pas ci-dessus.

RAYONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

En 2023, EDC comptait 16 bureaux au Canada et 23 représentations à l'étranger, y compris la succursale de Singapour (siège social pour la région de l'Indo-Pacifique et seule succursale financière autonome à l'extérieur du Canada). Tous ont pour mission de collaborer avec les entreprises canadiennes et de les aider à conquérir les marchés mondiaux.

Bureaux au Canada

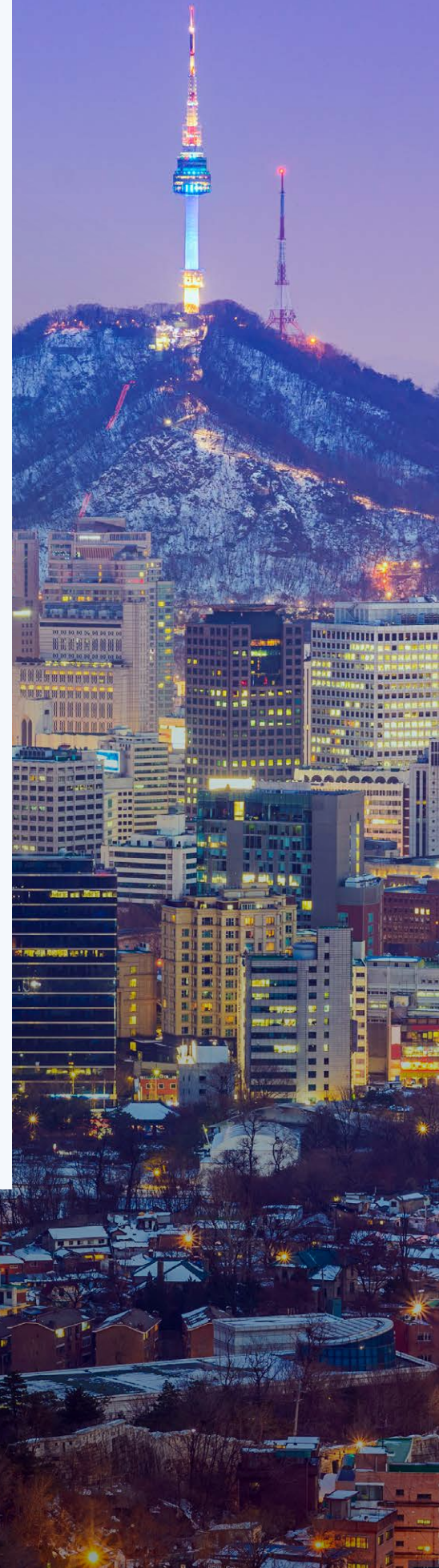
- Ottawa (Ontario)
(siège social)
- Vancouver
(Colombie-Britannique)
- Calgary (Alberta)
- Edmonton (Alberta)
- Regina (Saskatchewan)
- Winnipeg (Manitoba)
- Toronto (Ontario)
- Kitchener (Ontario)
- Mississauga (Ontario)
- Windsor (Ontario)
- Montréal (Québec)
- Brossard (Québec)
- Laval (Québec)
- Québec (Québec)
- Halifax
(Nouvelle-Écosse)
- Moncton
(Nouveau-Brunswick)

Représentations à l'étranger

- Chicago (États-Unis)
- Atlanta (États-Unis)
- Dallas (États-Unis)
(depuis 2023)
- Mexico (Mexique)
- Monterrey (Mexique)
- Rio de Janeiro (Brésil)
- São Paulo (Brésil)
- Bogotá (Colombie)
- Santiago (Chili)
- Düsseldorf (Allemagne)
- Istanbul (Turquie)
- Londres (Royaume-Uni)
- Johannesburg
(Afrique du Sud)
- Dubaï (Émirats arabes unis)
- New Delhi (Inde)
- Mumbai (Inde)
- Beijing (Chine)
- Singapour
- Shanghai (Chine)
- Hong Kong
- Sydney (Australie)
- Séoul (Corée)
(depuis 2023)
- Jakarta (Indonésie)
(depuis 2023)

Ouvertures de représentations en 2024

- Tokyo (Japon)
- Manille (Philippines)
- Hô Chi Minh-Ville (Vietnam)



Annexe sur les données

Changement climatique

Émissions de gaz à effet de serre

Cibles climatiques pour 2030 – Émissions financées du champ d'application 3 (cibles fondées sur la science)	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Portefeuille de financement lié au transport aérien – Émissions par passager-kilomètre ¹	gCO ₂ /passager-kilomètre		141,55	130,6	–
Portefeuille de financement lié au transport aérien – Réduction des émissions par passager-kilomètre (en %) ¹	%	2030 : 37 % (par rapport à 2020)	-7,5 %	0,8 %	–
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière (en amont) – Volume de production lié aux prêts	Exajoule (EJ)		1,17	1,11	–
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière (en amont) – Réduction du volume de production lié aux prêts (en %)	%	2030 : 15 % (par rapport à 2020)	37 %	40,0 %	–
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière (en amont) – Part de la production liée au pétrole	%		50,2 %	42,9 %	–
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière (en amont) – Réduction de la part du pétrole au profit du gaz naturel	%	2030 : 3 % (par rapport à 2020)	7,2 %	13,1 %	–

¹ L'exposition relative associée au secteur du transport aérien à forte intensité de carbone a augmenté en raison de versements anticipés inattendus.

Cible fondée sur la science pour les émissions d'exploitation ²	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Réduction réelle des émissions d'exploitation (champs d'application 1 et 2, et champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires)	%	2030 : 32 % (par rapport à 2019)	25,0 %	–	–

² En 2023, la part d'EDC dans l'immeuble du siège social a été corrigée (de 98,3 % à 88,8 %). Des émissions des champs d'application 1 et 2 ont ainsi été reclassées comme des émissions du champ d'application 3 (bureaux sous-loués). Cette correction a également été appliquée rétroactivement aux émissions des années précédentes, y compris à nos données de référence (2019). Pour des renseignements sur la méthode de calcul, voir l'élément 305 dans l'Index du contenu des normes GRI.

Ventilation détaillée des émissions ^{1,2,3}	Unité de mesure	2023	2022	2021
Champs d'application 1 et 2				
Champ d'application 1 – Utilisation de gaz naturel et de carburant (siège social) <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	Tonnes d'équivalent CO ₂	423,7	493,3	431,3
Champ d'application 2 – Électricité (siège social) <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	Tonnes d'équivalent CO ₂	186,1	175,3	206,7
Total – Émissions de GES des champs d'application 1 et 2	Tonnes d'équivalent CO ₂	609,8	668,6	638,0
Intensité des émissions de GES par pi ² ⁴	Tonnes d'équivalent CO ₂ /pi ²	1,30	1,42	1,36
Champ d'application 3				
Déchets – Siège social ⁵	Tonnes d'équivalent CO ₂	21,2	19,7	2,8
Déchets – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	4,4	4,1	0,6
Total – Déchets	Tonnes d'équivalent CO ₂	25,6	23,8	3,4
Biens et services achetés – Approvisionnement du siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	533,5	104,9	233,9
Total – Biens et services achetés	Tonnes d'équivalent CO ₂	533,5	104,9	233,9
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Électricité – Bureaux sous-loués (siège social)	Tonnes d'équivalent CO ₂	19,8	15,1	17,8
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Électricité – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	166,2	147,2	158,0
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Électricité – Représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	598,0	20,9	13,5
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Gaz naturel – Bureaux sous-loués (siège social)	Tonnes d'équivalent CO ₂	44,1	41,4	36,4
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Gaz naturel – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	21,4	115,3	102,7
Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger – Gaz naturel – Représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	105,0	2,7	1,7
Total – Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	954,5	342,6	330,1
Combustibles et autres types de consommation énergétique – Électricité (émissions du puits au réservoir)	Tonnes d'équivalent CO ₂	251,7	239,8	236,1
Combustibles et autres types de consommation énergétique – Gaz naturel (émissions du puits au réservoir)	Tonnes d'équivalent CO ₂	79,9	85,3	76,3
Combustibles et autres types de consommation énergétique – Diesel (émissions du puits au réservoir)	Tonnes d'équivalent CO ₂	1,9	–	–
Total – Combustibles et autres types de consommation énergétique	Tonnes d'équivalent CO ₂	333,5	325,1	312,4
Voyages d'affaires – Déplacements par avion – Vol long-courrier (> 3 700 km) – Sans forçage radiatif	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 217,6	394,1	119,1
Voyages d'affaires – Déplacements par avion – Vol court-courrier (< 3 700 km) – Sans forçage radiatif	Tonnes d'équivalent CO ₂	423,3	150,1	12,0
Total partiel – Déplacements par avion	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 640,9	544,2	131,1
Voyages d'affaires – Déplacements autres que par avion – Déplacements en train	Tonnes d'équivalent CO ₂	14,9	7,9	0,1
Voyages d'affaires – Déplacements autres que par avion – Séjours à l'hôtel	Tonnes d'équivalent CO ₂	55,1	25,2	1,2
Voyages d'affaires – Déplacements autres que par avion – Véhicules des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	77,1	38,5	3,8
Voyages d'affaires – Déplacements autres que par avion – Locations de voiture	Tonnes d'équivalent CO ₂	10,4	5,9	1,8
Total partiel – Déplacements autres que par avion	Tonnes d'équivalent CO ₂	157,5	77,5	6,8
Total – Voyages d'affaires <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 798,4	621,7	137,9
Navettage des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	344,0	154,4	147,5
Total – Navettage des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	344,0	154,4	147,5
Total – Émissions de GES du champ d'application 3	Tonnes d'équivalent CO ₂	3 989,5	1 572,5	1 165,2
Total				
Total des émissions de GES liées aux activités d'exploitation – Champs d'application 1 et 2, champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	Tonnes d'équivalent CO ₂	2 408,2	1 290,3	775,9
Total des émissions de GES – Champs d'application 1, 2 et 3	Tonnes d'équivalent CO ₂	4 599,3	2 241,1	1 803,2
Intensité des émissions de GES par employé	Tonnes d'équivalent CO ₂ /employé	2,29	1,11	0,93

¹ En 2023, la part d'EDC dans l'immeuble du siège social a été corrigée (de 98,3 % à 88,8 %). Des émissions des champs d'application 1 et 2 ont ainsi été reclassées comme des émissions du champ d'application 3 (bureaux sous-loués). Cette correction a également été appliquée rétroactivement aux émissions des années précédentes, y compris à nos données de référence (2019). Pour des renseignements sur la méthode de calcul, voir l'élément 305 dans l'Index du contenu des normes GRI.

² Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

³ Les émissions de GES de 2021 et 2022 ont été recalculées pour tenir compte de changements méthodologiques. La nouvelle méthodologie repose notamment sur des hypothèses plus précises, comme l'inclusion du combustible utilisé par la génératrice auxiliaire dans les émissions du champ d'application 1, le recalcul de la part du siège social utilisé par EDC et l'adoption de facteurs d'émission actualisés.

⁴ L'intensité des émissions par pied carré ne concerne que les émissions des champs d'application 1 et 2.

⁵ Comprend les émissions liées à la consommation de papier.

Émissions financées (PCAF) ^{1,2,3}	Unité de mesure	2023	2022	2021
Prêts commerciaux				
Exposition nette ⁴	Milliards de dollars	71,08	54,4	50,0
Champs d'application 1 et 2 – Émissions (tous secteurs)	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	11,2	13,0	15,4
Champs d'application 1 et 2 – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	4,8	3,9	3,9
Champ d'application 3 (en amont) – Émissions (secteurs de l'énergie et des mines)	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	8,0	2,0	2,0
Champ d'application 3 (en amont) – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	4,8	4,7	4,4
Champ d'application 3 (en aval) – Émissions (secteur du pétrole et du gaz naturel en amont)	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	2,4	1,3	4,3
Champ d'application 3 (en aval) – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	4,8	3,0	3,3
Financement de projet				
Exposition nette ⁴	Milliards de dollars	6,2	16,0	14,0
Champs d'application 1 et 2 – Émissions (tous secteurs)	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	2,6	3,7	5,1
Champs d'application 1 et 2 – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	5,0	5,0	5,0
Champ d'application 3 (en aval) – Émissions (secteurs de l'énergie et des mines)	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	0,6	0,2	0,5
Champ d'application 3 (en aval) – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	5,0	5,0	5,0

¹ EDC calcule ses émissions financées (PCAF) à l'aide des émissions déclarées et des émissions estimées. Pour les émissions déclarées, EDC s'appuie sur les émissions divulguées par l'intermédiaire de S&P. Pour les émissions estimées, EDC s'appuie sur a) les moyennes d'émissions par secteur (classification GICS) fournies par S&P pour les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 en amont et pour les émissions du champ d'application 3 en aval; b) les facteurs d'émissions du PCAF pour les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 en amont; et c) une méthodologie interne utilisant la corrélation statistique pour calculer les émissions moyennes, qui sont extrapolées pour le reste du portefeuille pour les émissions des champs d'application 3 en aval.

² La méthode du PCAF ne couvre pas tous les secteurs (codes SCIAN) faisant partie du portefeuille d'EDC. Lorsqu'un secteur n'est pas couvert, EDC utilise une autre méthodologie qui mise sur les données d'émissions de S&P pour obtenir les renseignements manquants et effectuer le calcul.

³ Nous avons inclus des notes sur la qualité des données conformes aux orientations du PCAF, où 1 correspond au niveau le plus élevé de qualité des données, et 5, au niveau le plus bas. Nous mettrons à jour les données sur nos émissions financées, y compris les notes sur la qualité des données, au fur et à mesure que nous améliorons la qualité et la disponibilité de ces données.

⁴ Les valeurs d'exposition utilisées dans le calcul des émissions financées reposent sur des définitions internes utilisées par EDC à des fins de suivi et peuvent différer légèrement des valeurs d'exposition utilisées en comptabilité générale.

Achat et utilisation de crédits carbone et de certificats d'énergie renouvelable

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Champ d'application 1 – Utilisation de gaz naturel et de combustibles	Tonnes d'équivalent CO ₂	424	493	–
Champ d'application 3 – Voyages d'affaires	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 798	622	–
Crédits carbone achetés ⁵ « VALIDÉ »	Tonnes d'équivalent CO ₂	2 222	1 133	–
Champ d'application 2 – Électricité	MWh	7 231	6 890	–
Certificats d'énergie renouvelable achetés ⁵ « VALIDÉ »	MWh	7 231	7 409	–

⁵ En raison des ajustements rétrospectifs des émissions d'exploitation, les crédits carbone et les certificats d'énergie renouvelable pour 2022 ne correspondent plus aux émissions déclarées. Pour des renseignements sur la méthode de calcul, voir l'élément 305 dans l'Index du contenu des normes GRI.

Incidence sur le climat – Portefeuille

	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Cible climatique pour 2030^{1,2}					
Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone	Milliards de dollars	2023 : 12,2	6,9	9,6	13,6
Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone	%	2023 : 45 % (par rapport à 2018)	69,0 %	57,0 %	39,3 %
Autre					
Financement de l'action climatique dans les pays en développement ³ « VALIDÉ »	Millions de dollars		397,5	256,2	84,9

¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

² À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES du champ d'application 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt d'éq. CO₂/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

³ « Financement de l'action climatique » s'entend d'un financement local, national ou transnational qui vise à soutenir des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques, selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris. Le montant total du financement de l'action climatique accordé par EDC au cours de la période du rapport est converti en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la fin de l'année.

Ventilation de l'exposition d'EDC, par secteurs et portefeuilles ^{1,2}	Unité de mesure	2023	2022	2021
Concentration du portefeuille				
Trésorerie, équivalents de trésorerie, titres négociables et instruments dérivés	Millions de dollars	10 263	11 468	10 428
	%	8 %	10 %	10 %
Portefeuille d'assurances	Millions de dollars	34 862	32 665	28 579
	%	27 %	27 %	26 %
Portefeuille de financement	Millions de dollars	84 151	76 016	69 152
	%	65 %	63 %	64 %
Portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques				
Portefeuille de financement – Valeur non examinée sous l'angle des risques climatiques ³	Millions de dollars	14 111	11 447	10 823
	%	17 %	15 %	16 %
Portefeuille de financement – Valeur examinée sous l'angle des risques climatiques	Millions de dollars	70 040	64 569	58 329
	%	83 %	85 %	84 %
Secteurs à plus forte intensité de carbone				
Portefeuille de financement – Autres secteurs ⁴	Millions de dollars	63 191	54 816	45 132
	%	90 %	85 %	77 %
Portefeuille de financement – Transport aérien	Millions de dollars	4 714	6 784	7 978
	%	7 %	10 %	13 %
Portefeuille de financement – Production de pétrole et de gaz, en amont	Millions de dollars	859	1 250	2 708
	%	1 %	2 %	5 %
Portefeuille de financement – Produits pétrochimiques et chimiques	Millions de dollars	466	776	1 516
	%	1 %	1 %	3 %
Portefeuille de financement – Fusion et transformation des métaux	Millions de dollars	514	610	599
	%	1 %	1 %	1 %
Portefeuille de financement – Production d'énergie thermique	Millions de dollars	296	333	345
	%	0 %	1 %	1 %
Portefeuille de financement – Fabrication de ciment	Millions de dollars	0	0	51
	%	0 %	0 %	0 %

¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

² Les données sont tirées des résultats financiers consolidés d'EDC, qui comprennent FinDev Canada.

³ L'exposition du portefeuille de financement, en ce qui a trait aux risques liés au climat, porte sur le financement structuré, le financement de projets et le financement des entreprises (au Canada et à l'international). La part qui n'est pas considérée est liée à l'exposition lorsque l'intensité de carbone associée au financement ne peut pas être réellement déterminée, ou lorsqu'EDC n'a pas d'influence substantielle sur l'intensité de carbone associée aux transactions financées.

⁴ Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; immobilier; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.

Pétrole et gaz naturel^{5,6}

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Financement direct	Milliards de dollars	0,9	1,5	1,3
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Assurances à court terme	Milliards de dollars	5,1	6,8	3,0
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Assurance et cautionnement de contrats	Milliards de dollars	1,3	1,0	0,9
Total – Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel	Milliards de dollars	7,3	9,3	5,2
Exposition totale (activités visées par la Déclaration de Glasgow)	Milliards de dollars	1,4	2,6	2,8

⁵ Les données sont tirées des résultats financiers consolidés d'EDC, qui comprennent FinDev Canada.

⁶ EDC a actualisé son rapport en ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz naturel à la suite d'un exercice de validation afin de s'assurer que les codes SCIAN sous-jacents correspondent à sa définition du secteur, de manière à inclure tout le soutien offert au secteur du pétrole et du gaz naturel en ce qui concerne les activités traditionnelles, de transition et liées aux technologies propres. Les données de 2022 ont été mises à jour en fonction de la nouvelle définition.

Utilisation responsable des ressources

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Consommation d'énergie¹				
Électricité (siège social)	kWh	7 230 499	6 890 173	6 783 134
Gaz naturel (siège social)	m ³	237 300	248 415	222 109
Utilisation des ressources				
Consommation d'eau	m ³	11 278	–	–
Déchets				
Déchets générés	Tonnes	110	86	–

¹ En 2023, la part d'EDC dans l'immeuble du siège social a été corrigée (de 98,3 % à 88,8 %). Les valeurs relatives à la consommation d'énergie ont donc été recalculées de manière à ce qu'elles correspondent à la part d'EDC corrigée. Cette correction a également été appliquée rétroactivement à la consommation d'énergie des années précédentes.

Risque lié au climat

Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques physiques et de transition

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Risque de transition				
Portefeuille de financement – Faible	%	36,7 %	28,4 %	22,6 %
Portefeuille de financement – Modérément faible	%	15,5 %	16,5 %	13,2 %
Portefeuille de financement – Modéré	%	24,8 %	26,1 %	26,1 %
Portefeuille de financement – Modérément élevé	%	9,6 %	8,3 %	8,5 %
Portefeuille de financement – Élevé	%	13,4 %	20,7 %	28,6 %
Portefeuille d'assurances – Faible	%	42,6 %	40,5 %	41,6 %
Portefeuille d'assurances – Modérément faible	%	11,3 %	12,9 %	11,8 %
Portefeuille d'assurances – Modéré	%	22,1 %	22,6 %	23,2 %
Portefeuille d'assurances – Modérément élevé	%	14,3 %	12,8 %	13,3 %
Portefeuille d'assurances – Élevé	%	9,7 %	11,1 %	10,0 %
Risque physique²				
Portefeuille de financement – Faible	%	22,0 %	28,0 %	27,1 %
Portefeuille de financement – Modérément faible	%	47,1 %	8,8 %	8,0 %
Portefeuille de financement – Modéré	%	9,5 %	34,0 %	28,3 %
Portefeuille de financement – Modérément élevé	%	20,4 %	19,3 %	24,8 %
Portefeuille de financement – Élevé	%	0,9 %	9,9 %	11,7 %
Portefeuille d'assurances – Faible	%	–	25,1 %	41,1 %
Portefeuille d'assurances – Modérément faible	%	–	10,9 %	10,1 %
Portefeuille d'assurances – Modéré	%	–	42,2 %	26,5 %
Portefeuille d'assurances – Modérément élevé	%	–	18,2 %	18,6 %
Portefeuille d'assurances – Élevé	%	–	3,5 %	3,8 %

² À compter de 2023, l'exposition aux risques physiques ne sera pas déclarée pour le portefeuille d'assurance d'EDC. Notre évaluation des risques physiques portera uniquement sur le portefeuille de financement de projets d'EDC, car nous pouvons mieux cerner l'emplacement des activités visées par notre soutien financier.

Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition et physiques¹

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Exposition aux risques de transition, par secteurs				
Secteur industriel	Milliards de dollars	21,5	17,4	22,2
	%	12,4 %	11,5 %	16,8 %
Mines et métaux	Milliards de dollars	1,7	3,1	9,7
	%	1,0 %	2,1 %	7,4 %
Pétrole et gaz naturel	Milliards de dollars	3,6	3,9	8,1
	%	2,1 %	2,6 %	6,1 %
Production d'énergie	Milliards de dollars	0,3	0,4	11,9
	%	0,2 %	0,3 %	9,0 %
Transports	Milliards de dollars	10,6	14,9	21,7
	%	6,2 %	9,9 %	16,4 %
Exposition aux risques physiques, par secteurs				
Agriculture et foresterie	Milliards de dollars	0,0	0,0	10,4
	%	0,0 %	0,0 %	7,8 %
Secteur industriel	Milliards de dollars	0,0	6,0	0,0
	%	0,0 %	4,0 %	0,0 %
Mines et métaux	Milliards de dollars	1,8	7,5	9,7
	%	9,3 %	5,0 %	7,4 %
Immobilier	Milliards de dollars	0,1	4,5	5,3
	%	0,7 %	3,0 %	4,0 %
Transports	Milliards de dollars	2,2	13,9	0,0
	%	11,4 %	9,2 %	0,0 %

¹ Comprend le portefeuille de financement et l'assurance crédit.

Financement durable

Technologies propres

Bilan en matière de technologies propres	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Volume d'activités facilitées dans le secteur des technologies propres	Milliards de dollars	2025 : 10	12,167	8,774	6,305
Nombre de clients servis dans le secteur des technologies propres	Nombre de clients	2022 : 400	444	392	324
Net Promoter Score (NPS) – Technologies propres	s.o.		91	90	100
Entreprises de technologies propres servies, par sous-secteurs					
Agriculture et foresterie	Nombre de clients		25	24	27
	%		6 %	6 %	8 %
Mesures d'assainissement de l'air et de l'environnement	Nombre de clients		6	11	2
	%		1 %	3 %	1 %
Biocarburants et bioproduits	Nombre de clients		12	27	7
	%		3 %	7 %	2 %
Efficacité énergétique et bâtiments écologiques	Nombre de clients		29	34	32
	%		7 %	9 %	10 %
Infrastructure énergétique	Nombre de clients		30	28	28
	%		7 %	7 %	9 %
Industries extractives et matériaux industriels	Nombre de clients		36	35	40
	%		8 %	9 %	12 %
Recyclage et récupération	Nombre de clients		32	38	37
	%		7 %	10 %	11 %
Production d'énergie renouvelable	Nombre de clients		173	120	91
	%		39 %	31 %	28 %
Transport et mobilité durable	Nombre de clients		34	36	32
	%		8 %	9 %	10 %
Eaux et eaux usées	Nombre de clients		48	33	28
	%		11 %	8 %	9 %
Autre	Nombre de clients		19	6	0
	%		4 %	2 %	0 %

IRC global pour les obligations vertes

Bilan en matière d'obligations durables	Unité de mesure	2023	2022	2021
Volume de transactions financées grâce au produit des obligations vertes (valeur cumulée depuis 2014)	Milliards de dollars	2,4	2,4	2,4
Valeur totale des obligations vertes en circulation ¹	CAD	500 000 000	500 000 000	1 000 000 000
Énergie renouvelable produite grâce au produit des obligations vertes	MWh	254 086	3 597 345	5 871 021

Cinquième obligation verte

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Projets financés¹				
Transport terrestre collectif	CAD	102 161 661	99 936 948	125 137 031
	%	20,4 %	20,0 %	25,0 %
Énergie renouvelable	CAD	244 876 499	258 665 414	374 862 969
	%	49,0 %	51,7 %	75,0 %
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	CAD	152 961 840	141 397 638	0
	%	30,6 %	28,3 %	0,0 %
Total des projets financés	CAD	500 000 000	500 000 000	500 000 000

¹ Les données financières relatives aux obligations vertes ont été recalculées afin d'être présentées en dollars canadiens.

Prêts verts financés grâce aux obligations vertes¹

Obligation verte	Nom de la contrepartie	Type de transaction	Secteur associé à l'obligation verte	Sous-secteur	Volume de prêts CAD	Énergie renouvelable générée annuellement (MWh)	Réduction des fuites d'eau (%)
5	Porterbrook Rail Finance Limited (Alberta Investment Management Corporation)	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	29 987 886	–	–
5	Bombardier inc. – Transport en commun (ÖBB Personenverkehr Aktiengesellschaft)	Prêt à une entreprise	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	72 173 775	–	–
5	AWF Fin Co Pty Ltd. ²	Financement de projet	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	–	87 928	–
5	Nordsee One GmbH	Financement de projet	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	31 301 616	21 063	–
5	Buitengaats C.V. et autres	Financement de projet	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	73 478 253	120 115	–
5	LS Australia FinCo1 Pty Ltd.	Financement de projet	Énergie renouvelable	Énergie solaire	83 681 770	24 526	–
5	Arenales (centrale solaire à concentration) ³	Financement de projet	Énergie renouvelable	Énergie solaire	56 414 860	454	–
5	United Utilities Water Ltd. ⁴	Prêt à une entreprise	Gestion durable de l'eau et des eaux usées	Eau	152 961 840	–	6 %

¹ Les retombées ont été réparties en fonction de la part du prêt d'EDC dans le financement ou le refinancement, ainsi que de la part du prêt à laquelle le produit des obligations a été affecté.

² Le prêt a été remboursé à EDC en décembre 2023 et remplacé par un prêt visant la centrale solaire à concentration d'Arenales. Les retombées ont été calculées au prorata afin de tenir compte de l'énergie renouvelable totale financée par EDC avant le remboursement du prêt en décembre 2023.

³ Les retombées ont été calculées au prorata afin de tenir compte de l'énergie renouvelable totale financée par EDC après l'ajout du prêt à la cinquième obligation verte en décembre 2023.

⁴ Le pourcentage de réduction des fuites d'eau est mesuré par rapport à 2017-2018.

Utilisation du produit des obligations vertes

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Utilisation du produit des obligations vertes par secteurs⁵				
Transport terrestre collectif « VALIDÉ »	CAD	102 161 661	99 936 948	563 379 734
	%	20,4 %	20,0 %	56,3 %
Énergie renouvelable « VALIDÉ »	CAD	244 876 499	258 665 414	408 575 310
	%	49,0 %	51,7 %	40,9 %
Réseau électrique intelligent et efficacité énergétique	CAD	0	0	22 259 972
	%	0,0 %	0,0 %	2,2 %
Gestion des déchets	CAD	0	0	5 784 984
	%	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Gestion durable de l'eau et des eaux usées « VALIDÉ »	CAD	152 961 840	141 397 638	0
	%	30,6 %	28,3 %	0,0 %

⁵ Les données financières relatives aux obligations vertes ont été recalculées afin d'être présentées en dollars canadiens.

Accès au financement et inclusion

Commerce inclusif

	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Retombées de l'exportation					
Part des exportations canadiennes et de l'investissement à l'étranger « VALIDÉ »	%		12,1 %	12,8%	12,6%
Femmes en commerce¹					
Nombre de clientes financières et non financières (clientes uniques) servies (nombre cumulé depuis 2018) ²	Nombre de clientes	2023 : 2 000	4 297	3 561	2 836
Nombre d'entreprises détenues et dirigées par des femmes servies au moyen de solutions financières et non financières (clientes uniques)	Nombre de clientes		3 024	2 854	2 487
Volume d'activités facilitées (valeur cumulée depuis 2018)	Milliards de dollars	2023 : 6	8,7	7,1	5,4
Exportateurs autochtones¹					
Nombre de clients financiers et non financiers (clients uniques) servis (nombre cumulé depuis 2020) ²	Nombre de clients	2023 : 400	414	360	275
Nombre d'entreprises détenues et dirigées par des Autochtones servies au moyen de solutions financières et non financières (clients uniques)	Nombre de clients		321	296	263
Volume d'activités facilitées (valeur cumulée depuis 2020)	Millions de dollars	2023 : 650	563	415	271
Commerce inclusif (femmes, Autochtones, personnes noires et racisées, membres de la communauté 2ELGBTQI+, personnes en situation de handicap)¹					
Nombre de clients visés par le commerce inclusif servis – Produits financiers ³	Nombre de clients		1 547	1 511	1 393
Nombre de clients visés par le commerce inclusif servis – Produits du savoir seulement	Nombre de clients		2 713	2 238	1 698
Nombre total de clients financiers et non financiers servis	Nombre de clients		4 260	3 749	3 091
Volume d'activités facilitées	Milliards de dollars		2,3	2,6	2,5

¹ Le nombre de clients servis et la valeur des activités facilitées des années précédentes ont parfois été ajustés en raison de modifications apportées aux critères de classification concernant les entreprises détenues ou dirigées par des personnes visées par le commerce inclusif.

² Nous ne comptabilisons chaque client qu'une fois, même s'il a été servi à de multiples reprises au fil des ans.

Petites entreprises

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nombre total de clients financiers et non financiers servis	Nombre de clients	17 423	17 472	18 564
Nombre de petites entreprises servies – Produits financiers ³	Nombre de clients	11 466	11 168	–
Nombre de petites entreprises servies – Produits du savoir seulement	Nombre de clients	5 957	6 304	–
Volume d'activités facilitées	Milliards de dollars	25,6	36,9	–

³ Les clients ayant bénéficié de produits financiers comprennent des utilisateurs de produits multiples.

Valeur économique¹

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Valeur économique générée				
Valeur économique directe générée	Millions de dollars	4 503	2 465	1 909
Valeur économique distribuée				
Coûts d'exploitation	Millions de dollars	256	245	227
Salaires et avantages sociaux des employés	Millions de dollars	402	385	364
Paievements aux fournisseurs de capitaux (y compris les charges d'intérêts)	Millions de dollars	2 878	973	7 928
Paievements au gouvernement	Millions de dollars	12	11	10
Investissement dans la collectivité	Millions de dollars	1	1	1
Valeur économique distribuée	Millions de dollars	3 549	1 615	8 530
Valeur économique mise en réserve				
Valeur économique mise en réserve	Millions de dollars	954	850	-6 621

¹ Les données sont tirées des résultats financiers consolidés d'EDC, qui comprennent FinDev Canada.

Expérience client

	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Net Promoter Score (NPS)	s.o.	2023 : 65,7 – 77,8	74,1	75,4	72,3

Engagement du personnel

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Net Promoter Score – Effectif (rapport entre les promoteurs et les détracteurs)	s.o.	18	–	–

Droits de la personne

Engagement des parties prenantes

Activités d'engagement	Unité de mesure	2023	2022	2021
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a posé des questions au client pour mieux comprendre les risques contextuels et la capacité de gestion de l'entreprise	%	66 %	70 %	71 %
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a fourni au client de l'information ou des recommandations sur la gestion des risques pour l'aider à mieux comprendre, repérer et atténuer ses risques	%	24 %	30 %	23 %
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a encouragé le client à s'engager à prioriser et à appliquer des mesures de gestion du risque (y compris à mettre en place des mesures de réparation)	%	15 %	10 %	6 %

Contrôles relatifs aux droits de la personne

Contrôles relatifs aux droits de la personne – Transactions	Unité de mesure	2023	2022	2021
Pourcentage des transactions ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi en matière de droits de la personne	%	15,5 %	13,5 %	16,0 %
Nombre de transactions non liées à des projets ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi des risques en matière de droits de la personne <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	Nombre de transactions	378	321	266

Nombre de contrôles relatifs aux droits de la personne, par régions

Région	Unité de mesure	2023	2022	2021
Amérique latine	Nombre de transactions	39	32	74
Amérique du Nord	Nombre de transactions	152	57	63
Moyen-Orient	Nombre de transactions	67	83	40
Asie et Océanie	Nombre de transactions	89	83	31
Afrique	Nombre de transactions	5	12	19
Europe	Nombre de transactions	25	20	18
Divers	Nombre de transactions	1	34	21

Nombre de contrôles relatifs aux droits de la personne, par secteurs

Secteur	Unité de mesure	2023	2022	2021
Technologies de l'information et des communications	Nombre de transactions	97	80	72
Mines, métaux et industrie lourde	Nombre de transactions	27	47	40
Fabrication	Nombre de transactions	68	63	38
Pétrole et gaz naturel	Nombre de transactions	14	19	23
Transport de surface	Nombre de transactions	21	20	21
Infrastructure, production d'électricité, transmission et distribution	Nombre de transactions	54	17	21
Aéronautique	Nombre de transactions	28	14	20
Commerce de détail, ventes et services	Nombre de transactions	30	0	15
Agriculture, aquaculture et foresterie	Nombre de transactions	8	15	9
Autre	Nombre de transactions	31	46	7

Risques liés aux droits de la personne cernés dans les contrôles relatifs aux facteurs sociaux et environnementaux^{1,2}

Risque	Unité de mesure	2023	2022	2021
Gestion de la chaîne d'approvisionnement (travail forcé, travail des enfants, traite des personnes, etc.)	%	22,0 %	4,6 %	10,0 %
Pratiques de sécurité des entreprises ou des fournisseurs de services	%	26,7 %	20,5 %	14,0 %
Risques environnementaux pour les populations (rareté de l'eau, déforestation, pollution, etc.)	%	12,2 %	22,6 %	16,0 %
Populations autochtones, participation des communautés locales, acquisition des terres et réinstallation	%	1,6 %	1,7 %	9,0 %
Travail des employés, conditions de travail, santé et sécurité au travail	%	9,0 %	9,6 %	27,0 %
Atteintes à la liberté d'expression ou au respect de la vie privée	%	28,6 %	41,0 %	21,0 %

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

² La ventilation en pourcentage représente un sous-ensemble de tous les contrôles effectués et ne tient pas compte des contrôles concernant des transactions pour lesquelles de multiples risques associés à différentes catégories ont été signalés ou des situations où le risque signalé n'a pas pu être associé à l'une des catégories de risque définies.

Inclusion, diversité et équité^{1,2}

Diversité de l'effectif

IRC global – Effectif	Unité de mesure	2023		2022		2021		
Effectif total	Nombre d'employés	1 953		1 996		2 106		
Taux d'auto-identification de l'effectif	%	78,7 %		78,5 %		71,0 %		
Employés, par types de contrat de travail								
		Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	
Nombre total d'employés, par types de contrat de travail	Nombre d'employés	1 906	47	1 934	62	1 986	120	
	%	97,6 %	2,4 %	96,9 %	3,1 %	–	–	
Employés, par types d'emploi								
		Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
Nombre total d'employés, par types d'emploi	Nombre d'employés	1 928	25	1 978	18	–	–	
	%	98,7 %	1,3 %	99,1 %	0,9 %	–	–	
Employés, par groupes d'âge								
		Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	
Nombre total d'employés, par groupes d'âge	Nombre d'employés	243	1 279	431	280	1 288	428	–
	%	12,4 %	65,5 %	22,1 %	14,0 %	65,0 %	22,0 %	16,4 %

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

² Les résultats de 2021 incluent les employés d'EDC et de FinDev Canada. À partir de 2022, les données excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

Composition de l'effectif, par groupes en quête d'équité ³	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Minorités visibles	%	2025 : 30 %	36,4 %	34,8 %	34,0 %
Minorités visibles – Personnes noires	%	2025 : 7 %	8,2 %	8,2 %	9,0 %
Peuples autochtones	%	2025 : 3 %	2,3 %	2,3 %	2,5 %
Personnes en situation de handicap	%	2025 : 8,5 %	7,6 %	7,5 %	6,9 %
Membres des communautés 2ELGBTQI+	%	2025 : 5 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %

³ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Le total ne correspond pas toujours à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

Employés, par genres ^{1,2}	Unité de mesure	Cible	2023		2022		2021	
Homme	%		47,3 %		47,4 %		47,0 %	
Femme	%	2025 : 50 %	51,9 %		52,4 %		53,0 %	
Autre genre	%		0,1 %		0,2 %		0,0 %	
Employés, par genres et par types de contrat de travail			Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
Homme	%		46,5 %	0,8 %	46,1 %	1,3 %	–	–
Femme	%		50,6 %	1,3 %	50,4 %	2,0 %	–	–
Autre genre	%		0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	–	–
Employés, par genres et par types d'emploi			Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Homme	%		46,9 %	0,4 %	47,2 %	0,3 %	–	–
Femme	%		51,3 %	0,6 %	51,8 %	0,6 %	–	–
Autre genre	%		0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	–	–

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification.

² Le total ne correspond pas à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

Employés, par régions	Unité de mesure	2023		2022		2021		
Employés, par région et par types de contrat de travail			Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
Amérique du Nord	%	96,0 %	2,4 %	95,7 %	3,1 %	–	–	
Amérique du Sud	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Asie	%	1,3 %	0,0 %	0,9 %	0,0 %	–	–	
Afrique et Moyen-Orient	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Australie	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Europe	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Employés, par région et par types d'emploi			Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Amérique du Nord	%	97,1 %	1,3 %	97,9 %	0,9 %	–	–	
Amérique du Sud	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Asie	%	1,3 %	0,0 %	0,9 %	0,0 %	–	–	
Afrique et Moyen-Orient	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Australie	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	
Europe	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	–	–	

Employés, par catégories professionnelles et par groupes d'âge	Unité de mesure	2023			2022			2021		
		Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans
Cadres supérieurs	%	0,0 %	53,1 %	46,9 %	0,0 %	33,0 %	67,0 %	0,0 %	44,0 %	56,0 %
Cadres intermédiaires et autres	%	3,8 %	67,2 %	29,0 %	0,0 %	68,0 %	32,0 %	0,0 %	69,0 %	31,0 %
Professionnels	%	15,6 %	66,3 %	18,1 %	16,0 %	65,0 %	19,0 %	18,0 %	65,0 %	18,0 %
Personnel administratif et personnel de bureau principal	%	7,0 %	66,1 %	26,9 %	14,0 %	60,0 %	26,0 %	37,0 %	42,0 %	20,0 %
Personnel de bureau	%	35,4 %	47,7 %	16,9 %	25,0 %	25,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Personnel intermédiaire – ventes et services	%	33,3 %	50,0 %	16,7 %	52,0 %	43,0 %	5,0 %	40,0 %	52,0 %	8,0 %
Semi-professionnels et techniciens	%	10,0 %	90,0 %	0,0 %	32,0 %	53,0 %	16,0 %	26,0 %	53,0 %	21,0 %

Employés, direction et haute direction ^{1,2}	Unité de mesure	Cible	2023			2022			2021		
			Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (dont la haute direction)	Haute direction	Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (dont la haute direction)	Haute direction	Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (dont la haute direction)	Haute direction
Employés, direction et haute direction, par catégories visées par l'inclusion, la diversité et l'équité											
Minorités visibles	%	2025 : 25 % des membres de la direction	39,3 %	19,9 %	19,5 %	38,0 %	21,7 %	22,6 %	–	20,0 %	–
Minorités visibles – Personnes noires	%		9,2 %	3,9 %	6,5 %	9,2 %	3,9 %	7,5 %	–	–	–
Peuples autochtones	%		2,2 %	2,8 %	6,5 %	2,1 %	3,0 %	5,7 %	–	–	–
Personnes en situation de handicap	%		7,9 %	5,9 %	8,7 %	7,8 %	6,1 %	9,8 %	–	–	–
Membres des communautés 2ELGBTQI+	%		4,2 %	3,9 %	2,2 %	4,6 %	3,0 %	1,9 %	–	–	–
Employés, direction et haute direction, par genres											
Homme	%		46,9 %	47,9 %	54,3 %	47,5 %	47,0 %	56,6 %	–	–	–
Femme	%	2025 : 50 % des membres de la direction	51,2 %	51,4 %	45,6 %	52,3 %	53,0 %	43,4 %	–	56,0 %	–
Autre genre	%		0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	–	–	–

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Le total ne correspond pas toujours à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

² L'équipe de direction comprend l'ensemble des leaders et des membres de la haute direction.

Gestion du talent

Nouveaux employés¹

Nouveaux employés	Unité de mesure	2023		2022		2021	
		Permanent	Contrat	Permanent	Contrat	Permanent	Contrat
Nouveaux employés, par types de contrat de travail et par groupes d'âge							
Moins de 30 ans	%	19,4 %	11,4 %	18,9 %	7,3 %	12,0 %	12,0 %
30 à 50 ans	%	51,7 %	5,5 %	53,8 %	9,5 %	56,0 %	10,0 %
Plus de 50 ans	%	7,0 %	5,0 %	5,9 %	4,6 %	7,0 %	3,0 %
Nouveaux employés, par types de contrat de travail et par genres²							
Homme	%	44,9 %	9,5 %	40,4 %	8,6 %	41,0 %	11,0 %
Femme	%	35,4 %	10,1 %	39,3 %	11,4 %	33,0 %	14,0 %
Autre genre	%	0,0 %	0,0 %	0,3 %	0,0 %	1,0 %	0,0 %
Nouveaux employés, par types de contrats de travail et par régions							
Canada	%	72,6 %	21,9 %	77,0 %	21,0 %	75,0 %	25,0 %
Singapour	%	4,5 %	0,0 %	2,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
États-Unis	%	0,5 %	0,0 %	–	–	–	–
Corée du Sud	%	0,5 %	0,0 %	–	–	–	–
Total	%	78,1 %	21,9 %	79,0 %	21,0 %	75,0 %	25,0 %

¹ « Nouveaux employés » s'entend des nouvelles recrues externes et des recrues embauchées à titre contractuel dont le poste devient permanent.

² Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Le total ne correspond pas toujours à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

Postes comblés à l'interne

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Postes comblés à l'interne (%) ³	%	48 %	46 %	–

³ « Recrues internes » s'entend des postes comblés par des employés permanents déjà en service.

Rémunération

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Parité salariale				
Ratio de la parité salariale (femmes : hommes)	%	98,8 %	–	–
Ratio de rémunération annuelle⁴				
Ratio de rémunération annuelle (ratio de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée par rapport à la rémunération totale annuelle médiane)	Ratio	4,38 : 1	–	–
Ratio de l'augmentation (en pourcentage) de la rémunération annuelle totale du plus haut salarié de l'organisation par rapport à l'augmentation totale annuelle médiane de l'ensemble des employés	Ratio	0,6 : 1	1 : 1,02	0 : 2,9

⁴ La « personne la mieux rémunérée » exclut la chef de la direction d'EDC, car elle est nommée par le gouvernement du Canada et que son salaire est déterminé par le Conseil privé du gouvernement du Canada plutôt que par EDC.

Formation

Employés formés et nombre d'heures de formation (moyenne) ¹	Unité de mesure	2023		2022		2021	
		Chef d'équipe	Membres d'une équipe	Chef d'équipe	Membres d'une équipe	Chef d'équipe	Membres d'une équipe
Homme – Nombre total d'employés formés	Nombre d'employés	137	614	140	591	137	589
Homme – Nombre d'heures de formation, par employé (moyenne)	Nombre d'heures	24,5	14,3	15,3	7,9	17,7	15,3
Femme – Nombre total d'employées formées	Nombre d'employés	147	680	155	657	165	645
Femme – Nombre d'heures de formation, par employée (moyenne)	Nombre d'heures	29,9	15,9	16,2	9,7	16,5	16,9
Autre genre – Nombre total d'employés formés	Nombre d'employés	0	2	–	–	–	–
Autre genre – Nombre d'heures de formation, par employé (moyenne)	Nombre d'heures	0	32,5	–	–	–	–
Nombre total d'employés formés²	Nombre d'employés	324	1 699	348	1 698	336	1 608
Nombre d'heures de formation, par employé (moyenne)²	Nombre d'heures	26,8	14,6	15,7	8,8	16,0	17,1

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Le total ne correspond pas toujours à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

² Comprend tous les employés, qu'ils se soient auto-identifiés ou non.

Formation sur les facteurs ESG ³	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nouveaux employés mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	%	100 %	100 %	100 %
Employés ayant suivi une formation sur les facteurs ESG	%	96 %	100 %	–

³ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

Taux de roulement

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Taux de roulement, par groupes d'âge				
Moins de 30 ans	%	1,2 %	1,9 %	1,6 %
30 à 50 ans	%	5,8 %	4,8 %	4,2 %
Plus de 50 ans	%	4,1 %	2,1 %	2,6 %
Taux de roulement, par genres⁴				
Homme	%	5,6 %	3,9 %	4,2 %
Femme	%	5,0 %	2,4 %	4,0 %
Autre genre	%	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Taux de roulement, par régions				
Canada	%	11,0 %	8,8 %	8,4 %
Singapour	%	0,2 %	0,0 %	–
Taux de roulement, par types				
Volontaire	%	4,5 %	6,2 %	–
Involontaire	%	4,9 %	1,4 %	–
Retraite	%	1,8 %	1,2 %	–
Total	%	11,2 %	8,8 %	8,4 %

⁴ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. Le total ne correspond pas toujours à 100 %, car un faible pourcentage d'employés a répondu « préfère ne pas répondre ».

Retombées sur la collectivité

Dons

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Dons de bienfaisance				
Total des dons de bienfaisance effectués par EDC et ses employés ¹	\$	381 128	411 704	411 357
Total des dons amassés par les employés d'EDC pour la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada	\$	108 448	134 433	168 448
Dons de bienfaisance d'EDC par type				
Programme d'investissement de contrepartie (contribution d'EDC)	\$	40 018	64 183	42 655
Programme des dons de bienfaisance (effectués par EDC au nom des employés et des membres du Conseil)	\$	103 000	–	–
Dons des groupes de ressources (GRE) pour les employés (effectués par EDC au nom des GRE)	\$	54 897	–	–
Autres dons	\$	34 747	–	–

¹ En tout, 232 662 \$ des dons proviennent d'EDC, et 148 466 \$, des employés.

Activités de bénévolat

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nombre d'heures de bénévolat effectuées par les employés et les membres du Conseil d'administration	Nombre d'heures	4 904	5 265	3 300
Nombre de jours de bénévolat du personnel parrainés par EDC	Nombre de jours	68	32	39
Nombre d'initiatives soutenues dans le cadre du partenariat entre EDC et CARE	Nombre d'initiatives	8	9	7
Nombre d'organismes de bienfaisance soutenus au moyen de dons et d'activités de bénévolat	Nombre d'organismes	125	130	290

Étudiants

	Unité de mesure	2023	2022	2021
Soutien aux jeunes				
Nombre d'étudiants soutenus grâce au programme Éducation jeunesse d'EDC (bourses d'études, partenariats et commandites, rayonnement des RH, etc.)	Nombre d'étudiants	1 049	–	2 579
Bourses d'études				
Nombre de bourses d'études octroyées à des étudiants	Nombre de bourses	27	30	30
Valeur individuelle des bourses d'études octroyées aux étudiants	\$	5 000	4 000	4 000

Chaîne d'approvisionnement

Diversité des fournisseurs

	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Nombre de contrats accordés à des fournisseurs issus de la diversité	Nombre de contrats	2023 : 60	58	44	–
Montant des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité	Millions de dollars	2023 : 5	5,6	3,4	–
Part des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité dans les dépenses d'approvisionnement	%	2023 : 2 %	2,2 %	1,2 %	–

Surveillance et gouvernance des facteurs ESG

Composition du Conseil	Unité de mesure	2023	2022	2021
Composition du Conseil, par genres				
Membres du Conseil – Hommes	Nombre d'administrateurs	6	6	6
	%	55 %	50 %	50 %
Membres du Conseil – Femmes	Nombre d'administrateurs	5	6	6
	%	45 %	50 %	50 %
Composition du Conseil, par groupes en quête d'équité				
Membres du Conseil – Minorités visibles	Nombre d'administrateurs	3	2	–
	%	27 %	17 %	–
Membres du Conseil – Minorités visibles – Personnes noires	Nombre d'administrateurs	0	–	–
	%	0 %	–	–
Membres du Conseil – Autochtones	Nombre d'administrateurs	0	0	–
	%	0 %	0 %	–
Membres du Conseil – Personnes en situation de handicap	Nombre d'administrateurs	0	0	–
	%	0 %	0 %	–
Membres du Conseil – 2ELGBTQI+	Nombre d'administrateurs	0	1	–
	%	0 %	8 %	–
Composition du Conseil par types¹				
Membres du Conseil – Cadres supérieurs	Nombre d'administrateurs	1	1	–
	%	9 %	8 %	–
Membres du Conseil – Indépendants	Nombre d'administrateurs	10	11	–
	%	91 %	92 %	–
Membres du Conseil – Total	Nombre d'administrateurs	11	12	12

¹ EDC est tenue de respecter la Loi sur la gestion des finances publiques qui indique, à l'article 105(2) que les dirigeants et les salariés d'une société d'État ou d'une personne morale de son groupe ne peuvent être des administrateurs d'une société d'État mère, exception faite du premier dirigeant de celle-ci.

Formation sur la gouvernance	Unité de mesure	Cible	2023	2022	2021
Formations thématiques					
Employés concernés ayant reçu une formation sur les crimes financiers ^{2,3}	%	100 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Employés ayant suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC ²	%	100 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Compétences du Conseil					
Membres du Conseil détenant une certification ESG de Competent Boards ⁴	%		81,8 %	58,3 %	23,1 %
Membres de la haute direction détenant une certification ESG de Competent Boards	%		40,0 %	21,4 %	7,1 %


² Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

³ Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste durant l'année.

⁴ Le taux de certification de 2022 a été corrigé pour tenir compte des membres du Conseil qui ont abandonné le programme avant de l'avoir terminé.

Lutte contre la corruption	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nombre de mesures de sensibilisation visant à lutter contre la corruption	Nombre de mesures	46	45	39

Gestion du risque

Contrôle préalable en matière de risques ESG	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nombre de transactions et d'intégrations client ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers ^{1,2}  « VALIDÉ »	Nombre de transactions	179	218	328
Nombre total de transactions examinées par les comités décisionnels d'EDC	Nombre de transactions	218	346	385
Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG au cours de l'examen préliminaire ³	Nombre de transactions	40	23	55
Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG à l'étape de l'examen par les comités décisionnels officiels d'EDC ³	Nombre de transactions	16	12	22

¹ Cet indicateur reflète un sous-ensemble de transactions pour lesquelles EDC a communiqué avec le client afin d'obtenir des renseignements additionnels dans le cadre du contrôle préalable.

² Le total des transactions de 2021 a été corrigé pour tenir compte d'une erreur d'impression l'année précédente.

³ Comme plusieurs facteurs peuvent entraîner un refus, les refus liés aux facteurs ESG découlent, en tout ou en partie, de risques ESG.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

La section Revue financière du présent rapport comprend les résultats consolidés d'EDC et de FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. L'information contenue dans le reste du document ne concerne qu'EDC, à moins d'indication contraire.

Aperçu économique	86	Situation financière	93	Gouvernance des risques, supervision et conception	106
Aperçu des résultats financiers	87	Résumé de l'État de la situation financière	93	Le conseil et ses principaux comités sur les risques	106
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	88	Comparaison avec le Plan d'entreprise	93	La direction et ses principaux comités sur les risques	106
Performance financière	88	Activités facilitées	95	Principaux groupes de gestion des risques	107
Produits du financement et des placements, montant net	88	Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	95	Taxinomie des risques	108
Résultat des activités d'assurance, montant net	90	Concentration de l'exposition	95	Gestion du risque financier	108
Autres (produits) ou charges	91	Portefeuille de financement	96	Gestion du risque opérationnel	113
Dotations ou (reprise de dotations) aux pertes de crédit	91	Portefeuille d'assurances	99	Gestion du risque stratégique	113
Charges administratives	92	Titres négociables et instruments dérivés	102	Méthodes et estimations comptables critiques	114
		Gestion du capital	103	Changement de normes comptables	114
		Relations avec les investisseurs	104	Mesures de performance non conformes aux IFRS	115
		Accords non comptabilisés	105	Information complémentaire	116
		Instruments financiers	105		
		Aperçu de la gestion des risques	105		

Rapport de gestion

Exportation et développement Canada (EDC) est une société d'État dont la mission principale est d'aider les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir sur les marchés internationaux. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC fait partie du portefeuille du commerce international du gouvernement fédéral. Elle compte plusieurs bureaux et représentations au Canada et à l'étranger. Depuis 1944, EDC offre aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, réseaux de relations et solutions de financement et d'assurance, y compris des prêts et des placements en capitaux propres – pour prospérer en toute confiance. Dans l'exercice de ses activités, EDC souscrit aux principes du développement durable, de la responsabilité et de l'inclusion, tout en veillant à ce que le commerce soit au service de la société et de notre planète.

APERÇU ÉCONOMIQUE

Contexte économique

À la fin de 2023, l'économie mondiale avait perdu de sa vigueur comparativement à un an plus tôt, car les luttes vivement menées par les banques centrales contre l'inflation, la déroute de l'économie chinoise et l'effet dissipé des mesures de stimulation prises durant la pandémie ont tous restreint la croissance.

Comparativement aux données sur l'inflation en début d'année, celles de plusieurs pays s'étaient nettement améliorées à la fin de 2023. Après plus d'un an et demi de hausses quasi incessantes des taux d'intérêt, plusieurs banques centrales, dont la Banque du Canada, la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne (« BCE ») semblaient avoir cessé leurs politiques haussières à la fin de l'année. À ce moment-là, contrairement aux croyances des marchés financiers en une baisse imminente des taux d'intérêt, les banques centrales prônaient une plus grande prudence en répétant qu'il fallait encore maîtriser les conditions inflationnistes avant toute baisse de taux. Par conséquent, les conditions financières demeurent tendues pour beaucoup d'entreprises et de consommateurs des économies avancées.

En 2023, l'économie a été florissante aux États-Unis, propulsée de nouveau par la demande des consommateurs. Malgré le resserrement du crédit et la hausse des prix, les dépenses à la consommation ont dépassé les attentes, contribuant à une croissance économique de 2,5 %. Les salaires ont continué d'augmenter, mais le marché du travail s'est affaibli. En effet, la croissance de l'emploi a ralenti en passant de 494 000 emplois au quatrième trimestre à une moyenne de 734 000 pour les trois premiers trimestres écoulés. Heureusement, une récession largement attendue aux États-Unis en 2023 ne s'est pas produite grâce à l'envol de l'économie.

En Chine, l'économie était accablée durant toute l'année par les effets persistants du marasme immobilier, de la méfiance des consommateurs et des entreprises, du taux de chômage record chez les jeunes et de la faiblesse de la demande extérieure. Malgré la baisse des taux d'intérêt par la banque centrale et une aide assez modeste du gouvernement, les facteurs précités ont lourdement pesé sur la croissance. Ce ralentissement en Chine a nui à la croissance mondiale et au prix des principales marchandises.

En Europe, l'économie a eu des hauts et des bas en 2023. Grâce à une chaleur peu ordinaire, la zone a évité un ralentissement au premier semestre, qui aurait pu être grave et auquel on s'attendait. Toutefois, la région a dû faire face à l'inflation, aux coûts d'emprunt élevés et à la faible reprise chinoise. L'Allemagne, la plus grande économie de la zone, a eu du mal à obtenir une croissance positive durant une grande partie de l'année et à redéployer son modèle de croissance axée sur l'exportation. Même si le taux d'inflation a chuté vers la fin de l'année, la BCE n'a pas effacé ses craintes au sujet de la tension sur les prix et d'une baisse prématurée des taux.

L'effet combiné d'une maigre croissance économique en Europe et en Chine et de la hausse de la production pétrolière venant des États-Unis et de nouveaux joueurs a empêché la flambée du prix du pétrole en 2023. Malgré la poursuite des attaques russes contre l'Ukraine et une reprise des hostilités au Moyen-Orient, l'OPEP+ a dû maintenir sa production à la baisse pour préserver le cours du pétrole. Malgré cela, le cartel est resté sur sa faim, car la moyenne du cours du pétrole du West Texas Intermediate pour l'année correspondait à peine à 78 USD le baril.

Malgré la prospérité de son plus gros partenaire commercial, le Canada a eu plus de peine que les États-Unis en 2023, surtout à cause du haut niveau d'endettement des consommateurs canadiens et de la hausse hâtive des taux de la part de la Banque du Canada. Le relâchement de la politique sur les taux d'intérêt aidera finalement l'économie, mais la croissance connaîtra encore certains obstacles pendant que les consommateurs commencent à s'adapter aux nouveaux coûts d'emprunt qui restent supérieurs aux normes historiques récentes. Du fait de la vigueur de l'économie américaine et de l'arrêt des hausses de taux par la Banque du Canada avant la Réserve fédérale, le dollar canadien s'est déprécié face au dollar américain et valait 0,74 USD en moyenne en 2023, contre 0,77 USD il y a un an.

Prévisions macroéconomiques

Notre modèle de pertes de crédit attendues utilise des informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables à la date de clôture à l'égard des conditions économiques futures. Nos prévisions sont mises à jour chaque trimestre, et les pertes de crédit attendues pour la période sont ajustées en conséquence.

À la fin de 2023, les probabilités relatives au scénario de base, au scénario favorable et au scénario défavorable étaient respectivement fixées à 65 %, à 10 % et à 25 %. Ces probabilités sont un peu moins pessimistes que celles émises à la fin de 2022, qui étaient de 60 %, de 10 % et de 30 %, respectivement. Ce changement reflète la fin probable des hausses de taux d'intérêt de la part des principales banques centrales occidentales, ainsi que notre prédiction d'une baisse graduelle des taux en 2024. Cela dit, le risque d'un scénario défavorable demeure, car les récentes hausses de taux continuent d'avoir des répercussions sur l'économie.

Dans notre scénario de base, nous nous attendons à une baisse des taux d'intérêt de la part des banques centrales à compter de 2024 jusqu'en 2025, au cours desquelles le dollar canadien équivaldrait en moyenne à 0,74 USD en 2024 et à 0,78 USD en 2025. Toujours selon ce scénario, les perspectives aux États-Unis en 2024 seront assombries par une tiède demande des consommateurs et une croissance mondiale lente, ce qui se traduirait par un taux de croissance de 1,2 %. Toutefois, les activités retrouveraient leur souffle au second semestre pour engendrer une croissance de 1,8 % en 2025. Au Canada, nous n'entrevoions pas de récession ni de pertes d'emploi massives, et la croissance annuelle se chiffrerait à 0,8 % en 2024 et à 2 % en 2025. L'économie mondiale devrait croître de 2,8 % en 2024 et de 3,3 % en 2025, ce qui serait proche des taux antérieurs à la pandémie. Dans les premiers mois de notre scénario, les perspectives mondialement moins reluisantes et la demande atténuée exerceront une pression sur les marchandises.

Le scénario défavorable d'EDC laisse entrevoir une forte récession mondiale touchant les marchés tant développés qu'émergents. La situation financière commencerait à se détériorer au deuxième trimestre de 2024, tandis que l'économie en général se dégraderait à partir du troisième trimestre. Les problèmes bancaires mondiaux fragiliseraient les marchés financiers, resserreraient les conditions du crédit et augmenteraient le coût des emprunts. Cela rendrait les entreprises vulnérables et accroîtrait le risque de défaillance et la perception des risques. La force persistante du dollar américain rendrait les emprunts plus difficiles pour les États et les entreprises des marchés émergents. À l'opposé, selon le scénario optimiste d'EDC, les consommateurs et les entreprises devraient accroître leurs dépenses, de sorte que l'activité économique serait plus intense que dans le scénario de base dès le troisième trimestre de 2024.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

EDC applique la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance*, depuis le 1^{er} janvier 2023, mais de façon rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2022. Comme la norme l'exige, tous les chiffres comparatifs de 2022 ont été retraités, sauf ceux de 2019 à 2021, qui sont toujours présentés selon IFRS 4. D'autres précisions sur la transition vers IFRS 17 et les effets de cette norme sur nos états financiers consolidés sont fournis à la note 2, [page 134](#).

Notre bénéfice net pour l'exercice s'élève à 450 millions de dollars, contre 1,2 milliard de dollars enregistrés pour l'exercice 2022.

<i>Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Produits du financement et des placements, montant net	1 212	1 127
Commissions de garantie de prêt	78	73
Produits des activités d'assurance, montant net ¹	294	257
Profits réalisés ^{2,3}	31	87
Produits des activités ordinaires, montant net	1 615	1 544
Charges administratives	577	533
Charges afférentes aux activités d'assurance, montant net ¹	226	112
Dotation aux pertes de crédit	321	69
Bénéfice avant les (profits) ou pertes latents	491	830
(Profits) ou pertes latents sur instruments financiers ²	41	(373)
Bénéfice net	450 \$	1 203 \$

¹ Inclut dans le résultat net des activités d'assurance, à l'état consolidé du résultat global.

² Inclut dans les autres (produits) ou charges, à l'état consolidé du résultat global.

³ Y compris l'écart de change.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Le **montant net des produits du financement et des placements** a augmenté de 85 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent grâce surtout à la croissance de notre portefeuille de prêts.

Le **montant net des charges afférentes aux activités d'assurance** de 2023 correspond à 226 millions de dollars, ayant augmenté de 114 millions en regard de celui de l'exercice précédent, surtout à cause d'un accroissement des sinistres dans les industries de la fabrication et des commerces de gros et de détail.

Les **charges administratives** se sont accrues de 44 millions de dollars en regard de celles d'il y a un an puisque nous avons poursuivi notre transformation stratégique qui vise à aider les exportateurs de taille moyenne à croître et à étendre leur succès international. De plus, nous n'arrêtons pas d'investir dans la transformation de l'entreprise pour en rehausser la valeur plus vite au moyen de notre modèle opérationnel numérique, et ce, afin d'accroître notre présence et notre efficacité et, en conséquence, de générer de meilleurs résultats commerciaux pour le Canada. Pour atteindre ces objectifs, nous devons investir dans plusieurs domaines, notamment dans l'amélioration de nos capacités numériques. C'est pourquoi le coût de nos ressources humaines et de nos systèmes a augmenté en 2023. Par contre, nos charges de retraite ont diminué par suite d'une hausse du taux d'actualisation de nos obligations au titre des prestations de retraite.

La **dotation aux pertes de crédit** s'élève à 321 millions de dollars pour 2023, contre 69 millions pour 2022. La dotation de 2023 reflète surtout les nouvelles dépréciations, les ajustements des taux de dotation relatifs aux dépréciations et une dégradation de la conjoncture macroéconomique.

Les **pertes latentes sur les instruments financiers** ont atteint 41 millions de dollars en 2023, soit une baisse de 414 millions en un an qui est surtout attribuable à la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2023, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, atteignant 0,75 USD à la fin de l'exercice, contre 0,74 USD à la fin de 2022. Cette appréciation a fait baisser la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État consolidé de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le cours du dollar canadien a fléchi face à celui du dollar américain en 2023 pour s'établir en moyenne à 0,74 USD, contre 0,77 USD en 2022.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

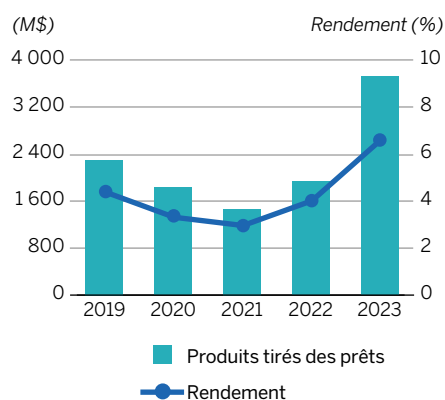
Les produits tirés des prêts ont atteint 3,7 milliards de dollars en 2023, reflétant une hausse de 1,8 milliard par rapport à 2022 qui est surtout due à une hausse du rendement des prêts et du solde moyen des prêts, ainsi qu'à l'écart de change.

Le taux de rendement global a été de 6,58 %, en hausse de 2,58 % comparativement au rendement de l'exercice précédent, surtout à cause de l'augmentation des taux d'intérêt pour combattre la poussée inflationniste.

La taille moyenne du portefeuille de prêts a grossi de 8,3 milliards de dollars en 2023 par rapport à 2022, ce qui a entraîné une hausse des produits tirés des prêts de 478 millions de dollars.

L'appréciation de plusieurs monnaies étrangères, dont les effets les plus significatifs ont pour origine le dollar américain, la livre sterling et l'euro, a fait augmenter les produits tirés des prêts de 104 millions de dollars.

Produits tirés des prêts



Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2022

(en millions de dollars canadiens)

	2023
Augmentation des produits en raison de la hausse des rendements	1 182
Augmentation de la taille du portefeuille	478
Écart de change	104
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	1 764
Augmentation des produits sous forme de commissions sur prêts	11
Augmentation des produits tirés des prêts dépréciés	1
Variation nette des produits tirés des prêts	1 776 \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

Produits tirés des titres négociables et des équivalents de trésorerie

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

Nos produits tirés des titres négociables et des équivalents de trésorerie comprennent les produits tirés des équivalents de trésorerie, des autres instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

Les produits tirés des équivalents de trésorerie et des titres négociables ont atteint 399 millions de dollars en 2023, ayant grimpé de 224 millions par rapport à l'exercice précédent en raison surtout d'une hausse du rendement. Le portefeuille est surtout sensible à la fluctuation des taux des titres à court terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont continué à augmenter en 2023, le taux de rendement de notre portefeuille de titres négociables a aussi augmenté, passant de 1,52 % en 2022 à 3,76 % en 2023.

Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2022

(en millions de dollars canadiens)

	2023
Augmentation des produits en raison de la hausse des rendements	258
Diminution de la taille du portefeuille	(47)
Écart de change	13
Variation nette des produits tirés des titres négociables	224 \$

Charges d'intérêts

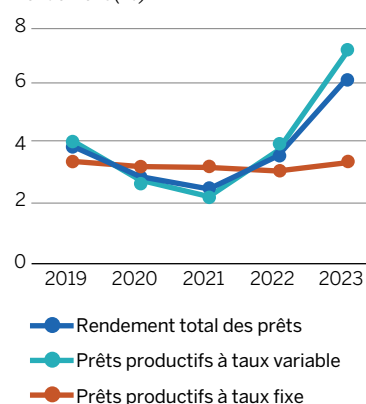
Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. Les charges d'intérêts de 2023 totalisent 2,9 milliards de dollars, soit 1,9 milliard de plus que celles de 2022 du fait, surtout, d'une hausse du taux d'intérêt effectif de nos emprunts et d'une augmentation de la taille moyenne de la dette.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts a monté en passant de 2,05 % à 5,10 % à cause surtout d'une hausse du taux d'intérêt moyen pour l'exercice, car les taux ont augmenté en raison de l'inflation. Le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable est passé de 1,84 % en 2022 à 5,29 % en 2023.

Le solde moyen de nos emprunts et dérivés a bondi de 8,9 milliards de dollars en 2023, surtout parce que nous devons financer la croissance de notre portefeuille de prêts.

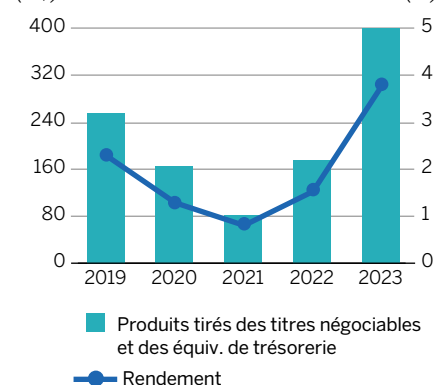
Rendement total des prêts productifs

Rendement (%)



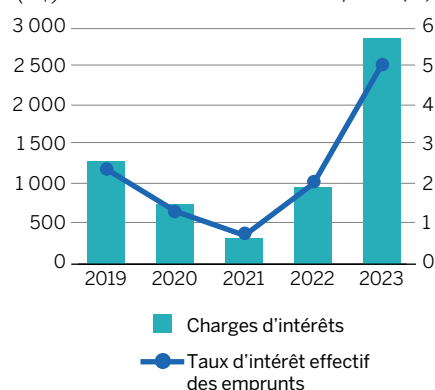
Produits tirés des titres négociables et des équivalents de trésorerie

(M\$) Rendement (%)



Charges d'intérêts

(M\$) Taux d'intérêt effectif des emprunts (%)



Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2022

(en millions de dollars canadiens)

	2023
Augmentation des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	1 586
Augmentation de la taille du portefeuille	216
Écart de change	103
Variation nette des charges d'intérêts	1 905 \$

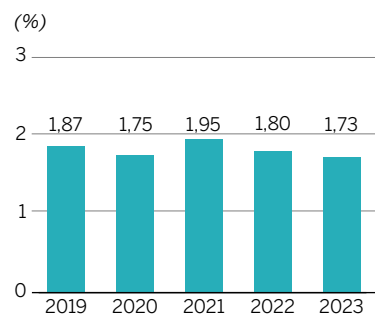
Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et équivalents de trésorerie et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de financement.

La marge de financement nette de 2023 correspond à 1,73 %, en baisse de 7 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent, surtout du fait d'une augmentation du coût d'emprunt moyen en 2023. Bien que les soldes moyens respectifs des prêts et des emprunts aient augmenté en 2023, la montée des taux d'intérêt a eu un effet plus rapide sur le taux d'intérêt effectif de nos emprunts par manque de simultanéité.

Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Marge de financement nette



Résultat des activités d'assurance, montant net

Pour 2023, le montant net des produits des activités d'assurance se monte à 294 millions de dollars, ayant augmenté de 37 millions comparativement à celui de 2022. La hausse reflète une intensification des activités de garanties pour le commerce international, surtout dans les industries des services publics, et de la finance et des assurances.

Le montant net des charges afférentes aux activités d'assurance comprend les charges administratives directement attribuables à nos contrats d'assurance, les pertes et les recouvrements de pertes sur les contrats déficitaires, les charges de sinistres et les variations des passifs au titre des sinistres survenus, déduction faite de l'effet de nos contrats de réassurance sur ces charges. Pour 2023, le montant net des charges afférentes aux activités d'assurance se monte à 226 millions de dollars, en hausse de 114 millions comparativement à celui de 2022. La hausse s'explique surtout par l'accroissement des sinistres, particulièrement dans les industries de la fabrication, et des commerces de gros et de détail.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des produits des activités d'assurance.

Autres (produits) ou charges

Les autres charges de 2023 ont totalisé 10 millions de dollars, ce qui contraste avec les autres produits de 460 millions de dollars inscrits pour 2022.

Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et nos emprunts sont inscrits à la juste valeur, tandis que nos prêts le sont au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent selon le cas, les fluctuations des taux du marché donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur ces trois types d'instruments qui sont comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans les autres (produits) ou charges. Pour 2023, nous avons comptabilisé des pertes nettes latentes de 116 millions de dollars (profits nets latents de 753 millions en 2022) sur ces instruments financiers qui découlent surtout de la volatilité des taux d'intérêt dans le monde. Voir la [page 112](#) pour des précisions sur nos dérivés.

Sur notre portefeuille de placements en titres de capitaux propres, nous avons inscrit des profits réalisés de 32 millions de dollars (99 millions en 2022) et des profits latents de 75 millions (pertes latentes de 380 millions en 2022). Les profits réalisés comptabilisés en 2023 sont surtout associés à notre portefeuille de placements dans des fonds de placement qui ont distribué des profits résultant de la vente de placements particuliers ou d'un premier appel public à l'épargne lancé par ces fonds. Les profits latents résultent surtout des facteurs favorables de certains placements compris dans notre portefeuille, ce qui a entraîné une hausse des justes valeurs de marché de nos placements dans des fonds de placement et de nos placements directs.

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

Nous avons comptabilisé une dotation aux pertes de crédit de 321 millions de dollars pour notre portefeuille de prêts en 2023, surtout à cause des dépréciations nouvelles, de la variation des taux de dotation relatifs à certains débiteurs existants dont les prêts ont été dépréciés et de la mise à jour des prévisions macroéconomiques servant au calcul des corrections de valeur et provisions. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'amélioration de la qualité du crédit des industries du transport et de l'entreposage et par une reprise de dotation dans notre portefeuille de prêts souverains grâce à une meilleure qualité du crédit et aux remboursements nets.

Pour 2022, nous avons comptabilisé une dotation aux pertes de crédit pour les raisons suivantes : l'effet net de la détérioration de la qualité du crédit principalement (à cause de la dégradation de la conjoncture macroéconomique); les nouvelles dépréciations et les besoins additionnels en corrections de valeur et en provisions à l'égard des débiteurs défaillants dans les industries du transport et de l'entreposage. Ces dotations avaient été partiellement compensées par la composition du portefeuille, car les nouveaux déboursements sur les prêts avaient nécessité moins de dotation que la reprise de dotation du fait des remboursements et des arrivées à échéance, y compris les remboursements effectués durant l'exercice sur certains prêts dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Titres négociables*	51	35
Placements*	(32)	(99)
Vente de prêts inscrits à l'actif	9	13
Dérivés	(36)	-
Autres	7	4
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(1)	(47)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables*	(137)	396
Emprunts	772	(1 554)
Dérivés	(519)	405
Placements	(75)	380
(Profits) ou pertes latents, montant total net	41	(373)
Écart de change	(30)	(40)
Total	10 \$	(460) \$

* Les profits et les pertes sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont pris en compte dans les titres négociables.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Nouveaux montages ¹	373	328
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ¹	(351)	(496)
Réévaluations ²	299	237
Dotation aux pertes de crédit	321 \$	69 \$

¹ Représentent les besoins en dotation aux pertes de crédit par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement.

² Voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Les dotations ou (reprises de dotation) aux pertes de crédit pour l'exercice, par industries, se présentent comme suit :

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, par industries

(en millions de dollars canadiens)	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2023 Total	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2022 Total
Services publics	192	(3)	189	(43)	22	(21)
Services professionnels	31	64	95	15	(5)	10
Fabrication	20	60	80	14	1	15
Ressources	61	15	76	(18)	(4)	(22)
Transport et entreposage	(114)	52	(62)	45	95	140
Commerce de gros et commerce de détail	34	24	58	17	11	28
Information	33	12	45	29	(170)	(141)
Immeubles commerciaux	(36)	(9)	(45)	27	16	43
Autres	(29)	6	(23)	70	11	81
Total des comptes commerciaux	192	221	413	156	(23)	133
Comptes souverains	(92)	–	(92)	(64)	–	(64)
Total	100 \$	221 \$	321 \$	92 \$	(23) \$	69 \$

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

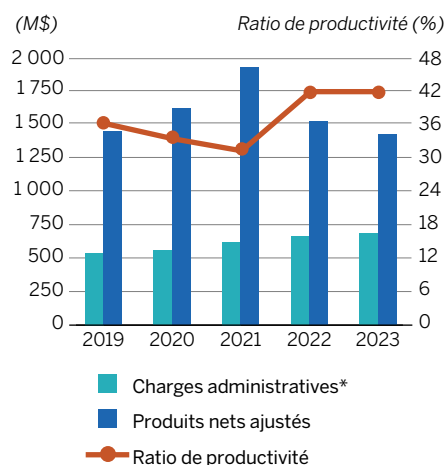
Charges administratives

Selon IFRS 17, *Contrats d'assurance*, la partie des charges administratives qui est associée au portefeuille d'assurances doit être imputée aux charges afférentes aux activités d'assurance. Pour cette raison, les charges administratives de 2022 ont été retraitées, mais pas les chiffres comparatifs de 2019 à 2021.

Sans cette nouvelle imputation, les charges administratives auraient été de 684 millions de dollars, contre 659 millions pour 2022. L'augmentation reflète surtout l'accroissement des coûts des ressources humaines et des systèmes pour notre transformation stratégique, comme il a été mentionné déjà. Après l'imputation selon la nouvelle norme, les charges administratives correspondent à 577 millions de dollars pour 2023, contre 533 millions pour 2022.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. Le ratio de productivité, à 42,2 % en 2023, est tel qu'il était en 2022, mais il est plus faible que la projection de 46,0 % annoncée dans le Plan d'entreprise, surtout parce que le montant net de nos produits a dépassé le montant initialement prévu dans le Plan en raison des déboursements nets plus élevés.

Charges administratives



* Avant le retraitement selon IFRS 17.

SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

À la fin de 2023, les actifs totalisaient 71,5 milliards de dollars, ayant progressé de 3,8 milliards depuis la fin de 2022, en raison surtout d'une augmentation de 4,9 milliards de dollars des prêts en un an qui découle essentiellement des déboursements nets de 5,1 milliards, déduction faite d'un écart de change de 348 millions de dollars.

Les emprunts ont augmenté de 4,5 milliards de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, surtout en raison de la dette contractée pour financer l'augmentation du solde de nos prêts (car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts) et de l'écart de change.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	8 956	9 814
Instruments dérivés	1 307	1 654
Prêts	59 041	54 182
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 720)	(1 630)
Placements	3 089	2 771
Autres	841	938
Total des actifs	71 514 \$	67 729 \$
Emprunts	55 109	50 568
Instruments dérivés	2 293	3 712
Garanties de prêts	334	234
Passifs au titre des contrats d'assurance	318	350
Autres passifs	634	474
Capitaux propres	12 826	12 391
Total des passifs et des capitaux propres	71 514 \$	67 729 \$

Les passifs nets de 986 millions de dollars au titre des instruments dérivés (2,1 milliards en 2022) sont en baisse depuis un an à cause surtout du montant net des arrivées à échéance et des règlements de dérivés dans l'année, et du fait des profits latents.

Comparaison avec le Plan d'entreprise

(Analyse de l'exercice 2024 en comparaison du Plan d'entreprise déposé en 2023; les chiffres pourraient varier par rapport à la version définitive du Plan qui a été approuvée.)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2023 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2023 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2024 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons d'enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2023.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2024	Chiffres réels de 2023	Plan d'entreprise 2023*
Produits du financement et des placements, montant net	1 256	1 212	1 084
Commissions de garantie de prêt	87	78	83
Produits des activités d'assurance, montant net	266	294	269
Autres (produits) ou charges	41	10	(26)
Charges administratives*	600	577	681
Dotations aux pertes de crédit	265	321	167
Charges afférentes aux activités d'assurance, montant net	234	226	70
Bénéfice net	469	450	544
Autres éléments du résultat global positif ou (négatif)	14	(15)	4
Résultat global positif	483 \$	435 \$	548 \$

* En application d'IFRS 17, une partie des charges administratives est imputée aux charges afférentes aux activités d'assurance. Le Plan d'entreprise 2023 ne tenait pas compte de cette méthode.

Plan d'entreprise 2023

Le bénéfice net de 2023 s'élève à 450 millions de dollars, contre 544 millions annoncés dans le Plan d'entreprise 2023, écart dont les principales causes sont les suivantes :

- Le **montant net des charges afférentes aux activités d'assurance** dépasse de 156 millions de dollars celui que le Plan d'entreprise avait indiqué surtout parce que selon IFRS 17, les coûts attribuables à l'acquisition et à la tenue de contrats d'assurance sont maintenant imputés à ce poste, et non aux charges administratives comme c'était le cas pour le Plan 2023. Sans ces coûts, ce montant net n'aurait augmenté que de 49 millions de dollars par rapport au Plan, surtout à cause d'une augmentation du montant net des indemnités versées.
- La **dotation aux pertes de crédit** s'élève à 321 millions de dollars, contre 167 millions prévus au Plan. Le Plan prévoyait une amélioration mondiale des perspectives économiques qui entraînerait une stabilisation de la dotation. Or, à cause de la détérioration de la situation macroéconomique, la dotation a dû être augmentée. De plus, l'ajustement des taux de dotation à l'égard de certains débiteurs existants dont les prêts se sont dépréciés a nécessité une hausse de la dotation.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** représente une hausse de 128 millions de dollars en regard du Plan, ce qui reflète surtout des déboursements nets plus élevés sur les prêts à la fin de 2022 et tout le long de 2023 par rapport aux prévisions du Plan. Par ailleurs, les fluctuations du change depuis la date d'établissement du Plan, ainsi que l'absence de rachat d'actions sur le capital social en 2023, ont aussi contribué à cette augmentation comparativement au Plan.
- Les **charges administratives** accusent une baisse de 104 millions de dollars comparativement au Plan qui, toutefois, résulte essentiellement de la nouvelle présentation des résultats financiers selon IFRS 17. Les charges administratives brutes, présentées à la note 21 afférente aux états financiers, concordent avec les chiffres du Plan.

Plan d'entreprise 2024

Le bénéfice net de 2024 devrait atteindre 469 millions de dollars, soit 19 millions de plus que celui de 2023, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Nous prévoyons une **dotation aux pertes de crédit** de 265 millions de dollars pour 2024, surtout du fait de la croissance du portefeuille de prêts qui a été prévue au moment de la préparation du Plan et compte tenu des dépréciations à venir, en particulier dans notre portefeuille de garanties.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** pour 2024 devrait dépasser de 44 millions de dollars le montant prévisionnel, grâce surtout à la croissance prévue de notre portefeuille de prêts.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2024	Chiffres réels de 2023	Plan d'entreprise 2023
Trésorerie et titres négociables	9 851	8 956	8 316
Instruments dérivés	1 634	1 307	1 835
Prêts	64 566	59 041	53 727
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 503)	(1 720)	(1 572)
Placements	3 915	3 089	2 938
Autres actifs	866	841	1 010
Total des actifs	79 329 \$	71 514 \$	66 254 \$
Emprunts	63 792	55 109	49 257
Instruments dérivés	3 354	2 293	4 050
Passifs au titre des contrats d'assurance	344	318	518
Autres passifs	878	968	675
Capitaux propres	10 961	12 826	11 754
Total des passifs et des capitaux propres	79 329 \$	71 514 \$	66 254 \$

Plan d'entreprise 2023

En 2023, les prêts ont été supérieurs aux prévisions, affichant un surplus de 5,3 milliards de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une hausse des déboursements nets (au cours du second semestre de 2022 et tout le long de 2023) par rapport aux prévisions et de l'écart de change.

Les emprunts ont augmenté de 5,9 milliards de dollars par rapport au Plan, surtout en raison d'une augmentation des prêts (nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts) et à cause de l'écart de change.

Les passifs nets au titre des instruments dérivés comparativement à ceux du Plan accusent une baisse de 1,2 milliard de dollars. En raison de la volatilité de ces instruments financiers et de la difficulté à les estimer, nous avons gardé la même valeur que nous avons établie lors de la préparation du Plan d'entreprise.

Plan d'entreprise 2024

Selon les projections du Plan d'entreprise 2024, nos portefeuilles de prêts et de placements devraient augmenter, de même que nos emprunts puisque nos besoins en financement sont fortement influencés par ces portefeuilles. Des emprunts sont aussi nécessaires pour le financement des rachats d'actions sur le capital social attendus durant l'année.

Activités facilitées

En 2023, à l'aide de nos différentes solutions financières, nous avons facilité des exportations, des investissements à l'étranger et le développement commercial évalués à 131,7 milliards de dollars, en baisse de 1,9 milliard par rapport à 2022.

Les activités de financement et de placement facilitées ont augmenté de 3,0 milliards de dollars par rapport à 2022 grâce surtout à l'accroissement des prêts directs et des garanties. La hausse des prêts directs a surtout eu lieu dans les industries de la finance et des assurances et des ressources, où nous avons conclu des transactions plus importantes, en nombre et en taille, que celles de 2022. L'augmentation des garanties de prêts découle surtout d'une garantie de financement d'un gros projet en Indo-Pacifique.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Prêts directs	20 340	18 004
Financement de projets	5 748	6 016
Garanties de prêts	4 422	3 401
Placements	701	770
Total du financement et des placements	31 211	28 191
Assurance crédit	80 188	86 620
Assurance d'institution financière	6 482	6 573
Garanties pour le commerce international	13 175	11 386
Assurance risques politiques	645	833
Total des assurances	100 490 \$	105 412 \$
Total	131 701 \$	133 603 \$

Les activités facilitées par l'Assurance crédit ont diminué de 7 % par rapport à celles de l'exercice précédent, et ce, dans quelques industries (commerces de gros et de détail, transport et entreposage, et services publics), surtout parce que les chiffres d'affaires pour ces industries ont fléchi à cause du recul du prix des marchandises. Les activités facilitées par les Garanties pour le commerce international ont grimpé de 16 % par rapport à celles de l'exercice précédent grâce surtout à une croissance globale générée par des clients, tant existants que nouveaux, dans les industries de la finance et des assurances, des services publics et de la fabrication.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2023, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 129,3 milliards de dollars, soit 9,2 milliards de plus qu'à la fin de 2022, surtout en raison des déboursements nets sur les prêts (5,1 milliards), d'une hausse des garanties pour le commerce international en vigueur (1,9 milliard), d'une augmentation des lettres d'offre relatives à des prêts et à des garanties de prêts (1,4 milliard), d'une hausse des garanties de prêts (1,2 milliard) et d'une hausse des assurances crédit en vigueur (1,2 milliard). L'exposition au Canada (27 %) et celle aux États-Unis (25 %) étaient les mêmes qu'en 2022.

Exposition par portefeuille

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement ¹	62 050	56 964
Engagements et garanties ²	22 101	19 052
Total du portefeuille de financement	84 151	76 016
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	17 427	16 261
Assurance d'institution financière	2 114	2 865
Garanties pour le commerce international	15 295	13 412
Assurance risques politiques	313	359
Cession en réassurance ³	(287)	(232)
Total du portefeuille d'assurances	34 862	32 665
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	10 263	11 468
Exposition totale	129 276 \$	120 149 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

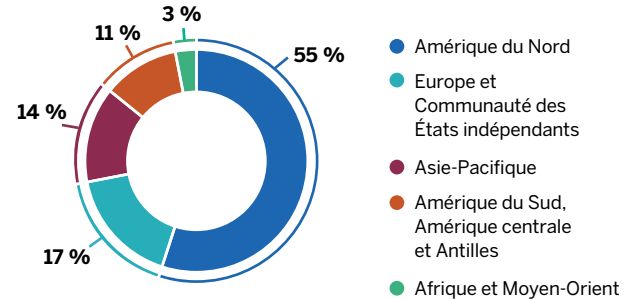
² Y compris 1,1 milliard de dollars pour les engagements de placements (1,0 milliard en 2022).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

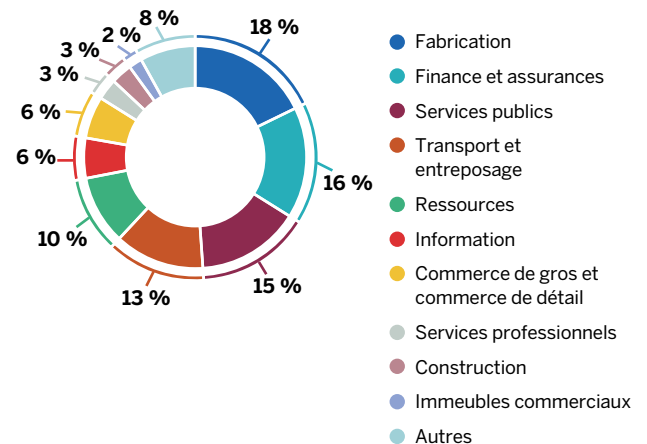
⁴ Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par industries.

Exposition par marché géographique



Exposition par industries



PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Prêts bruts

À la fin de 2023, les prêts bruts totalisaient 59,0 milliards de dollars, ayant augmenté de 4,8 milliards ou de 9 % en un an. Cette augmentation résulte principalement des déboursements nets (5,1 milliards de dollars), compte tenu de l'écart de change.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2023, les prêts dépréciés bruts totalisaient 1,4 milliard de dollars, ayant régressé de 238 millions en un an. Au cours de l'exercice, des montants de principal de 191 millions de dollars ont été recouverts sous forme de remboursements. Ces recouvrements ont été partiellement contrebalancés par 18 nouveaux cas de dépréciation (161 millions de dollars) attribuables, entre autres, à six débiteurs de l'industrie des services professionnels (83 millions de dollars), à huit débiteurs de l'industrie de la fabrication (47 millions) et à un débiteur de l'industrie de la construction (15 millions). Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a diminué, passant de 3,09 % en 2022 à 2,44 % en 2023.

La note 6 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

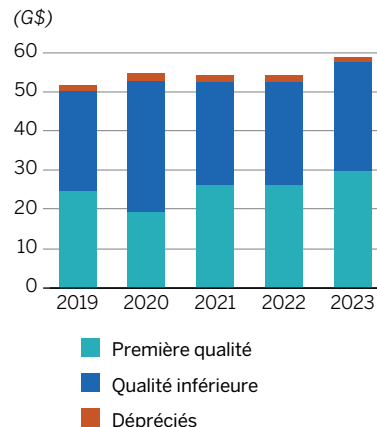
Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par industries.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2023		Exposition en 2022	
					\$	%	\$	%
Industries								
Transport et entreposage	13 860	3 009	194	(149)	16 914	21	16 836	24
Services publics	11 302	3 253	962	(40)	15 477	20	11 305	16
Fabrication	7 772	3 172	1 510	–	12 454	16	11 855	16
Ressources	7 702	1 269	333	(514)	8 790	11	8 380	12
Information	5 336	1 156	124	(3)	6 613	8	5 735	8
Finance et assurances	4 247	999	48	739	6 033	8	5 916	8
Commerce de gros et commerce de détail	2 495	599	837	(33)	3 898	5	3 427	5
Immeubles commerciaux	2 160	925	69	–	3 154	4	2 665	4
Services professionnels	1 397	481	298	–	2 176	3	2 062	3
Construction	627	247	171	–	1 045	1	1 070	2
Autres	1 308	231	1 092	–	2 631	3	1 989	2
Total	58 206 \$	15 341 \$	5 638 \$	– \$	79 185 \$	100	71 240 \$	100

Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres industries vers celle des institutions financières.

Prêts bruts



En 2023, l'exposition de qualité inférieure a légèrement augmenté en atteignant 55 % (53 % en 2022) de l'exposition totale. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des industries suivantes : services publics (20 %), transport et entreposage (19 %); fabrication (18 %).

À la fin de 2023, nos cinq plus importantes expositions aux parties contractantes représentant 7,0 milliards de dollars, soit 9 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- 3,2 milliards de dollars à deux débiteurs de l'industrie des ressources au Chili;
- 2,5 milliards de dollars à deux débiteurs des industries du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni et un au Canada;
- 1,3 milliard de dollars à un débiteur de l'industrie de l'information aux États-Unis.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces parties contractantes s'élève à 6,9 milliards de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Exposition en 2023*		Exposition en 2022	
	\$	%	\$	%
Pays				
Angola	371	49	439	46
Égypte	262	35	286	30
Cuba	37	5	36	4
Pakistan	22	3	38	4
Argentine	16	2	19	2
Côte d'Ivoire	14	2	21	2
Serbie	9	1	24	2
Indonésie	7	1	29	3
Chine	–	–	28	3
Autres	17	2	42	4
Total	755 \$	100	962 \$	100

* On ne compte aucun engagement ni aucune garantie de prêt en 2023 (garanties de prêts de 13 millions de dollars en 2022).

L'exposition liée aux comptes souverains est de qualité inférieure dans une proportion de 100 % (96 % en 2022).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 2,1 milliards de dollars à la fin de 2023, en hausse de 270 millions de dollars par rapport à la fin de 2022.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2023 sont les suivants :

- les nouveaux montages – hausse de 373 millions de dollars;
- les réévaluations reflétant en partie la détérioration de la situation macroéconomique – hausse de 299 millions;
- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 351 millions;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 35 millions;
- l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain – baisse de 16 millions.

PLACEMENTS

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt, placements de capital-risque dans des sociétés bien établies et placements de capital-investissement axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans et, en général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

Par ailleurs, nous offrons un programme d'investissement de contrepartie selon lequel nous verserons un montant égal au capital-risque qu'un investisseur institutionnel du secteur privé aura injecté dans une entreprise dont le modèle d'affaires est mondialement expansible et dont le potentiel de croissance est élevé, et ce, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars américains et selon les mêmes modalités fixées par cet investisseur privé. En 2023, nous avons investi 147 millions de dollars dans les capitaux propres de 34 entreprises, dont 47 millions dans des entreprises de technologies propres et 9 millions dans des entreprises dirigées par des personnes appartenant à des groupes militant pour l'équité (femmes, peuple autochtone, communauté noire et autres communautés racisées, personnes handicapées ou communauté 2ELGBTQI+). Depuis le lancement du programme d'investissement de contrepartie, nous avons investi 496 millions de dollars dans 133 entreprises.

Globalement, notre exposition aux placements en titres de capitaux propres a augmenté de 397 millions de dollars et a atteint 4,2 milliards en 2023, surtout en raison des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement et des profits latents, ce qui a été partiellement contrebalancé par les remboursements de capital et l'écart de change.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Placements	3 089	2 771
Financement non déboursé au titre des engagements	1 122	1 043
Exposition totale aux placements	4 211 \$	3 814 \$

Au cours de l'exercice, nous avons conclu de nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement pour 701 millions de dollars (770 millions en 2022), y compris des mises de fonds de 209 millions dans des entreprises de technologies propres et de 147 millions (144 millions en 2022) dans le cadre du programme d'investissement de contrepartie (voir plus haut).

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

Nous offrons des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Nos produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident ces institutions à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture dont ils ont besoin. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents. En 2020, nous avons cessé d'offrir de nouvelles polices d'assurance dans le cadre de ce programme.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacune de ses quatre solutions d'assurance principales n'est pas quantifiée de la même manière. Pour l'Assurance crédit et l'Assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations sont comptabilisées en tant qu'activités facilitées. Quant aux solutions de Garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est de l'Assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

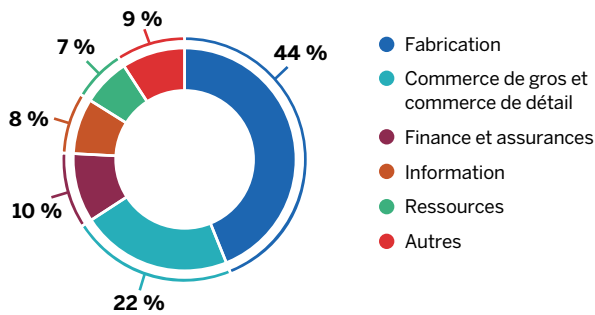
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

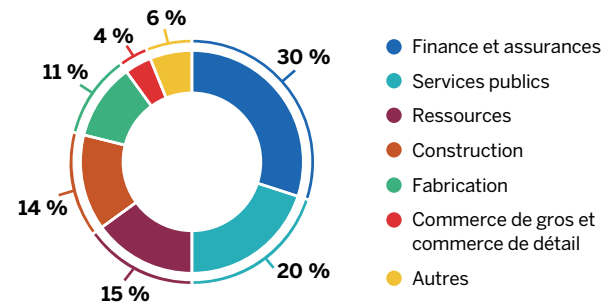
À la fin de 2023, les assurances en vigueur totalisaient 34,9 milliards de dollars (32,7 milliards à la fin de 2022).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par industries, notre exposition relative aux solutions d'assurance crédit et de garanties pour le commerce international.

Assurance crédit – Exposition par industries

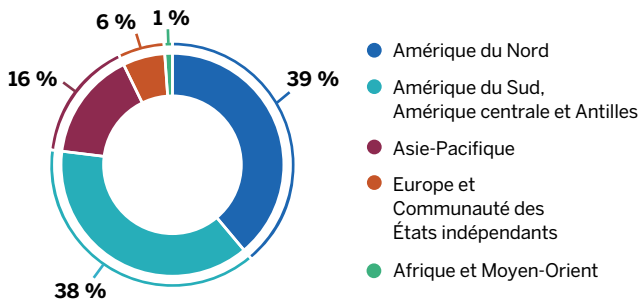


Garanties pour le commerce international – Exposition par industries

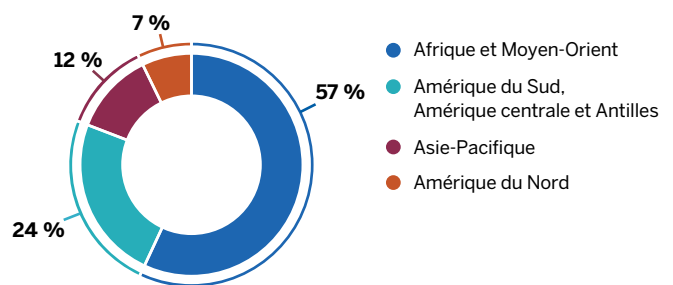


Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marchés géographiques pour nos solutions d'assurance d'institution financière et d'assurance risques politiques.

Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique



Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique



Indemnités

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par industries des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Fabrication	75	36	30	39
Ressources	74	36	3	4
Commerce de gros et commerce de détail	41	20	12	15
Finance et assurances	7	3	7	9
Services professionnels	5	2	14	18
Construction	1	1	2	3
Information	1	1	1	1
Transport et entreposage	1	1	2	3
Services publics	-	-	3	4
Autres	-	-	3	4
Indemnités versées	205	100	77	100
Indemnités recouvrées	(36)		(44)	
Indemnités versées, montant net	169 \$		33 \$	

En 2023, les indemnités versées se sont élevées à 205 millions de dollars et ont représenté 827 demandes d'indemnisation venant de 73 pays (507 demandes de 50 pays en 2022). Les plus grandes concentrations d'indemnités versées en 2023 résultent de sinistres survenus dans la zone Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles, et la zone Amérique du Nord, principalement dans les industries de la fabrication, des ressources et des commerces de gros et de détail.

En 2023, nous avons recouvré 38 millions de dollars au total (51 millions en 2022), dont 2 millions de dollars ont été versés à des exportateurs (7 millions en 2022).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnités par tailles.

Passifs au titre des contrats d'assurance

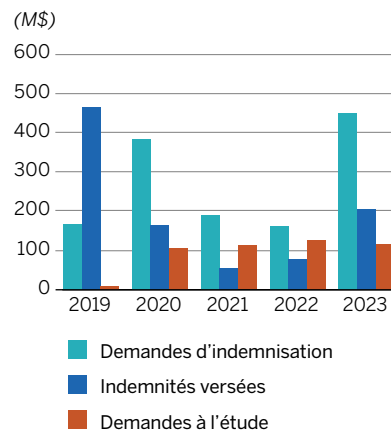
Les passifs au titre des contrats d'assurance représentent notre estimation des flux de trésorerie futurs aux termes de nos contrats d'assurance.

En raison de l'application d'IFRS 17 en 2023, le solde d'ouverture des passifs au titre des contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 a été retraité. Ce retraitement a donné lieu à une diminution de 191 millions de dollars de nos passifs nets qui correspond à un ajustement apporté au solde d'ouverture des résultats non distribués.

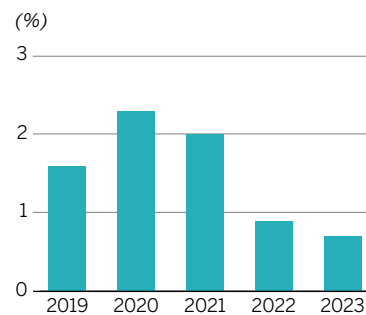
À la fin de 2023, les passifs au titre des contrats d'assurance totalisaient 318 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs se chiffraient à 253 millions, soit une baisse de 37 millions en un an qui est due principalement au paiement d'indemnités importantes en 2023 qui n'étaient pas encore réglées à la fin de 2022, ainsi qu'aux changements dans les hypothèses actuarielles.

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des contrats d'assurance est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière. Les actifs au titre des contrats de réassurance se chiffraient à 65 millions de dollars à la fin de 2023 (60 millions à la fin de 2022). Si nous devions verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



Passifs au titre des contrats d'assurance, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la réassurance)*



* Les passifs de 2022 et de 2023 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

Comme le permet IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, nous présentons en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables, aux équivalents de trésorerie et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou parties contractantes ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2023	Exposition en 2022
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	2 242	2 088	2 380	6 710	6 641
AA+	–	58	–	58	44
AA	80	–	13	93	1
AA-	940	6	–	946	1 471
A+	687	33	50	770	1 132
A	77	–	–	77	157
A-	254	20	–	274	359
BBB	28	–	–	28	9
Total	4 308 \$	2 205 \$	2 443 \$	8 956 \$	9 814 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les parties contractantes ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la [page 112](#).

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2023, nos contreparties n'avaient fourni aucun nantissement (aucun en 2022) pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la partie contractante (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 30 millions de dollars (25 millions en 2022). L'exposition nette s'est accrue par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de l'effet de la variation des taux de change sur les swaps de devises à long terme et à cause des profits latents sur les swaps de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition brute	Compensation du risque*	Exposition nette en 2023	Exposition nette en 2022
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans				
AA-	90	126	614	830	(830)	–	3
A+	36	29	225	290	(278)	12	20
A	18	12	151	181	(163)	18	2
A-	1	1	4	6	(6)	–	–
Total	145 \$	168 \$	994 \$	1 307 \$	(1 277) \$	30 \$	25 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des parties contractantes notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque d'entreprise/risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Suffisance du capital

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2023	2022*
Demande de capital		
Risque de crédit	3 894	4 528
Risque de marché	1 146	1 010
Risque opérationnel	247	249
Risque stratégique	515	515
Risque lié aux régimes de retraite	591	591
Initiatives stratégiques	974	1 050
Total de la demande de capital	7 367 \$	7 943 \$
Offre de capital	12 826 \$	12 206 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

* Notre position avant l'application d'IFRS 17.

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les trimestres. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que des risques graves, mais plausibles, pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

Nous continuons d'évaluer si notre capital est suffisant ou non pour le Programme de crédit aux entreprises (« PCE ») qui a été créé pour aider ces dernières durant la pandémie. Comme convenu avec notre actionnaire en 2022, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. Comme notre Plan d'entreprise était en attente d'approbation, nous n'avons racheté aucune action en 2023. En 2022, nous avons racheté des actions pour un total de 3,81 milliards de dollars en fonction de la situation du capital de nos programmes de base, du Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'un ratio cible du PIEAFP.

Suffisance du capital – Soutien au titre du PCE (pris en compte dans le tableau ci-dessus)

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022*
Demande de capital		
Pétrole et gaz naturel	141	628
Autres	21	10
Total de la demande de capital	162 \$	638 \$
Offre de capital	1 152 \$	1 162 \$
Excédent de capital	990 \$	524 \$

* Notre position avant l'application d'IFRS 17.

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

Financement

En 2023, nous avons emprunté 13,4 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux, tant publics que privés, en émettant des titres à revenu fixe libellés dans neuf monnaies différentes.

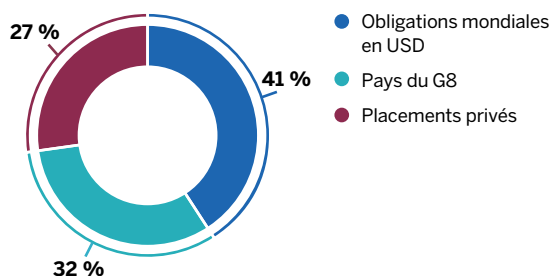
EDC a réussi plusieurs émissions d'obligations de référence, dont les suivantes :

- obligation de 5 ans, à 2,875 %, pour 2 milliards d'euros;
- obligation de 3 ans, à 4,0 %, pour 600 millions de livres sterling;
- obligation de 5 ans, à 3,875 %, pour 3,5 milliards de dollars américains;
- obligation de 3 ans, à 4,375 %, pour 2 milliards de dollars américains;
- obligation de 5,5 ans, à 4,5 %, pour 1 milliard de dollars australiens;
- obligation de 3,6 ans, à 4,4 %, pour 1 milliard de dollars australiens

Ces émissions d'obligations de référence ont permis de faire affaire avec divers types d'investisseurs et prouvé notre attachement aux marchés financiers stratégiques.

Nous sommes restés actifs en matière d'émissions libellées en monnaies de marchés émergents et de placements privés adaptés aux besoins spécifiques de certains investisseurs. En outre, nous avons élargi notre groupe d'investisseurs.

Exercice 2023 – Financement total de 13,4 G USD



Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État consolidé de la situation financière.

Nous pouvons également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis que nous ne pouvons posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 24 pour d'autres précisions.

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les valeurs mobilières, les placements et les prêts, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 3 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe du risque global et du développement durable que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles de la ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. En saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous restons vigilants afin de dépister les risques, de les prévoir et de les gérer de façon appropriée. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrons préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train de tirer profit de nos investissements dans nos activités de gestion des risques. Nous avons perfectionné ces activités afin de favoriser une gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, l'équipe de la GRE a créé un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une saine approche de gouvernance des risques; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une évaluation objective des activités de gestion des risques de la première ligne, tout en mettant l'accent sur l'expertise, le soutien, la gouvernance et la surveillance de la gestion des risques.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment considérer et examiner les risques et en tenir compte dans les prises de décisions.

LE CONSEIL ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte plusieurs comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par la présidente et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement d'elle ou du chef de l'exploitation, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont cinq sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement, puis approuve les transactions ou les recommande au Conseil d'administration le cas échéant. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'Équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de supervision des initiatives

Le Comité de supervision des initiatives (CSI) veille à ce que les priorités de transformation et les avantages qui en résultent soient alignés sur le Plan d'entreprise et notre stratégie. Le CSI examine, remet en question et approuve le plan de transformation, tout en émettant des commentaires à l'égard du plan, lequel tient notamment compte des investissements et des dépenses discrétionnaires pour l'ensemble des initiatives. En outre, le CSI surveille et supervise la progression et la performance des travaux de transformation.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES

Groupe du risque global et du développement durable

Le Groupe du risque global et du développement durable supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par la première vice-présidente, Risque global et développement durable, et chef de la gestion des risques et du développement durable, qui travaille en étroite collaboration avec la présidente et chef de la direction, le chef de l'exploitation, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification (audit) interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre vice-président directeur, Finances, et chef de la direction financière.

La Vérification interne se gouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxinomie des risques

Notre taxinomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos parties contractantes et de plus grands risques de concentration par industries, surtout les industries de la finance et des assurances, de la fabrication, des services publics, et du transport et de l'entreposage, lesquelles dominent les exportations canadiennes.

Notre exposition de qualité inférieure représente 55 % de notre portefeuille de prêts, mais elle occupe 82 % de la demande de capital.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit en fournissant des produits et services de financement et d'assurance, ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux parties contractantes et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services de financement et d'assurance par le biais de nos équipes sectorielles. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent des engagements de crédit. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe du risque global et du développement durable ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe du risque global et du développement durable ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil se réserve l'autorité d'approuver certaines transactions selon le Règlement administratif, alors que toutes les autres transactions relèvent de l'autorité de la présidente et chef de la direction. La délégation de pouvoirs par la présidente et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les parties contractantes de la Trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe du risque global et du développement durable. Tous les engagements de crédit de la Trésorerie, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantisements que doivent fournir les parties contractantes de la Trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe du risque global et du développement durable.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par la chef de la gestion des risques et du développement durable, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Notation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la Trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne ne doit pas être pire que la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit à communiquer à la direction et au Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les industries et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance crédit, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans l'industrie du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les parties contractantes de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnités et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

En outre, notre Équipe des risques spéciaux examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque, essentiellement au moyen de la coassurance et de la réassurance. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux débiteurs de garanties pour le commerce international et aux banques étrangères, et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit et acheteurs spécifiques, quelques gros débiteurs de garanties pour le commerce international et des polices d'assurance risques politiques spécifiques.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe du risque global et du développement durable communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut, entre autres choses, un rapport mensuel à l'intention de la direction au sujet de la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, de la suffisance du capital et de renseignements sur le risque de marché, sur le risque d'illiquidité et sur le financement. Cette information est aussi transmise au Conseil chaque trimestre. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est aussi transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ou le risque non lié au crédit, ainsi que les plans d'action, sont suivies de près et sont communiquées afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la Trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (la suppléance de la présidence étant assurée par le chef de la gestion des risques et du développement durable), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe du risque global et du développement durable assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actualisée nette de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale projetée de 7,5 % (± 85 millions et 84 millions de dollars à la fin de 2023 et de 2022, respectivement) dans les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La limite de la valeur économique correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % ($\pm 1 458$ millions et 1 290 millions de dollars à la fin de 2023 et de 2022, respectivement) de sa valeur actualisée nette.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2023		2022	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(37)	37	(35)	35
Variation du résultat net	298	(331)	295	(334)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(418)	440	(406)	421

* La valeur économique est la mesure de la valeur de marché d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Limite	28	28
Position	11	21

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2023		2022	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	2	(2)	(5)	5

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2023	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2022
Moins de 1 an	145	(497)	(352)	198	(1 040)	(842)
De 1 à 3 ans	168	(811)	(643)	250	(1 092)	(842)
De 3 à 5 ans	241	(812)	(571)	198	(1 290)	(1 092)
Plus de 5 ans	753	(173)	580	1 008	(290)	718
Juste valeur brute des contrats	1 307 \$	(2 293) \$	(986) \$	1 654 \$	(3 712) \$	(2 058) \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables. En 2023, le solde moyen de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables a été de 10 816 millions de dollars (11 747 millions en 2022).
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2023, l'encours moyen du papier commercial a été de 12 337 millions de dollars (9 755 millions en 2022).

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par la ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

La ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique de trésorerie fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous classons le risque opérationnel dans quatre catégories :

- Cadre juridique et conformité
- Systèmes
- Gens
- Processus

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en se concentrant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des procédés adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont le risque de modèle et les risques concernant les facteurs ESG, la sécurité informatique, et la santé et l'exécution de la technologie. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque tant interne qu'externe qui peut nous empêcher d'atteindre nos objectifs stratégiques et de poursuivre les priorités de l'entreprise.

C'est avec diligence que nous nous adaptons à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2023. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des contrats d'assurance, les résultats des activités d'assurance, les obligations au titre des prestations de retraite et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des contrats d'assurance, les résultats des activités d'assurance, la juste valeur des instruments financiers, les actifs détenus en vue de la vente, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la [page 135](#) du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17. Celle-ci remplace les indications fournies dans IFRS 4 et énonce les dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Selon la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous avons adopté deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, de façon rétroactive pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Comme l'exige la norme, nous avons adopté IFRS 17 rétrospectivement et avons appliqué l'approche rétrospective intégrale à tous les contrats d'assurance en vigueur à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2022. Tous les renseignements raisonnables et justifiables sur les contrats étaient disponibles à la date de transition, et l'ajustement transitoire n'a nécessité aucune estimation importante ni aucun jugement important. Nous avons évalué et comptabilisé chaque groupe de contrats d'assurance comme si nous avions toujours appliqué IFRS 17 et nous avons décomptabilisé tout solde qui n'avait pas sa raison d'être après l'application d'IFRS 17. Par conséquent, un ajustement de 191 millions de dollars a été apporté au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2022 au titre de la transition vers IFRS 17. Nous avons retraité tous les chiffres comparatifs de 2022 afin de rendre compte de l'application de la norme.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage du montant net des produits des activités ordinaires. Le ratio de productivité est calculé au taux de change formulé dans le Plan d'entreprise pour qu'il exclue toute fluctuation du change au cours de l'exercice. Par ailleurs, puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles durant le prochain exercice.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital » à la [page 103](#).

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres survenus nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements de 70 millions de dollars (40 millions en 2022).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022*
Primes acquises	145	149
Cession en réassurance	(2)	(4)
Primes souscrites nettes	143 \$	145 \$
Sinistres survenus ou (indemnités recouvrées), montant net	105 \$	(2) \$
Taux de sinistre	73 %	-1 %

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17.

En 2023, le taux de sinistre sur 15 ans a été de 60 %, contre 58 % pour l'exercice précédent, en raison surtout d'un accroissement des sinistres dans les industries de la fabrication et des commerces de gros et de détail. Le taux de sinistre de l'exercice précédent a été retraité pour rendre compte de l'application d'IFRS 17.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	42 341	34 932	35 740	40 025	38 179
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	13 194	12 276	12 775	14 557	13 872
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	55 535	47 208	48 515	54 582	52 051
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	774	1 060	1 034	823	498
Moyenne de tous les prêts productifs et dépréciés inscrits à l'actif	56 309 \$	48 268 \$	49 549 \$	55 405 \$	52 549 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	3 048	1 351	826	1 147	1 614
Prêts productifs à taux fixe	457	390	421	485	487
Autres produits tirés des prêts	202	190	215	198	194
Produits tirés des prêts	3 707 \$	1 931 \$	1 462 \$	1 830 \$	2 295 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	7,20 %	3,87 %	2,31 %	2,87 %	4,23 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,46 %	3,18 %	3,30 %	3,33 %	3,51 %
Rendement total des prêts productifs ¹	6,31 %	3,69 %	2,57 %	2,99 %	4,04 %
Rendement effectif total des prêts ²	6,58 %	4,00 %	2,95 %	3,30 %	4,37 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2021	2020	2019
Moyenne des prêts productifs	55 535	47 208	48 515	54 582	52 051
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	774	1 060	1 034	823	498
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	-	-	-	-	2
Solde moyen des titres négociables*	10 570	11 518	10 277	12 837	11 230
Solde moyen du portefeuille de placements	3 011	2 659	2 341	1 750	1 450
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	69 890 \$	62 445 \$	62 167 \$	69 992 \$	65 231 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	3 707	1 931	1 462	1 830	2 295
Titres négociables*	399	175	82	165	255
Placements	25	26	16	14	7
Total des produits du financement et des placements	4 131	2 132	1 560	2 009	2 557
Charges d'intérêts	2 878	973	324	760	1 307
Charges de financement	41	32	25	26	31
Produits du financement et des placements, montant net	1 212 \$	1 127 \$	1 211 \$	1 223 \$	1 219 \$
Marge de financement nette	1,73 %	1,80 %	1,95 %	1,75 %	1,87 %

* Y compris les équivalents de trésorerie.

Tableau 3 : Produits des activités d'assurance et commissions de garantie de prêt

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2021	2020	2019
Assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	80 188	86 620	71 030	58 201	57 569
Produits des activités d'assurance acquis avant la cession en réassurance*	145	149	139	126	115
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,18 %	0,17 %	0,20 %	0,22 %	0,20 %
Assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	6 482	6 573	6 733	9 189	6 915
Produits des activités d'assurance acquis avant la cession en réassurance*	10	9	9	13	11
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,15 %	0,14 %	0,13 %	0,14 %	0,16 %
Garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne au titre des garanties pour le commerce international	14 195	12 021	11 443	10 448	9 300
Produits des activités d'assurance acquis*	159	118	115	99	82
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	1,12 %	0,98 %	1,00 %	0,95 %	0,88 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne au titre des garanties de prêts	4 816	4 361	4 328	4 047	3 543
Commissions de garantie de prêt acquises	78	73	97	55	55
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,62 %	1,67 %	2,24 %	1,36 %	1,55 %

* Les produits des activités d'assurance de 2023 et de 2022 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

Tableau 4 : Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2021	2020	2019
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit au titre des :					
Prêts	138	11	(435)	1 897	247
Engagements de prêts	92	(10)	(30)	42	(9)
Garanties de prêts	91	68	(89)	144	2
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	321 \$	69 \$	(554) \$	2 083 \$	240 \$

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2023	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Réassurance par traité		\$	%
Pays										
Canada	8 475	8 310	1 068	326	15 266 ^{5, 6}	–	–	2 072	35 517	27
États-Unis	10 932	4 501	9 718	285	2	–	–	6 554	31 992	25
Royaume-Uni	7 531	968	567	–	–	–	–	103	9 169	7
Chili	7 577	467	119	264	–	–	–	–	8 427	6
Australie	5 080	840	318	–	1	–	–	192	6 431	5
Mexique	2 006	910	638	221	–	27	–	28	3 830	3
Inde	2 268	906	218	3	2	4	–	–	3 401	3
Allemagne	2 501	30	234	–	–	–	–	96	2 861	2
Brésil	1 251	980	281	37	–	27	–	–	2 576	2
Chine	1 293	471	417	65	–	27	–	–	2 273	2
Autres ⁷	13 136	3 718	3 849	913	24	303	–	1 218	23 161	18
	62 050	22 101	17 427	2 114	15 295	388	–	10 263	129 638	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(75)	–	–	(75)	–
Réassurance par traité ⁸	–	–	–	–	–	–	(287)	–	(287)	–
Total	62 050 \$	22 101 \$	17 427 \$	2 114 \$	15 295 \$	313 \$	(287) \$	10 263 \$	129 276 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Réassurance par traité		\$	%
Pays										
Canada	8 497	6 943	1 185	468	13 284 ^{5, 6}	–	–	3 073	33 450	28
États-Unis	8 477	4 139	8 979	308	9	–	–	6 469	28 381	24
Royaume-Uni	7 292	957	410	–	1	–	–	96	8 756	7
Chili	5 961	1 162	116	233	–	–	–	–	7 472	6
Australie	4 319	911	246	–	1	–	–	437	5 914	5
Mexique	1 813	1 362	544	12	–	29	–	9	3 769	3
Inde	2 222	651	206	1	1	4	–	–	3 085	3
Allemagne	2 606	134	247	–	1	–	–	74	3 062	3
Chine	1 549	433	444	172	8	29	–	–	2 635	2
Espagne	1 789	58	86	–	–	–	–	–	1 933	2
Autres ⁷	12 439	2 302	3 798	1 671	107	432	–	1 310	22 059	17
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	494	–	11 468	120 516	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(135)	–	–	(135)	–
Réassurance par traité ⁸	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 313 millions de dollars (359 millions en 2022) de toutes les polices d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec les parties contractantes aux instruments dérivés.

⁵ Y compris 220 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (143 millions en 2022). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 9 % (23 % en 2022) et au Brésil dans une proportion de 36 % (69 % en 2022), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 14,3 milliards de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (12,5 milliards en 2022). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 57 % (56 % en 2022), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 195 pays (171 en 2022) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1,6 milliard de dollars (de 0,001 million à 1,6 milliard de dollars en 2022).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par industries

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2023	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Réassurance par traité		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Fabrication	8 163	5 408	7 695	–	1 650	59	–	–	22 975	18
Finance et assurances	6 615	2 104	1 733	2 114	4 599	16	–	3 314	20 495	16
Services publics	11 347	4 186	460	–	3 018	–	–	–	19 011	15
Transport et entreposage	13 760	2 535	561	–	268	–	–	–	17 124	13
Ressources	7 255	1 625	1 275	–	2 280	–	–	–	12 435	10
Information	5 677	1 280	1 327	–	123	–	–	–	8 407	6
Commerce de gros et commerce de détail	2 544	1 436	3 784	–	555	–	–	–	8 319	6
Services professionnels	1 775	787	414	–	403	133	–	–	3 512	3
Construction	628	418	70	–	2 187	86	–	–	3 389	3
Immeubles commerciaux	2 160	994	32	–	50	–	–	–	3 236	2
Autres	1 371	1 328	76	–	162	19	–	–	2 956	2
Total des comptes commerciaux	61 295	22 101	17 427	2 114	15 295	313	–	3 314	121 859	94
Comptes souverains	755	–	–	–	–	–	–	6 949	7 704	6
	62 050	22 101	17 427	2 114	15 295	313	–	10 263	129 563	100
Réassurance par traité ⁴	–	–	–	–	–	–	(287)	–	(287)	–
Total	62 050 \$	22 101 \$	17 427 \$	2 114 \$	15 295 \$	313 \$	(287) \$	10 263 \$	129 276 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties aux instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.



(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Réassurance par traité		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Finance et assurances	5 931	2 382	1 889	2 865	4 087	–	–	4 597	21 751	18
Fabrication	7 301	4 985	7 684	–	1 336	79	–	–	21 385	18
Transport et entreposage	14 525	2 313	554	–	191	–	–	–	17 583	15
Services publics	9 343	2 023	510	–	2 294	–	–	–	14 170	12
Ressources	6 036	2 419	591	–	2 116	–	–	–	11 162	9
Commerce de gros et commerce de détail	1 963	1 524	3 545	–	569	1	–	–	7 602	6
Information	5 020	920	885	–	133	–	–	–	6 958	6
Services professionnels	1 923	541	375	–	335	160	–	–	3 334	3
Construction	627	449	65	–	2 084	105	–	–	3 330	3
Immeubles commerciaux	2 340	324	80	–	52	–	–	–	2 796	2
Autres	1 006	1 159	83	–	215	14	–	–	2 477	2
Total des comptes commerciaux	56 015	19 039	16 261	2 865	13 412	359	–	4 597	112 548	94
Comptes souverains	949	13	–	–	–	–	–	6 871	7 833	6
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	359	–	11 468	120 381	100
Réassurance par traité ⁴	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties aux instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION DES INDUSTRIES D'INTÉRÊT PARTICULIER

La concentration des expositions indiquées aux tableaux ci-dessus, qui reflétaient les industries d'intérêt particulier pour nos parties prenantes au 31 décembre, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances			Exposition en 2023
	Actifs de financement	Engagements et garanties	Assurance crédit	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	
Mines et métaux	6 590	985	799	1 300	–	9 674
Aéronautique	6 568	1 547	411	137	–	8 663
Produits agroalimentaires	3 223	1 236	3 419	337	–	8 215
Pétrole et gaz naturel	1 356	1 048	1 006	1 112	–	4 522
Foresterie	2 127	514	830	226	–	3 697

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances			Exposition en 2022
	Actifs de financement	Engagements et garanties	Assurance crédit	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	
Aéronautique	8 471	1 071	411	116	3	10 072
Mines et métaux	5 261	1 543	702	1 426	–	8 932
Produits agroalimentaires	2 851	1 727	2 830	316	–	7 724
Pétrole et gaz naturel	1 974	1 721	727	902	–	5 324
Foresterie	1 293	633	885	203	–	3 014

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Comptes commerciaux :		
Transport et entreposage	560	719
Fabrication	192	158
Services publics	121	123
Ressources	96	101
Services professionnels	86	6
Construction	78	59
Commerce de gros et commerce de détail	71	70
Information	23	14
Finance et assurances	4	8
Immeubles commerciaux	–	202
Autres	199	208
Total des comptes commerciaux	1 430	1 668
Comptes souverains :		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	1 439 \$	1 677 \$

Tableau 8 : Prêts productifs, garanties de prêts et engagements de prêts – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2023			2022		
Risque par industries	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Comptes commerciaux :						
Services publics	15 356	291	1,9	11 182	94	0,8
Transport et entreposage	16 333	174	1,1	16 083	288	1,8
Fabrication	12 180	128	1,1	11 661	108	0,9
Ressources	8 675	100	1,2	8 272	39	0,5
Information	6 575	77	1,2	5 718	47	0,8
Services professionnels	2 065	71	3,4	2 044	41	2,0
Commerce de gros et commerce de détail	3 773	57	1,5	3 328	26	0,8
Finance et assurances	5 999	28	0,5	5 928	38	0,6
Construction	963	19	2,0	1 004	19	1,9
Immeubles commerciaux	3 153	4	0,1	2 469	40	1,6
Autres	2 453	22	0,9	1 774	45	2,5
Total des comptes commerciaux	77 525	971	1,3	69 463	785	1,1
Comptes souverains	747	184	24,6	953	275	28,9
Total	78 272 \$	1 155 \$	1,5	70 416 \$	1 060 \$	1,5

Les expositions indiquées au tableau précédent qui concernent les industries d'intérêt particulier pour nos parties prenantes au 31 décembre étaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Industries d'intérêt particulier	2023		2022	
	Exposition	Correction et provisions	Exposition	Correction et provisions
Aéronautique	7 553	133	8 815	258
Produits agroalimentaires	4 222	78	4 378	47
Mines et métaux	7 533	58	6 757	30
Pétrole et gaz naturel	2 348	30	3 642	26
Foresterie	2 584	17	1 881	6

Tableau 9 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)

	2023				2022			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	16	623	4	260	9	363	2	145
100 001 \$ – 1 000 000 \$	49	179	9	35	38	133	13	29
Plus de 1 000 000 \$	140	25	23	6	30	11	29	11
Total	205 \$	827	36 \$	301	77 \$	507	44 \$	185

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Responsabilité à l'égard de l'information financière	124	5. Instruments dérivés	148	16. Gestion du capital	171
Rapport de l'auditeur indépendant	125	6. Prêts et compte de correction de valeur/provisions pour pertes de crédit	150	17. Produits tirés des prêts	171
État consolidé de la situation financière	128	7. Placements	158	18. Charge d'intérêts	171
État consolidé du résultat global	129	8. Contrats d'assurance	158	19. Résultat net des activités d'assurance	172
État consolidé des variations des capitaux propres	130	9. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	161	20. Autres (produits) ou charges	173
Tableau consolidé des flux de trésorerie	131	10. Régimes de prestations de retraite	161	21. Charges administratives	173
Notes afférentes aux états financiers consolidés	132	11. Autres actifs	168	22. Engagements, éventualités et obligations contractuelles	173
1. Mandat de la Société	132	12. Dettes fournisseurs et autres crédits	168	23. Risques liés aux instruments financiers et risques d'assurance	176
2. Méthodes comptables significatives	133	13. Instruments d'emprunt	169	24. Entités structurées	182
3. Juste valeur des instruments financiers	144	14. Échéances des instruments d'emprunt	170	25. Transactions entre parties liées	183
4. Titres négociables	147	15. Capital social	171	26. Opérations portées au Compte du Canada	184

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel intégré, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers consolidés. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, aux contrats d'assurance, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel intégré et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à un système financier, à un système de contrôle de gestion et à un système d'information, ainsi qu'à des pratiques de gestion, qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs, à l'autorisation appropriée des transactions, à l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et à l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre sur une base continue.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique et la ministre des Finances, lorsque la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique les considère dans l'intérêt national. La ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 26 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Mairead Lavery
Présidente et chef de la direction

Scott Moore
Vice-président directeur, Finances,
et chef de la direction financière

Le 28 février 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans la section Revue financière du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et les règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, compte tenu de l'application rétrospective du changement apporté à la méthode de comptabilisation des contrats d'assurance expliqué à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Normand Lanthier, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 28 février 2024

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022*	1 ^{er} janv. 2022*
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 950	3 055	1 693
Titres négociables	4	7 006	6 759	7 596
Instruments dérivés	5	1 307	1 654	1 139
Prêts	6	59 041	54 182	48 345
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	6	(1 720)	(1 630)	(1 760)
Placements	7	3 089	2 771	2 707
Actifs au titre des contrats de réassurance	8	65	60	64
Immobilisations corporelles		41	40	44
Immobilisations incorporelles		31	46	63
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	108	118	127
Actifs au titre des prestations de retraite	10	461	453	346
Autres actifs	11	135	221	151
Total des actifs		71 514 \$	67 729 \$	60 515 \$
Passifs et capitaux propres				
Dettes fournisseurs et autres crédits	12	218	150	179
Garanties de prêts	6, 22	334	234	188
Emprunts	13	55 109	50 568	43 525
Instruments dérivés	5	2 293	3 712	1 003
Obligations locatives	9	143	152	158
Provision pour pertes sur engagements de prêts	6	100	10	20
Passifs au titre des contrats d'assurance	8	318	350	385
Passifs au titre des prestations de retraite	10	173	162	226
Total des passifs		58 688	55 338	45 684
<i>Engagements, éventualités et obligations contractuelles (note 22)</i>				
Capital social	15	8 490	8 490	12 300
Résultats non distribués		4 336	3 901	2 531
Total des capitaux propres		12 826	12 391	14 831
Total des passifs et des capitaux propres		71 514 \$	67 729 \$	60 515 \$

* Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2) et du reclassement des équivalents de trésorerie depuis les titres négociables vers la trésorerie et les équivalents de trésorerie (voir note 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration le 28 février 2024.

Manjit Sharma
Administratrice

Mairead Lavery
Administratrice

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2023	2022*
Produits du financement et des placements :			
Prêts	17	3 707	1 931
Titres négociables et équivalents de trésorerie		399	175
Placements		25	26
Total des produits du financement et des placements		4 131	2 132
Charges d'intérêts	18	2 878	973
Charges de financement		41	32
Produits du financement et des placements, montant net		1 212	1 127
Commissions de garantie de prêt			
		78	73
Produits des activités d'assurance	19	331	290
Charges afférentes aux activités d'assurance	19	(242)	(100)
Charges afférentes aux activités de réassurance	19	(21)	(45)
Résultat net des activités d'assurance		68	145
Autres (produits) ou charges	20	10	(460)
Charges administratives	21	577	533
Bénéfice avant les pertes de crédit		771	1 272
Dotation aux pertes de crédit	6	321	69
Bénéfice net		450	1 203
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	10	(15)	167
Résultat global		435 \$	1 370 \$

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022*
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		8 490	12 300
Rachat d'actions	15	–	3 810
Solde à la clôture de l'exercice		8 490	8 490
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		3 901	2 340
Ajustement au titre de la transition vers IFRS 17	2	–	191
Solde retraité à l'ouverture de la période			2 531
Bénéfice net		450	1 203
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	10	(15)	167
Solde à la clôture de l'exercice		4 336	3 901
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		12 826 \$	12 391 \$

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2023	2022*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	450	1 203
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	321	69
Dotation aux amortissements	32	34
(Profits) ou pertes réalisés	(8)	(51)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des intérêts courus et des commissions sur prêts	(204)	(145)
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des titres négociables	(155)	377
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des emprunts	1 065	(1 405)
Variation de la juste valeur des placements	(74)	375
Variation des instruments dérivés	(883)	1 791
Autres	140	48
Déboursements sur les prêts	(21 059)	(20 227)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	15 954	15 953
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(4 421)	(1 978)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(598)	(736)
Encaissements sur les placements	369	450
Achats de titres négociables	(8 093)	(8 398)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	7 802	9 295
Achats d'immobilisations corporelles	(8)	(3)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(528)	608
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	18 024	13 207
Remboursements sur les emprunts à long terme	(12 893)	(13 263)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	37 563	51 551
Remboursements sur les emprunts à court terme	(38 435)	(44 854)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(550)	(285)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	155	87
Rachat d'actions sur le capital social	–	(3 810)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 864	2 633
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(20)	99
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 105)	1 362
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	3 055	1 693
À la clôture de l'exercice	1 950 \$	3 055 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	363	275
Équivalents de trésorerie	1 587	2 780
	1 950 \$	3 055 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	2 324 \$	623 \$
Intérêts reçus en trésorerie	3 809 \$	1 738 \$

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir, par le biais de sa filiale entièrement détenue qui est l'Institut de financement du développement Canada inc. (« FinDev Canada »), du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international. En mars 2020, en vue d'atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a temporairement élargi le mandat d'EDC durant la période du 26 mars 2020 au 31 décembre 2021 en l'autorisant à soutenir et à développer, directement ou indirectement, l'activité commerciale intérieure, et ce, à la demande de la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique (la « Ministre ») et de la ministre des Finances. Le 1^{er} décembre 2021, les ministres avaient prolongé ces pouvoirs jusqu'au 31 décembre 2022 et donné à EDC les lignes directrices de leur application.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire de la Ministre. La Ministre peut nous donner des directives si elle estime qu'elle le fait dans l'intérêt du public.

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui ordonne aux sociétés d'État mères accordant des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement fédéral pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Nous continuons à nous conformer à cette directive.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) et de réaliser toute autre tâche auxiliaire ou autre qui serait utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre les dispositions de cette directive. Nous avons obéi à cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans les lettres d'autorisation ministérielle transmises à EDC, sauf en ce qui a trait à l'indemnisation prévue dans le cas d'une vente des actifs ou des actions dont il est question au paragraphe 3 de la lettre d'autorisation ministérielle du 5 juin 2018. Au 31 décembre 2023, le service relatif à la clause d'indemnisation n'avait pas encore été sollicité.

En mars 2020, EDC a reçu une directive (C.P. 2020-206) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour gérer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, notamment soutenir et développer l'activité commerciale intérieure selon l'alinéa 10(1)a) de la *Loi* et toute autre mesure accessoire qui pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour l'application de la directive. Nous avons obéi à cette directive en exécutant et en continuant d'exécuter toutes les activités requises et décrites dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC le 5 avril 2020 relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), y compris les activités mentionnées dans toutes les modifications de cette lettre reçues ultérieurement.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-850) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le programme Telesat Lightspeed que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC est en cours, et EDC obéit à cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-891) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin d'exercer toute activité concernant les projets du Bas-Churchill, à Terre-Neuve-et-Labrador, que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC a été réalisée, et EDC continuera à se conformer à cette directive.

En février 2022, EDC a reçu une directive (C.P. 2022-179) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité aux termes d'une lettre d'arrangement signée entre EDC et la ministre des Finances relativement à un prêt qu'EDC accordera à l'Ukraine en sa capacité de mandataire de la ministre des Finances, conformément au paragraphe 8.3(7) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, y compris toute activité connexe ou toute autre tâche qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. Le prêt en question a été accordé, et EDC continuera à se conformer à cette directive.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéficiaire ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie. Ce plafond correspond actuellement à 90,0 milliards de dollars. À la fin de décembre 2023, les passifs éventuels totalisaient 40,5 milliards de dollars (37,1 milliards en 2022).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. La *Loi* nous confère le pouvoir et l'autorité d'emprunter des fonds dont le montant global en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités les plus récents. Au 31 décembre 2023, la limite d'emprunt était de 183,1 milliards de dollars (162,5 milliards en 2022), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 55,1 milliards de dollars (50,6 milliards en 2022).

2. Méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements concernant les méthodes comptables significatives ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après et ils sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

Nouvelles normes, modifications et interprétations

Les normes et modifications suivantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et ont été jugées pertinentes pour EDC. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Ces dispositions remplacent les directives précédentes fournies dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Selon la nouvelle norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance selon les flux de trésorerie d'exécution actuels, ainsi que les produits à comptabiliser, en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous avons adopté deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, de façon rétroactive pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Comme l'exige la norme, nous avons adopté IFRS 17 rétrospectivement et avons appliqué l'approche rétrospective intégrale à tous les contrats d'assurance en vigueur à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2022. Tous les renseignements raisonnables et justifiables sur les contrats étaient disponibles à la date de transition, et l'ajustement transitoire n'a nécessité aucune estimation importante ni aucun jugement important. Nous avons comptabilisé et évalué chaque groupe de contrats d'assurance comme si nous avions toujours appliqué IFRS 17 et avons décomptabilisé tout solde qui n'aurait pas existé autrement que par l'application d'IFRS 17. Par conséquent, un ajustement de 191 millions de dollars a été apporté au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2022 au titre de la transition vers IFRS 17. Nous avons retraité tous les chiffres comparatifs de la période d'information financière de 2022 afin de rendre compte de l'application de la norme, ce qui a entraîné le retraitement des notes 3, 8, 11, 12, 19, 20, 21 et 23. Conformément aux dispositions transitoires permises par la norme, nous n'avons fourni aucune information sur l'incidence qu'IFRS 17 a eue sur chaque poste des états financiers.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 6, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence.

Transition vers des taux de référence de remplacement

Actuellement, nous concentrons nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des nouveaux taux de référence pertinents. La transition se divise en deux phases. La phase 1 était axée sur certaines monnaies visées par le LIBOR et sur les taux LIBOR dont l'application cesserait le 31 décembre 2021 (tous les taux applicables à la livre sterling, à l'euro, au franc suisse et au yen). La phase 2 est axée sur le dollar américain et sur les taux LIBOR qui s'y appliquent, taux dont l'application cessera le 30 juin 2023. Le projet a été élargi l'an dernier pour mettre en œuvre la transition concernant le *Canadian Dollar Offered Rate* (CDOR), taux dont l'application cessera le 28 juin 2024.

La phase 1 a été achevée en 2021. Les principales conséquences ont été la transition de certains produits existants vers les nouveaux taux d'intérêt sans risque et l'application de ces nouveaux taux à de nouveaux produits. Cela a impliqué une réadaptation des systèmes, des processus et des opérations, la tenue de séances de formation et l'offre d'un soutien adéquat aux clients et au service à la clientèle.

Au 31 décembre 2023, la phase 2 était en cours. Nous avons terminé la transition de la plupart des dérivés et des prêts concernés et libellés en dollars américains vers les taux de référence de substitution et sommes en voie de convertir les actifs et les passifs fondés sur le CDOR en des éléments fondés sur des taux sans risque au cours du premier semestre de 2024. Tous les nouveaux produits utiliseront des taux sans risque. Tous les prêts restants au 31 décembre 2023 qui étaient fondés sur le LIBOR applicable au dollar américain seront convertis lors de la prochaine période de paiement d'intérêts ou seront remboursés en 2024, ou bien utilisent l'option du LIBOR synthétique qui expire le 30 septembre 2024.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques. Nous avons évalué le risque global issu de la transition comme étant faible.

Le tableau qui suit indique notre exposition aux instruments financiers qui font encore l'objet de taux d'intérêt de référence qui sont touchés par la réforme et qui sont en attente de transition.

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2023			
	Actifs financiers non dérivés	Dérivés (montants à recevoir) – montant nominal	Dérivés (montants à payer) – montant nominal	Engagements autorisés de prêts
CDOR	2 293	–	3 500	596
LIBOR pour le dollar américain	371	–	–	–
	2 664	–	3 500	596
Swaps de devises – CDOR	–	1 300	–	–
Total	2 664 \$	1 300 \$	3 500 \$	596 \$

IAS 1, Présentation des états financiers, et énoncé de pratiques en IFRS 2

En février 2021, l'IASB a publié la norme *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui porte sur des modifications visant à aider les préparateurs d'états financiers à décider quelles seront les méthodes comptables qu'ils devraient présenter dans leurs états financiers. Les modifications ont été adoptées le 1^{er} janvier 2023 sans aucune incidence sur les états financiers consolidés, mais ont entraîné une diminution de l'étendue des informations à fournir dans la note intitulée « Méthodes comptables significatives ».

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié la norme *Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)*. Les modifications aident les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications ont été adoptées le 1^{er} janvier 2023, sans aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Il a été déterminé qu'il n'existe aucune norme ou modification publiée par l'IASB et applicable dans le futur qui pourrait, à l'avenir, avoir une incidence sur nos états financiers consolidés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 6 – Prêts et compte de correction de valeur/provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou ayant occasionné une perte. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 8 – Contrats d'assurance

Le passif au titre de la couverture restante et le passif au titre des sinistres survenus sont fondés sur notre estimation des flux de trésorerie futurs aux termes de nos contrats d'assurance et de réassurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses relatives aux produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des flux de trésorerie d'exécution nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives et les taux d'actualisation pertinents.

Note 10 – Régimes de prestations de retraite

EDC compte deux régimes de retraite comportant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les normes IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 6 – Prêts et compte de correction de valeur/provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 8 – Contrats d'assurance

Le jugement sert à déterminer la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des contrats d'assurance.

Note 10 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

Note 24 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les produits d'intérêts sur nos équivalents de trésorerie sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Dans l'État consolidé du résultat global, les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables, et les profits et pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits en tant qu'autres (produits) ou charges.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous détenons nos prêts dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux entreprises canadiennes ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons de subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR/PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, dans l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon notre définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que nous considérons qu'il est improbable que le débiteur puisse nous rembourser entièrement sa dette; ou
- l'arriéré du débiteur sur notre créance dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas de sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou à la même industrie, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'en rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises et les taux de change. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction de l'industrie dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des ajustements postérieurs à la modélisation initiale à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance dès la création;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture; et
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons modifier les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date de création de l'actif continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation ultérieures, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit de l'État du résultat global.

Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains que le Club de Paris considère comme étant en souffrance sont classés comme dépréciés individuellement. Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

Nos actifs au titre de droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. Nous comptabilisons les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, puis amortis ultérieurement selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date d'échéance du contrat. Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers, l'actualisation étant au taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'emprunt marginal d'EDC. Ultérieurement, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont réévaluées advenant un changement dans les paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat, auquel cas un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou bien un profit ou une perte est comptabilisé en autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

Pour chaque catégorie d'actif, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives séparément. Nous ne comptabilisons pas d'actif au titre de droits d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure que les loyers sont engagés.

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

En ce qui concerne les groupes de contrats rentables auxquels nous appliquons le modèle d'évaluation général, les produits sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus au cours de la période de couverture du contrat d'assurance. L'exposition sous-jacente du contrat d'assurance représente les services prévus au contrat d'assurance au cours de la période concernée.

Les encaissements de primes attendus de nos groupes de contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes sont comptabilisés en produits selon le mode linéaire sur la durée de la période de couverture de chaque groupe de contrats d'assurance. Le mode linéaire s'applique du fait qu'on le considère comme une approximation du rythme attendu de dégagement du risque au cours de la période de couverture de ces groupes de contrats.

CHARGES AFFÉRENTES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les charges afférentes aux activités d'assurance comprennent les charges administratives attribuables à nos contrats d'assurance, les pertes et les recouvrements de pertes sur les contrats déficitaires, les charges de sinistres et les variations des passifs au titre des sinistres survenus.

Les charges administratives attribuables à nos contrats d'assurance comprennent les coûts d'acquisition, qui sont des charges engagées pour la vente et la souscription de nouveaux contrats d'assurance, ainsi que les coûts de gestion et de tenue de contrats d'assurance. Les coûts d'acquisition sont attribués aux groupes de contrats d'assurance selon une méthode systématique et rationnelle. En raison de la courte durée des contrats compris dans notre portefeuille d'Assurance crédit, nous avons choisi de comptabiliser les coûts d'acquisition de ces contrats d'assurance lorsqu'ils sont engagés. Pour ce qui est des autres portefeuilles d'assurance, nous comptabilisons les coûts d'acquisition sur la durée des contrats, de la même façon que nous comptabiliserions les produits des activités d'assurance. Les coûts de gestion et de tenue des contrats sont répartis au niveau du portefeuille et comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les passifs au titre des contrats d'assurance représentent notre estimation des flux de trésorerie futurs aux termes de nos contrats d'assurance et englobent les passifs au titre de la couverture restante et au titre des sinistres survenus.

Les contrats d'assurance sont évalués à la date de délivrance en vue d'en déterminer la rentabilité attendue et sont ensuite regroupés en fonction du portefeuille, de la date de comptabilisation et de la rentabilité du contrat. La composition de chaque groupe n'est pas réexaminée lors des évaluations ultérieures. Nous appliquons le modèle d'évaluation général à notre portefeuille d'Assurance risques politiques, ainsi qu'à certains contrats à long terme compris dans notre portefeuille de Garanties pour le commerce international. La méthode de la répartition des primes s'applique à tous les autres contrats d'assurance.

Groupes de contrats évalués selon le modèle d'évaluation général

Selon le modèle d'évaluation général, les passifs au titre de la couverture restante et les passifs au titre des sinistres survenus sont évalués en fonction d'une estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus aux contrats. Ces estimations incluent un ajustement explicite au titre du risque non financier auquel EDC s'expose du fait de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs.

En ce qui concerne les groupes de contrats rentables, les passifs au titre de la couverture restante comprennent la marge sur services contractuels, laquelle représente le profit non acquis, ainsi que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Dans le cas des groupes de contrats déficitaires, un élément de perte est établi lors de la comptabilisation initiale, et la perte est inscrite immédiatement en tant que charge afférente aux activités d'assurance. Ultérieurement, les groupes de contrats d'assurance sont évalués pour déterminer tout changement dans la rentabilité attendue. Les variations des flux de trésorerie futurs relatifs aux contrats déficitaires sont réparties entre l'élément de perte et le passif au titre de la couverture restante, exclusion faite de l'élément de perte, de manière systématique et rationnelle, à l'exception d'une diminution des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs qui est seulement attribuée à l'élément de perte jusqu'à ce que celui-ci soit réduit à zéro.

Groupes de contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes

La méthode de la répartition des primes est une version simplifiée du modèle d'évaluation général et s'applique à notre portefeuille d'Assurance crédit puisque la période de couverture des contrats qui s'y trouvent équivaut à un an ou moins. La méthode de la répartition des primes s'applique aussi à notre portefeuille d'Assurance d'institution financière et à la plupart des contrats compris dans notre portefeuille de Garantie pour le commerce international, car il a été établi que cette méthode simplifiée donnerait une évaluation qui ne serait pas grandement différente des résultats provenant du modèle d'évaluation général.

En ce qui concerne les groupes de contrats d'assurance rentables auxquels cette méthode s'applique, le passif au titre de la couverture restante reflète les primes reçues, déduction faite des produits gagnés. Pour ce qui est des groupes d'Assurance d'institution financière et de Garantie pour le commerce international, le passif au titre de la couverture restante comprend aussi les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, déduction faite des montants comptabilisés. Dans le cas des groupes de contrats d'assurance déficitaires, un élément de perte est établi lors de la comptabilisation initiale qui reflète notre meilleure estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, compte tenu d'un ajustement au titre du risque non financier. Les groupes de contrats d'assurance sont réévalués ultérieurement pour déterminer tout changement dans la rentabilité attendue.

Nos passifs au titre des sinistres survenus comprennent les charges de sinistres ainsi que les sinistres survenus, mais non déclarés, et ils sont ajustés pour rendre compte de la valeur temps de l'argent et du risque non financier.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous effectuons des cessions en réassurance auprès d'autres compagnies d'assurance afin d'atténuer les risques. Les cessions permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de contrats de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces contrats nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées par rapport aux obligations cédées. EDC utilise à la fois des contrats de réassurance facultative (qui couvrent des polices et acheteurs spécifiques) et des contrats de réassurance par traité (qui couvrent des groupes de polices et de débiteurs).

Les contrats de réassurance sont comptabilisés de la même manière que les contrats d'assurance directe sous-jacents. Les contrats de réassurance couvrant nos contrats d'assurance risques politiques sont comptabilisés selon le modèle d'évaluation général, tandis que tous les autres contrats de réassurance sont comptabilisés selon la méthode de la répartition des primes.

Les primes de la réassurance facultative sont comptabilisées en charges sur la durée de la période de couverture des contrats sous-jacents, tandis que les primes des traités de réassurance sont comptabilisées sur la durée de la période de couverture du traité même.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des parties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe du risque global et du développement durable que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux produits tirés des titres négociables ou aux charges d'intérêts, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous comptons deux régimes de retraite avec des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les prestations de retraite déterminées ne sont offertes qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels.

Les charges au titre des prestations déterminées sont incluses dans les charges administratives et représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont transférés vers les résultats non distribués.

La charge au titre des cotisations déterminées représente les cotisations versées durant la période au titre des services rendus, ainsi que les cotisations non encore versées mais déjà acquises. La charge s'ajoute aux charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

3. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe du risque global et du développement durable, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Le comité d'évaluation examine la juste valeur d'un instrument en s'appuyant sur le classement recommandé dans la hiérarchie des justes valeurs avant de valider ce classement.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non, comme suit :

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux qui est fonction des caractéristiques du titre concerné, des conventions du marché, de la garantie détenue et d'autres facteurs.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telle l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe du risque global et du développement durable et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2023*
Multiples	Multiple (ventes ou BAIIA)	0,0 – 11,6 (4,3)	602
	Taux d'actualisation	0 % – 50 % (37 %)	27
Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	0 % – 13 % (13 %)	13

* L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

AUTRES ACTIFS, ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée selon les risques impliqués.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand nous négocions des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, nous les couvrons à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, validées et gérées de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

	31 déc. 2023					31 déc. 2022*				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	–	10 760	1 277	12 037	12 784	–	10 068	1 476	11 544	12 785
Prêts productifs à taux variable	–	44 204	794	44 998	43 944	–	38 618	368	38 986	38 820
Total des prêts productifs	–	54 964	2 071	57 035	56 728	–	48 686	1 844	50 530	51 605
Prêts dépréciés	–	593	–	593	593	–	947	–	947	947
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	55 557	2 071	57 628	57 321	–	49 633	1 844	51 477	52 552
Titres négociables	4 703	2 303	–	7 006	7 006	4 464	2 295	–	6 759	6 759
Instruments dérivés	–	1 307	–	1 307	1 307	–	1 654	–	1 654	1 654
Placements	77	–	3 012	3 089	3 089	86	–	2 685	2 771	2 771
Passifs										
Emprunts	–	55 109	–	55 109	55 109	–	50 567	–	50 567	50 568
Instruments dérivés	–	2 293	–	2 293	2 293	–	3 712	–	3 712	3 712
Garanties de prêts	–	323	–	323	334	–	212	–	212	234

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte du reclassement des équivalents de trésorerie depuis les titres négociables vers la trésorerie (voir note 4).

Les instruments financiers classés dans les autres actifs et dans les dettes fournisseurs et autres crédits sont à court terme, et leur valeur comptable est raisonnablement proche de leur juste valeur.

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs des placements de niveau 3 comptabilisés pour l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 685	2 373
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	(1)	(181)
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	706	797
Remboursement de capital	(345)	(388)
Transfert depuis le niveau 3	(1)	(2)
Écart de change	(32)	86
Solde à la clôture de l'exercice	3 012 \$	2 685 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	116 \$	(37) \$

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. En 2023, aucun transfert n'a eu lieu du fait d'un changement dans la méthode d'évaluation (néant en 2022). Tous les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 1 ont été le fruit de la conversion de placements en des instruments dont le prix est coté sur des marchés actifs.

En 2023, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue du recalcul de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de ces placements comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2023 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 336 millions de dollars à un écart favorable de 361 millions.

4. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Après analyse de nos équivalents de trésorerie au cours de l'exercice, nous avons conclu qu'ils devraient être classés avec la trésorerie, et non parmi les titres négociables. Les soldes des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023 ont donc été exclus des tableaux ci-dessous, et les chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes au mode de présentation de l'exercice considéré.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Gouvernement américain	5 676	6 008
Autres gouvernements	853	724
Institutions financières	476	27
Gouvernements canadiens	1	-
Total des titres négociables	7 006 \$	6 759 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme	2 303	–	–	2 303	2 295	–	–	2 295
Titres à taux fixe et à long terme	55	2 205	2 443	4 703	201	1 760	2 503	4 464
Total des titres négociables	2 358 \$	2 205 \$	2 443 \$	7 006 \$	2 496 \$	1 760 \$	2 503 \$	6 759 \$

5. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer les coûts et le rendement de nos activités de financement, d'investissement et de gestion des risques, ainsi que l'ampleur des risques financiers inhérents à ces activités.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux sur lesquels les intérêts payés ou reçus sont fondés ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe du risque global et du développement durable et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles de la ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de garantie, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons aussi en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des contreparties. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions de garantie prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette dernière dépasse un certain seuil, et le nantissement est alors détenu par un tiers. À la fin de 2023, aucun nantissement n'était détenu (aucun en 2022).

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2023, nous n'avons détenu aucun dérivé auquel l'autre partie avait une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2022).

En 2023, nous avons réexaminé nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent (aucun en 2022).

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les montants nominaux de nos contrats dérivés selon leur durée jusqu'à l'échéance se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	12 708	17 359	29 303	59 370	11 511	21 627	25 313	58 451
Swaps croisés	4 856	8 980	5 997	19 833	6 988	6 245	4 810	18 043
Swaps de devises	12 618	–	–	12 618	15 208	–	–	15 208
Contrats de change à terme	41	–	–	41	3	–	–	3
Total	30 223 \$	26 339 \$	35 300 \$	91 862 \$	33 710 \$	27 872 \$	30 123 \$	91 705 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	66	714	(648)	126	1 484	(1 358)
Swaps de taux d'intérêt	1 172	1 335	(163)	1 480	1 925	(445)
Swaps de devises	69	244	(175)	48	303	(255)
Total des instruments dérivés	1 307	2 293	(986)	1 654	3 712	(2 058)
Incidence des conventions de compensation	(1 277)	(1 277)	–	(1 629)	(1 629)	–
Total*	30 \$	1 016 \$	(986) \$	25 \$	2 083 \$	(2 058) \$

* Y compris des passifs nets de 207 millions de dollars au titre d'instruments dérivés résultant des activités de financement (passifs nets de 797 millions en 2022).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	(797)	83
Flux de trésorerie nets	395	198
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	12	(1 190)
Variation des justes valeurs	309	216
Variation des intérêts courus	(126)	(104)
Solde à la clôture de l'exercice	(207) \$	(797) \$

6. Prêts et compte de correction de valeur/provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement les taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	41	2,67	11	3,79	52 ¹	92	1,87	77	4,71	169 ¹
2023	–	–	–	–	–	5 701	2,61	1 715	4,24	7 416
2024	5 269	2,99	1 459	5,42	6 728	5 438	2,85	1 324	4,10	6 762
2025	6 227	2,64	1 724	5,06	7 951	5 222	2,44	1 513	3,83	6 735
2026	8 383	2,74	883	5,62	9 266	5 690	2,66	799	3,92	6 489
2027	7 260	2,49	1 356	4,98	8 616	6 814	2,17	1 052	3,62	7 866
2028	7 080	2,41	1 241	4,44	8 321	2 697	2,65	1 174	3,65	3 871
2029 – 2033	9 092	2,61	4 415	4,39	13 507	6 736	2,30	3 796	3,12	10 532
2034 et par la suite	1 105	1,80	1 976	3,53	3 081	978	1,51	1 698	3,51	2 676
Prêts productifs bruts	44 457	2,53	13 065	4,27	57 522	39 368	2,35	13 148	3,51	52 516
Prêts dépréciés	747	4,24	692	6,30	1 439 ²	770	4,01	907	2,77	1 677 ²
Prêts bruts	45 204 \$		13 757 \$		58 961 \$	40 138 \$		14 055 \$		54 193 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					449					312
Produits différés tirés des prêts et autres					(369)					(323)
Prêts					59 041 \$					54 182 \$

¹ Les créances en souffrance depuis moins de un mois totalisaient 49 millions de dollars (99 millions en 2022).

² Y compris deux prêts dépréciés dès leur création, de 209 millions de dollars (trois prêts dépréciés dès leur création de 424 millions en 2022).

À la fin de 2023, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 7,48 % (6,18 % en 2022), la durée moyenne jusqu'à la révision du taux étant de 67 jours (96 jours en 2022).

Les prêts souverains représentaient 1,3 % du total des prêts productifs bruts (1,8 % en 2022).

À la fin de 2023, des prêts totalisant 29,5 milliards de dollars (10,8 milliards à la fin de 2022) représentaient des prêts fondés sur un taux d'intérêt sans risque. Pour les prêts dont le taux d'intérêt de référence avait été le LIBOR ou le CDOR et qui ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, car les modifications ont été faites sur une base économiquement équivalente et ont été une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence.

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2023		31 déc. 2022	
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	10 632	18	États-Unis	8 217	16
Chili	7 706	13	Royaume-Uni	6 628	13
Royaume-Uni	7 070	12	Canada	6 540	12
Canada	6 086	11	Chili	6 094	12
Australie	5 080	9	Australie	4 319	8
Allemagne	2 489	4	Allemagne	2 594	5
Mexique	1 959	3	Inde	1 865	4
Inde	1 941	3	Espagne	1 789	3
Espagne	1 487	3	Mexique	1 774	3
Brésil	1 135	2	Chine	1 295	2
Autres	11 937	22	Autres	11 401	22
Total	57 522 \$	100	Total	52 516 \$	100

À la fin de 2023, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des parties individuelles se répartissaient comme suit :

- 4 851 millions de dollars à quatre débiteurs de l'industrie des ressources, dont trois au Chili et un en Mongolie (4 179 millions à quatre débiteurs en 2022);
- 1 325 millions de dollars à un débiteur de l'industrie de l'information aux États-Unis (2 156 millions à deux débiteurs en 2022);
- 1 267 millions de dollars à un débiteur des industries du transport et de l'entreposage au Royaume-Uni (2 998 millions à trois débiteurs en 2022);
- 1 060 millions de dollars à un débiteur de l'industrie des services publics au Royaume-Uni (néant en 2022);
- 1 038 millions de dollars à un débiteur de l'industrie de la fabrication au Chili (néant en 2022);
- 993 millions de dollars à un débiteur des industries de la finance et des assurances au Chili (879 millions à un débiteur en 2022);
- 768 millions de dollars à un débiteur des industries du commerce de gros et du commerce de détail en Allemagne (néant en 2022).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	54 193	48 437
Déboursements	21 059	20 227
Remboursements de principal	(15 614)	(15 409)
Intérêts incorporés	76	21
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(65)	(183)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(340)	(544)
Décomptabilisation en raison d'une modification	-	(239)
Nouveaux montages en raison d'une modification	-	188
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-	(130)
Écart de change	(348)	1 825
Solde à la clôture de l'exercice	58 961 \$	54 193 \$

En 2023, nous avons vendu pour 349 millions de dollars (553 millions en 2022) de prêts productifs à diverses parties, sur lesquels nous avons recouvré 340 millions de dollars (540 millions en 2022), et les 9 millions restants (13 millions en 2022) sont des sorties ou des réductions de valeur. En 2023, nous n'avons vendu aucun prêt déprécié (nous en avons vendu pour 12 millions de dollars contre des recouvrements de 4 millions en 2022).

Au cours de l'exercice, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt déprécié (239 millions de dollars, ainsi que des corrections de valeur et provisions spécifiques de 68 millions, en 2022).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Prêts bruts		
Prêts commerciaux	1 430	1 668
Prêts souverains	9	9
	1 439	1 677
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	33	29
Compte de correction de valeur individuelle	813	701
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	593 \$	947 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 677	2 035
Prêts classés comme dépréciés	161	253
Déboursements sur les prêts	41	100
Intérêts incorporés	18	16
Prêts rétablis comme productifs*	(192)	(18)
Remboursements de principal	(191)	(460)
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(56)	(170)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-	(130)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	-	(4)
Nouveaux montages en raison d'une modification	-	188
Décomptabilisation en raison d'une modification	-	(239)
Écart de change	(19)	106
Solde à la clôture de l'exercice	1 439 \$	1 677 \$

* Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

En 2023, les prêts dépréciés ont atteint 161 millions de dollars (253 millions en 2022) et étaient associés à 18 emprunteurs commerciaux (six emprunteurs commerciaux en 2022).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 34 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 56 millions de dollars (170 millions à 44 emprunteurs commerciaux en 2022) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2023, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 192 millions de dollars et étaient associés à quatre débiteurs (18 millions de dollars, associés à deux débiteurs en 2022).

Pour 2023, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 51 millions de dollars (50 millions en 2022).

EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023					31 déc. 2022	
	Dépréciation non liée au crédit		Dépréciation liée au crédit	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	22 205	7 406	–	29 611	50 %	26 164	48 %
Qualité inférieure	15 209	12 579	–	27 788	47 %	26 352	49 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 230	1 230	2 %	1 253	2 %
Prêts dépréciés dès leur création	–	123	209	332	1 %	424	1 %
Total des prêts bruts	37 414 \$	20 108 \$	1 439 \$	58 961 \$	100 %	54 193 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	2 970	1 392	–	4 362	38 %	5 582	49 %
Qualité inférieure	5 095	2 180	–	7 275	62 %	5 763	51 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	7	7	–	–	–
Total des engagements de prêts	8 065 \$	3 572 \$	7 \$	11 644 \$	100 %	11 345 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	206	16	–	222	4 %	312	7 %
Qualité inférieure	3 365	1 829	–	5 194	92 %	3 992	90 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	222	222	4 %	114	3 %
Total des garanties de prêts	3 571 \$	1 845 \$	222 \$	5 638 \$	100 %	4 418 \$	100 %

* Les expositions de première qualité représentent des emprunteurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure, à BBB- selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous suivons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit pour nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des parties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2023, 10 % de nos prêts était garantis principalement par des aéronefs et du matériel roulant (15 % en 2022). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2023, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 6 101 millions de dollars (8 693 millions en 2022), dont une tranche de 260 millions (436 millions en 2022) se rapportait à notre portefeuille de prêts dépréciés. Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie.

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par industrie. À la fin de 2023, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, par débiteur, se chiffrait à 1 855 millions de dollars (1 353 millions en 2022). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, par débiteur, se chiffrait à 1 722 millions de dollars (1 353 millions en 2022).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR/PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette
Prêts	58 961	1 720	57 241	54 193	1 630	52 563
Engagements de prêts	11 644	100	11 544	11 345	10	11 335
Garanties de prêts	5 638	290	5 348	4 418	200	4 218
Total	76 243 \$	2 110 \$	74 133 \$	69 956 \$	1 840 \$	68 116 \$

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, l'application de nouveaux modèles, ainsi que les changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Au 31 décembre 2023, si notre portefeuille de prêts productifs avait été évalué comme si ces prêts étaient en phase 1 du modèle de pertes de crédit attendues, le total des pertes de crédit attendues se serait élevé à 632 millions de dollars (801 millions en 2022). Si le portefeuille avait été en phase 2 du modèle, ce total aurait été de 1 469 millions de dollars (1 326 millions en 2022).

En calculant les pertes de crédit attendues à la date de clôture, nous prédisons trois scénarios possibles sur le plan macroéconomique. Au 31 décembre 2023, les scénarios pondérés et fondés sur de multiples variables macroéconomiques avaient fait augmenter le total des pertes de crédit attendues de notre portefeuille de prêts productifs de 64 millions de dollars par rapport au scénario de base (144 millions en 2022).

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2023 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	246	683	701	1 630
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	115	(115)	–	–
Transfert vers la phase 2	(146)	148	(2)	–
Transfert vers la phase 3	–	(65)	65	–
Réévaluations	(145)	199	114	168
Nouveaux montages	116	62	34	212
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(45)	(144)	(53)	(242)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(105)	85	158	138
Réductions de valeur et sorties	–	–	(35)	(35)
Écart de change	–	(2)	(11)	(13)
Solde à la clôture de l'exercice	141	766	813	1 720
Composition des corrections de valeur en phase 3 :				
Perte de valeur liée aux prêts dépréciés dès leur création			45	
Compte de correction de valeur individuelle			768	
Total des corrections de valeur en phase 3			813	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	10	–	–	10
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	11	(11)	–	–
Transfert vers la phase 2	(18)	18	–	–
Réévaluations	(20)	80	4	64
Nouveaux montages	30	1	1	32
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(1)	(2)	(4)
Total de la dotation aux pertes de crédit	2	87	3	92
Écart de change	(1)	(1)	–	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	11	86	3	100
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	82	39	79	200
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	118	(118)	–	–
Transfert vers la phase 2	(113)	118	(5)	–
Transfert vers la phase 3	(7)	(22)	29	–
Réévaluations	(137)	127	77	67
Nouveaux montages	128	–	1	129
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(16)	(47)	(42)	(105)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(27)	58	60	91
Écart de change	(1)	–	–	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	54	97	139	290
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	206 \$	949 \$	955 \$	2 110 \$

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts avaient subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2022 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	54	821	885	1 760
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	317	(317)	–	–
Transfert vers la phase 2	(51)	60	(9)	–
Transfert vers la phase 3	–	(25)	25	–
Réévaluations	(131)	218	138	225
Nouveaux montages	86	78	35	199
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(36)	(173)	(204)	(413)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	185	(159)	(15)	11
Réductions de valeur et sorties	–	(1)	(143)	(144)
Modification entraînant une décomptabilisation	–	–	(68)	(68)
Écart de change	7	22	42	71
Solde à la clôture de l'exercice	246	683	701	1 630
Composition des corrections de valeur en phase 3 :				
Perte de valeur liée aux prêts dépréciés dès leur création			16	
Compte de correction de valeur individuelle			685	
Total des corrections de valeur en phase 3			701	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	2	12	6	20
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	8	(8)	–	–
Transfert vers la phase 2	(4)	4	–	–
Réévaluations	(6)	(6)	6	(6)
Nouveaux montages	11	3	–	14
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(5)	(12)	(18)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	8	(12)	(6)	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	10	–	–	10
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	30	19	81	130
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	61	(61)	–	–
Transfert vers la phase 2	(50)	53	(3)	–
Transfert vers la phase 3	(1)	(2)	3	–
Réévaluations	(55)	30	43	18
Nouveaux montages	115	–	–	115
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(19)	(1)	(45)	(65)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	51	19	(2)	68
Écart de change	1	1	–	2
Solde à la clôture de l'exercice	82	39	79	200
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	338 \$	722 \$	780 \$	1 840 \$

VARIABLES MACROÉCONOMIQUES

Le tableau suivant présente les moyennes des variables macroéconomiques que nous avons utilisées dans notre prévision de base et nos scénarios optimistes et pessimistes pour la prochaine année et pour le reste de la période prévisionnelle. Les variables macroéconomiques déterminantes qui sont énumérées dans le tableau ci-dessous ont une incidence sur les courbes de probabilité de défaillance prospectives associées à notre portefeuille.

	31 déc. 2023					
	Prévision de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*
PIB mondial, en glissement annuel (%)	2,8	3,1	3,0	3,5	1,9	3,0
PIB de pays industrialisés, en glissement annuel (%)	1,1	1,7	1,3	2,1	0,4	1,7
PIB de pays en développement, en glissement annuel (%)	4,1	4,0	4,3	4,4	3,1	3,9
PIB du Canada, en glissement annuel (%)	0,8	2,3	1,1	2,8	(0,0)	2,1
PIB des É.-U., en glissement annuel (%)	1,2	1,8	1,4	2,2	0,5	1,6
PIB de la Chine, en glissement annuel (%)	4,6	3,9	4,8	4,3	3,4	3,5
Demande nationale aux É.-U., en glissement annuel (%)	0,9	2,0	1,2	2,5	0,3	1,8
Taux de change (moyenne de la période), USD/CAD	0,74	0,81	0,74	0,81	0,72	0,77
Prix du West Texas Intermediate, USD/baril	76,0	69,1	76,1	73,9	70,9	57,6
Prix du gaz naturel (Henry Hub), USD/million de BTU	3,2	3,6	3,2	3,7	2,8	3,1

	31 déc. 2022					
	Prévision de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*	Valeur moyenne des 12 prochains mois	Valeur moyenne de la période prévisionnelle restante*
PIB mondial, en glissement annuel (%)	2,3	3,7	2,5	4,2	(0,2)	4,2
PIB de pays industrialisés, en glissement annuel (%)	0,4	2,2	0,6	2,6	(1,6)	2,4
PIB de pays en développement, en glissement annuel (%)	3,8	4,8	4,0	5,3	0,8	5,4
PIB du Canada, en glissement annuel (%)	0,2	2,2	0,5	2,8	(2,5)	2,5
PIB des É.-U., en glissement annuel (%)	0,4	2,5	0,7	3,1	(1,9)	2,7
PIB de la Chine, en glissement annuel (%)	5,3	5,3	5,5	5,7	1,2	6,1
Demande nationale aux É.-U., en glissement annuel (%)	0,4	2,6	0,7	3,2	(1,8)	2,7
Taux de change (moyenne de la période), USD/CAD	0,73	0,80	0,73	0,81	0,69	0,80
Prix du West Texas Intermediate, USD/baril	81,9	72,1	82,4	78,8	52,9	60,6
Prix du gaz naturel (Henry Hub), USD/million de BTU	5,3	4,0	5,3	4,3	3,7	3,5

* La période prévisionnelle restante est généralement de quatre ans.

7. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	1 132	1 216	895	887
Prêts et titres de créance	196	147	210	202
	1 328	1 363	1 105	1 089
Placements dans des fonds de placement	1 127	1 726	1 101	1 682
Total	2 455 \$	3 089 \$	2 206 \$	2 771 \$

8. Contrats d'assurance

Les tableaux qui suivent présentent une ventilation, par portefeuille, de nos passifs au titre des contrats d'assurance et de nos actifs au titre des contrats de réassurance.

Passifs au titre des contrats d'assurance

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Passifs au titre de la couverture restante		Passifs au titre des sinistres survenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre de la couverture restante		Passifs au titre des sinistres survenus	Passifs au titre des contrats d'assurance
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte			Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte		
Assurance crédit*	(19)	21	140	142	(20)	18	106	104
Garanties pour le commerce international	103	20	1	124	84	27	65	176
Assurance risques politiques	22	30	–	52	28	42	–	70
Total	106 \$	71 \$	141 \$	318 \$	92 \$	87 \$	171 \$	350 \$

* Y compris les passifs au titre des contrats d'assurance d'institution financière, soit 2 millions de dollars (3 millions en 2022).

Actifs au titre des contrats de réassurance

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Actifs au titre de la couverture restante		Actifs au titre des sinistres survenus	Actifs au titre des contrats de réassurance	Actifs au titre de la couverture restante		Actifs au titre des sinistres survenus	Actifs au titre des contrats de réassurance
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte			Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte		
Garanties pour le commerce international	7	–	–	7	6	–	–	6
Assurance risques politiques	25	10	–	35	32	11	–	43
Réassurance par traité	(2)	–	25	23	(2)	–	13	11
Total	30 \$	10 \$	25 \$	65 \$	36 \$	11 \$	13 \$	60 \$

Les variations des passifs au titre des contrats d'assurance au 31 décembre et pour l'exercice clos à cette date se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	2023					
	Passifs au titre des sinistres survenus					
	Passifs au titre de la couverture restante		Contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes			
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la méthode de la répartition des primes	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	92	87	-	156	15	350
Produits des activités d'assurance	(331)	-	-	-	-	(331)
Charges afférentes aux activités d'assurance :						
Charges de sinistres et autres charges	-	-	2	181	7	190
Reprise de pertes ou (pertes) sur les contrats déficitaires	-	(21)	-	-	-	(21)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition*	18	-	-	-	-	18
Variation des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	15	16	(8)	23
Résultat des activités d'assurance	(313)	(21)	17	197	(1)	(121)
Charges financières nettes	1	6	-	2	-	9
Écart de change	-	(1)	-	(3)	(1)	(5)
Total des variations du résultat net	(312)	(16)	17	196	(2)	(117)
Primes reçues	343	-	-	-	-	343
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance (payées) ou recouvrées	-	-	(17)	(224)	-	(241)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(17)	-	-	-	-	(17)
Total des flux de trésorerie	326	-	(17)	(224)	-	85
Solde à la clôture de l'exercice	106 \$	71 \$	- \$	128 \$	13 \$	318 \$

* Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition de polices d'assurance crédit ont totalisé 32 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (36 millions en 2022) et ont été comptabilisés en charges lorsque ces frais ont été engagés.

(en millions de dollars canadiens)

	2022					
	Passifs au titre des sinistres survenus					
	Passifs au titre de la couverture restante		Contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes			
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la méthode de la répartition des primes	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	72	80	(5)	219	19	385
Produits des activités d'assurance	(290)	-	-	-	-	(290)
Charges afférentes aux activités d'assurance :						
Charges de sinistres et autres charges	-	-	1	167	4	172
Pertes sur les contrats déficitaires	-	6	-	-	-	6
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	18	-	-	-	-	18
Variation des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	(8)	(115)	(9)	(132)
Résultat des activités d'assurance	(272)	6	(7)	52	(5)	(226)
Charges financières nettes	2	(2)	1	2	-	3
Écart de change	(5)	3	-	10	1	9
Total des variations du résultat net	(275)	7	(6)	64	(4)	(214)
Primes reçues	312	-	-	-	-	312
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance (payées) ou recouvrées	-	-	11	(127)	-	(116)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(17)	-	-	-	-	(17)
Total des flux de trésorerie	295	-	11	(127)	-	179
Solde à la clôture de l'exercice	92 \$	87 \$	- \$	156 \$	15 \$	350 \$

Les variations de chaque élément d'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance qui ne sont pas évalués selon la méthode de la répartition des primes au 31 décembre et pour l'exercice clos à cette date se présentent comme suit :

	2023				2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	Marge sur services contractuels	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	45	9	23	77	45	12	24	81
Variations liées aux services rendus au cours de la période :								
Marge sur services contractuels comptabilisée	-	-	(7)	(7)	-	-	(6)	(6)
Reprise de l'ajustement au titre du risque expiré	-	(2)	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Ajustements liés à l'expérience	(14)	-	-	(14)	(16)	-	-	(16)
Variations liées aux services futurs :								
Changements dans les estimations relatives aux contrats déficitaires	(4)	(1)	-	(5)	-	-	-	-
Changements dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	(2)	-	2	-	(2)	(1)	3	-
Variations liées aux services passés :								
Variation des passifs au titre des sinistres survenus	15	1	-	16	(8)	-	-	(8)
Résultat des activités d'assurance	(5)	(2)	(5)	(12)	(26)	(3)	(3)	(32)
Charges financières nettes	3	1	1	5	-	-	1	1
Écart de change	(1)	-	-	(1)	2	-	1	3
Total des variations du résultat net	(3)	(1)	(4)	(8)	(24)	(3)	(1)	(28)
Primes reçues	7	-	-	7	13	-	-	13
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance (payées) ou recouvrées	(17)	-	-	(17)	11	-	-	11
Total des flux de trésorerie	(10)	-	-	(10)	24	-	-	24
Solde à la clôture de l'exercice	32 \$	8 \$	19 \$	59 \$	45 \$	9 \$	23 \$	77 \$

En ce qui concerne les contrats non évalués selon la méthode de la répartition des primes, les montants prévisionnels de la marge sur services contractuels qui seraient comptabilisés en résultat net d'exercices ultérieurs se présentent comme suit :

	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance										
Garanties pour le commerce international	7	7	-	-	14	6	9	2	-	17
Assurance risques politiques	1	2	1	1	5	1	2	1	2	6
Total	8 \$	9 \$	1 \$	1 \$	19 \$	7 \$	11 \$	3 \$	2 \$	23 \$

9. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social ainsi que pour d'autres bureaux et du matériel informatique. Elle a évalué les obligations locatives en incluant les options de prolongation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La variation des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2023				2022			
	Immeuble du siège social	Bureaux	Matériel informatique	Total	Immeuble du siège social	Bureaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	98	19	1	118	105	21	1	127
Entrées	-	-	-	-	-	1	-	1
Dotations aux amortissements	(7)	(3)	-	(10)	(7)	(3)	-	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	91 \$	16 \$	1 \$	108 \$	98 \$	19 \$	1 \$	118 \$

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente l'analyse de l'échéancier des flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives au 31 décembre 2023.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Moins de 1 an	14	14
De 1 à 5 ans	54	68
Plus de 5 ans	119	119
Total des obligations locatives non actualisées	187	201
Total des obligations locatives à la clôture de l'exercice	143 \$	152 \$

À la fin de 2023, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 196 millions de dollars (207 millions en 2022).

10. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (« RRE ») a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (« PD »), auquel un volet à cotisations déterminées (« CD ») a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur décide de la gestion des placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant de 4 % à tout au plus 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (« RRC »), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD au RRC en date du 1^{er} janvier 2012. La durée du RRE à prestations déterminées et celle du RRC à prestations déterminées sont de 17 ans, respectivement. Le RRE et le RRC sont collectivement désignés comme « les régimes ».

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 19 ans.

MODIFICATIONS DES RÉGIMES AU COURS DE L'EXERCICE

En 2023, le volet CD du RRC a subi des modifications. En ce qui concerne les membres admissibles à des versements annuels, la date de paiement initial a changé, n'étant plus le 1^{er} du mois qui suit les 60 jours écoulés après la cessation d'emploi, le départ à la retraite ou le décès (la « cessation d'emploi »), mais plutôt le 1^{er} du mois qui suit les 12 mois écoulés après la cessation d'emploi. Ce changement permet aussi aux membres de décider de toucher leur paiement le 1^{er} jour de n'importe quel mois une fois écoulés les 60 jours après la cessation d'emploi, jusqu'à la date de paiement initial. L'accumulation d'intérêts après la cessation d'emploi a aussi été instaurée. Au lieu de geler le solde du compte théorique lors de la cessation d'emploi, le solde est transféré vers un compte d'intérêts quotidiens théoriques jusqu'à la date de paiement (c.-à-d. le 1^{er} du mois pertinent). Comme nouvelle exigence, les membres doivent préalablement indiquer, avant leur cessation d'emploi, quelles modalités de paiement facultatives ils ont choisies. Les membres ont maintenant droit à plus de souplesse en ayant la possibilité de choisir des options d'investissement théorique qui diffèrent des options d'investissement qu'ils avaient choisies aux termes du volet CD du RRE.

Quant au volet PD des régimes, il n'a subi aucun changement.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil, du Comité de retraite de la direction (CRD) au niveau de la haute direction, du Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) et du Conseil consultatif du volet CD des régimes de retraite (le « Conseil CD ») au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, ainsi que le rendement des placements, et il recherche et reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions au sujet des régimes de retraite que le Conseil ou le CRH n'ont pas eux-mêmes prises. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de fournisseur des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR et du Conseil CD. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD. Le Conseil CD exprime son avis sur le volet CD du régime et les besoins des membres.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme inhabituelle. En ce qui concerne le volet PD des régimes, les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (« EPPP ») des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux principales catégories d'actif dans le but de réduire le niveau de risque. Dans le cas du volet CD, les EPPP décrivent la structure des placements de l'offre ainsi que l'offre par défaut proposée aux membres. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année et, au besoin, ils sont modifiés.

RISQUE DE SOUS-FINANCEMENT

Pour ce qui est du volet PD des régimes de retraite, le risque de sous-financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de sous-financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

En raison de la nature du régime, le volet CD du RRE ne comporte aucun risque de sous-financement.

Les prestations des autres régimes d'avantages ne sont pas capitalisées. Le risque de sous-financement est le risque que les flux de trésorerie ne suffisent pas à financer les prestations. Pour atténuer ce risque, nous surveillons les versements prévus des prestations que l'actuaire a projetés.

AUTRES RISQUES

Les obligations au titre des PD comportent un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur le volet PD des régimes de retraite et sur les autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette du volet PD des régimes de retraite et des régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)

	2023				2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 057	110	162	1 329	1 322	125	226	1 673
Coût des services rendus au cours de la période	15	1	5	21	27	2	9	38
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	56	6	8	70	46	4	7	57
Cotisations du personnel (Gain) ou perte actuariel : résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	10	1	–	11	11	1	–	12
résultant des changements dans les hypothèses financières	17	8	(8)	17	43	16	(11)	48
résultant des changements dans les hypothèses démographiques	116	13	15	144	(364)	(35)	(73)	(472)
Prestations versées	–	–	(3)	(3)	–	–	7	7
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	(32)	(4)	(6)	(42)	(28)	(3)	(3)	(34)
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 239	135	173	1 547	1 057	110	162	1 329
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	1 475	145	–	1 620	1 653	140	–	1 793
Cotisations de l'employeur	77	8	–	85	55	5	–	60
Cotisations du personnel	137	6	–	143	(237)	(13)	–	(250)
Cotisations de l'employeur au volet CD soustraites de l'excédent du volet PD ²	10	12	6	28	22	15	3	40
Prestations versées	10	1	–	11	11	1	–	12
Charges administratives	(9)	–	–	(9)	–	–	–	–
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	(32)	(4)	(6)	(42)	(28)	(3)	(3)	(34)
Situation de capitalisation – excédent ou (déficit) des régimes³	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
	1 667	168	–	1 835	1 475	145	–	1 620
	428 \$	33 \$	(173) \$	288 \$	418 \$	35 \$	(162) \$	291 \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² Tranche de l'excédent du volet PD du RRE qui sert à financer les cotisations de l'employeur destinées au volet CD du RRE. Voir la rubrique intitulée « Évaluation actuarielle et évaluation de la solvabilité » pour plus de précision.

³ À l'État consolidé de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme actifs au titre des prestations de retraite totalisant 461 millions de dollars (453 millions en 2022), tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme passifs au titre des prestations de retraite totalisant 173 millions de dollars (162 millions en 2022).

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de financer les futurs paiements de prestations. Dans le cas du volet PD des régimes de retraite, les placements sont diversifiés sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une étude de gestion de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques de placement sont conformes aux profils de risque et de rendement et pour que la position des régimes soit adéquate par rapport aux obligations de financement à long terme. Les résultats de l'étude de gestion de l'actif et du passif sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH. EDC a mené une étude de gestion de l'actif et du passif en 2021 et en a appliqué les recommandations en 2022. Au 31 décembre 2023, la composition des actifs se situait dans la fourchette acceptable permise par les EPPP.

Le tableau qui suit résume les actifs du volet PD des régimes, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Cible pour 2023 %	Régime de retraite enregistré		Régime de retraite complémentaire*	
		2023 %	2022 %	2023 %	2022 %
Liquidités	–	–	–	49	52
Titres à revenu fixe	30	31	30	–	–
Titres de capitaux propres	65	65	65	51	48
Placements alternatifs	5	4	5	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, comme le prescrit l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 3).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	516	–	516	–	435	–	435
Titres de capitaux propres	–	1 159	–	1 159	–	1 026	–	1 026
Placements alternatifs	–	–	75	75	–	–	79	79
Autres*	85	–	–	85	80	–	–	80
Total	85 \$	1 675 \$	75 \$	1 835 \$	80 \$	1 461 \$	79 \$	1 620 \$

* Représentent la trésorerie et les liquidités détenues auprès de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2023				2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	15	1	5	21	27	2	9	38
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	16	1	5	22	28	2	9	39
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	56	6	8	70	46	4	7	57
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(77)	(8)	–	(85)	(55)	(5)	–	(60)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(21)	(2)	8	(15)	(9)	(1)	7	(3)
Charge totale au titre des prestations déterminées	(5)	(1)	13	7	19	1	16	36
Charge au titre des cotisations déterminées	16	1	–	17	14	–	–	14
Total	11 \$	– \$	13 \$	24 \$	33 \$	1 \$	16 \$	50 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
(Moyenne pondérée)						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	4,6 %	4,6 %	4,6 %	5,3 %	5,3 %	5,1 %
Taux d'inflation ¹	2,5 % en 2024, 2,1 % en 2025, 2,0 % par la suite	2,5 % en 2024, 2,1 % en 2025, 2,0 % par la suite	s.o.	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	s.o.
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,7 %	3,5 %	3,5 %	4,2 %
Charge au titre des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	5,3 %	5,3 %	5,1 %	3,4 %	3,4 %	3,1 %
Taux d'inflation	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	s.o.	2,0 %	2,0 %	s.o.
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,2 %	3,5 %	3,5 %	4,3 %
Table de mortalité ³	Table de mortalité CPM2014 du secteur public (échelle CPM-B)					
Taux d'évolution des frais médicaux ⁴	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %

¹ Le taux d'inflation n'est pas explicitement utilisé pour les autres régimes d'avantages, mais il est implicite dans les taux d'évolution.

² Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

³ Facteur d'ajustement de 0,75 selon la taille, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, appliqué à la table de mortalité du Régime de retraite complémentaire dans les deux années.

⁴ L'évolution du taux lié aux frais médicaux demeure nulle d'un exercice à l'autre.

Puisque les régimes de retraite à prestations déterminées sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite. Les ajustements actuariels sont apportés aux tableaux lorsque les actuaires des régimes les recommandent.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées aux prestations déterminées donne lieu à des écarts actuariels qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ces montants ont été transférés vers les résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)

	2023				2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluation des obligations au titre des prestations de retraite								
(Gain) ou perte actuariel :								
expérience des régimes hypothèses démographiques	(17)	(8)	8	(17)	(43)	(16)	11	(48)
hypothèses financières	–	–	3	3	–	–	(7)	(7)
	(116)	(13)	(15)	(144)	364	35	73	472
	(133)	(21)	(4)	(158)	321	19	77	417
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	137	6	–	143	(237)	(13)	–	(250)
Total	4 \$	(15) \$	(4) \$	(15) \$	84 \$	6 \$	77 \$	167 \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

Sensibilité des hypothèses	31 déc. 2023			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(175)	(19)	(27)	(221)
baisse de 1 % (\$)	224	24	35	283
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	28	3	5	36
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	16	9	1	26
baisse de 1 % (\$)	(17)	(6)	(1)	(24)
Hypothèse du taux d'inflation*				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	42	5	s.o.	47
baisse de 0,25 % (\$)	(40)	(5)	s.o.	(45)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une hausse des obligations de 38 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une réduction des obligations de 29 millions.

TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

	2023				2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>								
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	8	1	6	15	17	1	3	21
Cotisations spéciales	2	11	–	13	5	14	–	19
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	10	12	6	28	22	15	3	40
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	16	1	–	17	14	–	–	14
Total des paiements en trésorerie	26 \$	13 \$	6 \$	45 \$	36 \$	15 \$	3 \$	54 \$

Nous prévoyons de cotiser 23 millions de dollars aux régimes en 2024, soit 17 millions au volet CD du RRE et 6 millions aux autres régimes d'avantages. À la lumière des résultats de l'évaluation actuarielle la plus récente, on s'attend à ce qu'il n'y ait aucune cotisation à verser au volet PD de chaque régime. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées au moment de l'évaluation actuarielle.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons le volet PD des régimes de retraite conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2022. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2024 et seront en date du 31 décembre 2023.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2022, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées s'établissaient à 158,9 % (158,2 % en 2021) selon le principe de la continuité du régime et à 110,8 % (103,5 % en 2021) selon le principe de la solvabilité. Puisque l'excédent du RRE dépassait 25 % de la cible de capitalisation selon le principe de la continuité du régime et que le ratio de solvabilité était supérieur à 105 % à la suite du dépôt, en juin 2023, du rapport d'évaluation du RRE au 31 décembre 2022, aucune cotisation patronale n'était permise tant que l'excédent en cas de liquidation n'était pas ramené à moins de 5 % du passif en cas de liquidation. Le récent excédent du volet PD du RRE sert, depuis juin 2023, à financer les cotisations de l'employeur destinées au volet CD du RRE, lesquelles cotisations venant de cet excédent correspondaient à 9 millions de dollars en 2023. Avant le dépôt, en juin 2023, du rapport d'évaluation au 31 décembre 2022, des cotisations spéciales mensuelles à des fins de solvabilité étaient requises, car le ratio de solvabilité au 31 décembre 2021 était inférieur à 105 %. En 2023, nous avons versé des cotisations spéciales de 2 millions de dollars au RRE et de 11 millions au RRC. Le ratio de solvabilité du RRC était de 91,2 % au 31 décembre 2022 (89,7 % en 2021).

11. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022*
Autres créances	97	98
Charges payées d'avance	26	18
Actifs détenus en vue de la vente	12	80
Charges recouvrables relatives à des débiteurs dont les prêts sont dépréciés	–	15
Créance liée au Compte du Canada	–	10
Total	135 \$	221 \$

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

Les actifs dans notre portefeuille détenu en vue de la vente sont ceux qui nous ont été retournés en raison d'un appel à la garantie. Au début de 2023, le portefeuille était constitué d'aéronefs et de réacteurs évalués à 61 millions de dollars, ainsi que de droits sur des actions et des billets évalués à 19 millions de dollars. Au cours de l'exercice, nous avons vendu des aéronefs et des réacteurs pour un produit net de 42 millions de dollars, soit pour une perte de 5 millions qui a été comptabilisée en autres (produits) ou charges. En outre, nous avons vendu nos droits sur des actions et des billets évalués à 19 millions de dollars en ne réalisant aucun profit ni aucune perte. À la fin de 2023, il ne restait que des aéronefs évalués à 12 millions de dollars dans le portefeuille.

À chaque date de présentation de l'information financière et au moment d'un reclassement dans un nouveau portefeuille, nous recherchons des indices de dépréciation au sujet de nos aéronefs, en tenant compte des conditions du marché du moment (notamment à la lumière des ventes récentes d'aéronefs, des prix de location et d'autres conditions du marché). En 2023, la valeur des aéronefs a été soumise à un test de dépréciation, et une perte de valeur de 2 millions de dollars a été comptabilisée (néant en 2022).

La créance liée au Compte du Canada représente essentiellement les coûts qu'EDC a engagés pour le programme lié au CUEC et qui sont recouvrables auprès du gouvernement du Canada. Voir la note 12 au sujet du solde de la dette liée au Compte du Canada à la clôture de l'exercice, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des remboursements.

12. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022*
Dettes résultant des avantages du personnel	83	66
Dette liée au Compte du Canada	55	–
Dettes fournisseurs et charges à payer	41	48
Dépôts de garantie de prêt	24	15
Produits différés	7	11
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	8	10
Total	218 \$	150 \$

* Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

Les produits différés constituent la portion non comptabilisée des apports de donateurs que la filiale d'EDC, FinDev Canada, a reçus pour couvrir les coûts d'administration d'un programme au nom d'une partie liée. Voir la note 25 pour en savoir plus sur les produits différés.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice. Les dépenses engagées relativement au programme sont recouvrables à même le compte du Canada. Voir la note 11 au sujet du solde à la clôture de l'exercice précédent de la créance liée à ce compte, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des recouvrements.

13. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 5 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, qui en garantit entièrement les obligations et détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	12 690	–	12 690	13 753	–	13 753
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	11 530	–	11 530	12 716	306	13 022
échéant à plus d'un an	30 889	–	30 889	23 793	–	23 793
Total des emprunts à long terme	42 419	–	42 419	36 509	306	36 815
Total	55 109 \$	– \$	55 109 \$	50 262 \$	306 \$	50 568 \$

* Y compris des intérêts courus dont le montant est nul (2 millions en 2022).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspondait à 55 072 millions de dollars (51 273 millions en 2022), soit 37 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2023 (1 011 millions de plus en 2022).

En 2023, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des profits de change de 1 million de dollars (pertes de 134 millions en 2022). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 20 pour des informations sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement.

(en millions de dollars canadiens)	2023			2022		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 753	36 815	50 568	6 265	37 260	43 525
Flux de trésorerie nets	(872)	5 131	4 259	6 697	(56)	6 641
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	(266)	(517)	(783)	702	1 105	1 807
Variation de la juste valeur	(1)	752	751	3	(1 561)	(1 558)
Variation des intérêts courus	76	238	314	86	67	153
Solde à la clôture de l'exercice	12 690 \$	42 419 \$	55 109 \$	13 753 \$	36 815 \$	50 568 \$

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internes restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable correspondait à 1 712 millions de dollars (1 681 millions en 2022).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 5.

14. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunt. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

Année d'échéance	31 déc. 2023				31 déc. 2022			
	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe								
2023	–	–	–	–	11 628	(10 647)	981	4,04
2024	9 840	(9 840)	–	–	5 993	(5 993)	–	–
2025	6 877	(6 877)	–	–	6 448	(6 448)	–	–
2026	5 712	(5 712)	–	–	1 859	(1 859)	–	–
2027	8 895	(8 806)	89	0,55	8 015	(7 928)	87	0,55
2028	8 466	(8 333)	133	4,00	–	–	–	–
Total partiel	39 790	(39 568)	222	2,84	33 943	(32 875)	1 068	1,78
Émissions à taux variable								
2023	–	–	–	–	15 036	11 057	26 093	–
2024	14 100	9 879	23 979	–	1 454	6 085	7 539	–
2025	1 182	6 950	8 132	–	1 144	6 588	7 732	–
2026	–	5 773	5 773	–	–	1 957	1 957	–
2027	–	8 806	8 806	–	–	7 931	7 931	–
2028	–	8 374	8 374	–	–	–	–	–
Total partiel	15 282	39 782	55 064	5,29	17 634	33 618	51 252	4,12
Total	55 072 \$	214 \$	55 286 \$	–	51 577 \$	743 \$	52 320 \$	–

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision du taux pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2023, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux contractuels actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2023			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	25 502	15 238	17 986	58 726
Swaps				
Créance	(12 743)	(15 472)	(20 086)	(48 301)
Dettes	13 660	16 836	20 470	50 966
Total	26 419 \$	16 602 \$	18 370 \$	61 391 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 5.

15. Capital social

Le capital social autorisé d'EDC est de 15,0 milliards de dollars, soit 150 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune (15,0 milliards de dollars et 150 millions d'actions en 2022). Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 84,9 millions (84,9 millions en 2022). Ces actions confèrent à notre actionnaire le droit de toucher un dividende de temps à autre.

À compter de 2022, comme convenu avec notre actionnaire, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, nous avons racheté 38,1 millions d'actions au prix de 100 \$ chacune pour un total de 3,81 milliards de dollars, sur la base de la situation du capital de nos programmes principaux et du Programme de crédit aux entreprises (« PCE ») et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »).

Dans nos états financiers de 2022, nous avons annoncé un rachat d'actions totalisant 1,2 milliard de dollars. Or, ce rachat n'a pas eu lieu en 2023 comme prévu, car notre Plan d'entreprise était en attente d'approbation.

16. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende à verser.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui reflète les attentes du Bureau du surintendant des institutions financières en matière de PIEAFP. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de sous-capitalisation du régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers consolidés et représente le capital versé et les résultats non distribués. Aux termes de notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursions l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

17. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Intérêts sur prêts – taux variable	3 048	1 351
Intérêts sur prêts – taux fixe	457	390
Produits sous forme de commissions sur prêts	151	140
Produits tirés des prêts dépréciés	51	50
Total	3 707 \$	1 931 \$

18. Charge d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	672	210
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	1 922	598
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	281	162
Autres	3	3
Total	2 878 \$	973 \$

* Y compris les charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti, de 7 millions de dollars (34 millions en 2022).

19. Résultat net des activités d'assurance

Les produits et charges afférents aux activités d'assurance, ventilés par portefeuille, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2023				2022			
	Assurance crédit ¹	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Total	Assurance crédit ¹	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Total
Produits des activités d'assurance	155	168	8	331	158	124	8	290
Charges afférentes aux activités d'assurance :								
Charges de sinistres et autres charges	(149)	(39)	(2)	(190)	(139)	(32)	(1)	(172)
Reprise de pertes ou (pertes) sur les contrats déficitaires	(3)	9	15	21	–	(17)	11	(6)
Frais d'acquisition ²	(33)	(16)	(1)	(50)	(38)	(15)	(1)	(54)
Variation des passifs au titre des sinistres survenus	(7)	(1)	(15)	(23)	87	37	8	132
Total	(37) \$	121 \$	5 \$	89 \$	68 \$	97 \$	25 \$	190 \$

¹ Y compris des produits des activités d'assurance totalisant 10 millions de dollars (9 millions en 2022) et des charges afférentes aux activités d'assurance totalisant 4 millions de dollars (recouvrement de 6 millions en 2022) pour le portefeuille d'Assurance d'institution financière.

² Y compris des frais d'acquisition de contrats d'assurance crédit de 32 millions de dollars (36 millions en 2022) qui ont été comptabilisés en charges lorsque ces frais ont été engagés.

Les charges afférentes aux activités de réassurance, ventilées par portefeuille, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2023					2022				
	Assurance crédit	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Réassurance par traité	Total	Assurance crédit	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Réassurance par traité	Total
Imputation des primes de réassurance	(2)	(9)	(9)	(17)	(37)	(4)	(6)	(7)	(16)	(33)
Charges afférentes aux activités de réassurance :										
Recouvrement de charges de sinistres et d'autres charges	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)	(1)
Recouvrement de pertes ou (pertes) sur les contrats déficitaires	–	–	(2)	–	(2)	–	–	(2)	–	(2)
Variation des actifs au titre des sinistres survenus	–	–	7	12	19	–	–	(4)	(5)	(9)
Total	(2) \$	(10) \$	(4) \$	(5) \$	(21) \$	(4) \$	(6) \$	(13) \$	(22) \$	(45) \$

20. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022 ¹
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Titres négociables ²	51	35
Placements	(32)	(99)
Vente de prêts inscrits à l'actif	9	13
Dérivés	(36)	–
Autres	7	4
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(1)	(47)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables ²	(137)	396
Placements	(75)	380
Emprunts	772	(1 554)
Dérivés	(519)	405
(Profits) ou pertes latents, montant total net	41	(373)
Écart de change	(30)	(40)
Total	10 \$	(460) \$

¹ Les chiffres de la période antérieure ont été retraités pour rendre compte de l'application d'IFRS 17 (voir note 2).

² Y compris les profits et les pertes sur les équivalents de trésorerie.

21. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Salaires et avantages	378	335
Services professionnels	103	105
Coûts des systèmes	62	52
Charge au titre des prestations de retraite	11	34
Occupation	27	26
Dotations aux amortissements	22	24
Marketing et communications	19	24
Services d'information	24	21
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de départ	13	16
Voyages, accueil et conférences	8	4
Autres	17	18
Total des charges administratives	684 \$	659 \$
Montants imputés aux contrats d'assurance*	(107)	(126)
Total	577 \$	533 \$

* Y compris 73 millions de dollars en salaires et avantages (78 millions en 2022), 13 millions de dollars en coûts des systèmes (12 millions en 2022) et 3 millions de dollars en coûts des services professionnels (20 millions en 2022).

22. Engagements, éventualités et obligations contractuelles

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 11 644 millions de dollars (11 345 millions en 2022). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Au 31 décembre 2023, les montants non déboursés sur les prêts à taux fixe engagé et dont les conventions étaient signées totalisaient 73 millions de dollars, le taux d'intérêt moyen au comptant étant estimé à 8,59 % (291 millions de dollars à 6,84 % en 2022), alors que les montants non déboursés sur les prêts signés à taux variable engagé se chiffraient à 11 571 millions de dollars, le taux d'écart étant de 2,01 % (11 054 millions à 1,87 % en 2022). Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement des taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain. Il n'y a eu aucun montant non déboursé sur les engagements de prêt souverain en 2023 (néant en 2022).

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, comme le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives à des prêts totalisant 2 794 millions de dollars (2 048 millions en 2022) et à des garanties de prêts totalisant 771 millions de dollars (100 millions en 2022), ainsi que des lignes de crédit non confirmées et non encore attribuées totalisant 132 millions de dollars (98 millions en 2022).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre d'engagements de placements de 1 122 millions de dollars (1 043 millions en 2022). Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la *Loi* impose un plafond de 90 milliards de dollars à nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de l'ensemble des contrats d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	17 427	16 261
Assurance d'institution financière	2 114	2 865
Garanties pour le commerce international	15 295	13 412
Assurance risques politiques	313	359
Cession en réassurance*	(287)	(232)
Total des assurances en vigueur	34 862	32 665
Garanties de prêts	5 638	4 418
Total	40 500 \$	37 083 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2023 se chiffrait à 34 862 millions de dollars (32 665 millions en 2022). Les passifs nets au titre des contrats d'assurance relatifs à cette exposition correspondaient à 253 millions de dollars (290 millions en 2022) dans l'État consolidé de la situation financière, comme l'indique la note 8. Voir la note 23 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts à des débiteurs. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2023, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 5 416 millions de dollars, dont 80 millions étaient assortis d'un nantissement (garanties de 4 304 millions de dollars sur des prêts productifs en 2022, dont 83 millions étaient assortis d'un nantissement). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés totalisaient 222 millions de dollars à la fin de 2023, dont aucune n'était associée à un nantissement (114 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2022).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Produits différés au titre des commissions de garantie	44	34
Provision pour pertes sur garanties de prêts	290	200
Total	334 \$	234 \$

Analyse des échéances

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et de nos garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens) 31 déc. 2023

	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2024	13 666	1 938	7 145	17	4 744	(287)	27 223
2025	3 271	175	5 983	62	–	–	9 491
2026	441	1	426	–	41	–	909
2027	45	–	1 577	56	849	–	2 527
2028	1	–	20	59	1	–	81
2029 – 2033	3	–	79	51	3	–	136
2034 et par la suite	–	–	65	68	–	–	133
Total	17 427 \$	2 114 \$	15 295 \$	313 \$	5 638 \$	(287) \$	40 500 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

(en millions de dollars canadiens) 31 déc. 2022

	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2023	12 254	2 619	5 724	21	4 380	(232)	24 766
2024	3 419	208	3 873	90	–	–	7 590
2025	556	38	2 161	–	–	–	2 755
2026	31	–	181	–	27	–	239
2027	1	–	1 401	57	–	–	1 459
2028	–	–	–	71	2	–	73
2029 – 2033	–	–	72	51	9	–	132
2034 et par la suite	–	–	–	69	–	–	69
Total	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	4 418 \$	(232) \$	37 083 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2023, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'élevaient à 211 millions de dollars (312 millions en 2022).

23. Risques liés aux instruments financiers et risques d'assurance

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers et de délivrer des contrats d'assurance sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Nous sommes également exposés au risque d'assurance résultant des contrats d'assurance que nous délivrons.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/un cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel intégré ([pages 102 à 103](#), et [108 à 112](#)).

Il se crée une concentration de risques de crédit lorsqu'une contrepartie importante ou qu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans la même industrie ou qu'elles mènent des activités similaires, ou bien à cause de gros contrats d'assurance conclus avec certaines entités. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons imposé des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'une contrepartie, y compris des limites à des risques imposées au niveau du produit d'assurance pour que nous ne soyons pas surexposés à un risque donné. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change ou d'intérêt aurait sur la valeur de nos instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, y compris nos méthodes d'évaluation de ce risque, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts figurant dans le rapport de gestion ([pages 110 et 111 à 112](#)) du présent Rapport annuel intégré.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant de la variation d'un cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, comme détenir une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables et garder un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts figurant dans le rapport de gestion ([page 112](#)) du présent Rapport annuel intégré.

RISQUE D'ASSURANCE

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel. La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité.

CONCENTRATION DE RISQUES LIÉS À DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2023		Exposition au 31 déc. 2022	
						\$	%	\$	%
Pays									
États-Unis	10 723	234	223	6 554	26	17 760	23	15 102	21
Canada	6 330	3 892	2 066	2 072	79	14 439	18	15 298	21
Royaume-Uni	7 070	6	–	103	461	7 640	10	7 390	10
Chili	7 709	3	–	–	(132)	7 580	10	5 964	8
Australie	5 080	17	–	192	–	5 289	7	4 766	7
Allemagne	2 501	1	–	96	–	2 598	3	2 680	4
Inde	2 113	6	158	–	(3)	2 274	3	2 228	3
Mexique	1 991	149	15	28	–	2 183	3	1 919	3
Espagne	1 487	25	–	–	–	1 512	2	1 789	2
Chine	1 055	–	238	–	–	1 293	1	1 550	2
Autres	12 902	1 305	389	1 218	(431)	15 383	20	14 164	19
Total	58 961 \$	5 638 \$	3 089 \$	10 263 \$	– \$	77 951 \$	100	72 850 \$	100

* Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente une ventilation, par industries, de la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2023		Exposition au 31 déc. 2022	
						\$	%	\$	%
Industries									
Comptes commerciaux :									
Transport et entreposage	13 860	194	49	–	(149)	13 954	18	14 716	20
Services publics	11 302	962	45	–	(40)	12 269	16	9 387	13
Finance et assurances	4 247	48	1 669	3 314	739	10 017	13	10 566	15
Fabrication	7 772	1 510	391	–	–	9 673	12	8 797	12
Ressources	7 702	333	67	–	(514)	7 588	10	6 345	9
Information	5 336	124	344	–	(3)	5 801	7	5 226	7
Commerce de gros et commerce de détail	2 495	837	82	–	(33)	3 381	4	2 680	4
Immeubles commerciaux	2 160	69	–	–	–	2 229	3	2 423	3
Services professionnels	1 397	298	378	–	–	2 073	3	2 232	3
Construction	627	171	1	–	–	799	1	882	1
Autres	1 308	1 092	63	–	–	2 463	3	1 763	2
Total des comptes commerciaux	58 206	5 638	3 089	3 314	–	70 247	90	65 017	89
Comptes souverains	755	–	–	6 949	–	7 704	10	7 833	11
Total	58 961 \$	5 638 \$	3 089 \$	10 263 \$	– \$	77 951 \$	100	72 850 \$	100

* Y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

CONCENTRATION DE RISQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux parties contractantes de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Les concentrations de risques associés à nos activités d'assurance résultent de nos quatre principales solutions d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an.

Garanties pour le commerce international

Nos Garanties pour le commerce international garantissent la bonne exécution d'un contrat par l'exportateur et certaines de ses obligations commerciales pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et cautionnements d'exécution, ainsi que les cautionnements couvrant les risques inhérents aux obligations de prestation. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par le bénéficiaire. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur, à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel à la garantie, par le bénéficiaire et une banque étrangère, en vertu d'un cautionnement fournisseur, d'un cautionnement de bail ou d'autres obligations commerciales. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle l'exportateur consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de non-règlement associés à des contrats de change à terme et à d'autres instruments dérivés de couverture de change.

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissement principalement en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police. En 2020, nous avons cessé d'offrir de nouvelles polices d'assurance dans le cadre de ce programme.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture.

Le tableau suivant indique la concentration des risques de crédit inhérents à nos contrats d'assurance, par pays où émane le risque et selon le montant maximal brut de l'exposition.

(en millions de dollars canadiens)	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ¹	Cession en réassurance	Exposition au 31 déc. 2023		Exposition au 31 déc. 2022	
						\$	%	\$	%
Pays									
Canada	1 087	326	15 919	–	(672)	16 660	47	14 937	45
États-Unis	9 924	285	2	–	(206)	10 005	28	9 296	28
Mexique	653	221	–	42	(30)	886	3	653	2
Royaume-Uni	583	–	–	–	(16)	567	2	585	2
Chine	417	65	–	42	(15)	509	1	528	2
Chili	119	264	–	–	–	383	1	496	1
Brésil	326	37	–	42	(60)	345	1	411	1
Hong Kong	253	120	–	–	(46)	327	1	349	1
Australie	329	–	1	–	(11)	319	1	247	1
Singapour	267	–	–	–	(10)	257	1	242	1
Autres	3 877	796	26	582	(315)	4 966	14	5 288	16
Total partiel	17 835 \$	2 114 \$	15 948 \$	708 \$	(1 381) \$	35 224 \$	100	33 032 \$	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	–	–	–	(115)	40	(75)	–	(135)	–
Réassurance par traité ²	–	–	–	–	(287)	(287)	–	(232)	–
Total	17 835 \$	2 114 \$	15 948 \$	593 \$	(1 628) \$	34 862 \$	100	32 665 \$	100

¹ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 593 millions de dollars (667 millions en 2022) de toutes les polices d'assurance risques politiques.

² Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Le tableau suivant indique la concentration des risques de crédit inhérents à nos contrats d'assurance par industries.

(en millions de dollars canadiens)	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Exposition au 31 déc. 2023		Exposition au 31 déc. 2022	
						\$	%	\$	%
Industries									
Fabrication	7 712	–	1 650	123	(81)	9 404	27	9 099	28
Finance et assurances	1 841	2 114	4 667	33	(193)	8 462	24	8 841	27
Commerce de gros et commerce de détail	3 921	–	555	–	(137)	4 339	12	4 115	12
Ressources	1 275	–	2 656	–	(376)	3 555	10	2 707	8
Services publics	460	–	3 227	–	(209)	3 478	10	2 804	9
Construction	70	–	2 187	180	(94)	2 343	7	2 254	7
Information	1 473	–	123	–	(146)	1 450	4	1 018	3
Services professionnels	414	–	403	178	(45)	950	3	870	3
Transport et entreposage	561	–	268	–	–	829	2	745	2
Immeubles commerciaux	32	–	50	–	–	82	–	–	–
Autres	76	–	162	79	(60)	257	1	444	1
Total partiel	17 835	2 114	15 948	593	(1 341)	35 149	100	32 897	100
Réassurance par traité*	–	–	–	–	(287)	(287)	–	(232)	–
Total	17 835 \$	2 114 \$	15 948 \$	593 \$	(1 628) \$	34 862 \$	100	32 665 \$	100

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs de garanties pour le commerce international et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients d'assurance. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs dans notre portefeuille d'Assurance crédit, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de police, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Notation interne du risque	Standard & Poor's	Moody's	31 déc. 2023	31 déc. 2022
			Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	28 %	26 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	25 %	24 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	20 %	20 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	22 %	25 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	5 %	5 %

Les principales concentrations de risques, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble des Garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Notation interne du risque	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	8 586	8 240
De BB+ à B-	6 295	4 775
CCC+ ou inférieure	414	397
Total	15 295 \$	13 412 \$

Dans notre portefeuille d'Assurance d'institution financière, notre exposition assortie d'une note de première qualité se chiffrait à 1 059 millions de dollars (1 273 millions en 2022) et notre exposition assortie d'une note de qualité inférieure correspondait à 1 055 millions de dollars (1 592 millions en 2022).

Les concentrations de risques de marché inhérents à nos activités d'assurance résultent essentiellement de gros contrats libellés dans des monnaies autres que notre monnaie fonctionnelle. La répartition des principales concentrations de risques par devise, selon l'exposition nette, déduction faite de la réassurance facultative, et compte non tenu de la réassurance par traité, de chaque portefeuille d'assurance s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	USD	CAD	EUR	Autres	Total	USD	CAD	EUR	Autres	Total
Assurance crédit	13 224	4 203	–	–	17 427	12 396	3 865	–	–	16 261
Assurance d'institution financière	1 824	289	1	–	2 114	2 325	536	4	–	2 865
Garanties pour le commerce international	9 643	4 941	459	252	15 295	8 699	4 215	260	238	13 412
Assurance risques politiques	286	–	27	–	313	319	1	39	–	359
Total	24 977 \$	9 433 \$	487 \$	252 \$	35 149 \$	23 739 \$	8 617 \$	303 \$	238 \$	32 897 \$

Le tableau ci-après présente une analyse de l'échéancier des flux de trésorerie nets futurs, après actualisation, attendus des contrats d'assurance et de réassurance et qui devraient être payés au cours de chaque période. Les passifs au titre de la couverture restante, évalués selon la méthode de la répartition des primes, sont exclus de cette analyse.

	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance										
Assurance crédit	127	1	–	–	128	115	(7)	1	–	109
Garanties pour le commerce international	9	(16)	–	–	(7)	69	(10)	–	–	59
Assurance risques politiques	8	20	9	2	39	12	26	13	4	55
Total des contrats d'assurance	144	5	9	2	160	196	9	14	4	223
Contrats de réassurance										
Assurance risques politiques	(5)	(10)	(4)	(1)	(20)	(7)	(12)	(7)	(2)	(28)
Réassurance par traité	(25)	–	–	–	(25)	(13)	–	–	–	(13)
Total des contrats de réassurance	(30)	(10)	(4)	(1)	(45)	(20)	(12)	(7)	(2)	(41)
Total	114 \$	(5) \$	5 \$	1 \$	115 \$	176 \$	(3) \$	7 \$	2 \$	182 \$

Le risque d'assurance associé au portefeuille d'Assurance crédit est surveillé par un examen de l'évolution des sinistres. À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)						
Année de survenance	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de survenance	85	190	93	76	97	
1 an plus tard	95	112	54	60		
2 ans plus tard	121	91	46			
3 ans plus tard	108	89				
4 ans plus tard	128					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2023	128	89	46	60	97	420
Cumul des montants bruts payés pour les sinistres au 31 déc. 2023	64	93	48	50	31	286
Passifs au titre des sinistres survenus depuis 2019 à 2023, au 31 déc. 2023	64	(4)	(2)	10	66	134
Passifs au titre des sinistres survenus depuis 2009 à 2018, au 31 déc. 2023						(4)
Effet de l'ajustement au titre du risque et de l'actualisation						10
Passifs au titre des sinistres survenus, au 31 déc. 2023						140 \$

Principales sensibilités des facteurs de risque liés aux contrats d'assurance

L'exactitude des passifs au titre des contrats d'assurance a ses limites parce que l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi et que des événements futurs peuvent influencer le montant définitif d'un sinistre. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- 1) les cycles économiques;
- 2) une évolution des sinistres dont le montant serait plus élevé que prévu;
- 3) une concentration de pertes de crédit;
- 4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des contrats d'assurance a été quantifiée.

	31 déc. 2023			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	12	8	(8)
Fréquence des sinistres	-10 %	(12)	(8)	8
Gravité des sinistres	+10 %	8	7	(7)
Gravité des sinistres	-10 %	(8)	(7)	7
Cours du change	+10 %	16	11	(11)
Cours du change	-10 %	(17)	(12)	12

	31 déc. 2022			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	12	8	(8)
Fréquence des sinistres	-10 %	(13)	(10)	10
Gravité des sinistres	+10 %	9	8	(8)
Gravité des sinistres	-10 %	(9)	(8)	8
Cours du change	+10 %	25	19	(19)
Cours du change	-10 %	(25)	(19)	19

24. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Lorsque nous ne détenons pas ce contrôle, l'entité structurée n'est pas consolidée.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Les aéronefs, y compris les hélicoptères, qui ont été repris en possession en raison de prêts donnant lieu à une saisie ont été placés dans des fiducies qui sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 12 millions de dollars à la fin de 2023 (61 millions en 2022).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans l'industrie du transport. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous ne les consolidons pas. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts et garanties de prêts, montant brut	3 260	3 427
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(158)	(202)
Prêts et garanties de prêts, montant net	3 102	3 225
Placements dans des fonds de placement	1 726	1 682
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	4 828	4 907
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	130	163
Lettres d'offre	397	-
Placements dans des fonds de placement	1 110	993
Exposition maximale aux engagements et aux garanties	1 637	1 156
Exposition maximale aux entités structurées non consolidées	6 465 \$	6 063 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 22.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif et qui sont structurés comme des entités en commandite simple financées par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

25. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

APPORTS DE DONATEURS À FINDEV CANADA

En 2021, notre filiale FinDev Canada a reçu une facilité de financement à des conditions libérales de 75,9 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada (AMC). Cette facilité est un accord entre AMC et FinDev Canada dont le but est de remplir le mandat du gouvernement du Canada à l'égard du redressement postpandémique favorisant l'égalité des genres. FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront présentés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils soient acquis. Comme le mentionne la note 12, des produits différés de 7 millions de dollars représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC (11 millions en 2022).

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 26, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». En 2020, nous avons commencé à administrer les prêts du Compte du Canada liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le cadre de la réponse du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2023, le recouvrement des charges administratives sous forme de frais généraux s'est chiffré à 7 millions de dollars (5 millions en 2022) et a été porté en réduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global. En 2023, nous avons engagé des charges recouvrables de 90 millions de dollars (74 millions en 2022) pour l'administration du programme lié au CUEC.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 \$.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion de la présidente et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane de son groupe de référence, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres industries pertinentes.
- La présidente et chef de la direction est rémunérée selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2022-2023 se situait dans une fourchette de 442 900 \$ à 520 000 \$.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages non pécuniaires imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Salaires et autres avantages à court terme ¹	8	9
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1	1
Total	9 \$	10 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Y compris les prestations de retraite et l'assurance vie postérieure à l'emploi, selon le cas.

26. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique peut, avec l'assentiment de la ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos propres comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par la vérificatrice générale du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 49,3 milliards de dollars à la fin de décembre 2023 (58,5 milliards en 2022).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 115 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2023, déterminée conformément aux exigences de la *Loi*, se chiffrait à 70,6 milliards de dollars (72,2 milliards en 2022).

Revue des dix derniers exercices

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts bruts	58 961	54 193	48 437	54 772	51 601
Créances au titre des intérêts et des commissions	449	312	156	188	242
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(369)	(323)	(248)	(238)	(278)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 720)	(1 630)	(1 760)	(2 630)	(930)
Prêts nets	57 321	52 552	46 585	52 092	50 635
Actifs détenus en vue de la vente					
Placements	3 089	2 771	2 707	2 032	1 627
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	8 956	9 814	9 289	10 745	10 930
Actifs au titre des contrats de réassurance*	65	60	110	150	120
Immobilisations corporelles	41	40	44	40	43
Immobilisations incorporelles	31	46	63	84	108
Autres actifs	2 011	2 446	1 817	2 554	1 109
Total des actifs	71 514 \$	67 729 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$
Emprunts	55 109	50 568	43 525	45 020	52 404
Autres passifs	2 827	4 176	1 572	2 217	1 755
Provision pour pertes sur engagements de prêts	100	10	20	50	10
Passifs au titre des contrats d'assurance*	318	350	670	820	500
Garanties de prêts	334	234	188	300	147
Total des passifs	58 688	55 338	45 975	48 407	54 816
Capital social	8 490	8 490	12 300	12 300	1 333
Résultats non distribués	4 336	3 901	2 340	6 990	8 423
Capitaux propres	12 826	12 391	14 640	19 290	9 756
Total des passifs et des capitaux propres	71 514 \$	67 729 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$

* Les chiffres de 2022 et de 2023 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2016	2015	2014
Prêts bruts	54 609	51 199	55 375	53 326	41 791
Créances au titre des intérêts et des commissions	272	241	236	200	163
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(315)	(313)	(361)	(390)	(368)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(820)	(1 363)	(1 552)	(1 715)	(1 163)
Prêts nets	53 746	49 764	53 698	51 421	40 423
Actifs détenus en vue de la vente					
Placements	1 342	1 124	1 005	848	689
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	13 289	8 214	7 389	7 694	6 545
Actifs au titre des contrats de réassurance*	150	103	116	141	88
Immobilisations corporelles	50	54	55	53	56
Immobilisations incorporelles	110	106	92	71	56
Autres actifs	693	755	769	741	1 147
Total des actifs	69 380 \$	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$
Emprunts	55 448	47 114	49 101	46 909	38 038
Autres passifs	2 519	2 152	3 359	3 936	1 935
Provision pour pertes sur engagements de prêts	20	14	78	113	44
Passifs au titre des contrats d'assurance*	890	608	656	688	618
Garanties de prêts	158	192	167	158	153
Total des passifs	59 035	50 080	53 361	51 804	40 788
Capital social	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	9 012	8 707	8 430	7 832	6 883
Capitaux propres	10 345	10 040	9 763	9 165	8 216
Total des passifs et des capitaux propres	69 380 \$	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$

* Les chiffres de 2022 et de 2023 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2021	2020	2019
Produits du financement et des placements :					
Prêts	3 707	1 931	1 462	1 830	2 295
Location-financement	–	–	–	–	–
Location simple	–	–	–	–	–
Titres négociables	399	175	82	165	255
Placements	25	26	16	14	7
Total des produits du financement et des placements	4 131	2 132	1 560	2 009	2 557
Charges d'intérêts	2 878	973	324	760	1 307
Charges de location et de financement	41	32	25	26	31
Produits du financement et des placements, montant net	1 212	1 127	1 211	1 223	1 219
Commissions de garantie de prêt	78	73	97	55	55
Produits des activités d'assurance*	331	290	285	265	243
Charges afférentes aux activités d'assurance*	(242)	(100)	–	–	–
Charges afférentes aux activités de réassurance*	(21)	(45)	(33)	(35)	(41)
Résultat net des activités d'assurance	68	145	252	230	202
Autres (produits) ou charges	10	(460)	(741)	(195)	110
Charges administratives	577	533	619	556	538
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	771	1 272	1 682	1 147	828
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	321	69	(554)	2 083	240
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net*	–	–	(51)	416	126
Bénéfice ou (perte) net	450	1 203	2 287	(1 352)	462
Autres éléments du résultat global	(15)	167	343	(81)	(40)
Résultat global	435 \$	1 370 \$	2 630 \$	(1 433) \$	422 \$

* Les chiffres de 2022 et de 2023 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015	2014
Produits du financement et des placements :					
Prêts	2 207	1 915	1 720	1 475	1 239
Location-financement	–	–	1	5	5
Location simple	–	–	–	–	50
Titres négociables	257	93	73	60	45
Placements	9	9	9	8	6
Total des produits du financement et des placements	2 473	2 017	1 803	1 548	1 345
Charges d'intérêts	1 219	715	450	183	70
Charges de location et de financement	33	45	37	28	48
Produits du financement et des placements, montant net	1 221	1 257	1 316	1 337	1 227
Commissions de garantie de prêt	48	43	40	41	36
Produits des activités d'assurance*	243	239	229	224	218
Charges afférentes aux activités d'assurance*	–	–	–	–	–
Charges afférentes aux activités de réassurance*	(39)	(39)	(37)	(30)	(23)
Résultat net des activités d'assurance	204	200	192	194	195
Autres (produits) ou charges	(98)	34	76	(200)	(76)
Charges administratives	497	431	385	351	327
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	1 074	1 035	1 087	1 421	1 207
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	(11)	(119)	(31)	437	(39)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net*	255	157	46	59	117
Bénéfice ou (perte) net	830	997	1 072	925	1 129
Autres éléments du résultat global	44	66	26	24	(155)
Résultat global	874 \$	1 063 \$	1 098 \$	949 \$	974 \$

* Les chiffres de 2022 et de 2023 ont été établis selon IFRS 17. Les chiffres des exercices antérieurs à ces deux périodes ont été établis selon IFRS 4 et n'ont pas été retraités.

Compte de la société

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Financement					
Financement direct	26 458	24 586	18 285	18 143	25 008
Garanties	4 422	3 401	3 707	3 247	2 078
	30 880	27 987	21 992	21 390	27 086
Activités facilitées par FinDev Canada	331	207	361	144	85
Total	31 211	28 194	22 353	21 534	27 171
Assurances					
Assurance crédit	80 188	86 620	71 030	58 201	57 569
Assurance d'institution financière	6 482	6 573	6 733	9 189	6 915
Garanties pour le commerce international	13 175	11 386	10 381	11 701	8 612
Assurance risques politiques	645	833	865	1 867	2 407
Total	100 490	105 412	89 009	80 958	75 503
Données financières et autres données					
Financement <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur des prêts bruts	58 961	54 193	48 437	54 772	51 601
Valeur des placements	3 089	2 771	2 707	2 032	1 627
Valeur des prêts non déboursés	11 644	11 345	10 526	15 706	17 965
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	1 122	1 043	884	770	839
Valeur des déboursements sur les prêts	21 059	20 227	16 196	25 345	21 692
Valeur des déboursements pour les placements	598	736	413	387	311
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 676	4 324	4 010	4 016	2 972
Sommes non versées sur les garanties de prêts	962	94	389	157	580
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	132	98	133	159	158
Valeur des prêts rééchelonnés	2	7	65	-	-
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	65	183	93	94	105
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	7	6	6	6	7
Assurances <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	34 862	32 665	28 579	28 987	23 690
Valeur des indemnités versées	205	77	54	164	465
Valeur des indemnités recouvrées	36	44	18	27	18
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	938	901	946	971	892
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	115	125	112	105	8
Nombre de polices délivrées	6 337	6 919	6 984	7 912	6 744
Nombre de polices et de garanties en vigueur	8 559	8 643	8 970	8 627	7 574

Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015	2014
Financement					
Financement direct	27 109	26 756	26 587	24 277	20 613
Garanties	2 053	1 601	1 483	1 133	963
	29 162	28 357	28 070	25 410	21 576
Activités facilitées par FinDev Canada	39	–	–	–	–
Total	29 201	28 357	28 070	25 410	21 576
Assurances					
Assurance crédit	58 555	55 827	55 724	60 175	56 020
Assurance d'institution financière	4 259	8 205	7 421	7 666	11 415
Garanties pour le commerce international	10 204	8 795	8 098	8 149	7 216
Assurance risques politiques	2 438	2 551	2 728	2 805	2 643
Total	75 456	75 378	73 971	78 795	77 294

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	54 609	51 199	55 375	53 326	41 791
Valeur des placements	1 342	1 124	1 005	848	689
Valeur des prêts non déboursés	20 778	20 784	19 147	19 928	16 593
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	736	785	914	903	672
Valeur des déboursements sur les prêts	31 240	27 625	22 709	18 800	15 186
Valeur des déboursements pour les placements	268	270	237	209	149
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 993	2 473	2 411	2 086	1 963
Sommes non versées sur les garanties de prêts	281	143	103	101	145
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	121	112	181	109	122
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	24	–	50
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	119	43	193	42	165
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	8	12	13	16	21

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	23 930	21 648	22 693	24 314	22 155
Valeur des indemnités versées	74	201	110	143	72
Valeur des indemnités recouvrées	56	44	23	15	13
Valeur des indemnités en cours à la clôture de l'exercice	772	791	732	806	666
Valeur des indemnités à l'étude à la clôture de l'exercice	319	310	305	307	12
Nombre de polices délivrées	7 980	6 750	6 490	6 623	7 018
Nombre de polices et de garanties en vigueur	7 776	7 318	7 302	7 383	7 967

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	–	–	2 400	55 022	–
Financement direct	18 669	29 170	–	17 308 ²	9 370 ²
Total partiel	18 669	29 170	2 400	72 330	9 370
Assurances					
Assurance crédit	–	–	–	–	28
Total	18 669	29 170	2 400	72 330	9 398
Données financières et autres données					
Financement <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur des prêts et des effets à recevoir	48 496	57 776	62 081	48 843	7 767
Valeur des prêts non déboursés	3 590	4 425	3 031	8 236	1 734
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	250	2 736	15 875	41 438	1 931
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	16 159	4 850	11	33	55
Valeur des prêts rééchelonnés	–	2	4	–	–
Nombre de transactions financées	4	4	–	5	4
Assurances <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	–	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	–	–	–	–

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015 ¹	2014 ¹
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	–	–	–	–	–
Financement direct	8 000	–	–	156	25
Total partiel	8 000	–	–	156	25
Assurances					
Assurance crédit	15	36	28	41	28
Total	8 015	36	28	197	53

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts et des effets à recevoir	6 593	2 586	2 998	3 359	2 924
Valeur des prêts non déboursés	1 210	–	–	–	–
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	5 290	–	–	156	25
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	76	98	121	142	164
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–	–	83
Nombre de transactions financées	1	–	–	2	1

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	5	3	7	6
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1	1	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Glossaire des termes financiers

CDOR – *Canadian Dollar Offered Rate* – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coassurance – Moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police d'assurance initiale.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Obligations structurées – Titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêts productifs – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance – Probabilité qu'un emprunteur soit défaillant.

Produits des activités ordinaires, montant net – Résultat avant la dotation aux pertes de crédit, charges afférentes aux activités d'assurance, les profits et pertes latents et les charges administratives.

Produits du financement et des placements, montant net – Produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de financement.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

Risque de change – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque opérationnel – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Suffisance du capital – Mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés.

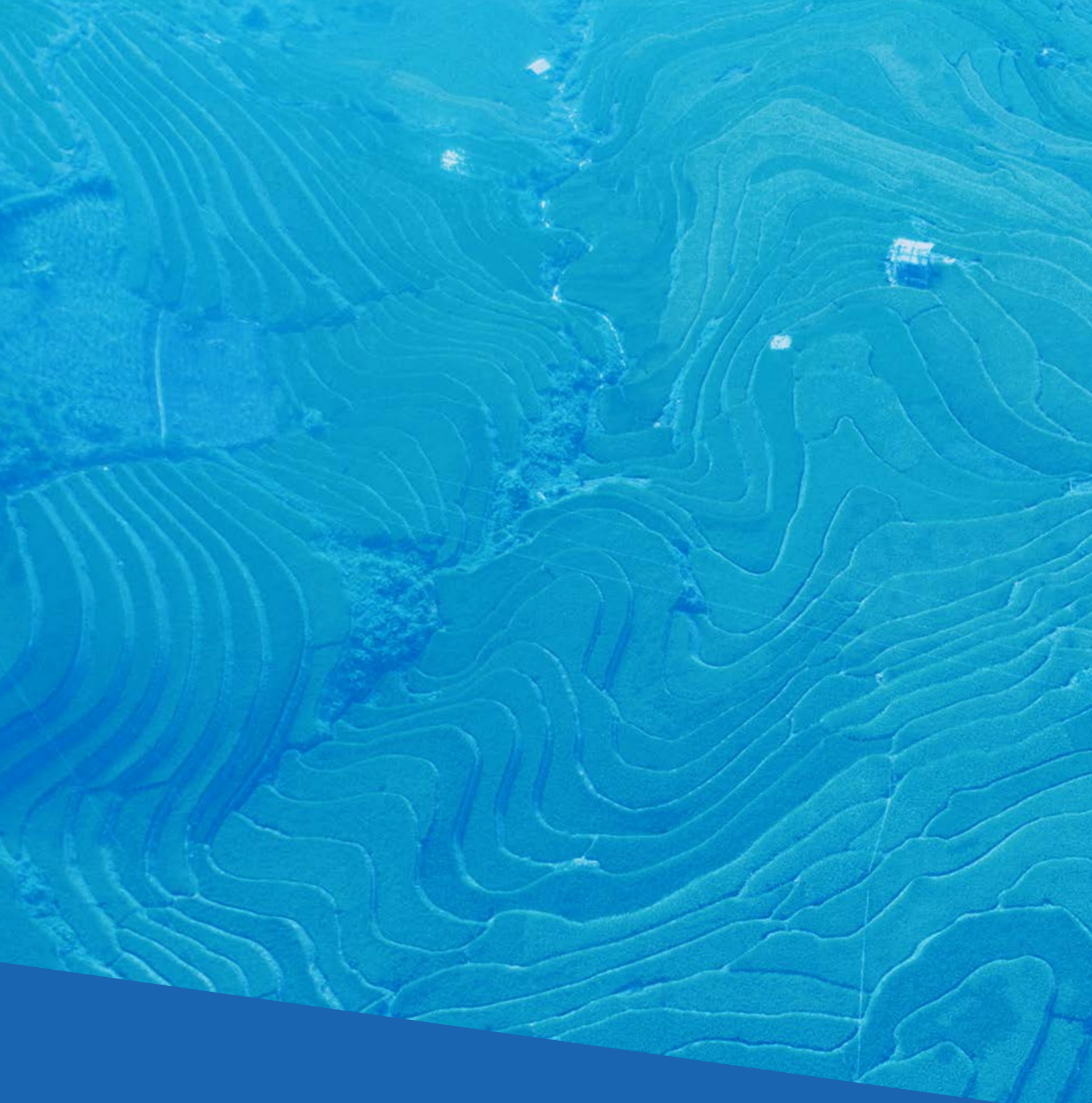
Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux sur lesquels les intérêts payés ou reçus sont fondés ne sont pas échangés.

Taux de sinistre – Pourcentage des sinistres survenus nets par rapport aux primes souscrites nettes.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.



EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2024. Tous droits réservés.